Kossyguine

Kossyguine et Gretchko auraient démissionné

PARIS (AFP) — La radio de Prague captée à Paris a interrompu, à onze heurs cinquante, la lecture de nombreux télégrammes de soutien au gouvernement tchécoslovaque et au secrétaire général du PC tchécoslovaque Dubcek pour annoncer sans autre commentaire que Alexis Kossyguine, premier ministre, et le maréchal Gretchko, ministre de la défense, avaient donné leur démission. La speakerine de Radio-Prague a annoncé cette information comme une "bonne nouvelle".

Une autre speakerine a ensuite répété cette nouvelle en russe à l'intention des soldats de l'armée rouge.

Les speakers de Radio-Prague ont fait successivement cette annonce en tchèque, russe, bulgare, allemand, hongrois et polonais.

Radio-Prague précise que c'est pour protester contre l'occupation de la Tchécoslovaquie que ces deux personnalités soviétiques ont donné leur démission.

Les speakers de Radio-Prague ont ajouté que le peuple tchécoslovaque adresse ses remerciements à ces deux personnalités qui, en rejoignant le camp de la démocratisation, apportent un renfort à la cause de la nation tchécoslovaque.

Voir DEMISSIONS en page 2

Gretchko

A Chicago : Vietnam d'abord

— Page 5

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Une grève à Québecair ?

— Page 82

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, mercredi 21 août 1968 / sainte Jeanne Françoise de Chantal / 84e année, No 195 / 8 cahiers / 112 pages / La météo : ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum 60° / Maximum 75°

Invasion éclair de la Tchécoslovaquie qui résiste

L'armée russe à Prague

Il y a des morts

● PRAGUE — On rapporte que des combats ont eu lieu dans les rues de la capitale tchécoslovaque à la suite de l'invasion du pays par des troupes de l'Union soviétique et de quatre pays membres du Pacte de Varsovie hier soir. Il y a des morts. On en ignore le nombre. Certains parient de cinq morts, d'autres de 20. La radio de Prague fait appel au calme et demande aux citoyens de ne pas résister à la pénétration des troupes.

● WASHINGTON — Le président Johnson a convoqué une assemblée d'urgence du Conseil national de sécurité après que l'ambassadeur soviétique Anatoly Dobrynine à Washington l'eut informé du mouvement de troupes soviétiques.

● MOSCOU — La radio de Moscou rassure ses auditeurs en disant que les troupes ont envahi la Tchécoslovaquie pour délivrer ce pays des ennemis du communisme.

● BUCAREST — Le Comité central du parti communiste roumain est convoqué à une réunion spéciale pour discuter de la situation "créée par le fait de la pénétration d'armées étrangères sur le territoire de la République de Tchécoslovaquie", précise un rapport de l'agence Agerpres.

● BELGRADE — L'agence officielle de nouvelles Tanjug dit que le président Tito a convoqué une réunion du présidium du comité central du parti communiste.

● LONDRES — Le premier ministre Wilson de Grande-Bretagne et le secrétaire Michael Stewart du Foreign Office ont coupé court à leurs vacances et sont rentrés à Londres pour surveiller les événements.

● OTTAWA — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a dit que l'invasion de la Tchécoslovaquie pourrait paralyser les progrès des relations Est-Ouest, mais il ne semble pas qu'il y ait une menace immédiate à la paix mondiale. Il ajoute qu'il espère que l'affaire sera référée aux Nations unies.

Téléphoto UPI

Les Tchèques vont paisiblement à leur travail sans se soucier de la présence des troupes russes dans les rues de Prague.

PRAGUE (PA, Reuter, AFP, UPI) — Des troupes de l'URSS et de quatre autres pays du bloc soviétique, Allemagne de l'Est, Pologne, Hongrie et Bulgarie, appuyées par des chars et des avions, ont occupé la Tchécoslovaquie dans une invasion éclair à la faveur de la nuit, pendant que la population dormait. Ceci, supposément pour "défendre le communisme" dans ce pays engagé sur la voie de la libéralisation.

En l'espace de quelques heures, les parachutistes soviétiques avaient encerclé le siège du parti communiste à Prague, emprisonnant virtuellement les 11 membres du preasidium du parti et menaçant de mettre au pas le régime "libéral" installé depuis huit mois.

Les leaders tchécoslovaques ont exhorté la population à rester calme et à ne pas résister aux envahisseurs. Mais des actes de résistance et des manifestations hostiles ont été signalés à Prague et en d'autres villes et il appert que les forces d'occupation ont fait usage de leurs armes.

Les combats à Prague ont fait quelques morts et des blessés. Des milliers de Tchécoslovaques se sont massés dans les rues et ont crié leur défi aux envahisseurs. Des coups de feu ont été entendus et les dépêches signalaient que la fusillade allait en augmentant à la fin de l'avant-midi.

Selon l'agence tchèque Cetека, au moins deux personnes ont été tuées près de la station de radio de Prague encerclée par les chars russes. Des témoins ont mentionné au moins cinq morts.

La radio de Prague a rappor-

Voir PRAGUE en page 2

Prudence à Washington

(d'après AFP-UPI-PA-Reuter)

L'invasion de la Tchécoslovaquie par les pays du Pacte de Varsovie provoque, dans le monde occidental, un tollé d'indignation. Les grandes capitales marquent leur surprise tandis que les chefs d'Etats tiennent des réunions d'urgence avec leurs conseillers.

A WASHINGTON, le président Lyndon Johnson se tient au courant de minute en minute des événements qui se déroulent en Tchécoslovaquie alors que les dirigeants américains étudient les différentes options diplomatiques qui s'offrent à eux. Mais la Maison Blanche, tout comme le Kremlin, semble très désireuse d'éviter un nouvel affrontement Est-Ouest. Ce qui pourrait expliquer les premières réactions toute de prudence de Washington.

Les milieux diplomatiques sont d'avis que l'affaire sera rapidement prise en main par les Nations unies avec l'approbation des Etats-Unis. Mais il prenne l'initiative d'un geste de censure à l'égard de Moscou. A cause de la guerre du Vietnam, la diplomatie américaine est quelque peu restreinte.

La "ligne rouge" Washington-Moscou n'a pas été utilisée et c'est l'ambassadeur soviétique Anatole Dobrynine qui a informé la Maison-Blanche de l'invasion. Washington n'a pas révélé le contenu de la note soviétique pas plus que ce que se sont dit MM. Dobrymine et Rusk au cours d'un entretien de 15 minutes qui a suivi la réunion du Conseil de sécurité nationale.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a convoqué l'ambas-

Voir REACTIONS en page 2

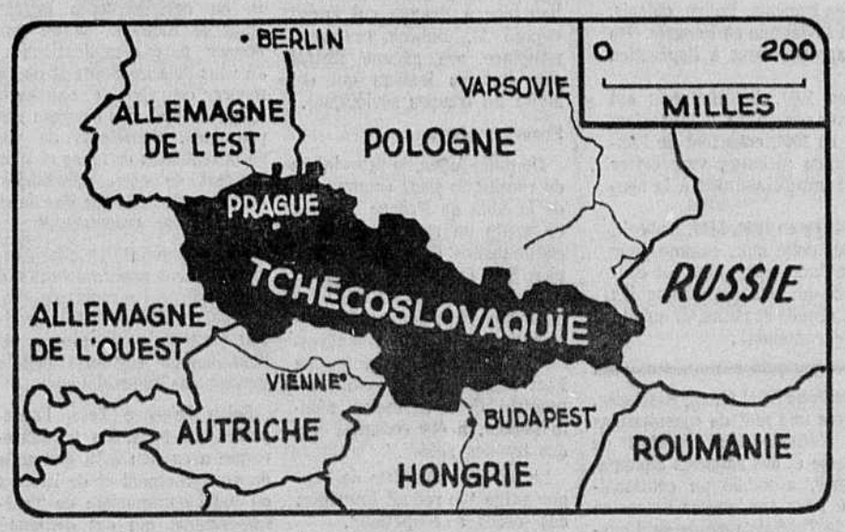

- **Le prestige russe gravement atteint**
- **C'était inévitable**

Autres informations et photos page 87

12 ans après Budapest

Les incidents qui se déroulent, aujourd'hui, en Tchécoslovaquie, amènent naturellement les observateurs à établir un parallèle avec ceux qui se sont déroulés en Hongrie en 1956. De Paris, François Fejto de l'AFP procède à une juxtaposition des faits qui font que les deux événements tantôt diffèrent, tantôt se ressemblent.

Budapest, 4 octobre 1956. 4 h. 20 du matin. Radio-Budapest diffuse un appel du président du Conseil Imre Nagy au peuple hongrois : "Ici Imre Nagy, président du Conseil. Aujourd'hui à l'aube, les troupes soviétiques ont déclenché une attaque contre la capitale avec l'intention évidente de renverser le gouvernement légal de la démocratie hongroise. Le gouvernement est à son poste. J'en avertis le peuple hongrois et le monde entier".

La déclaration a été répétée ensuite en anglais, en russe, en français.

6 h. 12, Radio-Budapest diffuse l'appel suivant : "Le

Voir BUDAPEST en page 2

AUJOURD'HUI

Ecrasement d'un CF-100 à Sainte-Julie

Dans l'écrasement du CF-100 à Ste-Julie-de-Verchères, deux maisons ont été complètement détruites sans toutefois faire aucune victime. Les deux occupants de l'avion attaché à la base militaire de Saint-Hubert n'ont subi pour leur part que de légères blessures.

— Page 6

Culture de l'indépendance

Aux Etats-Unis, tous les enfants doivent fréquenter un établissement d'enseignement pendant une période minimum de douze ans. Deuxième article d'une série de trois sur la culture de l'indépendance chez l'enfant et l'adolescent américains.

— page 42

Vers une grève générale ?

La Fédération des travailleurs du Québec se dit prête à déclencher une grève générale de ses membres si le gouvernement provincial n'institue pas une enquête complète sur la Commission des relations de travail. De toute façon, on peut s'attendre à des troubles dans le secteur de la construction, à brève échéance.

— Page 47

Son objectif, le championnat

La Montréalaise Andrée Martin a franchi avec succès toutes les étapes la conduisant au championnat canadien. C'est l'objectif qu'elle vise, et elle compte bien l'atteindre d'ici un an.

— Page 59

Sherbrooke gagne la Petite Série

L'équipe de Sherbrooke a remporté, hier, le match inaugural de la Série Mondiale de la Petite Ligue, à Williamsport. Yvan Houle, le lanceur des vainqueurs, a été le principal artisan de cette victoire de 1-0 contre le représentant du Nicaragua.

— Page 57

Le Vietcong attaque

Les Vietcong ont lancé ce matin des attaques concertées contre 10 des 13 provinces du delta du Mékong au Sud-Vietnam. Cinq villes ont été d'ailleurs envahies par des groupes de fantassins communistes de 300 à 400 hommes. Les combats se poursuivent.

— Page 97

Sharp

Pas de guerre mondiale

(de notre bureau d'Ottawa)

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, s'est dit très déçu du geste posé par le gouvernement soviétique qui, si la nouvelle se confirme, a envahi le territoire de la Tchécoslovaquie, hier.

Un tel geste, a-t-il dit, constituerait un cran d'arrêt à la recherche de liberté du peuple tchécoslovaque.

Cependant, "quoique ce soit

Voir SHARP, page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 90 à 95, 98 à 104
Arts et spectacles / 64 à 66
Bandes dessinées / 88
Calendrier de la Terre des Hommes / 11
Courrier "Que faire ?" / 47
Décès, naissances, etc. / 105
Editorial / 4
Finance / 62 - 63
Horoscope / 52
Informations étrangères / 97
L'auto / 41
Les secrets de polichinelle / 45
"Mot-mystère" / 83
Mots croisés / 95
Nouvelles nationales / 87
Radio et télévision / 84
Sports / 57 à 61, 68 et 74
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 88
Vie féminine / 42 à 48
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 83

Prague lance un appel aux communistes du monde entier

PRAGUE (AFP) — Voici le texte intégral de l'appel lancé ce matin par le praésidium du comité du parti communiste de la ville de Prague :

"Aux partis communistes et ouvriers du monde entier.

"Aujourd'hui, 21 août, la république socialiste tchécoslovaque a été occupée par les armées de cinq pays du Traité de Varsovie. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du mouvement communiste international, un acte d'agression a été commis contre un Etat dirigé par un parti communiste, et ce par des troupes alliées.

"En raison du fait que le bâtiment du comité central du parti, où siège le praésidium, se trouve entre les mains des troupes d'occupation, le comité du parti de la ville de Prague lance un appel à tous les partis communistes et ouvriers du monde.

"Camarades, nous protestons contre cette violation sans précédent de l'internationalisme socialiste. Nous demandons que les comités centraux des partis communistes d'URSS, de Pologne, de Bulgarie, de Hongrie et de la République démocratique allemande ne paralysent pas les activités du gouvernement Cernik et du comité central dirigés par Alexandre Dubcek, en dépit de la présence provisoire des troupes. Nous demandons le retrait immédiat des forces d'occupation. Vive l'Internationalisme prolétarien".

Où est mon fils?

VIENNE (AFP) — A midi, la mère de Dubcek a pris la parole à Radio Gottwaldova. "Où est mon fils ? Qu'il donne signe de vie, je suis morte d'inquiétude", s'est elle écriée dans son message entrecoupés de sanglots.

Cet appel déchirant de Mme Dubcek a été répété à 12.10.

DEMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

"C'est une véritable provocation. De telles rumeurs ne devraient pas être répandues", a déclaré un haut fonctionnaire du ministère des Affaires Etrangères à l'un des innombrables correspondants étrangers qui ont assailli le ministère de coups de téléphone à la suite de l'annonce par la radio de Prague de la démission de M. Alexis Kossyguine et du maréchal André Gretcho. "C'est une absurdité", a dit un autre haut fonctionnaire de ce même ministère, tandis qu'un troisième se bornait à répondre "Je ne suis pas au courant".

BUDAPEST

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement hongrois en appelle aux officiers et aux soldats de l'armée soviétique : "Ne tirez pas. Evitons les effusions de sang. Les Russes sont nos amis et resteront nos amis".

A 7 h 25, Radio-Budapest se tait. Le poste reste silencieux jusqu'à 21 h 07. Lorsqu'il recommence ses émissions, il est déjà sous le contrôle de l'armée soviétique.

Prague, 21 août 1968. 4 heures du matin. Radio-Prague diffuse un communiqué annonçant l'invasion du pays par les forces conjuguées de l'Union soviétique, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Allemagne de l'Est de la Bulgarie. Le communiqué précise que le président de la République, le chef du gouvernement et le chef du parti n'ont pas été prévenus de cette action. Il appelle la population à ne pas opposer de résistance.

La ressemblance entre les deux événements est hallucinante. A Prague, comme à Budapest, les Soviétiques agissent par surprise, sans avertissement préalable. Le fait accompli précède les justifications.

Il y a, cependant, une différence. En Hongrie, en 1956, les Soviétiques sont intervenus tout seuls. En Tchécoslovaquie, ils conduisent leur opération avec la participation de quatre autres pays du pacte de Varsovie, le cinquième, la Roumanie, étant tenu à l'écart.

En Hongrie, l'intervention s'était produite dans un pays en pleine insurrection contre un gouvernement qui ne contrôlait que très partiellement la situation et qui, par surcroit, venait d'abolir le système du parti unique et de dénoncer le Pacte de Varsovie. En Tchécoslovaquie, il n'y a pas l'ombre d'une insurrection ; le gouvernement a tenu jusqu'au dernier moment la situation parfaitement en main, le parti communiste restait seul au pouvoir et il a confirmé, il y a 17 jours, seulement, lors de la conférence de Bratislava, sa fidélité au Pacte de Varsovie.

Dans la Hongrie de 1956, une scission s'est produite au sein du gouvernement. Quatre anciens ministres du gouvernement de Nagy, M. Kadar à leur tête, ont formé un nouveau gouvernement et c'est ce gouvernement qui, au cours de la nuit du 3 au 4 novembre 1956, avait appelé à l'aide l'armée soviétique contre les "sinistres forces réactionnaires".

On ignore encore — mais on le saura probablement bientôt — qui a accepté de jouer dans la Tchécoslovaquie de 1968, le rôle de M. Kadar.

Un communiqué de l'agence TASS, diffusé à 4 h. G.M.T. s'est borné à affirmer que les cinq puissances du Pacte de Varsovie ont agi sur l'invitation "d'hommes d'Etat tchécoslovaques" dont les noms n'ont pas été révélés. On sait cependant que l'U.R.S.S. compte dans ce pays de nombreux amis inconditionnels parmi ceux qui ont été écartés du pouvoir par le processus de démocratisation.

Autre différence : en 1956, la Hongrie d'Imre Nagy était seule. Même la Yougoslavie sympathisante se détournait d'elle par crainte de la contagion libérale.

Le gouvernement tchécoslovaque, lui, a des amis au sein du camp socialiste. Les récentes visites de Tito et de Ceaucescu ont démontré la force des liens traditionnels qui attachent les peuples de ces trois pays. Certes, la Yougoslavie et la Roumanie ne pourront rien pour sauver MM. Dubcek et Svoboda. Mais on peut prévoir que l'intervention soviétique les éloignera davantage de l'U.R.S.S.

En 1956, les partis communistes français, italien, chinois, etc . . . ont approuvé l'intervention soviétique en Hongrie. En 1968, il est peu probable qu'ils applaudissent à l'opération de Tchécoslovaquie.

Enfin, dernière différence, en 1956, les Hongrois ont opposé pendant quelques jours une résistance à l'invasion. Le gouvernement tchécoslovaque, en 1968, conscient de l'impossibilité de toute résistance armée sérieuse, veut éviter toute effusion de sang. Il a appelé immédiatement à la non-résistance.

Cependant, tout comme Imre Nagy en 1956, MM. Dubcek, Svoboda et Cernik ont constaté, dès cette nuit, comme pour prendre acte devant l'histoire, que l'action des cinq est contraire aux principes fondamentaux qui devraient régir les rapports entre les pays socialistes, grands et petits, et qu'elle constitue "un violation du droit international".

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

sadeur soviétique Mikhail Smirnovsky et lui a déclaré que l'invasion de la Tchécoslovaquie constituait "une violation de la charte des Nations unies et des règles internationales acceptées".

M. Stewart avait auparavant invité le chargé d'affaires tchèque, M. Jan Patek, à accepter "ses sentiments de totale simpathie à l'égard de la Tchécoslovaquie". Il est possible que M. Stewart se rende personnellement à l'ONU pour diriger la délégation britannique si le cas de la Tchécoslovaquie y est débattu.

Une réunion ministérielle s'est tenue ce matin avec le retour précipité de M. Harold Wilson. On croit savoir qu'après avoir consulté Washington, la Grande-Bretagne prendra l'initiative de présenter l'affaire tchèque aux Nations unies. Entre-temps, le gouvernement a déconseillé aux Britanniques de se rendre dans les pays du Pacte de Varsovie.

A BONN, le chancelier ouest-allemand Kurt Georg Kiesinger, après une nuit de consultations et d'études des dépêches de presse et des rapports diplomatiques, a publié un communiqué pour condamner l'invasion de la Tchécoslovaquie qu'il qualifie de "nette violation de la souveraineté tchécoslovaque et une ingérance dans les affaires intérieures du pays".

A ROME, le bureau politique du parti communiste italien considère que l'intervention en Tchécoslovaquie est injustifiée, incompatible avec les principes de l'autonomie et de l'indépendance de tous les partis communistes et de tous les Etats-socialistes.

A PARIS, un communiqué de la présidence de la République déclare que "la France constate et déplore le fait que les événements de Prague, outre qu'ils constituent une atteinte aux droits et au destin d'une nation amie, sont de nature à contrarier la détente européenne telle qu'elle la pratique elle-même et s'efforce d'y engager les autres et qui, seule, peut assurer la paix".

Pour sa part, le bureau politique du parti communiste français a exprimé sa "surprise et sa réprobation" à la suite de l'invasion. Le parti a convoqué une session extraordinaire de son Comité central.

Entre-temps, le service d'ordre a été renforcé à Paris devant l'ambassade soviétique.

AU VATICAN, les événements de Tchécoslovaquie sont suivis avec la plus grande attention et "la plus profonde inquiétude", a déclaré un porte-parole.

Cette inquiétude apparait dans la déclaration du pape Paul VI quand il évoque "le danger" que représente l'invasion de la Tchécoslovaquie qui trouble l'opinion publique. A des pèlerins tchèques, il a dit: "Nous formulons le voeu que l'on n'offensera pas la dagnité d'un peuple jaloux de son destin, et que la sagesse prévaudra sur tout autre motif de désaccord".

On sait que les relations entre le Vatican et la Tchécoslovaquie se sont rapidement améliorées depuis la prise du pouvoir à Prague par H. Alexandre Dubcek.

A BRUXELLES, le coup de force soviétique es taccueilli avec stupeur et consternation. Les premières réactions parlent de retour à la guerre froide et de la condamnation brutale de toutes les espérances placées dans la politique de détente.

EN YOUGOSLAVIE, le président Tito a convoqué une réunion du praesidium du parti communiste mais les agences de nouvelles ne font pas état de l'invasion.

PRAGUE

SUITE DE LA PAGE 1

té que des citoyens avaient tenté de stopper avec leurs corps l'avance des blindés soviétiques. D'autres citoyens se sont rendus au travail ce matin et plusieurs vaient des larmes aux yeux.

MM. Dubcek, Spacek, Smrkovsky, Kriegel et d'autres membres du praesidium du p.c. tchécoslovaque seraient isolés au siège du comité central, gardés à vue et empêchés de se déplacer, annonce Ceteka.

Quant à M. Cestmir Cisar, secrétaire du comité central et président du Conseil national, il aurait été arrêté.

On a appris par ailleurs que six dirigeants tchécoslovaques négocinet depuis 11 heures avec l'ambassadeur soviétique à Prague. La délégation a été envoyée par le presidium de l'Assemblée nationale et est formée de M. Fierlinger, membre du presidium, deux vice-présidents et deux députés.

Elle est chargée de renouer des contacts et de négocier la permission de libre mouvement pour pouvoir discuter avec le président de la République et avec le gouvernement, selon Ceteka.

D'après des informations non confirmées circulant à Moscou ,un coup d'Etat aurait eu lieu hier à Prague qui aurait déposé M. Dubcek et aurait remplacé son régime libéral par d'autres leaders qui ont invité les troupes soviétiques.

Prague proteste

De toute façon, le praesidium du comité du parti communiste de la ville de Prague a lancé ce matin un appel aux partis communistes du monde entier pour les informer que "pour la première fois dans l'histoire du mouvement communiste international, un acte d'agression a été commis contre un Etat dirigé par un parti communiste. Cette agression, ajoute l'appel, a été commise par des troupes alliées."

Le parti communiste de Prague exige "le retrait immédiat des forces d'occupation".

Pour sa part, l'Assemblée nationale tchécoslovaque a demandé aux envahisseurs de se retirer du pays.

Le ministère des Affaires étrangères, avec l'accord du président de la République, M. Svoboda, et au nom du gouvernement, a chargé les ambassadeurs de Tchécoslovaquie auprès des "cinq" de protester officiellement contre l'intervention des forces armées de ces pays et d'exiger le retrait immédiat de ces forces du territoire tchécoslovaque "pour mettre fin à l'occupation illégale du pays", annonce l'agence Ceteka.

A Moscou, l'agence officielle Tass a déclaré dans un communiqué officiel du Kremlin que les forces du bloc soviétique sont intervenues pour sauver le communisme et préserver la paix. L'agence tchèque Ceteka, pour sa part, a cité des équipages de blindés soviétiques selon lesquels on leur a dit qu'ils venaient en "libérateurs", pour "libérer ce pays des Allemands de l'ouest".

Toujours selon Ceteka, des foules se rassemblent à Prague et en d'autres villes comme Bratislava pour crier aux Russes de s'en aller. C'est ainsi que des milliers de personnes se seraient massées sur la place principale de Bratislava, directement devant les tanks russes, et auraient chanté des slogans comme "Américains, quittez le Vietnam" et "Russes, quittez la Tchécoslovaquie" et "Vive Dubeck".

A Prague, plusieurs citoyens se sont approchés des chars soviétiques et leur ont lancé des papiers en criant aux Russes de s'en aller. Certains ont même craché en direction des Soviétiques.

D'après un témoin, les Russes se sont énervés et finalement les troupes ont commencé à tirer en l'air. La foule s'est réfugiée derrière les murs ou a pris la fuite. Des affiches portant des slogans comme "Russes, rentrez chez vous" sont apparues sur les murs.

Peu après l'annonce de l'invasion de son pays par les troupes de cinq pays du Pacte de Varsovie, le président de la Tchécoslovaquie, M. Ludvik Svoboda, s'est adressé à la population, de son palais entouré par les blindés russes.

"Chers amis, a-t-il dit, une situation difficile s'est produite en ces dernières heures. Pour le moment, je ne puis donner plus d'explications . . . Je vous prie instamment de demeurer courageux et calmes et d'agir comme des citoyens responsables. Conscients de vos responsabilités civiques et dans l'intérêt de notre république, ne permettez pas que des actes malavisés se produisent."

Les troupes et les chars soviétiques ont apparemment été transportés à l'aéroport de Prague par avions pour freiner sinon écraser le mouvement de libéralisation entrepris depuis janvier en Tchécoslovaquie.

Selon l'agence Tass, l'occupation du territoire tchécoslovaque a eu lieu à la demande du gouvernement et de leaders du parti communiste de Tchécoslovaquie, qui ont demandé l'aide de Moscou pour enrayer "la menace au système socialiste". L'agence n'a pas identifié les leaders qui auraient lancé cet appel. Tass ajoutait que les troupes d'occupation seraient retirées "dès que cessera la menace contre le socialisme en Tchécoslovaquie".

L'agence est-allemande ADN a dit, de son côté, que "des personnalités" en Tchécoslovaquie "qui sont fidèles au socialisme" avaient commencé à lutter ouvertement contre l'activité contre-révolutionnaire et avaient demandé aux autres pays du Pacte de Varsovie de leur fournir de l'aide, "y compris l'aide militaire".

Selon la radio de Prague, les troupes du bloc soviétique sont entrées en Tchécoslovaquie "à l'insu du président de la République, du président de l'Assemblée nationale et du premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque".

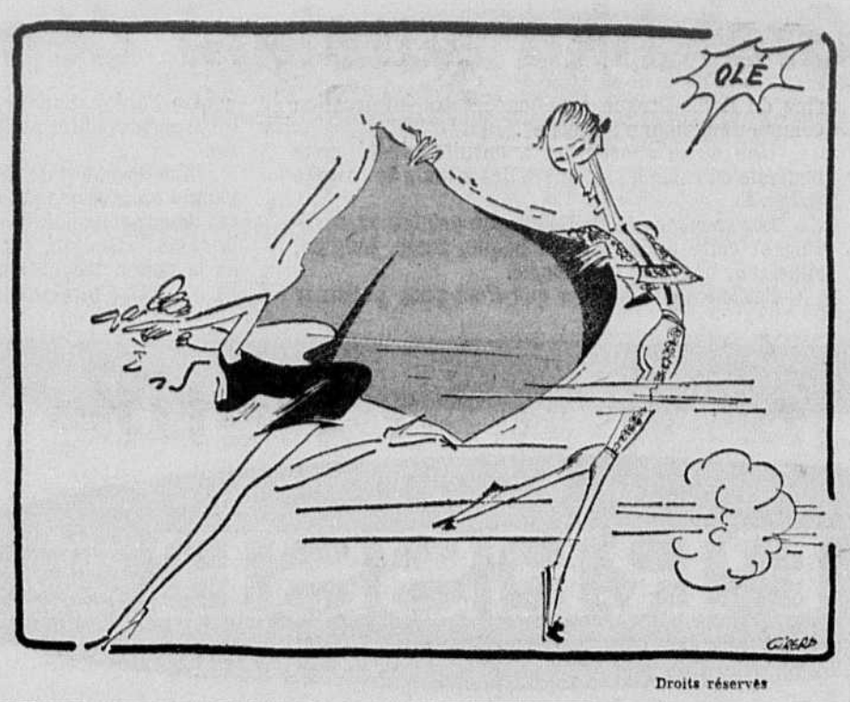

Droits réservés

A Montréal, la police surveille les consulats de Russie et de Pologne

Les policiers du poste no 10 sont aux aguets aujourd'hui alors qu'ils ont reçu instruction d'apporter une attention spéciale au consulats soviétique, situé au 3655 avenue Ontario, et au consulat général de la Pologne, au 1570 ouest, avenue des Pins. On craint que ces immeubles soient la cible de vandales par suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie par des troupes soviétiques, polonaises, hongroises et de l'Allemagne de l'Est.

A Terre des Hommes, les policiers ont également été invités à surveiller de façon plus particulière les abords du pavillon de la Pologne, qui pourrait constituer une autre cible pour les vandales.

En aucun de ces endroits il n'a toutefois été question de placer des hommes en faction. On se contentera pour l'instant de patrouiller ces endroits un peu plus fréquemment qu'à l'accoutumée.

Déjà, à 2 h. 15 la nuit dernière, un attentat a été perpétré contre l'immeuble du consulat soviétique, où quatre carreaux ont été brisés à l'aide de pierres.

A l'arrivée de la police, quelques minutes plus tard, les vandales avaient déjà déguerpi et des recherches dans le secteur n'ont pas donné de résultat.

Les dommages à l'immeuble sont négligeables.

Le pape ira à Bogota

CITE DU VATICAN, (AFP) — On confirme de source autorisée que le pape ne renoncera pas à son voyage à Bogota à la suite des évènements de Tchécoslovaquie qui, estime-t-on, n'ont aucun rapport avec le but religieux de son pélerinage.

Au cours de la messe de ce matin, le pape a prié pour le peuple tchécoslovaque en cette heure cruciale de son histoire. On rappelle que Paul VI, en recevant à plusieurs reprises ces derniers temps des groupes de pélerins tchécoslovaques, avait exprimé des sentiments d'affection pour leur pays et avait formulé des voeux pour un avenir de prospérité dans la fidélité aux traditions chrétiennes du pays.

SHARP

SUITE DE LA PAGE 1

très grave pour la détente en Europe, je ne crois toutefois pas que le Canada puisse faire quelque chose dans ce domaine. Je ne pense pas que ceci aboutisse à des hostilités entre les deux pays concernés, et encore moins à une guerre mondiale".

De toute façon, a-t-il ajouté alors qu'il était rejoint tard hier soir à son domicile, cette affaire sera vraisemblablement portée devant le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) et c'est à ce niveau-là que le Canada pourra faire valoir ses recommandations, si recommandations il y a.

le TEMPS qu'il fera

Situation de masse d'air

La région de Montréal, de même que la plupart des régions du Québec sont présentement situées en "zone neutre" par rapport aux systèmes atmosphériques susceptibles de les influencer.

Nous sommes actuellement placés dans des conditions que les météorologistes appellent "situation de masse d'air", C'est-à-dire que nous sommes situés entre deux zones, l'une de basse pression, qui a traversé la métropole hier, et une haute pression ayant son centre au-dessus du lac Winnipeg. Comme ce dernier système est à peu près stable, il est probable qu'il y aura peu de changement dans les conditions atmosphériques au cours des prochains jours.

Aujourd'hui, sauf l'obstruction créée par quelques cumulus et strato-cumulus d'évolution diurne, le temps devait être généralement ensoleillé mais plutôt frais pour la saison alors que le maximum de 75 devait être difficilement atteint.

La nuit prochaine, les températures seront très fraiches. Un flux d'air froid venant de la baie d'Hudson pourrait faire descendre le thermomètre en bas de 55 degrés à Montréal et sous 50 degrés dans les banlieues.

Pour demain, on prévoit également du temps beau et frais. L'air froid continuera de descendre du nord-ouest et il est fort probable que le maximum dépassera à peine les 70 degrés.

MAXIMUM : 75°
MINIMUM : 55°

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal :

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé. Frais. Vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Timiskaming, 65 et 45.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et St-Maurice : Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé. Plus frais. Vents de l'ouest de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 75 et 55, à Ottawa, Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe, 70 et 50. La Tuque, 65 et 45.

Régions du lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : ciel variable avec averses dispersées ce matin devenant généralement ensoleillé cet après-midi. Jeudi généralement ensoleillé. Frais. Vents légers devenant de l'ouest de 15 milles avec rafales à 25 milles cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rivière-du-Loup, 65 et 50. Chicoutimi- Baie-Comeau et Mont-Joli, 65 et 45.

LIQUIDATION FINALE
VENTE D'ÉTÉ

Tout notre stock de luxueux broadloom
Rég. jusqu'à $15
AU BAS PRIX DE
$5.98 VERGE CARREE
Tapis seul
APPELEZ 273-9983

VOUS POUVEZ VOIR CE TAPIS A L'UN DE NOS 3 MAGASINS

MARBRE SPECIAL
"RENAISSANCE"
12" x 12" x ⅛" d'épaisseur
Livraison immédiate.
Quelques imparfaites parmi.
Val. rég. de $3 chacune.
pied carré chacune 99¢

VINYLE COUSSINE
Souple en vinyle par Sandran
$2.98 v. car.

2, 3 et 4 verges de large. — Imparfaits offerts à $2.49 la verge carrée.
Une couche souple et chaude de mousse entre la vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sol — Peuvent être posés par n'importe qui. — Aucune colle nécessaire.

Broadloom • Carpettes • Vinyle hors série • Mosaïque • Portez à votre compte • 3 ans pour payer • Garantie de service de 10 ans
MONTREAL TAPIS ET TUILES REPLACERA VOTRE TAPIS AU BESOIN SANS FRAIS

MONTREAL TAPIS et TUILES
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

C'est notre 29e année en affaires, venez nous voir. Votre tout dévoué, le personnel

15 est, rue BERNARD (angle St-Laurent) — Ouvert samedi jusqu'à 5 h. p.m. Stationnement près du magasin — SERVICE A DOMICILE 273-9983

3424, av. du PARC (angle Sherbrooke) — Ouvert samedi jusqu'à 2 h. p.m. Près de la sortie du métro "Place des Arts" — SERVICE A DOMICILE 842-8871

392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle — Ouvert samedi jusqu'à 2 h. p.m. Centre d'achats Pont-Mercier Routes 2 et 20 Pont-Marcier, sortie Cité de LaSalle — SERVICE A DOMICILE 365-6560

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS jusqu'à 6 h. — JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. OUVERT LE SAMEDI
Voir en dessous de l'adresse de chaque magasin

TROUVEZ
L'emploi qui vous convient
dans les annonces classées de
LA PRESSE

LA PRESSE

Ingrédients importés !
Brassée et mise en boite
par Cott

MONTREAL, MERCREDI 21 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 195
BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7678 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Ce qui était avant une pièce minable d'un taudis est devenu une cuisinette empreinte de simplicité et de modernisme. La photo a été prise à l'intérieur du 820, rue St-Martin.

Voeu de la moitié des familles délogées

Retourner à la Petite Bourgogne

par Bernard MORRIER

Plus de la moitié des quelque 160 familles évincées l'année dernière des Ilots St-Martin, dans la Petite Bourgogne, ont manifesté l'intention de retourner dans ce secteur une fois les travaux de rénovation urbaine terminés.

C'est ce que révélait hier M. Jean-Pierre Beauchemin, responsable du bureau de quartier du secteur en voie de rénovation, à des journalistes invités pour une visite d'information.

Bornés au nord par la rue St-Antoine, à l'est par la rue Richmond, au sud par la rue St-Jacques et à l'ouest par la rue des Seigneurs, les Ilots St-Martin constituent en fait le projet-pilote de tout le secteur de la Petite Bourgogne qui, lui, s'étend de la rue Guy à la rue Atwater d'est en ouest et de la rue St-Antoine au canal Lachine du nord au sud.

Comme l'expliquait plus tard, au cours d'une conférence de presse, M. Guy Legault, directeur du nouveau service municipal d'habitation, la visite d'hier ne constituait pas un déploiement sensationnel.

"Ce que nous avons montré, devait-il dire, c'est du travail que nous croyons propre, exécuté pour servir les objectifs de la rénovation dans le domaine de l'habitation. Ce que vous avez vu, nous tenterons de l'appliquer ailleurs, à plus grande échelle et à un rythme plus rapide."

Une visite dans le chantier des Ilots St-Martin nous a permis de constater que les travaux de rénovation vont bon train et que les premières unités devraient être prêtes pour le printemps de 1969.

Tout en respectant le caractère de l'immeuble sous son aspect extérieur, les travaux en cours donneront une nette touche de modernisme à l'intérieur, comme le prouve l'un des bâtiments complétés au 820, rue St-Martin.

D'autre part, grâce à l'appui sans réserve donné par le service de l'habitation, un groupe de citoyens déterminés à participer activement à la solution de leurs problèmes se sont réunis en association et ont entrepris de donner une nouvelle allure à la petite rue des Fleurs, allant de la rue Workman à la rue Notre-Dame.

L'opération nettoyage des balcons et des cours s'est faite en un temps record et il faudrait être aveugle pour ne pas voir le changement. Encouragés par ces premiers résultats, les locataires ont décidé de repeindre les escaliers et portiques, tandis que la ville s'affaire de son côté à paver ce qui était autrefois un chemin de terre bordé de trottoirs de ciment.

Parlant des différents problèmes que son service eut à affronter, M. Legault souligne que les principales limites auxquelles on doit faire face ne sont pas uniquement les limites de budget. Ainsi pour entreprendre le dialogue avec le public touché par les projets, c'est moins des gros budgets qu'il faut que quelques personnes convaincues de la nécessité de ce dialogue et entraînées à faire ce travail patiemment et dans des conditions qu'on n'a pas le loisir de choisir. Les responsables du projet se doivent donc de miser à fond sur des consultations préalables au moment où le projet est mis à exécution.

Bref, puisque la rénovation urbaine ne se fait pas sans douleur et qu'une foule de gens sont touchés, il faut donc rénover selon les goûts et les désirs de ceux-ci quand c'est possible.

A cet effet, M. Legault rappelle aussi qu'il n'est pas possible de démolir de mauvais logements si on ne peut pas reloger les gens, car très souvent ce n'est pas démolir qu'il faut, c'est supprimer les contradictions qui empêchent une vie de quartier de se réaliser.

Parmi les expériences mises de l'avant depuis quelque temps, il cite la création d'un bureau de quartier dans le secteur où les gens peuvent obtenir tous les renseignements désirés, la préparation d'un programme d'habitation pour les Ilots St-Martin, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi créant la Société d'habitation, le dialogue avec les gens grâce à la collaboration de travailleurs sociaux et la création d'un atelier d'entretien, situé au coeur même du secteur à rénover et qui se charge de la réparation et de la restauration des bâtiments appartenant à la ville. Que ce soit pour une impossibilité à enlever des fenêtres doubles ou encore pour rafraîchir une ou deux pièces de leur logis, les citoyens sont invités à avoir recours à l'atelier qui verra à les aider.

Enfin, la somme de travail à abattre est encore très énorme (la rénovation au complet de la Petite Bourgogne prendra huit ans). Mais M. Legault demeure convaincu, en constatant le travail accompli jusqu'à maintenant, de pouvoir relever le défi victorieusement avec tous les membres de son équipe.

"Il faut prendre racine avant de faire face au vent, termine-t-il. On prend racine en faisant des expériences." Le résultat obtenu prouve qu'il a entièrement raison.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les immeubles désuets de la rue St-Martin en pleine transformation. A droite, c'est le 820 complètement restauré.

Saint-Michel repousse, sans même le lire, un rapport sur la police

par Claude MASSON

La lutte intestine que se livrent le conseil municipal et les policiers de Saint-Michel, dont quelques-uns ont été les artisans de "l'affaire Saint-Michel", sur les pots-de-vin à gogo, est loin d'être terminée.

De nouveau, hier, les conseillers municipaux ont pris à partie le service de la police de cette populeuse ville de la banlieue est.

Le mécontentement des élus à l'endroit de la police est survenu alors qu'ils allaient prendre connaissance d'un rapport du directeur du service, M. Ubald Legault, sur l'administration de la section de la sûreté.

Le rapport en question avait été demandé par le conseil il y a déjà quelques semaines. Mais, à la surprise générale, ce rapport était signé par le lieutenant-détective Robert Turcot, en charge de la sûreté, et non par le directeur Legault lui-même.

Le maire, indigné, a recommandé à ses collègues de "refuser et de retourner directement ce rapport". Tout le conseil a été unanime à accepter la suggestion du maire Maurice Bergeron.

"Qui est en charge du service?" de demander le maire qui a aussitôt répondu à sa propre interrogation: "J'ai tenté de le savoir durant toute la journée mais ce fut impossible".

En fait, le directeur du service de la police M. Ubald Legault, est présentement en vacances; le chef de police, M. Fernand Dinelle, est aussi en vacances et il est de plus suspendu de ses fonctions depuis que des accusations ont été portées en cour criminelle contre lui; enfin, l'inspecteur Sylva Therrien, qui prend normalement la relève, est aussi en vacances. Le lieutenant-détective Robert Turcot a donc préparé le rapport demandé par le conseil mais son geste n'a été guère apprécié.

Par ailleurs le conseil a lancé un ultimatum au ministère du Bien-Etre social pour qu'il reprenne à sa charge les cas d'assistance sociale référés jusqu'ici au service municipal du Bien-Etre social.

Déjà, il y a quelques semaines, les conseillers avaient formulé une demande identique à Québec mais les pourparlers au sujet du transfert semblent traîner en longueur.

Devant cette attitude jugée négative, le conseil de Saint-Michel a résolu de fixer au 1er septembre la date limite à laquelle les cas de bien-être pourront être soumis à la municipalité. Par la suite, il faudra s'adresser à Québec. Même les locaux utilisés par le service municipal du Bien-Etre seront employés à d'autres fins dès le début du mois prochain.

Enfin, une bonne nouvelle pour les bibliophiles. Construite mais non employée depuis deux ans, la bibliothèque municipale sera finalement ouverte au public à compter du 3 septembre prochain.

Au début, 3,000 des 35,000 livres déjà recueillis seront mis à la disposition des amateurs de lecture. Il y a déjà longtemps que des membres du conseil critiquaient la lenteur administrative à ce sujet.

Hier
82,839
Total des visiteurs
depuis l'ouverture
8,015,902

MIS

Offensive régionale Le Royer

Près de 400 parents francophones réunis hier soir en assemblée publique à Saint-Léonard ont applaudi la suggestion des dirigeants du Mouvement pour l'intégration scolaire d'assister en foule à la prochaine assemblée des commissaires de la régionale Le Royer, qui aura lieu mardi soir. On espère "convaincre les commissaires" de revenir sur la décision adoptée mercredi dernier et qui fait de la seule école secondaire française à Saint-Léonard une école anglaise.

Né de ce qu'il est convenu d'appeler le conflit scolaire de Saint-Léonard, le MIS entend poursuivre son action dans cette localité et d'autres cellules MIS apparaîtraient sous peu en province et dans la région métropolitaine. Le président Raymond Lemieux a souligné que "l'affaire Saint-Léonard" se répétait en plusieurs endroits.

Plus de 800 étudiants francophones étaient inscrits l'an dernier (pour la majorité en 10ème et 11ème année) à l'école secondaire Aimé-Renaud. La commission scolaire régionale Le Royer a décidé que cette école secondaire serait occupée cette année par des étudiants de langue anglaise qui fréquentaient l'année dernière l'école Dante. Cette dernière avait été louée par une commission locale qui a besoin cette année de l'immeuble en question.

Quant aux francophones qui devaient fréquenter l'école Aimé-Renaud, on a décidé de les partager pour la plupart entre une école de Montréal-Est et une autre de Pointe-aux-Trembles.

Non seulement allègue-t-on que les étudiants devront parcourir une plus grande distance mais le président du MIS, M. Raymond Lemieux a fait remarquer que l'école Aimé-Renaud, bien qu'elle n'est pas "la polyvalente de l'avenir, demeure la mieux équipée pour donner un enseignement secondaire".

On aurait donné aux francophones des locaux conçus en fonction du cours primaire alors des améliorations ont été

Voir OFFENSIVE, page 6

A Laval

Meilleure répartition des taxes après la normalisation des rôles

— Un évaluateur

par Pierre VENNAT

Laval procède actuellement à la normalisation des évaluations à la largeur de l'île Jésus, mais le directeur du Service des estimations, M. Yves Lachapelle, affirme qu'il ne faudrait pas croire que cette normalisation aura pour effet une augmentation des taxes foncières, mais plutôt une "meilleure répartition de celles-ci".

Plusieurs étudiants ont été employés à cette fin cet été, par le Service du personnel.

Ces étudiants, la plupart du niveau universitaire, après avoir reçu un entraînement pratique et théorique pendant plusieurs jours de façon intensive, ont été appelés à procéder, sous la surveillance étroite du personnel permanent du Service des estimations, à l'examen complet des constructions, examen qui les a amenés à l'intérieur comme à l'extérieur des immeubles.

Ces examinateurs, avec un aide, ont pris toutes les mesures des constructions au ras des fondations, en ont fait le croquis en plan et profil, relevé les détails des matériaux à l'extérieur comme à l'intérieur. Ces matériaux, inscrits sur une formule à cet effet, exprimés tant sur le plan de la quantité que sur le plan de la qualité, font l'objet d'une vérification rigoureuse du personnel permanent du Service d'estimation afin de calculer la valeur de remplacement des constructions. Cette valeur de remplacement subit par la suite une dépréciation physique due à l'âge.

On procède également à une vérification au Bureau d'enregistrement de chacun des droits de propriété. Chacun des propriétaires en titre aura sa parcelle de terrain décrite avec sa situation exacte, ses dimensions et sa superficie.

Une fois le processus routinier complété, ces relevés physiques seront remis aux différents évaluateurs de la ville.

Ceux-ci étudieront les facteurs d'influence de la valeur d'ordre physique et d'ordre économique de la propriété puis analyseront les données du marché sous l'angle de la valeur économique, de la valeur marchande et de la valeur de remplacement dépréciée.

Ce n'est alors qu'ils exprimeront leur opinion de la valeur finale d'un immeuble.

Un mécanisme d'appel

Cette dernière valeur, exprimée au moyen d'une opinion motivée à une date donnée, se divisera spécifiquement pour le terrain, pour les constructions, pour la machinerie dans le cas de constructions industrielles et pour la valeur locative d'un local.

A la suite du dépôt du rôle d'évaluation durant une période d'un mois, par avis public, le contribuable qui ne partagera pas l'opinion de l'évaluateur pourra en appeler de sa décision en faisant valoir par écrit ses arguments devant un Bureau de revision.

Ce sont les membres de celui-ci, après entente de la cause, qui décideront alors de la valeur qui servira à l'imposition.

Et encore là, le contribuable qui ne serait toujours pas d'accord pourra en appeler de la décision du Bureau de revision de Laval en en appelant à la Cour provinciale.

C'est la multiplicité des rôles existant dans les 14 municipalités fusionnées pour former Laval qui a obligé le Service d'évaluations à procéder à cette normalisation.

Molesté au cours du hold-up

Le propriétaire de la pharmacie Saint-Cyr, au 501 rue Saint-Georges, à Laprairie, a été molesté hier soir par un voleur armé d'un revolver qui a fait irruption dans son établissement vers 9 h. 50.

Le voleur, après avoir d'abord réclamé l'argent à une employée, Mme Desjardins, s'en est pris à M. Gilles Saint-Cyr, qu'il a battu à coups de pieds et de poings avant de lui extorquer une somme d'environ $135. Le voleur était accompagné par un complice qui faisait le guet à la porte pendant la durée de "l'opération".

LOUEZ
NOTRE EQUIPEMENT
POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pittfield Montée-de-Liesse nord, St-Laurent. Transcanadienne, sortie 18 nord.
Succursale 5272, boul. St-Laurent
331-7550
Ouvert le samedi

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.
Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées
845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE Ltée PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

VENTE
d'écoulement
de modèle '68
LIQUIDATION 68 • MERCURY • VENTE OFFICIELLE
50 COUGAR A GAGNER
VENEZ VOUS ENREGISTRER
dans ce concours extraordinaire
Aucune obligation — Nous espérons vous saluer dès cete semaine
'68 COMET SPORT COUPE
Automatique — radio — pneus blancs — enjoliveurs de roues
6 passagers, 6 cylindres, économique, transmission automatique, choix de couleurs, garantie 5 ans ou 50,000 milles. (démonstrateurs bas millage)
$2695
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS OBTENEZ UNE VOITURE FLAMBANT NEUVE.
COMET • CORTINA • METEOR • MONTEGO
FALCON • MERCURY • CONTINENTAL • MARK III
CAMIONS MERCURY ET FORD
VOTRE VENDEUR DE CONFIANCE DU CNTRE DE MONTREAL
Lanthier & Lalonde
4411, avenue PAPINEAU PRES MONT-ROYAL 526-4411

FABRICATION CANADIENNE
Bellini
FAIT à la MAIN
Nouveau cuir importé de Suisse
Nouvelle forme
Nouveau talon
Nouveau cuir fini satiné

Disponible dans les nouvelles teintes de noir jais, brun cuivre, bleu azur et rouge vin. Pointures courantes. $24.95
STATIONNEMENT GRATUIT
A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO
JEAN-TALON OU MONT-ROYAL
Louis Deslauriers Ltée
H. Giroux & Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt-Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Ces quelques pans de murs sont tout ce qu'il reste d'une maison après l'écrasement d'un CF-100 de la base de l'ARC de Saint-Hubert, à Sainte-Julie-de-Verchères.

Un CF-100 s'écrase à Sainte-Julie

L'avion est entré par la porte avant et je suis sorti par la porte arrière!

par Michel G. TREMBLAY et Lucien RIVARD

"Il est entré sans frapper par la porte de devant et moi je suis sorti par la porte arrière!"

C'est sur ce ton badin que M. Jean Couvrette, conseiller technique de la CSN, expliquait hier matin comment un avion militaire de type CF-100, de la base de Saint-Hubert, s'est écrasé sur sa maison, dans la Domaine des Hauts-Bois, à Sainte-Julie-de-Verchères.

M. Couvrette prenait son café dans la cuisine, en compagnie de sa femme, Claire, quand l'appareil est entré dans le salon de la maison qu'il n'habite que depuis trois semaines.

Tous deux ont précipitamment quitté les lieux alors que l'incendie commençait à faire rage.

M. Couvrette, qui n'avait jamais vu la mort rôder si près de lui, a pris la chose très calmement. Il a badiné avec les journalistas et leur a signalé qu'il déplorait la perte de ses deux chats.

Le réacté a pris feu en heurtant la maison. Ses ailes, qui se sont détachées sous l'impact, ont également allumé un incendie dans la maison voisine, celle de Me Jacques Lachapelle.

Mme Lachapelle, qui était seule dans la maison, était dans la salle de bain, à l'étage, quand elle a entendu le bruit de l'écrasement. Elle s'est enfuie en courant alors que les flammes envahissaient déjà sa demeure.

La maison du directeur de la coopérative qui construit les maisons du Domaine des Hauts-Bois, M. Lucien Valiquette, est également voisine de celle de M. Couvrette. Toutefois, cette maison n'a pas subi de dégâts. MM. Valiquette et Lachapelle, n'habitaient également leur maison que depuis trois semaines.

Au moment de l'écrasement, Mme Valiquette parlait au téléphone dans la cuisine. Par la fenêtre du salon, elle a vu passer une aile d'avion. Elle a immédiatement fermé son appareil et a quitté les lieux en emportant son jeune fils, Benoit, âgé d'un an.

M. Valiquette, pour sa part, se trouvait dans une maison modèle du développement. Il a cru que c'était sa maison qui brûlait et il s'est amené en vitesse.

Aucun des occupants n'a été blessé.

Mme Valiquette nous a révélé qu'elle avait été surprise de voir avec quelle rapidité les secouristes sont arrivés sur les lieux. Il est vrai qu'à la base de Saint-Hubert on était au courant de l'écrasement au moment même où il s'est produit et un hélicoptère a immédiatement décollé pour se rendre sur les lieux.

Les occupants blessés

Les deux occupants de l'appareil n'ont subi que de légères blessures, ayant réussi à sauter en parachute.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

"Vous voyez ce qui reste de l'avion, là-bas, essayez maintenant de vous imaginer que ma maison est en dessous!" C'est sur ce ton badin que M. Jean-Jacques Couvrette a décrit comment il a pu sortir vivant avec sa femme de la maison qu'il n'habitait que depuis trois semaines, à Ste-Julie-de-Verchères.

Ce sont le capitaine R. J. McPherson, originaire de Winnipeg mais qui habite maintenant Beloeil, qui agissait comme navigateur, et le lieutenant F. Sénécal, de Noranda, qui pilotait l'appareil.

Les pompiers de la base de l'ARC sont venus prêter main-forte à ceux de Saint-Bruno pour enrayer les flammes qui envahissaient les maisons. La demeure de M. et Mme Jean Couvrette a été complètement rasée tandis que de celle de M. Lachapelle, il ne reste que le garage et l'un des murs.

Une centaine de militaires venus de la base ont dressé un câble autour du lieu du sinistre tandis qu'un groupe faisait le guet à l'entrée du Domaine; seuls les journalistes et les secouristes étaient admis.

Très peu de personnes habitent le secteur où l'avion s'est écrasé. Le Domaine des Hauts-Bois a construit jusqu'ici huit maisons et seulement cinq d'entre elles sont habitées.

Ce secteur domiciliaire chevauche les limites de Saint-Bruno et de Sainte-Julie-de-Verchères.

Les blessés ont été recueillis par un hélicoptère quelques minutes après avoir touché le sol. Ils ont été conduits à l'hôpital de la base. Un porte-parole a signalé qu'ils n'étaient que très légèrement blessés.

Notre informateur a ajouté que les blessures provenaient de la forte poussée au moment de l'éjection et non pas du choc comme on l'avait cru précédemment.

Le porte-parole de Saint-Hubert a déclaré que l'avion revenait d'une mission de routine quand il a signalé des difficultés, à environ 12 milles de la base. Les occupants n'ont toutefois pas signalé la nature des difficultés.

L'appareil était suivi par le radar de la base mais il est complètement disparu de l'écran, à environ quatre milles de la piste.

Le porte-parole a révélé que les occupants se sont éjectés de l'appareil alors que celui-ci n'était plus qu'à environ 200 pieds d'altitude. La vitesse du réacté se situait à ce moment entre 160 et 170 noeuds.

Enquête

Une enquête a immédiatement été instituée afin de découvrir les causes de cet écrasement.

Des spécialistes de l'ARC, venant d'Ottawa étaient attendus en fin d'après-midi.

Entre-temps, une forte équipe monte la garde sur les lieux afin qu'aucune pièce ne soit déplacée.

L'enquête sera d'autant plus facilité que les deux occupants ont réussi à se tirer d'affaire et qu'ils pourront relater aux enquêteurs ce qui s'est déroulé dans les quelques minutes qui ont précédé l'écrasement.

Corps repêché

Un homme de 54 ans que l'on croyait égaré en forêt, M. Roch Ethier de Saint-Michel-des-Saints, dans le comté de Berthier, a été retrouvé noyé, vers 3 h. 30 hier après-midi, dans le lac Rocheleau, à Saint-Guillaume, dans le comté de Joliette.

Récidiviste victime d'un attentat

par Michel AUGER

Un récidiviste notoire Roger Provencal, âgé de 34 ans repose dans un état satisfaisant à l'hôpital St-Luc où les chirurgiens lui ont extrait hier soir deux balles de revolvers au bras et à l'abdomen. Il s'agirait d'un autre règlement de compte au sein de la pègre de l'est de la métropole.

L'attentat est survenu vers 6 h. 35 hier soir à l'intérieur du bar Le Cabaret, au 281 est, rue Ste-Catherine alors que quatre clients et deux employés se trouvaient à l'intérieur.

Provencal discutait avec le barmen lorsqu'un inconnu s'est approché de lui par l'arrière et sans dire un mot, lui a tiré deux coups de feu à bout portant sans raison apparente.

La victime, un costaud de plus de 260 livres, s'est enfuie en courant difficilement et s'est rendue rue Ste-Catherine, près de Sanguinet, où elle a sauté dans une voiture-taxi et demandé à être conduite à l'hôpital.

A la salle d'urgence de l'hôpital St-Luc, il a pu révéler des détails intéressant aux sergents-détectives Gaston Deschamps et Robert Galarneau, de la sûreté du poste no 4, chargés de cette affaire, avant que les médecins ne le conduisent à la salle d'opération. Ils lui ont extrait une balle de revolver à l'avant-bras droit et une autre à l'intérieur du foie.

Selon un chirurgien, Provencal doit la vie à son obésité.

La police recherche actuellement les deux clients qui étaient attablés avec le tireur. Ces personnes auraient quitté l'établissemen peu après les coups de feu.

D'après les renseignements fournis par le portier et le barmen du Cabaret, les détectives s'attendent à procéder à l'arrestation du tireur d'ici les prochaines heures. Il s'agirait d'un personnage connu dans les milieux louches du centre-ville.

Quant au mobile de l'attentat, un porte-parole de la Sûreté municipale, le lieutenant-détective Adrien Larose, n'a voulu rien révéler en ajoutant toutefois que ses hommes, après avoir interrogé une dizaine de personnes avaient clairement établi les raisons de cette tentative de meurtre.

Ecrasé sous son tracteur

BERTHIER EN BAS (PC) — Ernest Laflamme, 68 ans, de Berthier en bas, dans la région de Québec est mort hier des blessures qu'il avait subies lundi dernier lorsqu'il a été renversé par son tracteur.

OFFENSIVE

SUITE DE LA PAGE 3

apportées l'an dernier, telle l'installation de laboratoires, à l'école Aimé-Renaud.

Les dirigeants du MIS s'inquiètent du dispersement des enfants francophones, régime qui selon eux ne leur permettra pas d'adopter les nouveaux programmens offrant la polyvalence et la promotion par matière.

Ce qui, dit-on, sera possible aux anglophones mais un enseignant de langue anglaise qui était présent à l'assemblée a nié qu'on puisse instaurer un régime polyvalent dès cette année. "Peut-être l'an prochain", a-t-il ajouté.

Si on s'est longuement employé à faire valoir que les conditions dont profiteront les élèves de langue anglaise seront "meilleures" que celles réservées à leurs collègues francophones, on a par ailleurs insisté pour dire que c'est une question de "principe". Le MIS s'en prend au fait qu'on "déloge des Canadiens français pour donner leurs locaux à des anglophones".

L'assemblée a manifesté son approbation à la possibilité de protester contre la décision de la régionale à d'autres occasions si les commissaires ne reviennent pas sur leur décision. Ainsi, il a été suggéré que les enfants de langue française qui devaient aller à Aimé-Renaud occupent le jour de la rentrée les locaux de cette école.

RECHERCHEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Danny Boy
BREUVAGE CERISE POMME
vitamine C ajoutée
DÉLICIEUX ET RAFRAÎCHISSANT
AUSSI ORANGE-ABRICOT
CONSERVEZ LES ETIQUETTES pour des cadeaux de valeur
DISPONIBLE AU MARCHÉ UNION INC.

VIC TANNY'S
8 DERNIERS JOURS
FAITES EN SORTE
PHASE 3
COTISATION DE MEMBRE
MAJORATION DES PRIX DES LE 29 AOUT
(ou plus tôt si le nombre de membres est atteint)
Profitez des services de clubs de santé les plus luxueux au monde
• Club de santé ultra-moderne pour hommes • Luxueux salon pour la silhouette de ces dames • Piscine tropicale à température contrôlée • Bains hydrodynamiques tourbillonnants • Bains turcs • Accessoires Vic Tanny exclusifs pour exercices, amaigrissement de la silhouette • Appareils d'exercices à résistance progressive • Massages professionnels • Cabines d'inhalation d'eucalyptus • Cabines à chaleur sèche • Cabines de soleil californien • Sauna finlandais avec pierres chaudes • Vestiaires individuels • Cabines privées d'habillage • Séchoirs de salon pour cheveux • Salles de douches privées et dallées • Bar à jus • Gymnase avec tous accessoires • Programmes individuels et service exceptionnel.
AMELIOREZ VOTRE JEU !
Mettez-vous en forme au plus tôt !
PISCINES A EAU CHAUDE TOURBILLONNANTE
Dans des "caves volcaniques" dont les eaux tourbillonnantes vous massent en douceur, vous détendent et vous font oublier tous les ennuis du jour.
BAINS DE VAPEUR ET BAINS SAUNA
Les adeptes du bain de vapeur ordinaire ou de l'authentique bain sauna finlandais y seront vraiment servis à souhait.
GYMNASE TOUT EQUIPE
Faites vos exercices dans un gymnase au sol recouvert de luxueux tapis et muni des appareils les plus modernes grâce auxquels vous vous remettrez en forme aisément et rapidement.
VIC TANNY'S Gymnase et spa de santé
CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND 342-5550
PLACE BONAVENTURE CENTRE-VILLE 866-7907
CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC 489-1234
CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Un homme menace de tuer son bébé, et accueille la police avec une carabine

La police de Saint-Laurent a été tenue en alerte pendant environ une demi-heure hier soir alors qu'un individu de 24 ans menaçait de tué son bébé de trois mois et de faire feu sur les policiers qui tentaient de s'approcher de son domicile.

La police avait été alertée vers 9 h 20 hier soir par la femme de l'individu qui avait réussi à se glisser hors du foyer pour se rendre chez une voisine et téléphoner.

En arrivant rue Oxford, les policiers furent accueillis par un homme qui brandissait une carabine de calibre 30-30 et qui menaçait de tirer sur quiconque oserait s'approcher.

Le lieutenant-détective Douglas Stone, de la Sûreté de Saint-Laurent, s'est rendu sur les lieux avec un fusil pour lancer des grenades lacrymogènes. Après une demi-heure de "suspense", on a réussi à déloger l'homme à l'aide de deux grenades.

L'homme, qui pourrait souffrir de déséquilibre mental, est présentement détenu dans les cellules de la police de Saint-Laurent.

Il doit comparaitre pour répondre aux accusations d'avoir été en possession d'une arme à feu dans un but offensif, d'avoir mis en danger la vie des policiers et de son enfant et finalement d'avoir résisté à son arrestation.

Heurté par une auto

Un vieillard de 77 ans, M. Benjamin Bourque, de Saint-Grégoire, dans le comté de Nicolet, a été tué par une auto, vers 9 h. hier soir, alors qu'il marchait en bordure de la route à l'intersection des routes no 3 et no 13, à St-Grégoire.

Transport en commun: deux étapes sont franchies à Laval et sur la rive sud

Aussi bien sur la rive nord que sur la rive sud, le transport en commun est un des sujets primordiaux actuellement à l'étude par les administrateurs municipaux et le gouvernement provincial.

Hier soir, le ministère des Affaires municipales, en collaboration avec les "gros bonnets" des entreprises de transport qui desservent la rive sud et les maires des municipalités de cette région, a franchi une importante étape pour tenter de trouver une solution à l'important problème du transport en commun qui existe sur ce territoire.

Quelques heures plus tôt, à Laval, le fameux rapport tant attendu de l'urbaniste Charles-Edouard Campeau, portant sur le même problème, était remis entre les mains des autorités municipales de Laval.

Cette étude, qui portait notamment sur la possibilité d'y amener le métro jusqu'au coeur du parc industriel, devrait être rendu publique peu après que les édiles en auront pris connaissance.

C'est le 25 octobre 1967 que les autorités de Laval avaient réclamé les services de M. Campeau à ce sujet.

Sur la rive sud, d'importantes personnalités ont pris part à la rencontre à huis-clos qui a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville de Longueuil.

Le ministère des Affaires municipales était représenté par MM. Yvon Tremblay et Roger St-Louis, directeur et membre du Bureau du plan, et M. Roger Lacasse, expert qui étudie la question du transport en commun dans la région de Québec et sur la rive sud.

La Commission de transport de Montréal avait délégué son président, M. Lucien L'Allier, et deux de ses principaux adjoints, MM. Guillaume Bessette et Henri Lagacé. M. Charles E. Sénécal, président de Chambly Transport, et M. Jean-Guy Audette, président de Métropolitain Sud, étaient aussi présents.

Les maires ou représentants des municipalités de Laflèche, Saint-Lambert, Préville, Longueuil, Brossard, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Saint-Hubert, Jacques-Cartier, Boucherville, Saint-Amable et Greenfield Park ont participé à la rencontre.

Il n'a pas été du tout question de la grève probable des 125 employés de Chambly Transport, qui doit être déclenchée le 31 août. Les maires des huit municipalités desservies par cette entreprise de transport multiplient les démarches pour éviter cette paralysie du transport en commun dans la région.

Quant à la réunion d'hier, elle avait pour but de préparer une solution permanente au "cancer no 1" que constitue le problème du transport en commun dans cette région qui fait face à Montréal.

D'autres rencontres du même genre auront lieu sous peu. Les participants ont quitté les lieux avec un document de travail.

Une somme ne dépassant pas $15,000 a été appropriée aux fins de l'étude de M. Campeau qui, d'après les termes de son mandat, doit préparer une étude économique sur les différentes possibilités de tracés pour le prolongement du métro dans les limites de la ville de Laval.

Ce tracé, d'après les termes du mandat, doit s'intégrer aux autres systèmes de transport en commun "prévus et prévisibles dans les limites de la ville de Laval".

On sait que le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, a effectué des voyages d'étude en Europe pour étudier la possibilité d'adapter au territoire de l'Ile Jésus, un système de monorails.

On demandait également à M. Campeau, dans son mandat, d'étudier les répercussions économiques de tels tracés sur le développement de la ville en fonction du plan directeur auquel travaille le Service municipal d'urbanisme et qui doit être déposé en août 1969.

Laval, faut-il le rappeler, bien que desservie partiellement par les Autobus Yvan Lévis et les Autobus Mille-Iles, deux compagnies privées, ne possède pas, à proprement parler, de système de transport en commun.

Laval va élargir son chemin de la Concorde

Laval doit commencer à l'automne des travaux d'élargissement du boulevard de la Concorde qui permettront d'amorcer la rénovation urbaine d'un des plus anciens secteurs de la ville.

Selon le directeur-adjoint du Service d'urbanisme, M. Gilles Beaudry, plusieurs bâtiments vétustes seront éliminés. Des projets de construction de nouveaux bâtiments sont déjà à l'étude par ailleurs, des améliorations importantes doivent être apportées à plusieurs commerces existants. De son côté, la ville projette d'agrémenter les abords du boulevard par l'aménagement d'îlots de verdure et d'espaces publics paysagés.

Les travaux d'élargissement et d'amélioration du boulevard de la Concorde représentent une dépense totale de $1,200,000, soit $850,000 pour l'acquisition des terrains et des bâtisses et $350,000 pour les travaux de construction : pavage, trottoirs, bordures de béton, éclairage et aménagements paysagés.

Le boulevard aura, sur toute sa longueur, une emprise d'au moins 100 pieds de largeur. Les pavages, d'une largeur de 32 pieds seront séparés par un îlot central de 18 pieds de large. Enfin un système d'éclairage adéquat doit compléter les travaux.

Déjà, l'évacuation des bâtiments expropriés s'est faite en juillet et dès que tous les travaux de démolition seront terminés, on commencera la construction du nouveau boulevard, au plus tard cet automne.

Il aura fallu dix ans pour aménager complètement le boulevard de la Concorde, qui traverse quatre anciennes municipalités de l'île Jésus.

Il y a environ une dizaine d'années, en effet, les ex-municipalités de Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Viau et Laval-des-Rapides, alors en proie à un développement rapide de leur territoire, s'étaient entendues pour aménager un vaste boulevard de 100 pieds d'emprise.

En 1963, chaque municipalité ayant fait débuter les travaux dans son secteur, il ne restait qu'à compléter l'élargissement du boulevard dans la section Pont-Viau - Laval-des-Rapides, de chaque côté du boulevard des Laurentides.

Malheureusement, rien ne fut fait et l'on continue de sortir du boulevard en débouchant dans un véritable entonnoir.

Heureusement, toutefois, afin d'éviter l'expropriation de nouveaux bâtiments dans la section à élargir, une bande de terrain de 50 pieds de largeur du côté nord de la route actuelle a été homologuée en 1963, sur une longueur totale de 3,600 pieds et depuis cette date aucune nouvelle construction n'a été érigée sur cette bande de terrain.

Le boulevard de la Concorde, d'une longueur d'environ quatre milles, constitue la première artère de circulation à caractère municipal desservant une population de 60,000 personnes entre le pont Pie IX et la voie ferrée du Pacifique Canadien, dans l'ex-municipalité de Laval des Rapides.

D'après l'urbaniste Beaudry, l'importance de ce boulevard est appelée à s'accroitre considérablement, par suite de la construction de l'autoroute Leblanc-Papineau et du pont du même nom, ainsi que l'amélioration des conditions de circulation sur le boulevard des Laurentides et l'établissement éventuel d'un réseau de transport en commun à Laval.

Sept "Nomades" de St-Jean accusés de viol

SAINT-JEAN — Six jeunes "blousons noirs", membres du groupe "Les Nomades" de Saint-Jean, ont comparu hier matin devant le juge Rolland Tremblay pour se voir formellement accusés du viol d'une jeune fille de 18 ans. Un autre membre du groupe, âgé de moins de 18 ans, doit comparaitre sous peu en Cour du bien-être social.

Les accusés sont René Lussier, Jean-Roch Nadeau et Jacques Messier, tous trois âgés de 18 ans, Jean Lavallée et Gaétan Lareau, âgés de 19 ans, ainsi que Pierre Gagnon, âgé de 20 ans. Les six sont de Saint-Jean.

Les sept jeunes gens auraient tour à tour violé la jeune fille au cours de la nuit du 23 au 24 juillet, dans le local du groupe, sur la rue Victoria, non loin de la voie ferrée du Canadien National.

M. Paul-G. Desmarais

Le Dr Pierre Grondin

Hommage public à MM. Grondin et Desmarais

A l'issue de la dernière assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce de la province de Québec, le président de l'organisme, M. Roland Dugré, Ing., a annoncé que la décision venait d'être prise de rendre un hommage public à deux citoyens du Québec dont les réalisations ont récemment apporté un symbole d'excellence pour notre province et notre pays.

Il s'agit, en l'occurrence, du **Dr Pierre Grondin** et du financier **M. Paul G. Desmarais.**

M. Dugré a rappelé que le Dr Grondin a réussi la première greffe du coeur au Canada et une des premières au monde. M. Desmarais, pour sa part, s'est signalé par son accession récente à un des postes les plus importants dans le monde financier canadien lorsqu'il est devenu président du conseil d'administration d'une des plus grandes compagnies de gestion au pays : Power Corporation of Canada Limited.

"Dans les deux cas, d'ajouter le président de la Chambre provinciale, nous constatons des réussites de Canadiens français qui, par le travail, la persévérance et leur compétence, sont devenus des sommités canadiennes dans leur domaine respectif et ont acquis pour eux, notre province et notre pays, une renommée internationale. Nous tenons à signaler à la population combien sont éminemment positives pour notre société les oeuvres de ces hommes et nous voulons leur rendre un hommage mérité."

"Il va sans dire, de conclure M. Dugré, que nous reconnaissons aussi le mérite des équipes qui entourent ces hommes et les épaulent dans leurs brillantes initiatives."

L'hôpital de Laval

Les décisions en septembre

par Pierre VENNAT

Les quelque 225,000 habitants de Laval, qui ne peuvent toujours compter que sur un seul et unique hôpital (de 22 lits seulement), sauront probablement au début de septembre ce qu'enfin le gouvernement québécois entend faire des recommandations du Rapport Paiement et si, oui ou non, l'on construira un jour, sur l'Ile Jésus, un vaste centre hospitalier de plus de 1,000 lits.

C'est le 9 septembre, en effet, que le sous-ministre de la Santé, le Dr Jacques Gélinas, actuellement en Europe, rencontrera les représentants de la "Cité de la santé de Laval" (c'est le nom que doit porter le futur complexe hospitalier).

Le Dr Lucien Paiement lui-même sera à la tête de ces représentants.

Au moment de cette rencontre, la Commission d'enquête sur les services de santé à Laval aura remis son rapport depuis dix mois au ministre québécois de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier.

On se souvient que cette remise de rapport avait alors été entourée d'une cérémonie haute en couleurs. On se rappellera également que le ministre Cloutier avait presque donné son acquiescement à l'une des plus importantes recommandations du rapport et affirmé que ses fonctionnaires se mettraient aussitôt à l'oeuvre pour en examiner la portée.

La Commission, présidée par le Dr Paiement (qui est en même temps membre du comité exécutif de Laval) suggérait principalement au gouvernement de Québec de construire un véritable centre hospitalier et universitaire à Laval.

Dix mois se sont écoulés et l'on ne sait toujours pas quelle décision Québec a prise. Le Dr Paiement, qui se refuse à tout commentaire officiel sur cette situation, n'en cache pas moins sa déception devant les lenteurs gouvernementales entourant le projet.

D'autant plus que la corporation de la Cité de la santé est maintenant formée et légalement constituée. Le gouvernement se trouve donc devant un interlocuteur valable.

Par ailleurs, la corporation n'a toujours pas entamé des démarches pour acheter le terrain sur lequel doit être construit ce futur hôpital, préférant avoir le feu vert de Québec avant d'agir.

Certains citoyens de Laval — notamment le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde — sont d'avis que si la corporation avait un terrain tout prêt à présenter à Québec, cela faciliterait grandement les choses et accélèrerait les démarches pour la construction de cet hôpital.

Dans son rapport, la Commission Paiement suggérait que l'on érige ce centre hospitalier (d'exactement 1,191 lits) dans le secteur nord-ouest du quartier de Duvernay, futur centre-ville de Laval.

Un autre problème: le Tricentenaire

par Claude MASSON

Jamais deux sans trois.

Après la construction du complexe municipal qui a coûté $1 million de plus que prévu et pour lequel des explications supplémentaires sont attendues, après l'avenir de la Seigneurie Pierre-Boucher qui fait l'objet de tant de discussions, les dirigeants municipaux de Boucherville ont un troisième problème sur les bras: le Tricentenaire.

La municipalité a voté une subvention de $50,000 à la Commission du Tricentenaire, organisme indépendant chargé d'organiser les célébrations du tricentenaire de la municipalité, qui a eu lieu en 1967.

A quelles fins ce montant a-t-il été utilisé? C'est ce que tentent de savoir depuis déjà plusieurs mois les membres du conseil et plusieurs contribuables qui s'intéressent à la chose municipale.

La Commission du Tricentenaire a fait parvenir ses états financiers se terminant le 31 mai 1968 à la municipalité mais, pour la seconde fois en une semaine, le conseiller municipal Jean-Claude Jodoin a demandé d'autres éclaircissements.

La ville veut connaitre en détail les déperses effectuées à même les $50,000.

Le conseiller Jodoin a réclamé un rapport complet de toutes les activités de la Commission du tricentenaire (et non seulement un aperçu financier de la dernière année) ainsi que les pièces justificatives de toutes les dépenses faites depuis la formation de l'organisme, en 1965.

Son attitude a été entièrement approuvée par ses collègues.

Le "cas" de la Seigneurie

Par ailleurs, le conseil a décidé de donner suite immédiatement à la suggestion d'un comité des citoyens habitant non loin de la Seigneurie Pierre-Boucher qui avait recommandé la semaine dernière la formation d'un comité chargé d'envisager les solutions d'avenir pour ce site historique.

Le comité spécial mis sur pied par les élus comprendra un représentant de chacun des trois districts de la ville, un délégué de la Seigneurie Pierre-Boucher et un délégué de la Société historique de Boucherville, deux représentants de la Ligue des citoyens et propriétaires et deux citoyens qui habitent dans le voisinage de la Seigneurie.

Un membre de la Commission des monuments historiques du ministère des Affaires culturelles du Québec sera invité à faire connaitre son point de vue.

Le comité consultatif tiendra des séances publiques. Le conseil municipal ne se mêlera pas directement aux discussions. Il prendra une décision sur l'avenir de la Seigneurie à la lumière des recommandations qui lui seront faites.

Jean C. Le Blanc
5826, Plaza Saint-Hubert
près du boul. Rosemont
à 2 pas du métro

Nous sommes en mesure de vous offrir
DÈS MAINTENANT et à DES PRIX DE FAVEUR
LES MODÈLES '69 exposés au SALON DU MEUBLE DE MONTRÉAL

Soyez parmi les premiers à profiter de nos extraordinaires aubaines à l'occasion de la présentation des modèles de meubles 1969.

EXEMPLE :
MOBILIER DE CHAMBRE EN CHÊNE
VALEUR : $450
INSPIRE DU STYLE ESPAGNOL (Tel le montre l'illustration)
PRIX DE FAVEUR chez Jean-C. LeBlanc
$379

REFRIGERATEURS

ROY — avec congélateur 10'	$229.95	SPECIAL	$154.95
ROY — 2 portes 13'	$299.95	SPECIAL	$239.95
G.E. — Avec congélateur et tablette réglable, 13'	$399.00	SPECIAL	$299.00
BELANGER — 2 portes - deluxe	$419.00	SPECIAL	$299.00
G.E. — Deluxe poignée en bois deux portes 14'	$429.00	SPECIAL	$339.00
KELVINATOR — Réfrigérateur et congélateur 22'	$679.00	SPECIAL	$499.00

PLUSIEURS MODELES DE LUXE — BLANC OU EN COULEUR A DES PRIX IMBATTABLES.

VENEZ ET COMPAREZ

CUISINIERES

GAZ Moffat avec cadran et vitre	$269.95	SPECIAL	$198.95
ELECTRIQUE ROY 30"	$219.95	SPECIAL	$159.95
WESTINGHOUSE vitre, cadran, 30"	$239.95	SPECIAL	$189.95
G.E. 30" De Luxe	$269.95	SPECIAL	$219.95
G.E. 30" four autonettoyant	$485.00	SPECIAL	$299.95
G.E. poêle couleur avocado et coppertone de luxe.	$320.00	SPECIAL	$229.95

Profitez de ces bas prix — Quantité limitée

LAVEUSE ET SECHEUSE AUTOMATIQUES - 1968
RABAIS de 25 à 40% CETTE SEMAINE

Choix remarquable d'autres créations '69 à des prix modiques exceptionnels.

★ CONDITIONS FACILES
★ ENTREPOSAGE GRATUIT
★ STATIONNEMENT A L'ARRIERE
★ A LA SORTIE DU METRO ROSEMONT

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.

5826, PLAZA ST-HUBERT - Tél. 272-1122
près du boul. Rosemont
Ouvert le jeudi et le vendredi soirs jusqu'à 10 heures

La RAQ a dit son dernier mot quant aux salaires

Me Paul Renault, négociateur de la Régie des alcools du Québec, a déclaré hier lors d'une conférence de presse que le gouvernement ne changera pas l'offre salariale qu'il a faite aux employés de la RAQ.

Il a expliqué que cette offre respectait l'échelle de salaire établie par des économistes du gouvernement et que plus de 32,000 employés provinciaux ont déjà acceptée.

La RAQ est cependant prête à offrir un montant global pour la rétroactivité étant donné que le dernier contrat a expiré le 1er novembre 1967, et que le prochain contrat ne doit commencer que le 1er avril 1968. M. Renault a déclaré que la RAQ avait déjà offert une somme de $135 par employé pour acheter cette période entre les deux contrats.

"Nous avons déjà averti le syndicat que nous étions prêts à discuter de la question de rétroactivité," a-t-il dit.

"Je crois que déclarer aux grévistes que le prochain contrat sera de 41 mois alors que nous avons proposé d'acheter la période entre le 1er novembre et le mois d'avril, ce n'est pas correct de la part du syndicat."

Rappelant que d'après le syndicat le salaire moyen des employés de la RAQ est de $80.67 et qu'il est de $81.61 d'après le gouvernement, il a affirmé que les commis de magasin de la RAQ étaient de ce fait mieux rémunérés que ceux d'un grand magasin à rayons de Montréal où le salaire moyen des commis est de $75 par semaine.

"Il me semble qu'il y a certains principes qu'il faut respecter et que la comparaison est un de ceux-là," a-t-il dit.

Employés d'entrepôts

Quant aux employés d'entrepôt, ils gagneraient de 29 à 60 cents l'heure de plus que ceux d'une firme de réfrigération de Montréal, où Me Renault a récemment agi comme négociateur, a-t-il affirmé.

Ainsi, la question salaire n'est pas négociable, a demandé un journaliste à M. Renault qui a répondu:

"Vous avez parfaitement raison."

Il a révélé qu'aucune réunion de négociations n'était prévue pour le moment.

Samedi dernier, les employés de la RAQ, en grève depuis le 26 juin, ont refusé les offres salariales faites la veille par le gouvernement et ont demandé le remplacement de M. Gilles Laporte, conciliateur provincial, par un médiateur qui ne serait pas un employé du gouvernement.

"Je n'ai pas été averti des vues du gouvernement relativement à un médiateur," a-t-il dit.

Me Renault a refusé de dire s'il croyait que cette mesure allait accélérer le règlement de la grève, et il s'est contenté de rappeler que "le syndicat n'est pas obligé d'accepter la décision du médiateur, pas plus que le gouvernement, d'ailleurs".

Il a rappelé que lors de la première grève des employés de la RAQ, il y a trois ans, il avait fallu 104 réunions de négociations pour en arriver à une entente et que dans le présent conflit on en avait déjà tenu de 70 à 75.

Dozois: pas d'emprunt en Suisse

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a nié, hier, que le gouvernement du Québec "négocie" un emprunt auprès de la Société de banques suisses de Zurich.

"Il est vrai, a dit M. Dozois, que nous tentons constamment de trouver de nouvelles sources de financement non seulement en Amérique du Nord mais encore en Europe. Toutefois, nous n'avons aucune relation, ne serait-ce que téléphonique, avec des prêteurs de Zurich."

Selon certaines sources d'information, des financiers montréalais séjourneraient à Zurich dans le but de négocier un emprunt relié à la mise en branle du projet de sidérurgie québécoise, soit l'achat par Sidbec et Dosco.

Le ministre québécois des Finances a également nié que Sidbec négocie pour son propre compte un emprunt sur le marché suisse.

"Sidbec, a rappelé M. Dozois, ne peut contracter des emprunts à long terme sans que ceux-ci soient autorisés par le gouvernement". Tout le capital-actions de Sidbec est souscrit par le gouvernement du Québec.

Sidbec peut toutefois contracter des emprunts à court ou moyen terme, comme l'ouverture de crédits bancaires.

photo LA PRESSE

Deux Russes à LA PRESSE

Deux visiteurs soviétiques ont été reçus par M. Roger Champoux, chef éditorialiste de LA PRESSE, qui leur a fait les honneurs de la maison, les conduisant à travers les divers services de l'entreprise. Il s'agissait de M. Oleg VASILIEV (à gauche), commentateur politique aux Izvestia de Moscou, et de M. Stan J. CHERNIARSKY, secrétaire du Consulat général d'URSS à Montréal.

Un autre ministre québécois est malade

QUEBEC (PC) — Le "surmenage" continue d'affecter certains ministres du gouvernement québécois.

Après la crise cardiaque mineure du premier ministre M. Daniel Johnson les quelques jours d'hôpital du ministre du Travail M. Maurice Bellemare à la suite d'une indigestion, c'est maintenant au tour de M. Jean-Marie Morin d'être dans l'obligation de prendre du repos.

C'est ce qu'on a révélé hier à Québec à la suite d'une rumeur voulant qu'il ait subi une crise cardiaque.

Les rumeurs d'une crise cardiaque se sont avérées complètement fausses, a-t-on fait savoir.

M. Morin, par suite d'une période de "surmenage" précise-t-on dans les milieux gouvernementaux, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis dans les premiers jours du mois d'août interrompant ainsi un voyage de pêche.

Le ministre d'Etat, selon des informations absolument sûres, ne serait demeuré à l'hôpital que durant deux jours pour y subir des examens médicaux.

C'est à ce moment qu'on lui aurait recommandé de prendre du repos, conseil qu'il a d'ailleurs suivi. Il se serait contenté de venir à son bureau du Parlement très rarement, soit uniquement pour signer les documents les plus pressants.

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

1. COURS DU BACCALAUREAT ES ARTS.
Français A051, A354; Biologie A351; Philosophie A331 et A332; Math. A132 et A234; Civilisation grecque A152; Sociologie A351.
2. COURS DU C.E.G.E.P.:
Français et Philosophie 101, 201, 301, 401;
Administration des affaires et Nursing à St-Jérôme.
Assistance sociale à St-Jérôme et à Mont-Laurier.
Ces cours commencent dans la semaine du 9 septembre.
3. COURS DE CULTURE POPULAIRE:
Anglais aux Français; Français aux Anglais;
Psychologie des adultes; la Bible et l'Eglise.
Ces derniers cours débutent en octobre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT:
DIRECTEUR DES COURS DU SOIR,
SEMINAIRE DE STE-THERESE
TEL.: 435-3695

L'UN élabore un projet des droits de l'homme

Les droits civils étant de la compétence exclusive des provinces, le gouvernement de l'Union nationale mettra à l'ordre du jour des réunions que tient présentement le comité parlementaire sur la constitution le projet d'une déclaration des droits de l'homme.

C'est ce qu'a révélé hier soir M. Marcel Masse, ministre d'Etat délégué à la fonction publique, à l'occasion de l'ouverture du 21ème congrès annuel de l'Association Canadienne des Educateurs de langue française.

Après avoir rappelé que "le gouvernement du Québec s'est donné comme objectif d'insérer une charte des droits de l'homme dans la future constitution interne dont il entend doter l'Etat québécois", M. Masse a souligné que c'est aux membres du comité parlementaire sur la constitution, dont les séances ont repris la semaine dernière après trois ans d'inactivité, qu'il appartiendra "d'accorder à tous les citoyens les garanties juridiques des droits sacrés et fondamentaux exprimés dans la déclaration onusienne des droits de l'homme".

"Vision plus libérale"

Selon le député de Montcalm, en projetant de rédiger "une déclaration proprement québécoise des droits de l'homme", le Québec contribue à remplacer la conception négativiste et contraignante du rôle de l'homme dans la société par une "vision plus libérale" de l'individu.

S'adressant à son auditoire en tant qu'éducateur en même temps que comme représentant du gouvernement, il a insisté sur le fait que "c'est à travers l'attitude personnelle de leurs éducateurs que les jeunes forment leur esprit, qu'ils apprennent à rejeter les préjugés de race, de couleur et de religion".

Quelque 500 personnes sont attendues au congrès de l'ACELF, dont les délibérations se poursuivront jusqu'à vendredi, à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Ayant pour thème "L'éducation et les droits de l'homme", le congrès s'est ouvert par la projection d'un court métrage diffusé par l'ONU à l'occasion du dixième anniversaire de la Déclaration des droits de l'Homme.

Aujourd'hui les participants se réuniront en atelier de travail pour discuter les différents sous-thèmes, tels que l'éducateur et les moyens de communication, l'éducateur et le pluralisme culturel et religieux, l'éducateur et les conditions économiques et sociales, l'étudiant-maître face aux droits de l'homme, le respect des droits de l'enfant dans l'enseignement.

Une centaine de jeunes ainsi que des représentants de divers groupes ethniques doivent participer aux travaux du congrès.

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laclanture
le beurre non salé... le préféré de tous... en vente dans tous les bons magasins.
TELEPHONE 937-7820

Bruno Quesnel O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
849-7071

SI VOS CHEVEUX TOMBENT...

LISEZ CECI!

LA CHUTE DES CHEVEUX n'est pas la cause de la calvitie. Il est très naturel que chaque cheveu tombe une fois qu'il a atteint sa longueur maximum. La calvitie commence lorsque des désordres ou infections du cuir chevelu viennent empêcher les nouveaux cheveux de remplacer ceux qui sont tombés. Les pellicules et les démangeaisons sont les signes dangereux communs qui indiquent la présence du désordre capillaire, ou du cuir chevelu, qui empêche la croissance de vos cheveux. CES DESORDRES LOCAUX, causant la majorité des calvities, ne sont point négligeables. Ils nécessitent des soins appropriés — un traitement spécial indiqué selon chaque cas. Il n'est pas suffisant de se peigner, brosser, de laver ou appliquer des toniques. Vous épargnerez de l'argent, et surtout vos cheveux en consultant immédiatement l'expert de la clinique capillaire Thomas. Ses traditionnelles connaissances et son habileté à reconnaître et traiter votre cas sont doublés d'une expérience acquise au cours des 50 dernières années, dans l'application de plus de 15,000,000 de traitements à date. Voyez-le aujourd'hui-même. Venez pour un examen SANS FRAIS NI OBLIGATION. Il vous montrera comment il peut vous aider non seulement à éviter de devenir chauve, mais surtout à faire pousser de nouveaux cheveux forts, sains et beaux. Les consultations et traitements Thomas se font en privé. Venez donc tout de suite.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS
EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041
PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT
45 Bureaux - PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS
LP. 837

clairtone
MODELES 1968
Langelier Valiquette
VENTE D'ÉCOULEMENT

TÉLÉVISEURS EN COULEUR
ET
STÉRÉOS
QUANTITÉS LIMITÉES

STEREOS

	REG.	
Stéréo modèle 8111 Princesse Stowaway AM/FM — six haut parleur — table tournante Garrard	499.	429.
Stéréo modèle 8121 — Signet style Contemporain, AM/FM, six haut parleur, table tournante Garrard	499.	379.
Stéréo modèle, 8122 Patrician AM/FM six haut parleur — table tournante Garrard	499.	429.
Stéréo modèle 8123 Palazzo style italien AM/FM, six haut parleur — Table tournante Garrard.	549.	469.
Stéréo modèle 8217 AM/FM Mandarin style oriental — fini ébène — six haut parleur, table tournante Garrard	499.	379.
Stéréo modèle 8131 Regent AM/FM six haut parleur — table tournante Garrard.	569.	419.
Stéréo modèle 8140 — Empress AM/FM six haut parleur — table tournante Garrard	895.	599.
Stéréo modèle 8141 — Signature AM/FM six haut parleur — Table tournante Garrard.	795.	595.
Stéréo modèle 8145. — Contessa AM/FM.Style Espagnole — six haut parleur table tournante Garrard.	750.	595.
Stéréo modèle 8148 Camelot AM/FM six haut parleur — table tournante Garrard.	895.	679.
Stéréo modèle 8151 — G-2 AM/FM table tournante Garrard.	995.	849.

TELEVISEURS EN COULEUR

T.V. Console 25" modèle 7301 style Contemporain	795.	599.
T.V. Console écran 25" modèle 8423 style Italien.	995.	679.
T.V. Console écran 25" modèle 8424 Style provincial français.	995.	679.
T.V. Console écran 25" modèle 8426 Style Colonial.	950.	679.
T.V. Console écran 25" modèle 8411	895.	769.
T.V. Console écran 25" modèle 8451.	1095.	939.
T.V. Console écran 25" modèle 8449	1150.	979.
T.V. Console écran 25" modèle 8449 avec portes	1150.	979.

TELEVISEURS COULEUR ET STEREOS COMBINES

Modèle 8541 Regent — écran 25" stéréo six haut parleur — table tournante Garrard — deux portes glissantes.	1650.	1495.
Modèle 8549 Sovereign Style Italien. Ecran 25" stéréo six haut parleur — table tournante Garrard.	1750.	1495.

STATIONNEMENT Face au magasin ou à l'arrière
LANGELIER VALIQUETTE LTEE 510 est, rue Ste-Catherine Tél.: 842-8811
HEURES D'AFFAIRES: Ouvert de 9 h. 30 jusqu'à 17 h. 30. Ouvert les jeudis et vendredis soir jusqu'à 21 h.

Deux cents spécialistes réunis à l'université McGill parlent de la pluie et du beau temps

La 13e conférence de radar météorologique s'est ouverte hier dans l'édifice de la Chimie de l'université McGill, devant 200 participants, tous des spécialistes de la météorologie scientifique, venus des cinq continents, à Montréal pour prendre connaissance cette semaine des divers travaux réalisés depuis l'année dernière dans le domaine de la détection des précipitations et qui presque tous se rendront la semaine prochaine à Toronto pour assister à une autre conférence internationale, celle-là sur la physique des nuages.

La conférence de Montréal, qui doit discuter 122 relations scientifiques en quatre jours, n'a pas perdu le temps en vaines formalités... Un quart d'heure après son ouverture officielle, peu avant midi, par le professeur J. S. Marshall, directeur du groupe "Stormy Weather" du Département de physique de l'université McGill, elle écoutait déjà une première allocution, celle du professeur S. G. Bigler, du "Weather Bureau" de l'ESSA à Silver Spring, consacrée au pionnier de la détection météorologique au radar, Herb Ligda.

Mais le véritable travail n'a commencé que l'après-midi, avec une session consacrée aux mensurations techniques et à l'interprétation des signaux, avec l'étude de quelque 18 contributions, sous la présidence de Mme Pauline M. Austin, de l'Institut de Technologie du Massachussets, et de Paul L. Smith Jr., de la "Dakotah School of Mines and Technology" à Rapid City.

La conférence est patronnée par l'"American Meteorological Society, la Canadian Meteorological Society, l'"Inter-Union Commiettee on Radio Meteorology et le Conseil National de la Recherche du Canada.

Les sessions régulières ne comportent aucune lecture de texte, toutes les contributions scientifiques ayant été communiquées au préalable aux participants.

Mais les auteurs des contributions, présents à la conférence, fonctionneront comme panélistes dans les discussions communes, lesquelles auront lieu dans des ateliers séparés et parallèles au gré des participants.

Seul le vendredi après-midi sera consacré à une étude commune (sans ateliers séparés) des principaux points discutés au cours des précédentes sessions.

Le programme de la conférence prévoit aussi des visites en fin de journée au nouvel observatoire de radar météorologique que l'université McGill vient d'inaugurer avant-hier auprès du Collège MacDonald à Ste-Anne-de-Bellevue, et, bien entendu, des visites à Terre des hommes.

On note en particulier comme participants et contribuants à la conférence divers savants soviétiques, qui n'en étaient cependant pas, la plupart, à leur premier contact avec le monde occidental. La majorité des participants sont ou canadiens ou américains, (on sait la part dominante que les Américains ont prise aux travaux du Stormy Weather Group de l'université McGill), les Japonais sont les plus nombreux après eux.

Coutumes trop sévères

—"Jamais de ma vie je ne retournerai au Lido!" dit Françoise en revenant de son voyage en Italie ! "On m'a fait un tas de difficultés parce que je ne portais pas mon maillot de bain comme il le fallait!"

—"Mais, voyons, c'est un détail! Comment le portais-tu donc?"

—"A la main!"

ANNONCE

VOTRE DENTIER vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, voire même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de FASTEETH. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Téléphoto UPI

La compassion humaine, semble-t-il, parviendra concrètement à la population du Biafra éprouvée par la peste, la famine et la guerre dont le tableau ci-dessus est la tragique illustration mille fois répétée. Apparemment convaincue d'avoir étouffé la sécession biafraise, l'armée nigériane a autorisé la Croix-Rouge française à secourir par avion ce qui reste d'un peuple décimé. Réduits à l'impuissance, cernés de toutes parts, les guerriers biafrais ne résistent plus que dans deux petites villes dont la capture paraît imminente.

Le Canada ne reconnaîtra pas le Biafra

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a indiqué clairement, hier, que le Canada ne reconnaîtrait pas le Biafra, la région sécessionniste de la partie orientale du Nigéria.

Le gouvernement canadien, a-t-il dit, oeuvre à trouver une solution à la guerre civile nigérienne, mais "nous reconnaissons l'intégrité des Etats".

Il a dit douter que les pays qui ont reconnu le Biafra aient en quelque façon allégé la situation.

M. Sharp a fait ce commentaire aux journalistes au sortir d'un entretien de 90 minutes avec le Dr Edward H. Johnson, secrétaire des missions d'outre-mer de l'Eglise presbytérienne du Canada, de retour d'une visite de 10 jours au Biafra.

Le Dr Johnson a pour sa part déclaré qu'il avait imploré le gouvernement canadien d'intervenir, par pressions diplomatiques auprès des deux parties belligérantes.

Il n'a pas demandé la reconnaissance du Biafra, mais a ajouté: 'Pendant que nous reconnaissons la validité des Etats fédéraux ... vient un temps ... où on demande pendant combien de temps un Etat fédéral a le droit d'annihiler un groupe minoritaire dans son territoire.

Il a dit se demander si une quelconque intervention internationale ne serait pas possible.

Même si le révérend ne veut pas encourager une réaction en chaîne de révoltes en Afrique, il a dit qu'il "pouvait y avoir un précédent plus dangereux au Biafra en ce moment — à savoir qu'un gouvernement fédéral peut tout faire pour assurer l'unité sur son territoire".

Le Dr Johnson estime qu'on peut évaluer, de façon conservatrice, à 50,000 le nombre de civils qui meurent de privation chaque semaine, sans compter les réfugiés maintenant dans des territoires contrôlés par les troupes fédérales.

M. Sharp a pour sa part affirmé que le gouvernement canadien faisait tout en son possible pour réduire la souffrance et pour promouvoir un règlement pacifique, "mais il ne nous appartient pas de dire quel est ce règlement."

Il a aussi déclaré que le Canada avait protesté auprès du Nigéria pour son refus de permettre à la Croix-Rouge de distribuer des vivres aux Biafrais par voie de l'air.

Québec-Téléphone réclame un conciliateur

Face aux exigences qu'elle juge "hors de proportion avec les réalités économiques", la compagnie Québec-Téléphone, a réclamé du conciliateur, M. Jean-Paul Lafleur, qu'il intervienne directement dans les négociations.

La compagnie a fait savoir dans un communiqué que la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FTQ), qui représente ses 350 employés de métiers, réclamait d'abord une hausse de 28.7 p. cent. La demande a été réduite à 26.4 p. cent en 13 mois. La compagnie a offert une hausse de 11 p. cent étalée sur deux ans.

VOTRE NOUVEAU SYMBOLE DE
CONFIANCE

PLAZA SAINT-HUBERT
membre recommandé

NOUVELLE TENDANCE
DE LA MODE
Valiquette

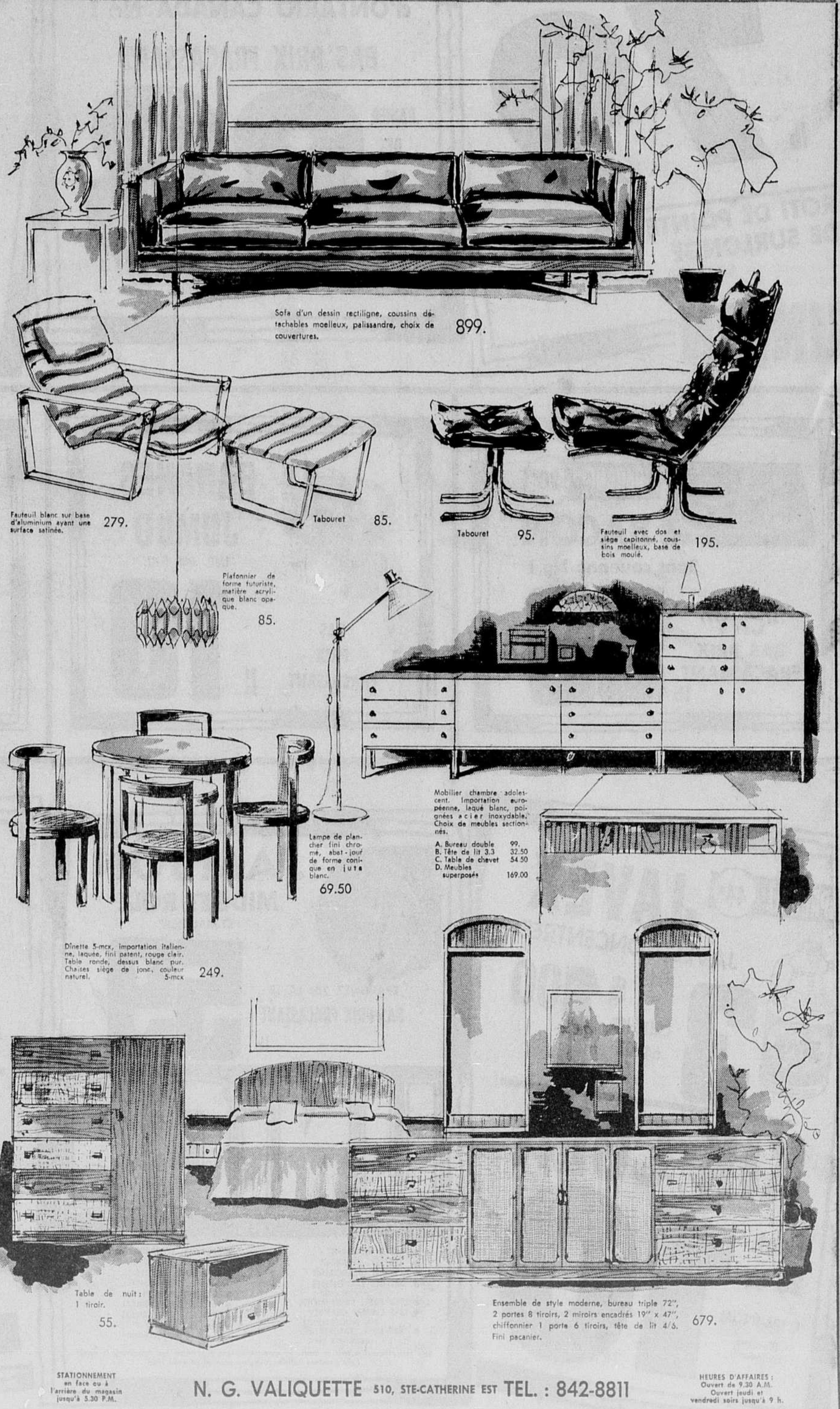

Sofa d'un dessin rectiligne, coussins détachables moelleux, palissandre, choix de couvertures. 899.

Fauteuil blanc sur base d'aluminium ayant une surface satinée. 279.

Tabouret 85.

Tabouret 95.

Fauteuil avec dos et siège capitonné, coussins moelleux, base de bois moulé. 195.

Plafonnier de forme futuriste, matière acrylique blanc opaque. 85.

Lampe de plancher fini chromé, abat-jour de forme conique en jute blanc. 69.50

Mobilier chambre adolescent. Importation européenne, laqué blanc, poignées acier inoxydable. Choix de meubles sectionnés.
A. Bureau double 99.
B. Tête de lit 3.3 32.50
C. Table de chevet 54.50
D. Meubles superposés 169.00

Dinette 5-mcx, importation italienne, laquée, fini patent, rouge clair. Table ronde, dessus blanc pur. Chaises siège de jonc, couleur naturel. 5-mcx 249.

Table de nuit: 1 tiroir. 55.

Ensemble de style moderne, bureau triple 72", 2 portes 8 tiroirs, 2 miroirs encadrés 19" x 47", chiffonnier 1 porte 6 tiroirs, tête de lit 4/6. Fini pacanier. 679.

STATIONNEMENT en face ou à l'arrière du magasin jusqu'à 5.30 P.M.

N. G. VALIQUETTE 510, STE-CATHERINE EST TEL. : 842-8811

HEURES D'AFFAIRES : Ouvert de 9.30 A.M. Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

EATON

20% DE RABAIS!

BAS "Vanity Fair" EATON

Aubaine saisonnière: du jeudi 22 au mercredi 28 août

Prenez note de cette aubaine ! Elle va vous permettre de faire une bonne provision de bas pour l'automne-hiver. Des bas "Vanity Fair", une marque EATON réputée, c'est le parfait complément de votre élégance. Différents modèles, tous éprouvés et approuvés par le Bureau EATON de Recherches pour leur grand chic et leur haute qualité. Ils sont traités "Sanitized" pour fraîcheur durable.

Prix courant 3 paires 4.00, 1.39 la paire

Spécial **3** paires **3.20** paire **1.11**

400 "GOSSIP". Sans couture, bas fin Cantrece à tricot uni, pointe et talon renforcés. Beige tendre, sucre brun ou blond. Pointure A (8½-9), B (9½-10), C (10½-11) courant ; C (10½-11), (11½-12) long.

Prix courant 3 paires 3.80, 1.29 la paire

Spécial **3** paires **3.04** paire **1.03**

492 "GOSSIP". Bas d'usage en nylon sans couture, entrée extensible, pointe et talon renforcés. Beige tendre ou sucre brun. Pointures 8½ à 11 courant, 9½ à 11 long.

Prix courant 3 paires 2.28, .79 la paire

Spécial **6** paires **3.64** la paire **.63**

6516 "PIN MONEY". En nylon Cantrece à tricot uni, sans couture. Pointe et talon renforcés. Beige tendre, moka, blond. Pointures A, B, C, D.

307 "PIN MONEY". Bas fin micromaille sans couture, entrée double extensible, pointe et talon renforcés. Beige tendre ou moka. Pointures 8½ à 11 courant, 9½ à 11 long.

480 "PIN MONEY". Bas fin micromaille sans couture, talon naturel, pointe renforcée. Beige tendre, moka, sucre brun ou sable. Pointures 8½ à 11 courant, 9½ à 11 long.

666 "PIN MONEY". Bas fin micromaille, pointe et talon renforcés. Beige tendre, taupe, sucre brun ou moka. Pointures 8½ à 10 court, 8½ à 11 courant, 9½ à 11 long.

Livraison effectuée pour commandes de 2.00 ou plus

COMPOSEZ 842-9211

"GOSSIP" EST SEULEMENT DISPONIBLE EN VILLE

EATON en ville (rayon 201) au rez-de-chaussée, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

Les tenues de la rentrée à prix spécial

Chez EATON, la rentrée des classes est le temps d'offres mode intéressantes. Le mode d'achat d'Eaton permet cet achat spécial.

A. Jumper en vinyle similicuir avec glissière devant et fausses poches. Brun antique texturé. Tailles 8 à 16. **10.95**

B. Jumper-kilt en ORLON lié, glissière dans le dos. Plis creux devant. Plaid vert/gris, marine/gris, brun/gris/rouge, ton or/gris. Tailles 8 à 16. **12.95**

C. Pull-over en ORLON à col roulé. Ivoire, rouille, bleu sarcelle, vert forêt, violet, marine, gris. Tailles : petite, moyenne, grande. **3.77**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville, Mode au 4 (rayon 545) au quatrième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

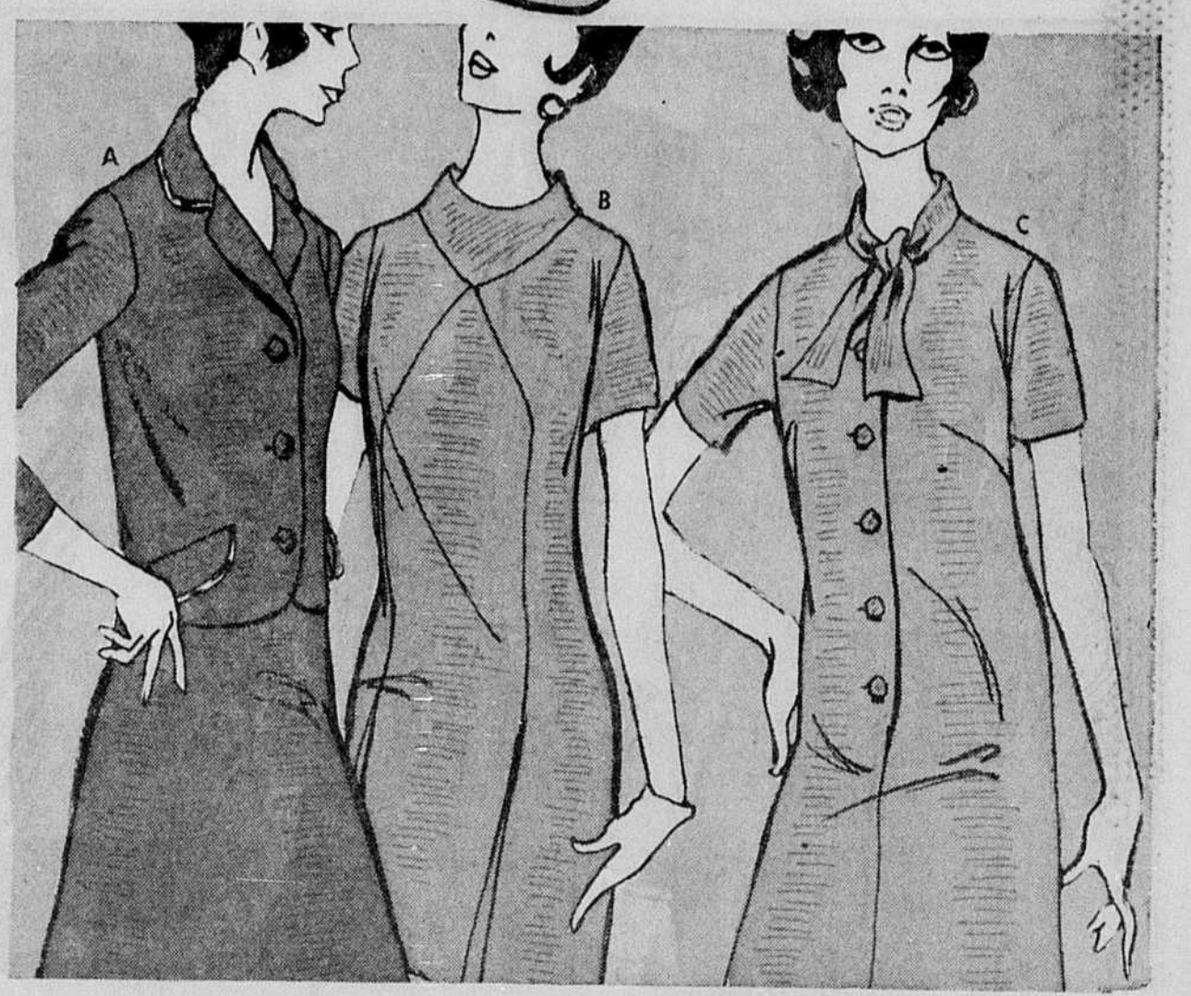

Tricot acétate similisoie à prix avantageux

Spécial **16.95**

L'achat qu'Eaton a effectué permet cette offre intéressante à petit prix de tenues en tricot double léger, pratiques à porter en automne.

A. Le deux-pièces. La veste à boutons recouverts et fausses poches est lisérée de satin et portée sur une jupe mince à glissière latérale. Bleu paon, cuivre, marine, noir. **Ordinairement 29.95**

B. Les plis creux devant partent du long corsage. Glissière dans le dos. Bleu paon, cuivre, marine, noir. Tailles 10 à 18. **Ordinairement 26.00**

C. Fourreau genre manteau ceinturé en pareil. Vert jade, cuivre, marine, noir. Tailles 14½ à 22½. **Ordinairement 26.00**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville, Mode au 4 (rayon 345) au quatrième étage, à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

HEURES D'AFFAIRES EATON: 9 h 30 à 18 h — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS en ville jusqu'à 21 h — Pointe-Claire et Ville d'Anjou jusqu'à 22 h — Commandes par téléphone acceptées dès 8 h — 842-9211

FRANÇOISE GAUDET-SMET

QUE FAIRE ?

LA PRESSE
750, boul. St-Laurent,
Montréal, P. Qué.

Changement

Mon mari, à 55 ans, est encore de l'idée que quand on travaille à son compte, on ne peut se permettre de vacances. Il est fatigué et fatigant... ça se voit, même si ça s'endure. Croyez-vous que je ferais bien de le forcer en quelque sorte à faire un petit voyage de quelques semaines, une fois les écoles en activité et nos enfants bien organisés? J'ai peur qu'il ne s'inquiète et que de le tenir loin de son habituel champ de bataille ne soit un remède apparent qui ne fasse que porter automatiquement une autre sorte de fatigue. Amirallis.

Vous avez le choix entre l'absence de quelques semaines, ou un repos bien planifié qui s'installerait à demeure et finirait par créer une habitude moins bouleversante à qui ne sort guère. C'est-à-dire: le samedi, le dimanche ou le lundi, une vraie récréation, si cela se peut. Evidemment, ce dernier plan ne vaut rien si vous avez un magasin de détail sur le devant de la maison ou à côté. Resterait encore alors l'entente de ne jamais parler d'affaire à table, ni après souper, ni le dimanche. Peut-être que rien de cela ne vaut dans la routine bien installée de voir à tout, d'entendre sonner une cloche de porte, ou une caisse enregistreuse. Mais si vous vous éloignez, il faut que ce soit accepté à fond, avant de partir, afin que ce séjour à l'extérieur ne soit pas constamment empoisonné par le constant retour d'esprit en présence continue à la maison.

J'ai déjà fait un voyage de cinq semaines en Europe avec un couple qui avait grand besoin de changement, paraît-il, et qui, à Rome, en Grèce, en Egypte, à Capri comme à Naples, à Cologne comme à Madrid, ne voyaient à peu près rien de ce qui était proposé à leur attention. Ils interrompaient tout commentaire sur l'Acropole ou la végétation de l'Ile de Chypre et vous sortaient spontanément en se parlant: "Regarde donc un tel (qui passait); il ressemble à Ti-Pit Paré". Ils avaient emmené dans leur tête tout leur monde de a jusqu'à z, le père Gédéon compris, et tout de tout ne leur était jamais visible qu'à travers tout ce qui jusque là avait été leur horizon. Quand on part, on part. On ne s'inquiète pas automatiquement, lorsqu'il y a un orage à Jérusalem, à se demander si les fenêtres de la maison chez nous sont ferrées à double-barrure.

Quoiqu'il en soit de votre décision, souvenez-vous que les cordes trop tendues finissent toujours par se rompre, que le repos et le dépaysement sont nécessaires, à mesure de son vouloir et de sa capacité de détachement du quotidien.

Bonne route !

Choix

Je suis institutrice dans une classe de dixième année, célibataire qui ne se croit en retard sur rien, avec vingt ans d'expérience dans le même champ d'action. Je connais donc un peu, il me semble, les adolescents de quinze à dix-huit ans. J'ai cédé ma place pour le cours de personnalité qui est devenu d'office, discussion de vie sexuelle et de morale naturelle. Le maître était un délégué à ectte fin qui ne s'est pas gêné pour dire carrément et sans ménagement: "Toutes les soeurs, les frères et les prêtres font des noviciats de deux, quatre, cinq ans pour se préparer à leur état de vie permanent; les notaires et les avocats font des séjours de cléricature pour mieux apprendre le fonctionnement de ce qui sera ensuite leur vie courante; les jeunes gens qui se destinent au mariage devront faire régulièrement leur apprentissage de vie commune avant de s'engager pour la permanence de la fidélité." Ai-je besoin d'ajouter que cela m'a profondément troublée alors que tous les enfants ont crié: "enfin, ça va marcher !" Que feriez-vous à ma place? Eva.

Pas idée, j'espère, de vous mettre à votre retraite et de quitter le champ d'action? Vous perdriez pieds et coeurs et aussi esprits. Il y eut les vacances. A la rentrée, vérifiez où en sont vos enfants? Constamment, parlez-leur de l'inégalable joie de conscience lorsqu'elle s'accorde raisonnement et de plein gré avec les "premiers commandements". Restez un réverbère de sérénité et de bonne sumeur. Et quand on vous interrogera, en baissant la voix : "Mais vous, mademoiselle, en réalité, qu'est-ce que vous en pensez?" vous aurez, de bouche à oreille la chance de dire ce que vous avez à dire, de plein coeur, et surtout la chance d'être écoutée, comprise et suivie. C'est quelque chose, en éducation !

Documents

Je possède une quinzaine de très vieux livres que j'aimerais faire évaluer. Ces livres me viennent de mon père, qui était un éminent criminaliste au début de ce siècle. Il me semble que "Les lois criminelles" en deux volumes, édités en 1739, des "Lettres au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers, en 1725" doivent avoir encore quelque intérêt pour des spécialistes. Thémis.

Vous pourriez faire copier une liste des titres avec détails (éditeur et date précise de parution) et envoyer à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal, de Laval (à Québec) et de l'Usiversité d'Ottawa, ainsi qu'à la bibliothèque nationale du Gouvernement d'Ottawa. Ces livres de droit sont sûrement des livres de droit français, et de la jurisprudence du temps. Ils sont des livres de références pour spécialistes: les conservateurs de bibliothèques vous renseigneront et sur la valeur intrinsèque et sur la valeur marchande, s'ils se trouvent acquéreurs.

Telle que vous êtes sur pellicule...

par Anne RICHER

La visite chez le photographe est souvent faite dans un but précis: première communion, fiançailles ou mariage. A moins d'être une personnalité habituée aux choses mondaines, la visite représente pour tout le monde un "grand jour".

C'est le jour en effet où l'on se permet une autre visite mais cette fois chez le coiffeur. Il faut bien sûr être à son meilleur. Mais attention à un changement de style trop marqué! Ce n'est pas le moment d'être coiffée en bouclettes et en mèches si vous avec cinquante ans et non plus d'avoir un échafaudage compliqué si vous avez une toute petite tête fragile. Il vaut mieux vous en tenir au style habituel, celui pour lequel vous avez reçu le plus de compliments.

Les expériences de maquillage ne sont pas recommandables non plus. L'oeil rond à la "Twiggy" n'ira pas à la ménagère d'un âge respectable. Et le "pomponnage" excessif pour la jeune fille ne sera pas de mise.

En tout une juste mesure. Et puis il faut mettre tous les atouts de son côté. C'est le moment ou jamais d'être belle. Si ce jour-là vous ne vous sentez pas en pleine beauté, ce n'est qu'une demie catastrophe. Le photographe, de son métier, copie la réalité, mais s'il est un tantinet diplomate, il va vous "arranger le portrait". Pas en entier bien sûr, il faut quand même se reconnaître sur la photo, mais juste assez pour que vous soyez contente de vous.

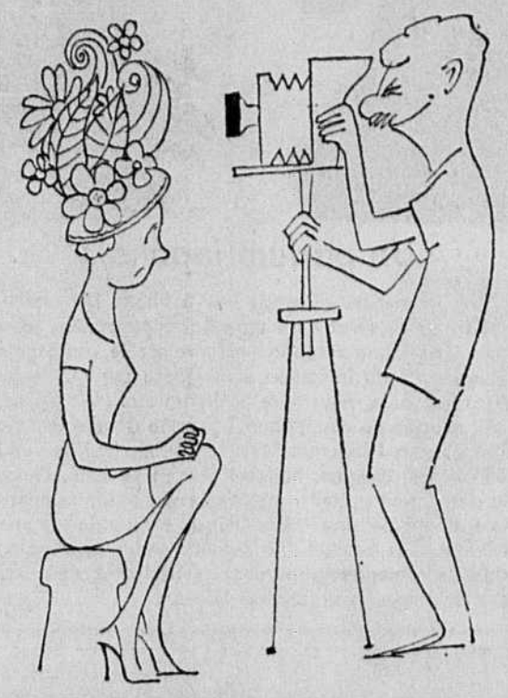

Lorsque vous arrive au studio, si vous êtes un peu timide, le photographe aussi saura vous mettre dans une ambiance décontractée qui fait les bonnes photos. Il vous raconte les derniers potins du quartier ou se borne à vous dire que vous êtes ravissante, bien plus en "vrai" qu'en photo! Et si vous rougissez, c'est tant mieux... clic... voilà de jolies couleurs sur la pellicule.

Pas de chapeaux compliqués, pour l'amour du ciel! Les cheveux sont votre plus belle parure; les cheveux et votre sourire. Mais pas un sourire figé d'adolescente et pas d'air de fausse tristesse. Votre mystère, si vous tenez à le mettre en évidence, se lira dans vos yeux. De la simplicité. Du naturel. Le photographe d'ailleurs vous le dira.

Le principal dans cette histoire, c'est de ne pas avoir peur de lui... du photographe, s'entend. C'est un peu comme un médecin ou un dentiste. Dans le fond on a toujours un certain trac d'avance, mais le tout est de vous dire que ce monsieur en a vu d'autres... Effectivement il en a vu d'autres: des laides, des jolies, des petites et... les autres. Et toujours il s'en tire admirablement bien.

Un peu de repos !

Une actrice célèbre pour ses aventures amoureuses et son tempérament raconte à une amie qu'elle a été voir le médecin et que ce dernier lui a dit qu'elle n'avait pas une excellente santé, mais qu'elle ne devrait pas rester si souvent au lit.

—"C'est évident", répond alors la bonne amie, "un peu de repos ne peut que te faire du bien!"

Fraîcheur de la jeunesse

Dès la vingtaine, le meilleur moyen d'atténuer les fines rides d'une peau sèche est de se masser au coucher à l'aide d'une crème de nuit vitalisante. Appliquez la crème vitalisante Olay sur les joues, le front, le cou, et faites-la pénétrer en tapotant la peau vers le haut. Ensuite pour enlever la crème, employez des papiers-mouchoirs. De tels soins conserveront à votre teint tout son éclat.

... Margaret Merril.

Jane Russell se remarie

HOLLYWOOD (UPI) — L'actrice à la généreuse poitrine, Jane Russell, qui avait divorcé le 31 juillet dernier de l'étoile de football Bob Waterfield, a annoncé hier, ses projets de mariage à l'acteur Roger Barrett. La cérémonie aurait lieu dimanche prochain à l'église presbytérienne de Beverly Hills au milieu de parents et amis.

Pour calmer la tension

Versez une demi-livre de soda à pâte Cow Brand dans l'eau de votre bain. Détendez-vous. Le soda à pâte soulage aussi les irritations causées par le vent et le soleil.

LE SODA À PÂTE COW BRAND

AUX PRIX DU GROS
TROUSSEAUX DE MARIEES, VETEMENTS, LAYETTES DE BEBES, LINGERIE DE MAISON, DRAPERIES, COUVRE-PIEDS. etc.
LEON COUREY & CIE
MARCHANDISES SECHES EN GROS
COIN ST-LAURENT
1 EST, RUE SAINT-PAUL

CONSERVATOIRE LASALLE
COURS POUR LES JEUNES
— PHONETIQUE
— EXPRESSION ORALE
— DICTION
— LECTURE
QUAND ? VENDREDI SOIR, 19 HEURES
SAMEDI MATIN, 10 HEURES
OU ? AHUNTSIC, CARTIERVILLE(ROSEMONT
VILLE ST-LAURENT, CENTRE-VILLE, WESTMOUNT
INSCRIPTION DES MAINTENANT
Mme SUZANNE P. GOYETTE, Directrice générale
1290, RUE ST-DENIS, suite 99 TEL. 523-2675

HELENA RUBINSTEIN
OFFRE ANNUELLE DE
CRÈME NETTOYANTE WATER LILY $2.95

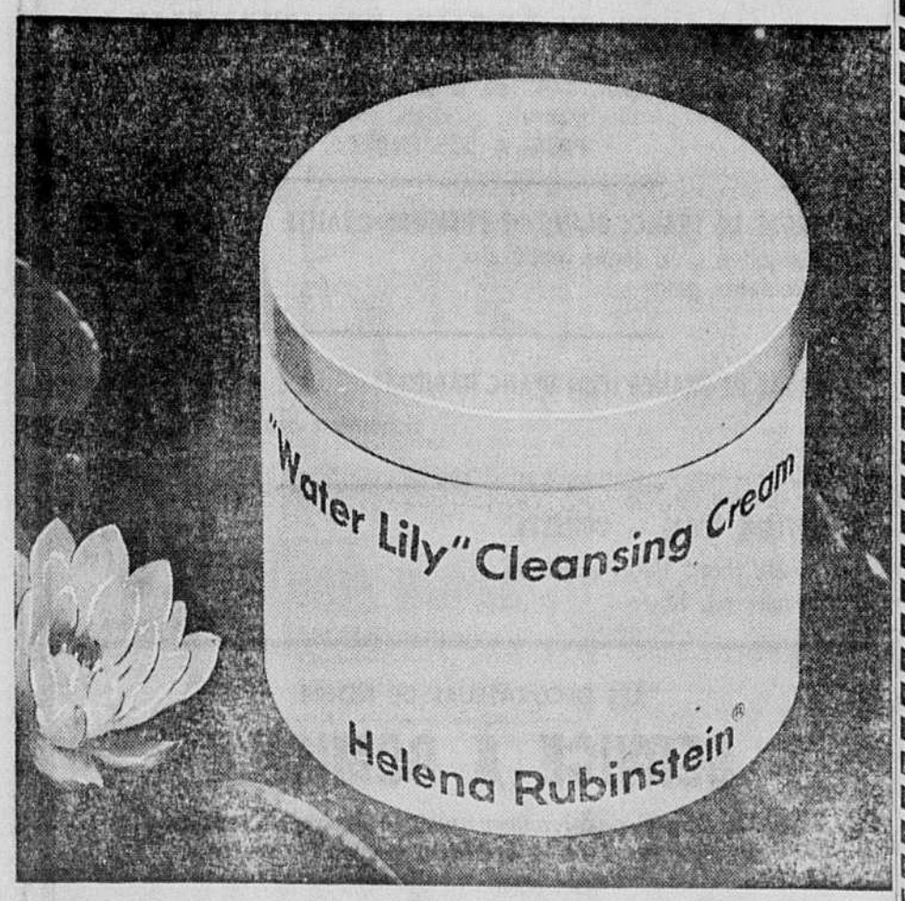

A prix d'aubaine . . . un merveilleux traitement de beauté qui donne à l'épiderme un éclat satiné et une fraîcheur exquise. — Crème en quantité suffisante pour vous donner, pendant des mois, un teint plus lisse, plus clair, plus lumineux. La crème nettoyante "Water Lily" pénètre dans les pores en profondeur, pour en éliminer toutes les impuretés. Voici, à un véritable prix d'aubaine, la crème nettoyante qu'il vous faut.

NORMALEMENT $5.50
PENDANT UNE PÉRIODE LIMITÉE
GROS FORMAT DE 14 OZ
OFFERT À
$2.95

DRAPERIES EN TERGAL
SUR MESURES, à prix très spécial

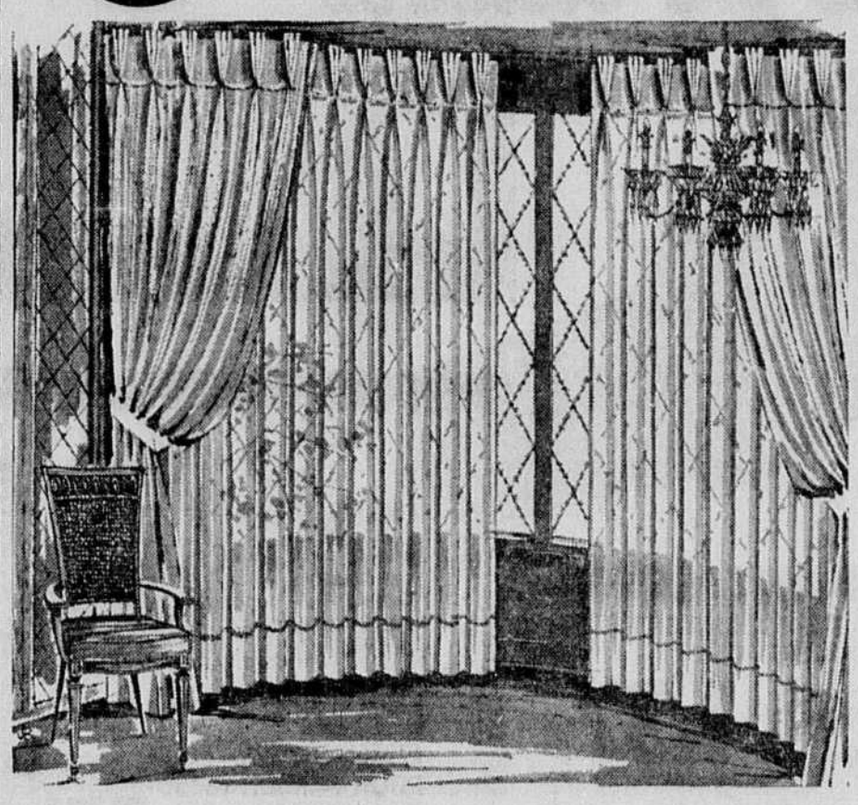

Tergal brodé de France — Sur mesures, pour votre vivoir, votre salle à manger, votre chambre principale.

Un seul bas prix, 8 verges couvrant 12 pieds mur à mur. Valeur de $120 — 79.99

3 magnifiques motifs nouveaux sur TERGAL blancs léger et lustré. ★ Bordures finies ★ Sans coutures ★ Avec crochets... et

CONFECTIONNÉES SUR MESURES
GRATUITEMENT

Les draperies Harrison sur mesures sont beaucoup mieux . . .

★ Confectionnées sous contrôle de qualité. Examinées, taillées et confectionnées par des artisans dans notre propre atelier.

★ Têtes "Superba" exclusives à plis triples renforcées de bougran de haute qualité.

★ Côtés et bas finis au point perdu et toutes coutures à point redoublé. Ample tête de 4" et large ourlet de 6" au bas. Coins renforcés où cela est nécessaire.

Valeur fantastique pour de magnifique draperies lavables
COTON IMPRIMÉ À DRAPERIES
★ 3 motifs — fleuri, moderne ou paisley.
★ Choix complet de combinaisons de couleurs mode.
★ 45" de large ★ Pré-rétréci
99¢ vge
Valeur de 1.49

RIDEAUX CAFE FIBRE DE VERRE
OPAQUE

2 combinaisons de couleurs—Melon/or ou bleu/vert.
Jolis rideaux charmants pour égayer votre cuisine.
D'entretien facile : lavez — suspendez; jamais de repassage. Irrétrécissables, teintes quasi inaltérables.
• Rideaux de 40" x 36".
• Valance de 60" x 9"
4.99 L'ens.

ACHETEZ VOS DRAPERIES A VOTRE DOMICILE
Appelez par téléphone . . . nous irons vous voir.
AUCUNE OBLIGATION
Notre décorateur spécialiste d'intérieurs ira vous voir, le jour ou le soir, à votre choix, avec un grand choix d'échantillons de tissus dans chaque catégorie de prix, dans toutes les couleurs imaginables et vous apporteront des idées nouvelles de décoration intérieure. Les propres artisans Harrison confectionneront vos nouvelles DRAPERIES SUR MESURES avec soin et rapidement . . . et rappelez-vous, il n'y a aucuns frais supplémentaires pour ce service particulier.

Appelez Mlle Leblanc pour rendez-vous le jour ou le soir 389-8071

MAINTENANT 15 MAGASINS POUR VOUS SERVIR :
AUX CENTRES D'ACHATS

• Dorval	631-6931	• Côte St-Luc	489-5911
• Rockland	739-3421	• Boulevard	722-1342
• Châteauguay	691-2561	• Jacques-Cartier	677-2002
• Pont Viau	669-1204	• Greenfield Park	473-3200
• Galeries d'Anjou	353-6740	(Ouvert chaque soir)	
• Fairview — Pte-Claire	695-1512	• Norgate	744-1888
• Forest : 10591 Pie-IX	322-8810	• Les Galeries Charlesbourg	626-7813
• Place St-Eustache	473-0911	• Place Ste-Foy	656-1575

credico
CONDITIONS FACILES DE CREDIT

Harrison
TISSUS ET DRAPERIES

La Commission des relations de travail

La FTQ veut une enquête et montre les dents

par Jacques LAFRENIERE

La Fédération des travailleurs du Québec songe à déclencher une grève générale de ses membres à brève échéance, pour une durée limitée probablement une journée afin de forcer le gouvernement provincial à créer une commission d'enquête pour faire la lumière sur la Commission des relations de travail.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a ajouté, au cours d'une conférence de presse, hier, tenue à la suite d'une réunion des membres du conseil consultatif de la centrale, que la FTQ pourrait également tenir un congrès spécial "si le gouvernement ne se rend pas à notre requête ou s'il n'effectue pas les amendements qui s'imposent à la CRT".

M. Laberge a spécifié que la revendication de la FTQ dépasse le cadre de sa demande première relativement au conflit intersyndical de Baie-Comeau. Tout en continuant d'exiger la démission du juge Georges Chassé, un des vice-présidents de la CRT, la FTQ estime qu'il y a suffisamment d'autres cas pour croire que sa demande d'enquête est fondée.

La FTQ représente au Québec environ 350,000 membres, bien que les syndicats affiliés versent des cotisations pour 200,000. La grève générale s'étendrait à tous ces travailleurs, et principalement à ceux du secteur de la construction. C'est à Montréal que tendra le gros des efforts des dirigeants syndicaux pour faire au gouvernement cette démonstration de force.

Le Conseil des métiers de la construction que dirige M. Roger Perreault, a commencé hier soir à réunir les membres par corps de métiers. En premier lieu c'étaient les plombiers. Les dirigeants ont affirmé que lors de la manifestation d'hier matin devant les bureaux de la CRT, "on aurait pu avoir plusieurs milliers de travailleurs qui voulaient faire la grève pour venir manifester". M. Laberge a évalué à 1,000 environ le nombre d'ouvriers qui se sont rendus sur les lieux de cette manifestation.

Même si c'est illégal

M. Laberge a déclaré qu'il n'empêchera pas ses membres de débrayer, "même si c'est illégal". "La grève peut dépasser le secteur de la construction", a-t-il dit. Il a ajouté que consultés à ce sujet, les 115 permanents qui ont assisté à la rénion d'hier ont été unanimes pour poser un tel geste afin de forcer le gouvernement à agir. M. Laberge a dit que "la force et la violence semblent être la seule façon de forcer le gouvernement à bouger". Il a donné comme exemple le cas de la grève de Seven Up, où après un flambée de violence, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, est personnellement intervenu et a réglé le conflit qui a duré 13 mois.

Le chef syndical s'est dit surpris de constater que le président de la CSN, M. Marcel Pepin, ne réclame pas lui aussi, à cet instant, une enquête sur la CRT, alors que la CSN comme la FTQ ont eu par le passé, à se plaindre des agissements de cette commission.

De toute façon, il considère la lutte avec la CRT comme "une bataille à finir".

Se faire entendre

"Qu'on nous donne au moins la possibilité de nous faire entendre. Si on a tort, on nous le dira. Nous avons un dossier où l'on constate qu'il y a eu plusieurs dénis de justice. Dans le cas des employés de l'extérieur de la ville de Québec, ça fait quatre ans que notre syndicat essaie de se faire accréditer. Il y a depuis le mois de novembre que nous avons déposé 57 requêtes en accréditation pour les ouvriers de l'industrie du marbre, de la tuile et du terrazzo, et nous attendons encore". M. Laberge a cité d'autres cas.

Il s'en est pris particulièrement hier à un commissaire de la CRT, M. André Roy, qu'il accuse de "servir encore la CSN", alors qu'il devrait, selon lui, être impartial. Il a dit, en réponse à une question, que M. Roy est un ex-président du Conseil central des syndicats nationaux du Québec, organisme affilié à la CSN.

M. Laberge a dit qu'il ne demande pas que le gouvernement condamne la CRT, sans enquête. "Il faut que la CRT ait l'occasion de se défendre", a-t-il dit, pour appuyer sa demande d'une enquête gouvernementale.

"Si le gouvernement est intéressé à la justice, il se doit de nous donner cette enquête. Il doit nous donner la possibilité de présenter nos éléments de preuve. Ce que nous demandons, c'est une enquête approfondie sur la CRT".

Il a ajouté: "Nous voulons que la CRT rende des décisions basées sur les mêmes critères, tout le temps, pour les intéressés. Dans trop de cas, la CRT nie le droit aux travailleurs d'adhérer au syndicat de leur choix".

C'est un peu plus tard, dans cette conversation à bâtons rompus, que le chef syndical a lancé qu'il semble à ses yeux que le gouvernement agit lors qu'il y a épreuve de force, du trouble, et du "cassage de gueules". Il a ajouté du même souffle que dans le cas de Baie-Comeau "Bellemare (Maurice Bellemare, ministre du Travail) s'est laissé intimider comme un salaud".

Les pompiers abolissent une clause de leur Fédération leur interdisant la grève

TORONTO, (PC) — Les pompiers réclament le droit de grève. C'est du moins ce qui se dégage du congrès de l'Association internationale des pompiers qui s'est déroulé, hier, à Toronto.

Dans un vote fortement majoritaire, les 1,000 délégués canadiens et américains ont réclamé l'annulation de la clause qui leur défend de recourir à la grève. Celle-ci figure dans leur constitution.

Ce sera la première fois qu'une telle mesure est adoptée dans les 50 années qui composent l'histoire de cette association.

Le vote pris hier fait suite à une proposition en ce sens présentée par une commission d'étude créée en 1966 à Indianapolis. Cette commission, cependant, recommande une forme d'arbitrage et l'intervention de l'exécutif de l'Association internationale avant qu'une section ne décrète la grève.

Les délégués des Etats de New York, de l'Indiana, du Michigan et de la Floride ont approuvé à l'unanimité la proposition. Cependant, M. Richard Chambers, président de l'Association professionnelle des pompiers de l'Ontario, s'est opposé vigoureusement à une telle clause.

"Nous ne décréterons pas de grève en Ontario', a-t-il dit.

La loi de l'Ontario sur les incendies ne mentionne rien sur le droit de grève des pompiers mais laisse entendre que les partis en cause peuvent recourir à l'arbitrage obligatoire.

Un pompier de l'Etat de New York, qui a été fortement applaudi, s'est écrié: "Nous sommes des travaillants et nous voulons être traités comme tels."

Le vice-président de la section 94 de la Vilel de New York, M. Frank A. Palermon, a déclaré que les pompiers ne pouvaient pas se permettre d'attendre les résultats de l'arbitrage recommandé par la commission avant de décréter la grève.

Il a ajouté: "Nous avons grand besoin de cette arme pour réagir lorsqu'ils nous pousseront contre le mur."

"Je ne veux pas décrété la grève", a-t-il dit. "J'espère que je n'aurai jamais à demander à mes membres de recourir à la grève, mais, d'autre part, je neveux pas être lié..."

De son côté, M. Chambers a déclaré que la constitution provinciale de la fédération contient toujours une clause qui défend aux pompiers de recourir à la grève et que l'annulation de cette clause devra être approuvée auparavant par les membres de la fédération au cours du congrès du mois de juin 1969.

M. Chambers a affirmé qu'il cherchera à maintenir cette clause dans la constitution.

Vente annuelle d'été de Scandia House

TOUTES VENTES FINALES
Conditions budgétaires disponibles
HEURES DE LA VENTE : 9.30 à 6 h. Jeu. et ven. 9 p.m.

Rabais de 10 à 50%

sur les plus beaux meubles scandinaves importés à Montréal y compris des chaises, tables, buffets et mobiliers de chambre en teck et palissandre ainsi que des ensembles de divan et chaise, lampes, verrerie, accessoires, articles de décoration.

SCANDIA HOUSE
QUEBEC, LIMITED
1638 RUE SHERBROOKE O., 932-2342
MONTREAL - TORONTO - LONDRES - COPENHAGUE

LIQUIDATION COMPLÈTE
50%
Marielle Fleury
Boutique Inc.
2170, RUE CRESCENT 288-8548

En VEDETTE cette SEMAINE chez

LABELLE FOURRURE

PRIX RÉDUITS

sur tous nos manteaux de

VISON

Quelle que soit la teinte, quelle que soit la coupe,
Vous bénéficiez des mêmes prix d'aubaines LABELLE !

EXTRA SPECIAL LABELLE

VISON CANADIEN
Teintes nouvelles !
• Vison pastel naturel peaux horizontales
• Vison d'élevage peaux horizontales
$595.

VISON CANADIEN
D'un chic inouï !
• Vison pastel naturel peaux horizontales
• Vison LUTETIA peaux horizontales
• Vison pastel naturel peaux horizontales
• Vison Topaze
$695.

VISON CANADIEN
Le summum du chic !
• Vison pastel naturel peaux descendues. Gr. 10 à 20
$995.

Les plus somptueuses fourrures offertes à PRIX REDUIT LABELLE

VISON CANADIEN
Qualité de premier choix

• Vison pastel, peaux descendues	$1,195
• Vison d'élevage, peaux descendues	$1,295
• Vison Pearl, peaux descendues	$1,450
• Vison pastel et Majestic	$1,650
• Vison Saphir Cerulean, peaux descendues	$2,600
• Vison Violet, peaux descendues	$2,150

Nous nous spécialisons dans
L'ENTREPOSAGE - LA REPARATION
LE REMODELAGE - LE NETTOYAGE

SATISFACTION GARANTIE
ou ARGENT REMIS

LABELLE FOURRURE

• Paiements faciles
• Plan budgétaire
• Mise de côté

6570, rue SAINT-HUBERT
station métro Beaubien

Tél.: 276-3701

LE PLUS IMPORTANT MARCHAND DE FOURRURES AU CANADA

Prévisions de l'OACI: coûts d'opération et tarifs des lignes aériennes tomberont d'ici 12 ans de 23 p. cent

L'Organisation de l'aviation civile internationale prévoit que les coûts d'opération des lignes aériennes dans ses 116 pays membres baisseraient d'environ 23 pour cent au cours des 12 prochaines années.

M. Assad Kotaite, président du comité du transport aérien de l'OACI, a déclaré, hier à Montréal au cours d'une conférence de presse, que la prévision faite par cet organisme touchant les coûts d'opération "fait anticiper une réduction semblable pour les tarifs-voyageur dans le monde".

Il a souligné, toutefois, que la prévision de l'OACI présume que la population et le revenu per capita continueront de s'accroître respectivement de 2.5 pour cent et de trois pour cent par année, et les prix à la consommation de deux pour cent.

M. Kotaite, qui représente le Liban au sein du conseil de l'OACI, a dit que les coûts d'opération des lignes aériennes diminueront d'environ deux pour cent annuellement d'ici les 12 prochaines années.

Il a ajouté que cette baisse du coût d'opération ferait passer le coût par tonne-kilomètre de 16 cents qu'il était en 1967 à 12.3 cents en 1980, soit une diminution de 23 pour cent.

"Ceci ne veut pas dire que chaque année de cette période connaîtra une réduction de deux pour cent, a-t-il dit, parce qu'il y aura peut-être des fluctuations individuelles."

Le trafic aérien mondial s'avère l'un des facteurs grandissants de l'économie de notre globe, dont il représente désormais dix pour cent de la production industrielle, et 7 p. cent de la valeur totale des exportations, et son rythme d'accroissement annuel qui s'exprime, selon les critères, par des taux variant de 10 à 20 pour cent est destiné à se poursuivre à ce même rythme dans les années à venir, avec un ralentissement à partir de 1975, tandis que l'on peut prévoir un abaissement ultérieur des tarifs, en raison de la productivité accrue des aéronefs à grande capacité et des supersoniques, dont l'introduction généralisée dans les lignes aériennes est prévue pour le début de la décennie 1970-1980; les recettes d'exploitation, par contre, laissent encore à désirer.

Tous les trois ans, à la veille de l'assemblée générale de l'OACI (elle va se tenir cette fois en septembre prochain à Buenos Aires), le Secrétariat général de cette organisation rend publiques des études sur la situation du transport aérien mondial, et son évolution au cours de la décennie précédente, ainsi que des estimations sur l'évolution au cours de la décade à venir.

Les statistiques sur la situation économique du transport aérien de 1957 à 1967 concernent, il convient de le souligner, uniquement les 116 Etats membres de l'OACI; elles ignorent donc l'URSS et la Chine continentale, qui ne sont pas membres de l'OACI.

Les données essentielles de ces statistiques sont les suivantes: les recettes ont augmenté au taux moyen annuel de 10.5 pour cent de 1957 à 1962 et de 13.9 p. cent de 1962 à 1967, le volume de transport aérien, exprimé en tonnes-kilomètres payantes, a presque quadruplé de 1957 à 1967 (alors que la production totale mondiale d'électricité, d'aluminium et de pétrole brut n'a que doublé au cours de cette même période).

Les premières sont passées en effet de $3,950,000,000 en 1957 à $12,515,000,000 en 1967 — soit un accroissement de 215 pour cent, le second est passé de 9,824,000,000 à 37,501,000,000 — soit un accroissement de 282 pour cent.

Ces taux d'expansion sont de toute façon supérieurs à ceux de la plupart des autres industries.

D'autre part, la moyenne des coûts d'exploitation, par tonne-kilomètre (de capacité disponible) a baissé, depuis 1960, de 33 pour cent — tandis que le coût total absolu a crû de 186 pour cent, passant de $3,999,000,000 en 1957 à $11,450,000,000 en 1967.

Trafic-passagers

Le trafic-passagers, exprimé en "passagers-kilomètres" (produit du nombre de passagers par celui des kilomètres effectivement parcourus) a plus que quadruplé, passant entre 1957 et 1967, de quelque 5,000,000,000 à 23,000,000,000. Comparés aux "sièges-kilomètres" disponibles, ces chiffres indiquent que le "coefficient de remplissage" a baissé au cours de cette même période, de 56 à 52.5 pour cent.

C'est l'introduction massive des jets qui a produit une baisse sensible de ce coefficient, en 1961 et 1962, influant ainsi sur la moyenne décennale. Les chiffres de 1967 indiquent une légère reprise en fin d'année.

Ces statistiques, on l'a dit, ignorent l'Union soviétique et la Chine populaire; mais si cette dernière n'a laissé filtrer aucun renseignement, on sait, par contre, de source quasi officielle, que le trafic aérien soviétique est lui aussi en progression, mais on ignore à quel rythme.

L'"Aeroflot", qui groupe toute l'aviation civile soviétique, indique elle-même qu'elle a enregistré l'année dernière près de 62,000,000 de passagers, soit un quart ou presque de ce qui a été enregistré à l'OACI, soit 235,000 de passagers.

Le coefficient de remplissage, on l'a vu, a tendance à baisser, c'est l'un des aspects négatifs du tableau pourtant si satisfaisant de la situation. L'autre, lié à lui, logiquement, est constitué par les surplus d'exploitation qui ne sont pas satisfaisants pour la majorité des compagnies: on estime en effet que la moitié des compagnies aériennes des Etats membres de l'OACI ont un surplus inférieur à 3 p. cent des recettes, et qu'un quart d'entre elles sont déficitaires.

Toutefois, ces surplus, encore qu'insuffisants, se sont accrus en moyenne de 1.2 pour cent à 8.5 p. cent des recettes, et de 1.0 p. cent à 6.8 p. cent des actifs. Ces chiffres sont évidemment dus à quelques compagnies (américaines et européennes) dont les surplus d'exploitation ont été élevés.

SEUL ce symbole identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED FROM SWITZERLAND

OU ALLER DANSER
COURS DE DANSE GRATUIT de 8 à 9 p.m.
Centre culturel d'Outremont
Air climatisé
1357 VAN HORNE
272-7040

MAIGRIR

Marilyn Reich
Directrice, Mtl-Québec
SURVEILLEZ VOTRE POIDS AVEC WEIGHT WATCHERS CHEZ Simpsons
Le lundi à 13 heures au 1448 rue Mansfield
La plus importante organisation au monde de surveillance du poids
DISTRICT DE MONTREAL
TOUS LES MERCREDIS
PALESTRE NATIONALE
840, rue Cherrier, 8 p.m.
DISTRICT ROSEMONT ET ST-MICHEL
TOUS LES JEUDIS
ARENA PAUL-SAUVE
4000 est, Beaubien
(près boul. Pie-IX) 8p.m.
AUCUN CONTRAT A SIGNER
AUCUNE DIETE DE GRAS
AUCUN EXERCICE
AUCUNE MEDICATION
AUCUN DIETE RADICALE
AUCUNE MACHINE
AUCUNE FAMINE
ACCEPTONS MEMBRES A TOUTES CLASSES
• HOMMES • FEMMES • ADOLESCENTS
Cours hebdomadaire $2
Enregistrement $3
Pour renseignements signaler
342-5200
• Renseignez-vous au sujet des MEMBRES A VIE GRATUITS

Marshalls fabrics of Montreal INC
"Nous vendons au comptant, vous épargnez davantage"
Confectionnez des vêtements pour le retour en classe avec ces tissus à prix de vente.

NOUVEAUX LAINAGES ECOSSAIS
14.95 à 20.95 vge
Nouveaux lainages aux motifs classiques pour l'automne. Tissus interchangeables pour l'élégance des jeunes. Splendides quadrillés Glen, rayures et autres nouveautés pour toute occasion.

LAINAGES ASSORTIS
54" de large — Valeur de 6.95
La mode jeune aux teintes neutres nouvelles. Plaids, tweeds, quadrillés et teintes unies pour le retour en classe. Tout indiqués pour tuniques, robes, jupes et pantalons. 5.49 vge

CREPE POLYESTER
Un nouveau crêpe lavable, lavez et séchez, 45" de large, pour blouses et robes. Lavez à 6 h et portez à 8 h. Choix de blanc, turquoise, doré, rose, vert irlandais, copen, brun, marine et noir. 3.95 vge

1000 VGS DE BROCART IMPORTE CISELE OU GAUFRE
Ces brocarts renommés à motif à même seront la grande mode pour la saison des fêtes. 45" de large. Choix complet de couleurs pastel, ton moyen ou foncé. Valeur 4.95 — 1.99 vge

2000 VGS DE RICHE BROCART IMPORTE
Idéal pour robes du soir. Se drape à merveille. Une réelle aubaine. 25 jolies teintes pour le soir. Ord. 2.95 — 1.49 vge

CREPE ET BOUCLE DE QUALITE POUR ROBES
A prix de vente pour solder rapidement. Se drapent facilement. Choix de couleurs et de noir. 1.00 vge
36 à 47" de large — Valeurs jusqu'à 3.95

HOMESPUN AMERICAIN IMPRIME
45" de large
Nouvelles cotonnades romantiques d'automne dans de jolies combinaisons de couleurs. Pressés en permanence. Aucun repassage. Bon choix de nouvelles combinaisons de couleurs. 1.99 vge

CUIRETTE
Ordinairement 4.00 à 6.00
L'apparence du cuir à grande épargne. Teintes variées du cuir. Idéal pour mini-jupes, jumpers et autres. Largeur 52" à 54". 1.99 vge

COUPONS
Valant jusqu'à 12.95 vge
SOLDE DE COUPONS D'ETE
½ vge ou moins — 25¢ le coupon
De ½ à 2½ vges — 1.00 le coupon
Soieries, cotonnades, tissus mixtes, imprimés, tissus fantisie.

SOLDE BOUTONS DISCONTINUES
Toutes 2 des cartes de 6 boutons
Ord. 69¢ à 98¢ la carte 25¢

1195 ouest, STE-CATHERINE 844-2558

Des chercheurs retrouvent le corps momifié de l'explorateur C. F. Hall

Un groupe de quatre chercheurs américains a découvert récemment le corps momifié de l'explorateur Charles Francis Hall, mort en 1870 dans des circonstances mal connues, alors qu'il tentait d'atteindre le pôle Nord.

La tombe de Hall a été découverte à 65 milles au sud-est d'Alert, dans les Territoires du Nord-Ouest, et à quelque 2,600 milles au nord de Halifax. L'expédition qui a fait la découverte est dirigée par M. Chauncey C. Loomas, professeur d'anglais à Dartmouth College, dans le New Hampshire, qui prépare une biographie du célèbre explorateur américain. Les autres membres de l'expédition sont MM. Thomas Giroux, William Barrett et le Dr Franklin Paddock qui prépare un article pour un journal médical américain.

Selon le professeur Loomas, Charles Francis Hall avait obtenu du gouvernement américain une subvention de $50,000 et un navire baptisé "Polaris", pour entreprendre une expédition qui lui permettrait d'atteindre le pôle Nord.

Empoisonné par son équipage

Parti en juillet 1870, Hall se serait rendu à 500 milles au sud du pôle Nord mais, l'hiver s'annonçant plus tôt que prévu, il aurait été obligé de revenir sur ses pas jusqu'à la péninsule du Groenland connu aujourd'hui sous le nom de promontoire Hall. Après une excursion de deux semaines avec des Esquimaux, Hall aurait rejoint les autres membres de son équipage qui avait décidé de se débarrasser de lui en l'empoisonnant. Deux semaines après le retour de son excursion, soit en novembre 1870, il fut enseveli par ses propres hommes sur la côte du Groenland, non sans avoir laissé un journal dans lequel il déclare avoir été empoisonné par des membres de son équipage.

Le 10 août dernier, l'expédition américaine s'est rendue au promontoire Hall où fut découvert le corps momifié de Hall. L'examen du corps, par le Dr Paddock, n'a rien révélé encore sur les circonstances de la mort de l'explorateur, a précisé le professeur Loomas. Mais des échantillons des ongles et des cheveux ont été prélevés afin de vérifier si la mort est attribuable à l'intoxication par l'arsenic.

Un document

Le crâne de Hall étant vide, il sera cependant très difficile de déterminer avec certitude si l'explorateur est mort empoisonné ou non. M. Loomas a souligné également que Hall souffrait probablement d'un déséquilibre mental et qu'il pouvait très bien avoir succombé à une hémorragie cérébrale. Il a ajouté cependant qu'il avait découvert, à quelques pieds seulement de la tombe, une bouteille sur laquelle était inscrit le mot "poison".

Enfin le cercueil de Hall contenait un document relatant les diverses péripéties des membres du Polaris. Le document demande à "quiconque trouvera ce papier d'y marquer le temps et le lieu où il l'aura trouvé et de le faire parvenir au ministre de la Marine à Washington, en Amérique". L'expédition ayant dû obtenir une permission du gouvernement danois pour procéder à ses recherches, c'est aux autorités danoises qu'elle se propose de remettre le document.

Le professeur Loomas entend publier le résultat de ses recherches dans un ouvrage intitulé "Those Weird and Tragic Shores". C'est à la suite de la lecture du journal d'un autre explorateur de l'Arctique, Vilhjalmur Stefanson, que le professeur américain avait décidé d'entreprendre une recherche sur les circonstances de la mort de Hall.

Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612 St-Hubert
272-2025

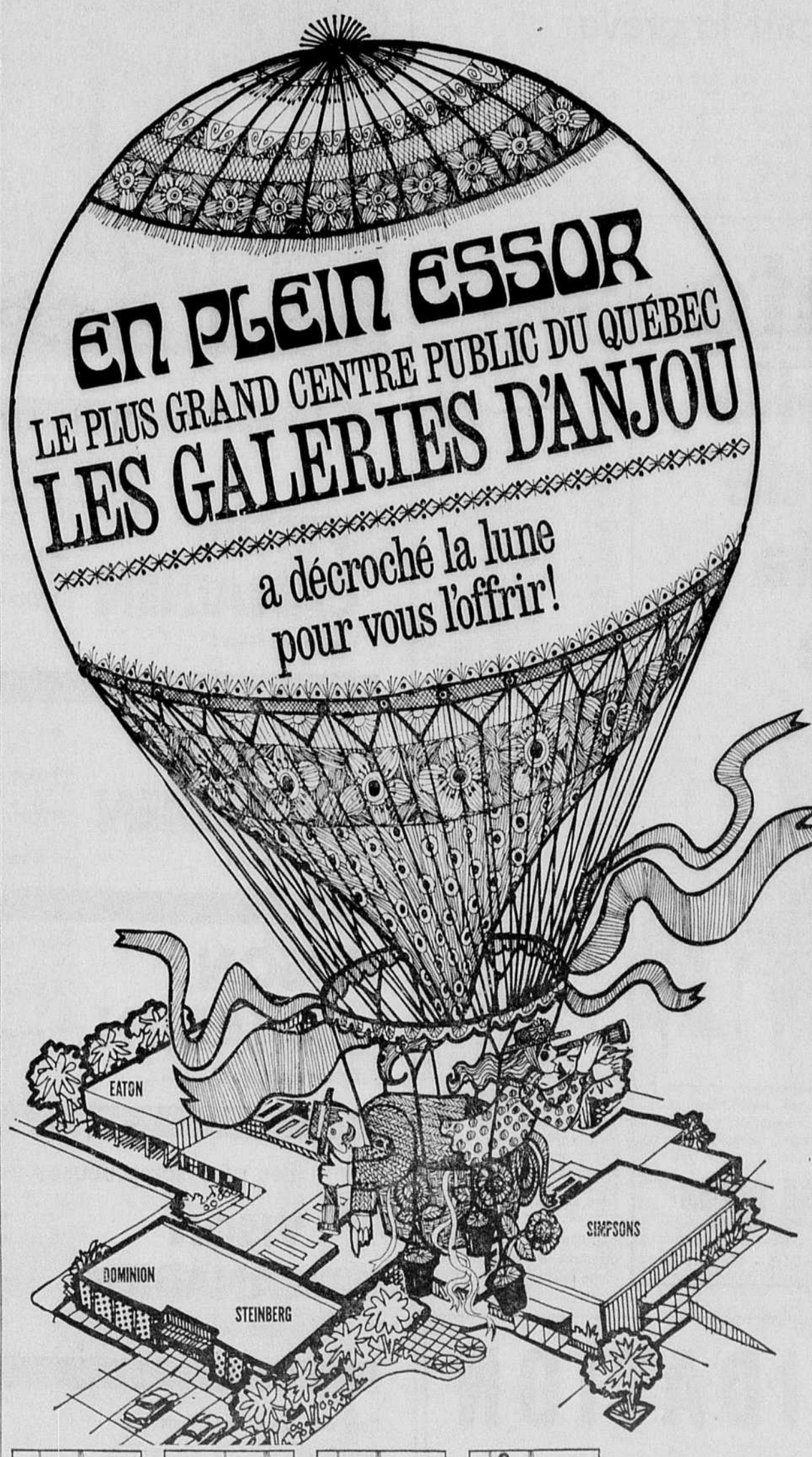

AUTOBUS CTM 195
Rendez-vous directement Aux Galeries d'Anjou par autobus de la CTM en empruntant le circuit 195 qui fait la navette sur le boulevard Les Galeries d'Anjou entre l'avenue Jarry et la rue Sherbrooke.
- De la station de métro Jarry prenez l'autobus 193 jusqu'au coin de Belfroy et Haut d'Anjou et correspondez avec l'autobus 195.
- Sur la rue Sherbrooke prenez l'autobus 185 de la CTM jusqu'au coin des rues Sherbrooke est et Radisson et correspondez avec l'autobus 195.

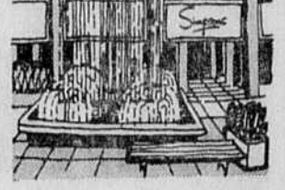
SIMPSONS Après vos courses dans son nouveau magasin, Simpsons vous convie à la détente sur la terrasse, à deux pas de jeux-d'eau ravissants.

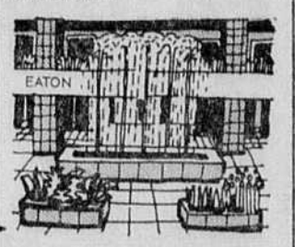
EATON Les bancs publics du hall Eaton-Ville d'Anjou seront sûrement d'ici peu, aussi renommés que ceux de la chanson . . .

STEINBERG & DOMINION Amateur de grillades et de fruits de mer ou végétarien, chacun y trouve son compte et davantage!

BOUTIQUES Ici et là et partout aux Galeries d'Anjou d'adorables boutiques vous attendent, Vous, les filles d'Eve!

A VOTRE SERVICE
ACCESSOIRES PHOTO: Japan Camera Centre ☐ ARTICLES DE SPORT: The Four Seasons Maison de Sport ☐ BANQUES: Banque de Montréal, Banque de Montréal "Mini-Banque" ☐ BOUTIQUES POUR DAMES: Arnella d'Anjou, Dalmys, Diana, Dupuis pour elle, Fairweather, Gigi Anjou, Laurent Paquette, Mlle Charmante, Pennington's, Pink Poodle, Reitman's, Romar d'Anjou, Shirley K, Maternité, The Four Seasons Maison de Sport, The May Co. ☐ CADEAUX: Au Coin de la Cuisine, Bowrings, Toy World ☐ CENTRES AUTO: Eaton, Simpsons ☐ CHAUSSURES: Agnew-Surpass, Brown's, French, F.X, La Belle & Fils, Lewis, The Villager, Trans-Canada ☐ CINEMA: Cinéma Anjou ☐ COIFFEURS: Continental (hommes), Joseph's Coiffures & Boutique (dames) ☐ CONFISERIES: La Marmite Hollandaise, Laura Secord, Majoreds ☐ COUTURE: Centre Singer ☐ CORDONNIERS: Centre de Services Hallmark ☐ ELECTRONIQUE: Etco Electronics ☐ JOAILLERS: Birks, Peoples Credit Jewellers ☐ LIBRAIRES: Classic ☐ LINGERIE: Chez Lilianne ☐ MAGASINS A RAYONS: Eaton, Holt Renfrew, Ogilvy, Simpsons ☐ MAGASIN A RAYONS MINEUR: Greenberg ☐ MAROQUINERIE: Fournier ☐ MEUBLES: Mobilia ☐ MUSIQUE: Sharman ☐ OPTICIENS: R. F. Berl ☐ PATISSERIES: Aux Délices, La Brioche d'Anjou ☐ PHARMACIE: Pharmacie Brya ☐ PEINTURE: Sherwin-Williams ☐ RESTAURANTS: Aux Cascades, La Terrasse (Eaton), Le Café Carrousel (Simpsons), La Comptoir, Le Deli d'Anjou, Picnik ☐ SUPERMARCHES: Dominion, Steinberg ☐ TABAC: United Cigar Stores ☐ TEINTURIERS: Centre de Services Hallmark ☐ TISSUS: Centre Singer, Draperies Montréal, Harrison ☐ TRAVAUX D'AIGUILLE: Fairlaine Wools ☐ VETEMENTS POUR ENFANTS: Au Coin des Petits, Laurent Paquette, Lawrence, Sauvé Frères ☐ VETEMENTS POUR HOMMES: Bovet, A. Gasco, A. Gold & Fils, Sauvé Frères ☐ VINS & SPIRITUEUX: Régie des Alcools du Québec.

85 MAGASINS BEAU FIXE

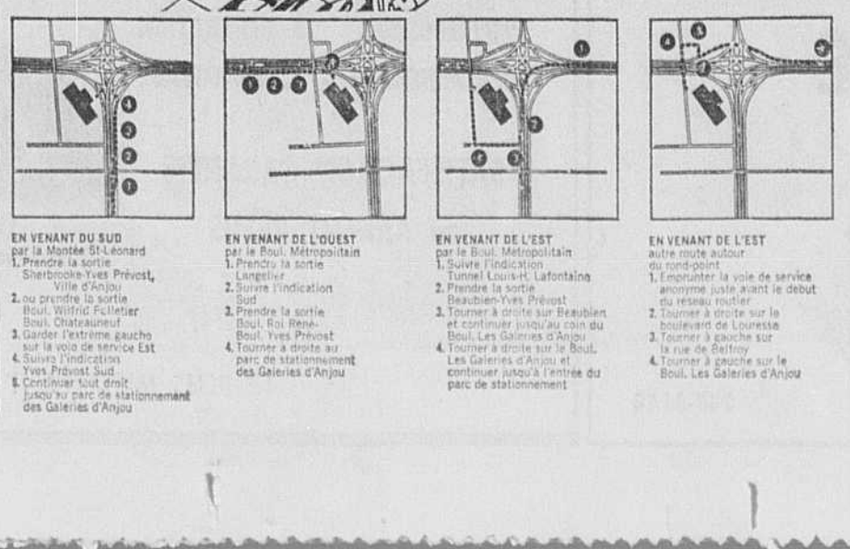

EPARGNEZ 10¢

Canada première catégorie

BEURRE PIE IX

LA LB **58¢**

LIMITE DE 3 LB PAR CLIENT

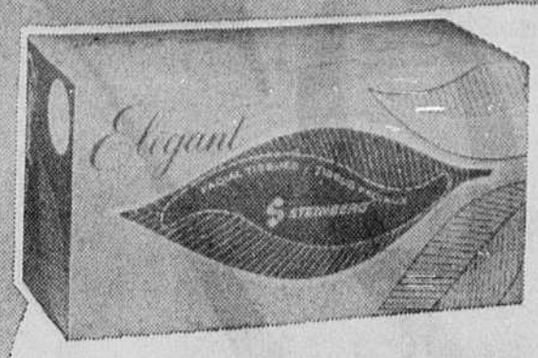

EPARGNEZ !

STEINBERG

PAPIERS-MOUCHOIRS

Elégant aux couleurs variées

4 Boîtes de 400 **$1.00**

STEINBERG EST L'ENDROIT OÙ ÉPARGNER.

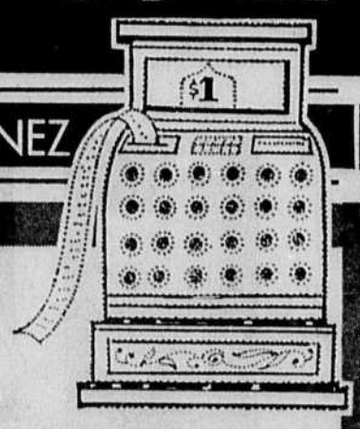

SPÉCIAUX À UN DOLLAR... ACHETEZ EN QUANTITÉ...ET ÉPARGNEZ

PAINS DE SAVON DE MARQUE MAJESTIC	18 pains en 3 pqts	$1.00
EAU DE JAVEL MIX-O	3 cruches 64 oz	$1.00
TAMPONS A RECURER SAVONNEUX STEINBERG	5 pqts de 10	$1.00
SERVIETTES EN PAPIER DE STEINBERG	5 pqts de 60	$1.00
FEUILLE D'ALUMINIUM DE STEINBERG, 12" x 25 PI.	3 roul. pour	$1.00
BONBONS LEEDS VARIETES DIVERSES	3 pqts 10 oz	$1.00
ARACHIDES espagnoles DE STEINBERG	3 pqts 14 oz	$1.00
FEVES AU LARD DE MARQUE CLARK OU 3 BTES 28 OZ POUR 1.00	6 btes 8 oz	$1.00
RELISH SUCREE ORCHARD KING, EPARGNEZ 23¢	3 pots 24 oz	$1.00
CORNICHONS DILL OU POLSKI CORONATION	3 pots 32 oz	$1.00
RAGOUTS CLARK BOEUF, POULET OU IRLANDAIS, EPARGNEZ 22¢	2 btes 25 oz	$1.00
PUNCH HAWAIIEN FRUITS, ORANGE OU RAISINS	3 btes 48 oz	$1.00
CAROTTES ENTIERES DE FANTAISIE SMEDLEY, EPARGNEZ 8¢	4 btes 14 oz	$1.00
CRISTAUX SWING A L'ESSENCE D'ORANGE OU 3 PQTS 6½ OZ POUR 1.00	5 pqts 3¼ oz	$1.00
FLOCONS DE MAIS GENERAL MILLS, EPARGNEZ 17¢	2 pqts 10 oz	49¢
MAIS EN GRAINS "NIBLETS" DE FANTAISIE LE GEANT VERT, EPARGNEZ 9¢	4 btes 12 oz	89¢

LAIT SANI SEAL

HOMOGENEISE **69¢** — CRUCHE 3 PINTES — LAIT 2% **63¢**

DEPOT REMBOURSABLE SUR LA CRUCHE

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 24 août 1968 dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Ltée de l'île de Montréal et de la région. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

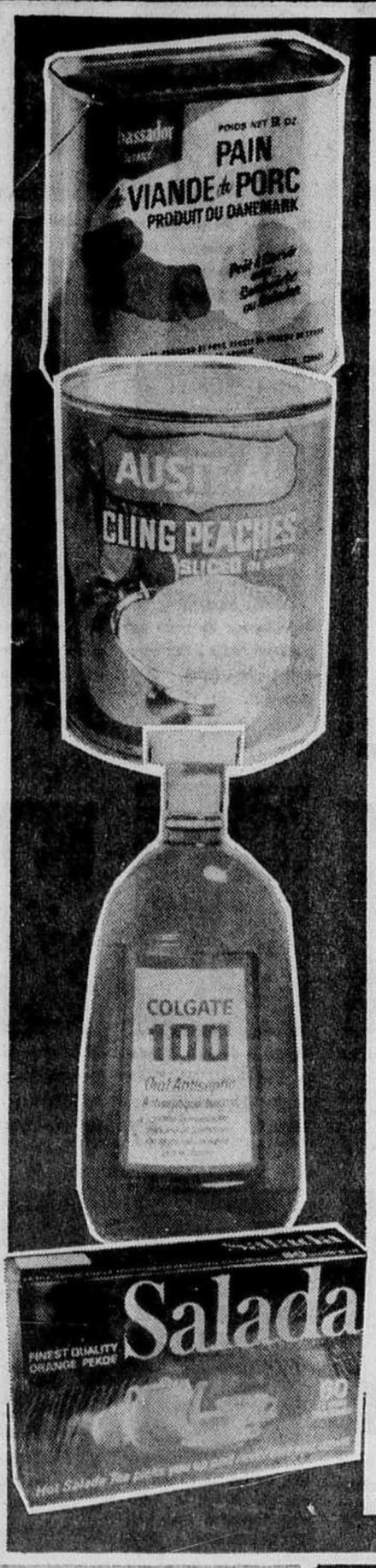

EPARGNEZ 6¢

PAIN DE VIANDE

DE MARQUE AMBASSADOR **3** Boîtes 12 oz **$1.00**

PÊCHES AUSTRAL

TRANCHEES OU EN MOITIES DE FANTAISIE **3** Boîtes 28 oz **$1.00**

ANTISEPTIQUE BUCCAL

Bouteille de 20 oz. **88¢** DE MARQUE COLGATE "100"

SACS DE THE SALADA

Paquet de 60 **79¢** PEKOE ORANGE

Une maîtresse de maison avisée sait lire entre les lignes. Elle compare les quantités, grosseurs et qualités quand elle fait ses emplettes. Chez Steinberg, elle est sûre de trouver les meilleures qualités, grosseurs et catégories possibles...aux meilleurs prix possibles. Si elle est un cliente assidue de Steinberg, elle sait nous faire confiance, car elle peut trouver les meilleures aubaines par tout le magasin. La véritable endroit où toujours vraiment épargner est encore chez Steinberg. Vous n'avez qu'à vérifier vos coupons de caisse!

ALIMENTS CONGELÉS

GATEAU A L'ORANGE OU DANOIS AUX POMMES SARA LEE, EPARGNEZ 10¢	pqt 14 oz	69¢
FRAMBOISES ENTIERES NON SUCREES, DE FANTAISIE, MARQUE FRASER VALE	pqt 2 lb	$1.09
BREUVAGE A L'ORANGE 4 CONGELE HONEY DEW, EPARGNEZ 24¢	btes 10 oz	$1.00
POMMES DE TERRE FRITES CONGELEES, JULIENNES McCAIN, EPARGNEZ 17¢	6 pqts 9 oz	$1.00

STEINBERG Venez chez Steinberg l'endroit où épargner

CAFE INSTANTANE

Riche et bien corsé

Pot 10 oz. **99¢**

MACARONI

DE STEINBERG

Variétés diverses

Pqt 2 lb. **29¢**

JUS DE TOMATES

ORCHARD KING

Qualité de fantaisie

Boite 48 oz. **29¢**

JUS DE POMMES

ORCHARD KING

De choix, vitaminé

Boite 48 oz. **29¢**

SOUPE aux TOMATES

DE MARQUE CAMPBELL

Condensée, délicieuse

8 boîtes 10 oz. **$1.00**

Série Mondiale de la Petite Ligue

Houle brille au monticule et Sherbrooke gagne, 1-0

par Jacques DOUCET

WILLIAMSPORT (exclusif à LA PRESSE) — Joindre un groupe de jeunes joueurs de baseball du Québec à Williamsport, ce n'est pas une sinécure.

Toutefois, grâce à la collaboration de la force constabulaire de cette ville de Pennsylvanie, nous avons pu, finalement, joindre le gérant de l'équipe de Sherbrooke-Lennoxville, au bout du fil.

Amédée Roy était fou de joie. Et pour cause. Au cours de la journée, l'équipe qu'il pilote avait remporté la victoire, 1-0 contre le Chinandeja, Nicaragua dans le match inaugural de la Série Mondiale de la Petite Ligue, devant plus de 6,000 enthousiastes du baseball.

"Les joueurs n'étaient pas nerveux du tout. De vrais petits professionnels. Mais nous ne pouvons pas en dire autant de nous-mêmes", a déclaré Roy, qui vit présentement le point culminant d'une carrière de sept ans comme gérant d'une équipe de la Petite Ligue, à Sherbrooke.

"Le match a été fertile en émotions. L'issue n'a été décidée qu'à la toute fin de la 7e manche, soit en surtemps.

"Lorsque Conrad Deschesnes a claqué un simple, alors que Yves Longpré était posté au deuxième but, ce dernier s'est élancé à toute vitesse vers le marbre. A un certain moment, il a ralenti sa course, persuadé qu'il était que le relais du voltigeur n'arriverait jamais à temps au receveur. Il a bien failli se faire jouer un vilain tour, car la décision a été serrée au marbre", a déclaré Roy.

Par ailleurs, le gérant des champions canadiens de la Petite Ligue a fait l'éloge de son jeune lanceur, Yvan Houle.

"Yvan a créé une très forte impression lors de ce premier match. L'arbitre en chef du tournoi, dont le nom m'échappe, m'a dit qu'en 15 années à la Série Mondiale de la Petite Ligue, il n'avait jamais vu un lanceur aussi solide. Hier, Yvan a fait mordre la poussière à 13 frappeurs et il n'a accordé que deux coups sûrs à l'adversaire" a-t-il dit.

Le Sherbrooke affrontera, demain après-midi, le club Richmond, de Virginie, lors de la demi-finale du tournoi. Hier, le Richmond a vaincu le Terre-Haute, Indiana, au compte de 6 à 2.

Le Richmond a été conduit à l'offensive par John Mizelle, qui a claqué deux circuit set qui a fait compter cinq points.

"Jeudi, c'est Yves Longpré qui officiera au monticule. Yves est presque aussi bon que Houle, et nous affichons beaucoup de confiance. Houle évoluera alors comme voltigeur de centre. Yvan est le pilier de l'équipe, car en plus d'être un excellent lanceur, il possède aussi le meilleur coup de bâton de notre club", a commenté Roy.

Aujourd'hui, les porte-couleurs du Sherbrooke ont une exercice en matinée et plus tard, ils devaient assisté aux deux matches de la journée, soit celui entre le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, et celui qui opposera le club Hagerstown à l'équipe de San Anna, en Californie.

Selon le gérant de l'équipe, les joueurs n'éprouvent aucun problème linguistique, bien que seulement deux d'entre eux parlent l'anglais.

Chacune des équipes est logée dans ce que Roy a qualifié de "hutte" qui comporte aussi un appartement réservé aux officiels de l'équipe. Ces "huttes" sont toutes situées au même endroit, appelé "The Grove".

L'équipe de Shrebrooke tente donc d'accomplir ce que l'équipe canadienne de Stoney Creek, Ont., avait raté d'un seul cheveu en 1965, alors que les jeunes canadiens avaient subi la défaite en finale de la Série Mondiale.

Advenant une victoire du Sherbrooke contre le Richmond, demain, Houle serait alors envoyé au monticule dans le match décisif, samedi. En cinq matches, depuis les débuts des éliminatoires qui mènent à la série mondiale, Houle n'a pas subi la défaite une seule fois et n'a accordé aucun point mérité.

Le point décisif

Avec la détermination d'un jeune champion, Yves Longpré, du Sherbrooke, vient de faire échapper la balle au receveur Moises Abohande, du Nicaragua, et il a réussi à croiser le marbre. Ce fut le seul point du match et le Sherbrooke a gagné, 1-0.

téléphotos PA

La combinaison gagnante

Ces trois joueurs ont joué un rôle de premier plan dans la victoire du Sherbrooke, hier, lors du match inaugural de la Petite Ligue à Williamsport. Yves Lonpré, à gauche, a marqué l'unique point du match tandis que Yvan Houle, au centre, a réussi 13 retraits au bâton et n'a accordé que deux coups sûrs à l'adversaire; Conrad Deschenes a frappé le simple qui a permis à Longpré de croiser le marbre.

Match d'un coup sûr pour le Canadien John Hiller

d'après UPI, PA

Le lanceur-recrue John Hiller n'aurait pu choisir une meilleure école pour apprendre les petits trucs du métier. Le jeune Canadien s'aligne avec les Tigers de Détroit, où il a l'occasion de surveiller les moindres gestes de son coéquipier Denny McLain.

Hier, les deux hommes affrontaient les White Sox de Chicago dans un programme double de la ligue Américaine de baseball. Les conseils de McLain à Hiller ont porté fruits, puisque le jeune Canadien a lancé un match d'un seul coup sûr, mais McLain a raté une occasion d'enregistrer son 26e triomphe de l'année dans le deuxième match.

Seul Ron Hansen, avec un simple à la 5e manche, a pu cogner d'aplomb une offrande de Hiller, alors que les Tigers ont gagné le premier match, 7-0. Pour Hiller, il s'agissait de sa sixième victoire contre trois défaites. Il a reçu un solide coup de main de Gates Brown, qui a fait compter deux points avec un circuit et un simple.

Dans le deuxième match, un autre Canadien s'est signalé. En effet, Pete Ward a claqué un circuit de quatre points, et Gerry McNertney en a fait compter autant avec quatre coups sûrs alors que les White Sox ont battu McLain, 10-2.

Il s'agissait de la quatrième défaite de McLain cette saison, et il était en quête de sa 26e victoire. Cet échec met fin à une série de sept victoires consécutives.

Mel Stottlemyre a remporté sa 16e victoire de la saison contre dix défaites, alors que les Yankees de New York ont vaincu les Twins du Minnesota, 5-0. Andy Kosco a fait compter trois points avec un circuit et un simple.

Un simple du frappeur de relève Russ Snyder a permis à Jose Cardenal de croiser le marbre avec le point victorieux, alors que les Indiens de Cleveland ont défait les Red Sox de Boston, 2-1. Et à Anaheim, les Angels de la Californie ont vaincu les Orioles de Baltimore, 7-2. Enfin, à Oakland, les Athlétiques ont vaincu les Sénateurs de Washington par 4-3, après avoir subi un revers de 7-5.

Dans la ligue Nationale, les Pirates de Pittsburgh ont mis fin à une série de sept victoires des Reds de Cincinnati alors qu'ils ont remporté une victoire de 8 à 3.

Bill Mazeroski a fait compter trois points à l'aide d'un simple et d'un triple tandis que Matty Alou en a fait compter deux grâce à trois coups sûrs.

A Chicago, Willie Smith a expédié une offrande de Claude Raymond par-dessus la clôture, en 10e manche, et il a ainsi procuré une victoire de 6-5 aux Cubs aux dépens des Braves d'Atlanta. C'était son deuxième circuit de la rencontre.

A New York, Ron Swoboda a fait compter cinq points et les Mets ont blanchi les Giants de San Francisco au compte de 8-0 tandis que les Astros de Houston ont eu raison des Dodgers de Los Angeles par 8 à 5.

Enfin, les Phillies de Philadelphie ont surclassé les Cardinaux de St-Louis au compte de 8 à 2.

L'équipe olympique en lice à Québec-Anjou

La 34e édition de la course cycliste Québec-Anjou se déroulera dimanche, pour l'obtention du trophée LA PRESSE.

A cette occasion, les meilleurs cyclistes canadiens et aussi certains américains, se livreront bataille lors de la plus longue épreuve de cycliste amateur d'une seule étape, soit 171 milles.

Les amateurs de cyclisme pourront alors voir à l'oeuvre les membres de l'équipe canadienne olympique, lors de leur test final en vue de la toute importante compétition de Mexico.

Les Jules Béland, Marcel Roy, Yves Landry, tous trois rentrés d'un stage d'entraînement en France, et Joe Jones, récent vainqueur de la course "Madona de Pompéi", recevront une vive opposition de la part du champion du Tour Cycliste de la Nouvelle-France et du Grand Prix de Montréal, Sigi Koch. Pour l'occasion, ce dernier portera les couleurs d'Anjou.

Jules Béland

Jones, champion canadien sur route en 1968, a échoué deux fois dans sa tentative de remporter le trophée LA PRESSE.

Toutefois, on sait que dimanche dernier, Jones a dû faire des grands efforts pour battre Giuseppe Marinoni au sprint final, car il était handicapé pa une très vilaine grippe.

Marinoni sera également de la partie.

Les inscriptions seront au nombre d'environ 50, et les organisateurs prévoient que seulement une vingtaine franchiront le fil d'arrivée, qui sera installé sur le Boulevard des Galeries d'Anjou, à Anjou.

Les cyclistes bénéficieront d'une avant-garde de la Sûreté provinciale et de la police d'Anjou. Un avion, spécialement nolisé, suivra la course du haut des airs, et, via la radio, informera l'avant-garde de tout embouteillage ou collision qui pourraient entraver le bon fonctionnement de la course, le long de la route 2.

Morgan .97

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

VENTE D'ARTICLES MÉNAGERS

Economisez en faisant provision de ces articles fonctionnels... faites vos emplettes en commandant par correspondance, par téléphone ou sur place

Téléphoner à 842-6261 pour commandes de 3 articles ou plus

ARTICLES MENAGERS — RAYON 37, AU QUATRIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

1. Table de TV. Plateaux métal émaillé. Jolis décors. Pieds laiton, embouts plastique. Env. 12½" x 17". **.97**

2. Plateau TV et de lit. Piétement escamotable légar de ton cuivre. Plateau environ 12½" x 17". **.97**

3. Bouilloire 1½ pinte — Bouilloire en aluminium, sifflet. Contenance 1½ pinte. **.97**

4. Série de casseroles. Trois casseroles aluminium. Manches acier solide. Contenance : ⅝, 1 et 2 pintes. **.97**

5. Casserole acier. Acier inoxydable, brillant, manches Bakelite, contenance ⅝ pinte. **.97**

6. Poêle en fonte. Diamètre 6½", fer poli, facile d'entretien. **.97**

Ensemble de casseroles en verre à feu

Verre à feu d'un blanc opaline. Des casseroles de belle présentation allant du four à la table.

7. Plat rond à gâteaux (non-représenté). 8" de diamètre. **.97**

8. Casserole en verre à feu Forme oblongue. Capacité 1½" pinte. **.97**

9. Casserole en verre à feu. Pour pain de viande. Blanc avec décor. Env. 1¼ pinte. **.97**

10. Bol à mélanger. Pratique pour mélanger la pâte. Poignée et bec verseur. Capacité 2 pintes. **.97**

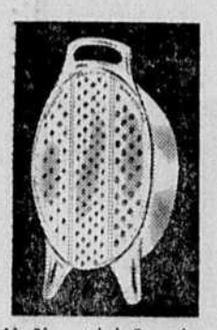

11. Râpe et bol. Pour râper et couper les légumes. Dessus râpe amovible. Excellent pour couper la salade, légumes et râper le fromage Contenant 36 onces. **.97**

12. Théière. En céramique bicolore, contenance 4 tasses. L'article parfait pour du bon thé. **.97**

13. Chopes à café — Porcelaine décorée. intérieur blanc. Environ 3½" de hauteur. **3/.97**

14. Salière et poivrière. Grande taille pour cuisine et barbecues, en céramique, confortables poignées. les deux **.97**

15. Planche ronde. Bois franc planche grande taille, forme ronde. Pour servir les biftecks ou les grillades. **.97**

16. Couteaux à bifteck. Ensemble six couteaux à manches imitation corne. Couteaux parfaits pour grillades cuites au charbon de bois. l'ens. **.97**

17. Moulin à poivre. Pour usage à l'extérieur et à l'intérieur. Modèle asorti à la salière. les deux **.97**

18. "Ice Pack". Sachets à faire surjeler pour tenir bien froids les aliments et boissons à emporter en pique-nique. Se congèle à 12 degré. Utilisable à l'infini. **.97**

19. Ouvre-boites. — Métal émaillé blanc avec parure chromée, s'ajuste de 3 façons, agrafe-couvercle magnétique. S'installe au mur. **.97**

20. Pour crème glacée. Cuiller en aluminium robuste et manche d'aluminium. Pour servir crème glacée, Pomme purée ou riz. **.97**

21. Thermomètre à viande. Métal résistant et série de quatre brochettes. — Utiles pour servir barbecues et grillades. **.97**

22. Mitaines isolantes. Doublure Asbestos protégeant contre la chaleur et les brûlures. paire **.97**

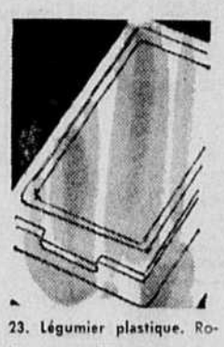

23. Légumier plastique. Robuste et indéformable. Pour ranger les légumes ou réfrigérateur. Ens. 10½" sur 13". **.97**

24. Récipients en plastique. Poly incassable, couleurs diverses, couvercles à pression. **10/.97**

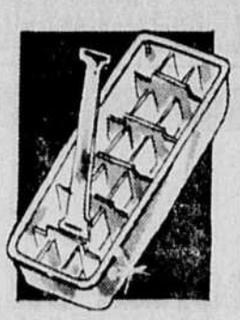

25. Casiers à glaçons. Pour boissons servies bien glacées pendant l'été. Revêtement Teflon* extraction facile. *marque déposée **.97**

26. Plateau tournant. Pour garde-manger et rayons. Seulement sur billes. Modèle jumelé. Diamètre 10½". **.97**

28. Gants de ménage. En caoutchouc robuste. Pointure : moyenne et grande. 2 paires **.97**

29. Chiffon à vaisselle. Série de 10 chiffons de coton à rayures brillantes pour laver la vaisselle. Environ 13" sur 16". **10/.97**

30. Egouttoir et support. — Pour l'évier. En caoutchouc robuste. Environ 19½" sur 13". **.97**

31. Sacs plastique. Pour les déchets. Plastique robuste imperméable. En paquet de 20 sacs. **2/.97**

32. Fichier à recettes. Boîte de bois avec motif coq. Au complet avec classeur et cartes. 5" sur 3". **.97**

33. Plaques murales en laiton. Choix de jolis décors. Environ 15" de diamètre. **.97**

34. Bloc/tableau noir de bois. Un duo pratique près du téléphone, à la cuisine. Tableau noir pour messages urgents et notes pour messages à retenir. **.97**

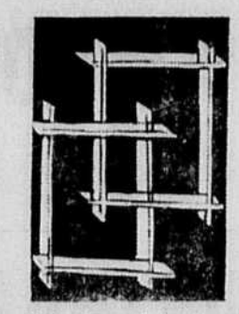

35. Etagères en bois robuste au fini lacqué transparent. Deux formes de 10" carrés. **.97**

Téléphoner à 842-6261

pour commandes de 3 articles ou plus.

36. Classeur de notes en plastique facile à nettoyer ; trois sections forme planchette. **.97**

37. Pour envelopper aliments. Plastique transparent en rouleaux de 200'. Pour protéger les aliments. **.97**

38. Sachets pour sandwiches. Sacs de plastique épais imperméable. — 50 sacs par boîte. 4 boites **.97**

39. Bouteille Thermos. Bouteille isolante, intérieure verre, extérieur métal. Pour boissons froides ou chaudes. Contenance 1 chopine **.97**

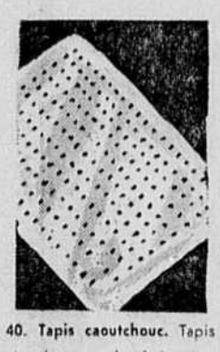

40. Tapis caoutchouc. Tapis ajouré pour la baignoire. Rose ou blanc. — Environ : 14" sur 22½". **.97**

41. Pour salle de bain — Brosse à soies de nylon, porte-brosse de plastique, article indispensable. **.97**

42. Anneau à serviette en laiton. Applique motif Fleur-de-Lys. Anneau 6" de diamètre. **.97**

43. Crochets pour rideau de douche. Une note décorative pour votre salle de bain. Motifs roses de plastique. Paquet de 12 **.97**

44. Corbeille d'osier. Forme attrayante, couleurs décoratives. Pratique autour de la maison. 10" sur 9". **.97**

45. Ramasse-poussière et brosse. Fait de métal avec protecteur flexible. — Complet avec brosse de plastique.— Pour l'auto, au foyer. **.97**

46. Balais de maïs. Manche de bois franc. Idéal pour déloger la poussière des parquets. **.97**

47. Balai de ménage. Article indispensable pour nettoyer les parquets... jusque dans les moindres coins. **.97**

47. Balai en frange. Article commode pour usage quotidien. Corde 12 on., manche de bois franc. Franges de diverses couleurs. **.97**

49. Vadrouille. Robuste manche de bois franc, longues franges 12 on. Pour laver ou nettoyer les parquets. **.97**

50. Applique-cire. — Eponge mousse plastique et manche 48". Douille robuste. Appareil idéal pour appliquer la cire liquide. **.97**

52. Seau double usage. Plastique léger mais robuste, deux sections pour lavage et rinçage. Capacité 2 gallons. **.97**

53. Molleton et housse. — Molleton et housse traitée au Teflon* pour table à repasser. Dimensions standard. les deux **.97** *marque déposée

54. Empois "Easy On". Bombe vaporisante 15 on., ne colle pas, facilite la repassage. **2/.97**

55. Corbeille à linge. Corbeille plastique. Légère et durable. **.97**

56. Boîte à cirage. Plastique couleur bronze, six sections pour cirage, chiffon et brosses. **.97**

57. Pledge liquide pour meubles. En bombe aérosol 12 on., cire liquide au citron pour l'entretien sans frottage des meubles polis. **.97**

58. Désodorisant d'air. Un aérosol, parfumé, bombe 6 on. Assainit l'air dans la maison. **2/.97**

59. Liquide nettoyeur à carreaux. Fait briller carreaux, écran de télé, miroirs, chrome, porcelaine, etc. Bombe aérosol 12 oz. **2/.97**

60. Sani Flush. Désinfecte, nettoie, désodorise. 20 on. Pour cabinet d'aisance. **3/.97**

61. Ampoules électriques 60 ou 100 watts... ampoules nécessaires à tout foyer. **6/.97**

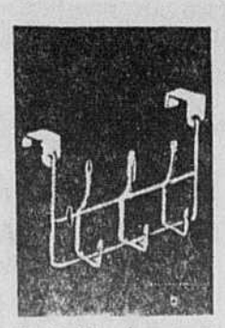

62. Vestiaire de porte. En métal nickelé... s'adapte à toute porte standard. Pour Manteaux et chapeaux, etc. **.97**

63. Rallonge électrique. Pour accessoires électriques ou lampes, environ 15 pieds. Faites provision à ce bas prix. **.97**

64. Siège pliant. Solide siège de bois poli, pliant. Env. 12" sur 9" sur 11". Achat pour toute la famille. **.97**

65. Lave-carreaux. Eponge plastique sur un côté et lame caoutchouc de l'autre. Essuie parfaitement. Lame 6". Manche long. **.97**

66. Piles pour lampes de poche. Piles standard "D". Aubaine exceptionnelle. Faites provision. 10 pour **.97**

67. Série 4 pinceaux. Soies de belle qualité et de long usage, manches de bois. 2", 1½", 1" et ½". Série de 4 **.97**

68. Nécessaire à peindre. Rouleau de mohair 7½" et récipient pour peinture. l'ens. **.97**

69. Poubelle de plastique.— En plastique rigide, couvercle hermétique. Contenance 5½ gallons. Environ 12½" de haut., 13" de largeur. **.97**

70. Sacs à déchets. En plastique épais vert foncé avec attaches pour poubelles d'extérieur. 26" sur 36". Paquet de 10. **2/.97**

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 — 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

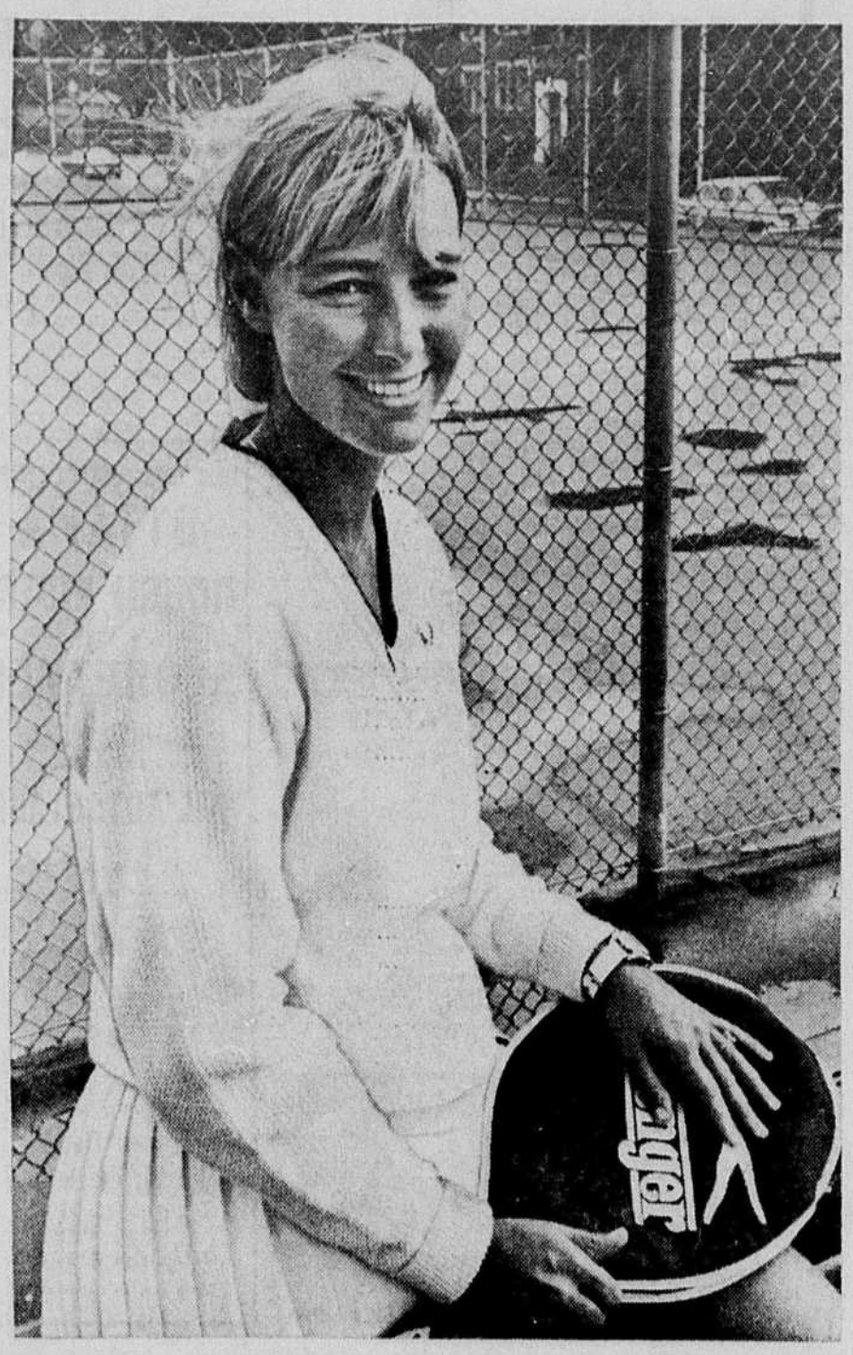

Une jolie blonde, aux lèvres moqueuses...

Andrée Martin veut devenir la première joueuse de tennis du Canada d'ici un an

par André Trudelle

Devenir la joueuse de tennis numéro "1" au pays, telle est l'ambition de la jeune Montréalaise Andrée Martin. Pour ce faire, elle doit vaincre d'abord Susan Butt et Vickie Berner, puis Faye Urban. Andrée a déjà battu Susan Butt. Elle aura l'occasion de s'affirmer ces jours-ci alors qu'elle participe au tournoi provincial du club La Bohème.

Andrée Martin n'a pas 20 ans. Elle joue au tennis depuis six ans. Dans les rangs amateurs, ses championnats ne se comptent plus. Mais plus on monte, plus c'est difficile. Surtout au Québec.

C'est pourquoi, il y a deux ans, Andrée a pris la décision de poursuivre ses études aux Etats-Unis. Elle a obtenu une bourse d'étude du collège Mississipi State College, à Columbus, au Mississipi. Encore deux autres années et elle obtiendra son "bac" en éducation physique.

Mais Andrée a été un peu déçue. Elle est tombée sur une institution où les études c'est sérieux. Le sport, c'est autre chose. Non pas que certains collèges américains prennent les études à la légère. Mais il est généralement admis que certains collèges ou universités accueillent les athlètes à bras ouverts et se font plus indulgents pour leurs notes scolaires. Pas au Mississipi !

Le tennis ne commence qu'en février. Mais l'équipe est agréable, les compétitions fréquentes et Andrée s'en dit satisfaite.

Elle a déjà eu deux fois l'occasion de se rendre en Europe, mais elle croit que la compétition avec les Américaines lui suffira à devenir la première raquette canadienne chez les dames. Après ? Elle verra bien. Andrée a passé quelques semaines à Toronto où elle a participé aux championnats canadiens A et B, ou 1 et 2. C'est-à-dire aux compétitions réservées aux Canadiens et au tournoi omnium.

Elle a atteint chaque fois la semi-finale, perdant deux fois aux mains de Faye Urban, championne canadienne, mais avec progrès. Elle a été battue 6-2 et 6-3, puis, 6-3 et 6-4.

"Je la battrai l'an prochain", affirme Andrée.

C'est une jolie blonde, très simple, de conversation agréable, aux lèvres un peu moqueuses.

Elle consacre tous ses loisirs au tennis. Un peu plus même. Deux fois la semaine, elle enseigne le tennis sur les terrains de jeux de Westmount, à tous les intéressés. "Ils sont habituellement 20 ou 30", rapporte-t-elle. Andrée n'a pas aimé l'organisation du tournoi de Toronto.

"D'abord en compétition fermée, plusieurs bons joueurs ne se sont pas présentés, bien sûr, il n'y a pas là faute des organisateurs, mais dans l'omnium, on arrivait sur les courts au début de l'après-midi, il fallait patienter une heure ou deux avant de jouer et les matches se poursuivaient trop souvent jusqu'à une heure le matin."

Même si les joueurs du Québec n'ont pas fait fureur sur la scène canadienne cette année, Andrée ne croit pas qu'il y ait sujet d'inquiétude pour le tennis québecois.

"Il y a quelques années, tous les bons joueurs étaient du Québec. Cette année, ils sont de Toronto. Il y a du bon tennis qui se joue au Québec et rien n'indique que dans un an ou deux les nôtres ne reprendront pas la vedette," dit-elle.

Pour l'instant, c'est elle qui tient le haut du pavé.

Que pense-t-elle des tournois pro-amateurs. "Entièrement d'accord. Ce sont les professionnels qui ont tout à perdre. Et comme l'a dit l'Américaine Billie Jean King il est beaucoup plus franc d'accepter de l'argent ouvertement que sous la table. Personne n'accepterait de participer à des tournois en pays étranger sans recevoir au moins le montant de ses dépenses.

Tout le monde sait que non seulement les joueurs amateurs acceptaient ces frais, mais encore vivaient de l'argent reçu dans les tournois amateurs." Championne de Wimbledon un jour ?

"Championne canadienne d'abord", corrige Andrée Martin avec réalisme, sans aucune prétention.

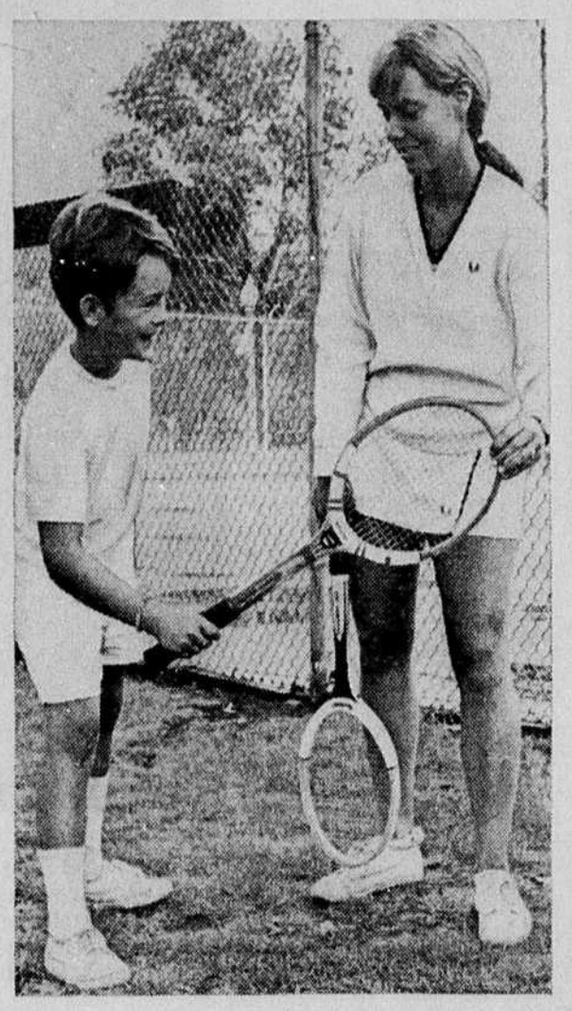

photos Michel Gravel, LA PRESSE

Elle enseigne à Westmount...

Pasarell éliminé par un joueur peu connu

CHESTNUT HILL, Mass. (UPI) — Une surprise a marqué la troisième ronde du simple masculin, hier, à Chestnut Hill. Un jeune étudiant a battu l'un des favoris, Charles Pasarell, membre de la coupe Davis. Erik Van Dillen, de San Mateo, âgé de 17 ans, a battu Pasarell, 6-4, 4-6, 8-10, 6-3 et 6-4.

Arthur Ashe, autre membre de l'équipe américaine de la coupe Davis, a battu Chris Bovett, d'Angleterre, mais non sans avoir perdu le premier set, 0-6. Il a ensuite remporté des victoires de 6-1, 6-3 et 6-3.

Il s'agissait d'un match de deuxième ronde.

Parmi les autres gagnants, en troisième ronde, on relève les noms de Jim McManus, Clark Graebner, Stan Smith, Allan Stone, Bob Hewitt, Cliff Richey, et quelques autres.

Chez les dames, la Canadienne Faye Urban a été éliminée en deuxième ronde par Patti Hogan, de la Californie, 7-5 et 6-2.

Margaret Court, Julie Heldman, ont gagné en deuxième ronde. Janet O'Hara, de Toronto, a été éliminée.

A Forest Hills

Quatre professionnels australiens, Rod Laver, Tony Roche, Ken Rosewall et John Newcombe, ont été désignés, dans cet ordre, comme les quatre premières têtes de série aux premiers championnats "ouverts" de tennis de Forest Hills, dernier bastion, jusqu'à ce jour, du tennis amateur.

Les championnats, qui s'ouvriront le 29 août, seront dotés de quelque $100,000 dollars de prix, dont $14,000 seront réservés au gagnant de la finale masculine. Les autres prix, y compris celui qui sera décerné à la gagnante du simple féminin, n'ont pas encore été annoncés.

REVERS DE CARPENTER

BROOKLINE, Mass. (PA) — L'Américain George Taylor, de Los Angeles, a défait le Montréalais Keith Carpenter, 3-6, 6-4, 6-4, 6-4, en première ronde des championnats de tennis des Etats-Unis.

Au tournoi La Bohême

Toutes les rencontres qui étaient prévues pour hier ont été remises à cause de la pluie au tournoi en cours au club La Bohême. Cependant quelques rencontres avaient débuté et Andrée Martin menait 6-3, 2-1 sur Francine Tourville et Dale Power avait remporté le premier set 6-3 contre Roger Alexandre. Les rencontres de double débuteront aujourd'hui et plus de 16 rencontres sont prévues.

Diane Gibeau, âgée de 15 ans, de Granby, qui a remporté une belle victoire, lundi, aux dépens de Marion Mark, de Montréal, fera face à Ella Aruso, à 7 h. Diane est une future vedette du tennis.

HOMMES

3 h. — R. Alexandre vs D. Power.
5 h. — Y. Laberge vs N. Hess. R. Hernando vs P. Brunet. D. Rollins vs C. Savaria.
6 h. — T. Bell vs R. Elliot.

FEMMES

4 h. — A. Martin vs F. Tourville. V. Berner vs L. Arcand.
5 h. — P. Rouleau vs M. Lefebvre.
6 h. — B. Coutts vs S. Snyder. M. Monroe vs M. Archambeault.
7 h. — E. Aruso vs D. Gibeau. D. Hunnius vs E. Carpenter.

DOUBLES

5 h. — G. Pilon et D. Evans vs M. Tremblay et J. Chartrand. S. Semple et P. Marchall vs V. Harit et R. Godin. V. Rollins et B. Bailey vs P. Bissonnette et D. Cardin. C. Roberts et C. Guay vs R. Alexandre et N. Busque. D. Power et J. Ebbitts vs J. G. Mongeau et A. Riendeau. J. Marchand et P. Gohier vs J. Messier et Y. Messier. A. Tielemans et Y. Leblanc vs B. Heard et M. Shaw. L. Sack et Y. Mikysa et R. Coulombe et G. Lemieux.
7 h. — N. Hees et B. Rollins vs J. Davis et G. Tibitts. D. Crotty et C. Savaria vs M. Delisle et L. J. Papineau. Y. Laberge et T. C. Wilson vs J. Bélanger et R. Couture. R. Hernando et D. Brown vs A. Boudrault et J. Lefebvre.
8 h. — H. Richard et C. Bailargeon vs C. Vinet et R. Morin. P. Brunet et J. Laverdure vs J. Ionidis et J. Singer. M. Carpenter et T. Bell vs B. Hazzan et C. Letendre. C. Burr et R. Elliot vs L. Allard et R. Clarke.

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

CONFERENCE METROPOLITAINE JR

Verdun à NDG

HIER

Aucun match à l'affiche

CLASSEMENT

CONFERENCE METROPOLITAINE JR

	G	P	N	pp	pc	Pts
Easton	2	0	0	80	19	4
Sooners	2	0	0	78	1	4
Cornwall	1	0	1	20	12	2
Verdun	1	1	0	62	38	2
NDG	1	1	0	22	26	2
Eastview	0	1	1	18	35	1
West Island	0	2	0	18	35	0
Marieville	0	2	0	6	113	0

Record mondial en natation

LONDRES (AFP) — Le nageur ouest-allemand, Horst Holthaus, s'est annoncé comme un sérieux candidat pour une médaille olympique, en battant le record du monde du 440-verges-quatre nages individuel, au Centre sportif du Crystal Palace.

Holthaus, nageant seul, a réalisé un temps de 4:46.8, améliorant de quatre secondes le record que détenait l'Australien Peter Reynolds depuis les Jeux du Commonwealth, à Kingston en août, 1966.

Le temps de Holthaus, converti en un temps métrique, correspond à 4:44.9, ce qui bat le record d'Europe et mettrait le record du monde de 4:43.4 à sa portée.

Holthaus, âgé de 18 ans, moniteur d'éducation physique, a réalisé les temps suivants par spécialité:

Papillon: 1:03.4; dos: 1:12.2; brasse: 1:26s.; nage libre: 1:05.2.

CHARIOTS-ÉLÉVATEURS INDUSTRIELS
REMIS À NEUF

Appareils démonstrateurs ou acceptés en échange. Variété de marques et de modèles: à essence, au gaz propane ou à l'électricité. Il y en a de toutes les grosseurs et vous en trouverez sûrement un "dans vos prix". Téléphonez ou venez les voir, chez:

ROBERT MORSE CORPORATION LIMITED
5802 Trans-canadienne
Pointe-Claire • Tél.: 695-9420
20 rue St-Jean, Québec, P.Q.

REMARQUEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

Le vendeur qui s'efforce le plus à mieux vous servir est heureux de vous annoncer le retour de

M. JOS BOUTHILLIER
à 3491 est, NOTRE-DAME
chez
HAMELIN & FRERES
dépositaire de voitures MERCURY — METEOR — COUGAR — COMET — VOITURES ANGLAISES — CAMIONS

AUX ÉTUDIANTS DU SOIR
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
offre des cours dans les techniques de l'administration

Date limite des inscriptions: vendredi le 23 août
Heures de bureau : de 2 heures de l'après-midi à 8h.00 le soir.

Programmes de cours
* Comptabilité générale
* Comptabilité de prix de revient
* Gestion de bureau
* Gestion d'entreprise
* Gestion industrielle

Quelques sujets de cours
– Administration
– Direction du personnel
– Evaluation d'immeubles
– Financement de l'entreprise
– Financement des institutions
– Législation municipale
– Mécanographie et programmation
– Merchandising
– Organisation de l'entreprise
– Organisation industrielle
– Systèmes et méthodes
– Traitement électronique de l'information

HEC ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
535, avenue Viger, Montréal 24 tél.: 844-2821

Bovet
AUX CENTRES D'ACHATS : LES GALERIES D'ANJOU
ROCKLAND, DOMAINE et 2567 est, rue ONTARIO
PRÉSENTE...
Le chandail Jean Béliveau

Le magnifique chandail porté par Jean Béliveau est fait de pure laine vierge et le nouveau genre de tricot donne à celui qui le porte un allure masculine. Nous l'offrons dans les coloris à la mode : vert mousse, ivoire, or antique. Tailles : P. M. G. TG.

$22.95

Une PHOTO autographiée par : JEAN BELIVEAU sera remise GRATUITEMENT, et sans obligation d'achat à ceux qui en feront la demande à l'un de nos 4 magasins.

- Vendeurs compétents pour bien vous servir.
- Satisfaction ou remboursement.
- Facilités de paiement, si vous le désirez.
- Carte de crédit Chargex acceptée
- Comptoir postal à service très rapide P.S.L. seulement.

les Galeries d'Anjou

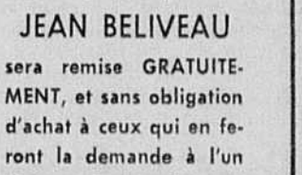

Bovet
Vêtements pour hommes et garçons
Pour hommes de forte taille ou très grand

CENTRES D'ACHATS
GALERIES D'ANJOU 353-6310 | ROCKLAND 739-7739 | DOMAINE 254-3543
2567 est, RUE ONTARIO 526-4428

Souliers SLATER, TYROL, HARTT, vendus seulement aux GALERIES D'ANJOU et à 2567 est, rue ONTARIO

entre deux verts

PAR JACQUES BARRETTE

"Cette rupture était à prévoir" — George Knudson

La rupture est définitive entre la PGA et les meilleurs golfeurs professionnels des Etats-Unis. Lundi dernier, l'avocat d'une nouvelle association, "l'American Professional Golfers", Samuel Gates, le porte-paroles des joueurs, a dévoilé le nom qui grouperait la très grande majorité des réguliers du circuit américain. Quant à la PGA, elle continuera à diriger les destinées des professionnels de clubs aux Etats-Unis.

GEORGE KNUDSON

Conséquemment, les membres de l'APG ne seront plus soumis à l'intransigeance et à la domination de la PGA, cette association qui a créé et dirigé le circuit américain depuis le tout début de celui-ci.

Cette séparation n'est, à notre avis, que l'aboutissement normal d'une situation anormale qui existait depuis que le circuit américain est devenu "big business". La PGA en a subitement eu plein les bras et n'a pas pu tenir le coup.

Les miettes, c'est-à-dire les concessions mineures, qu'elle a réservées aux joueurs ont fini par les exaspérer, les enrager.

A Québec, lors du championnat de la CPGA, George Knudson, notre grand champion canadien, mentionnait justement qu'il fallait que les professionnels américains se dissocient de la PGA. Quant à lui, il est toujours membre de la CPGA (association canadienne) et va probablement (si ce n'est pas déjà fait) se joindre au nouveau groupe, tout en conservant son affiliation à la CPGA.

"Cette rupture se préparait depuis nombre d'années. A mon arrivée au circuit américain, il y a une demi-douzaine d'années, j'ai senti qu'un malaise existait déjà entre les joueurs et la PGA. Il fallait en venir là un jour ou l'autre", a expliqué Knudson.

Toutefois, le champion canadien est d'avis que l'amateur de golf moyen ne souffrira point de cette séparation. "La nouvelle association continuera à diriger les tournois du circuit américain comme avant.

Au lieu de faire affaires avec la PGA, les promoteurs transigeront avec la nouvelle association (elle s'est depuis donné un nom : American Professional Golfers). De plus, cette dernière dirigera une école de golf pour les jeunes pros désireux de gagner leur vie parmi nous, comme le fait la PGA. En fait, il y aura peu de changement dans l'organisation des tournois. L'amateur de golf n'en verra pas la différence", de pousuivre George.

Ces paroles étaient bonnes à entendre, car l'inquiétude régnait dans le monde du golf, autant chez les promoteurs de tournois que chez l'amateur moyen intéressé à voir évoluer ses favoris.

Nous croyons que l'APG connaîtra à la longue beaucoup de succès. Les promoteurs de tournois n'auront pas le choix. Même si la PGA doit certes exercer des pressions sur eux pour qu'ils leur restent fidèles, ils feront la sourde oreille de telle manière à offrir à leurs clients les meilleurs golfeurs de l'heure.

Déjà, Paul Warren le directeur de cinq tournois, à Philadelphie, à Citrus, à Jacksonville, à Cleveland et à Atlanta, a dévoilé qu'il suggérera à ses patrons de conclure une entente avec la nouvelle association afin de présenter à son public les Palmer, Nicklaus, Boros, Trevino, Goalby, Casper, Beard, January, Sikes, Dickinson, Archer, Yancey, Weiskoff, Knudson, Player, Charles et autres.

Que fera l'ARGC ?

Quant à l'Association Royale de golf du Canada, elle ne bouge pas tant qu'elle n'aura pas entendu les deux côtés de la médaille. Selon Larry O'Brien, le coordonnateur du tournoi et le porte-parole du commanditaire, la maison Seagram, il faudra assister à une grande réunion de commanditaires des tournois du circuit existant, le 5 septembre prochain, à Houston, avant de se prononcer. A ce "congrès", la PGA et l'APG exposeront leur point de vue. Ensuite, les promoteurs canadiens se décideront.

Nous serions très surpris s'ils ne penchaient pas du côté des vedettes du golf (APG) qui attirent d'énormes foules et garnissent les réserves de l'association canadienne.

EN POTT-INANT: Adrien Leblanc a établi un nouveau record du parcours Beauchâteau où il est le professionnel attitré. Adrien a enregistré un compte de 68 coups grâce à des neuf trous de 33 et 35. A noter sur sa fiche de pointage: six birdies et deux bogeys... Félicitations à **Hubert Lecavalier,** le frère de Jacques, qui a réussi un trou d'un coup au 3e trou, de 153 verges, du club de golf Rosemère. Il a utilisé un fer-8 pour accomplir cet exploit qui a émerveillé ses compagnons de jeu, **Jean Désautels** et **Réjean Charette...** Ceux qui désirent participer à un tournoi de golf sur un parcours où l'on trouve seulement des trous à normale-3 sont priés de se rendre au Golf Gardens, la fin de semaine prochaine. En fait, le tournoi aura lieu vendredi et samedi et la distribution des prix, le samedi soir... **Roméo Trudeau,** ancien champion senior du Canada, a remporté le championnat canadien des seniors de plus de 60 ans, au club Riverside de Saskatoon, le mois dernier. Il a obtenu un total de 228 coups pour 54 trous et l'a emporté par trois coups sur **Hugh Borthwick** de Toronto...

La performance du vétéran **Gerry Proulx** a vivement impressionné **George Knudson,** au championnat de la CPGA, en fin de semaine. "He's just beautiful", de s'exclamer George, son compagnon de jeu au cours des deux dernières rondes. Ainsi, Knudson voulait rendre hommage à ce vétéran de 53 ans qui n'a joué qu'une ronde au-dessus de la normale de 72 du club Royal Quebec, au cours des deux dernières semaines. En cours de route, il a gagné le championnat des golfeurs professionnels d'âge senior du Canada et a fini ex aequo en quatrième place au championnat de la CPGA... Le premier tournoi de golf de Plumica-Sport sera disputé sur les links du club des Pins de l'Epiphanie, samedi, le 14 septembre prochain. Le confrère **Jean-Paul Landry** en est le grand organisateur...

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Deux as se rencontrent

Chacun dans son domaine, le capitaine Jean Béliveau, du Canadien, et Pauline Lafrenière sont des champions. Béliveau a présenté le trophée à Mlle Lafrenière, couronnée championne de badminton en simple et en double, à Longueuil.

téléphoto PC

Le ministre rencontre sa vedette

De passage à Winnipeg, le ministre de la Santé, John Munro en a profité pour se rendre à la piscine des Jeux panaméricains et rencontrer l'équipe nationale de natation, qui était à l'entraînement. Inutile d'insister sur le fait qu'il s'est empressé de serrer la main d'Elaine Tanner, sous le regard envieux de Susan Smith.

Jocelyne Bourassa en 6e place à Kanawaki

Marlene Stewart Streit de Fonthill, Ontario, a présenté une fiche de 73 coups, un sous la normale et elle a terminé en tête à l'issue de la seconde ronde de qualification à l'Omnium féminin du Canada hier au club de golf de Caughnawaga. Quelque 105 golfeuses venues de tous les coins du pays participaient à l'épreuve.

Mme Streit, sept fois gagnante de l'Omnium féminin a terminé avec un total de 146 pour 36 trous, soit six coups de mieux que Gail Borthwick également d'Ontario, qui a terminé au deuxième rang.

"J'ai joué assez bien", a dit Mme Streit hier. J'ai eu beaucoup de chances de réussir des birdies, mais je n'ai pas joué de veine. Je suis quand même heureuse du résultat."

Jocelyne Bourassa a joué 156 coups

Le travail difficile commencera pour aujourd'hui alors que 64 golfeuses ont évité l'élimination hier. Il n'en restera que deux pour la ronde finale de 36 trous samedi.

Au sixième rang, on retrouve une Québécoise, Jocelyne Bourassa de Shawinigan qui a réussi 156.

Voici les résultats des deux rondes de qualification:

Marlene Streit, Fonthill, Ont.	75 - 73 — 148
Marilyn Palmer, Kamloops, C.-B.	77 - 77 — 154
Gail Borthwick, Ancaster, Ont.	77 - 77 — 154
Gayle Moore, N. Westminst., C.-B.	78 - 77 — 155
Betty Cole, Edmonton	80 - 75 — 155
Jocelyne Bourassa, Shawinigan, Qué.	77 - 79 — 156
Willa Turnbull, Saskatoon	80 - 77 — 157
Judy Evans, Hudson Heights, Qué.	78 - 79 — 157
Bonnie Legge, Toronto	80 - 78 — 158
Hélène Gagnon, Arvida, Qué.	83 - 77 — 160
Pamela Miller, Oshawa	81 - 79 — 160
Liz Daniel, Oak Ridges, Ont.	79 - 81 — 160
Penelope Burrows, Lancashire, Ang.	82 - 80 — 162
Joan Johnston, Caughnawaga	80 - 82 — 162
Mme D. P. Mclerry, Vancouver	81 - 82 — 163
Janet MacWha, Vancouver	82 - 81 — 163
Liz Ferrier, Cooksville, Ont.	80 - 83 — 163
Katherine Helleur, Toronto	81 - 82 — 163
Rosemary Phillips, Cornwall, Ont.	82 - 81 — 163
Kathy Whitty, Bushville, N.-B.	83 - 81 — 164

Demain, 32 golfeuses joueront dans la matinée et 16 seront éliminées après 18 trous. A l'issue d'une autre tournée de 18 trous, en fin de journée, il n'en restera plus que huit.

L'épreuve d'endurance réduira le nombre des concurrentes à quatre vendredi.

Joueurs demandés

Tout joueur de ballon sur glace intéressé à faire partie d'une équipe de calibre intermédiaire "B", en vue de la prochaine saison pourra tenter sa chance avec une équipe en pleine réorganisation.

Le responsable de l'équipe est Jean-Claude Dupré (526-5483).

DISTINGUEZ -ce symbole identifiant le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

IMPORTED FROM SWITZERLAND

LIGUE CANADIENNE DE FOOLBALL

OTTAWA ROUGH RIDERS vs ALOUETTES

Jeudi 22 août à 8 heures P.M.

À L'AUTOSTADE

Prix des billets $5.50, $4.50, $4.00, $2.50

En vente aux endroits suivants : Lord's Sport Shop, 1300 Ste-Catherine ouest; Gagnon Sports, 7125 St-Hubert; Pharmacie Medical Arts, Place Ville-Marie; Harvey's Sport Shop Ltd., 5039 Queen Mary Road; Book & Toy Village, 4880 chemin des Sources, Dollard-des-Ormeaux; McNiece's Sporting Goods Ltd., 4020 Ste-Catherine ouest (à l'ouest d'Atwater), Sports Den, 5854 ouest, Sherbrooke; Bob Lunny Sporting Goods, Centre commercial Fairview, Pointe-Claire.

Pour informations

Club de Football Alouettes de Montréal

AUTOSTADE, Cité du Havre Montréal, Québec

Téléphone 875-2040

Vaste parc de stationnement

Nos choix à Blue Bonnets

André TRUDELLE
(Nombre de gagnants : 14 sur 80)
(Choix gagnants : 28 sur 80 courses)
GAGNANTS D'HIER : Irish Jive ($6.30); Expo ($4.10); Joey Mac ($8.20).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Come to Hand	Mystic Sound
2 — Cloud I. V.	Sure To Please
3 — Sunday Wave	Round Reward
4 — Bright Billie	Madam Queen
5 — Leo's Yingel	Luxury Dip
6 — Pineties	Devivar
7 — Quebec Flame	Grano Salis
8 — Lil Napoleon	Now I Wonder
Le meilleur : Pineties	(6e)
Le négligé : Quebec Flame	(7e)

ECLIPSE
(Nombre de gagnants : 16 sur 80)
(Choix gagnants : 27 sur 80 courses)
GAGNANTS D'HIER : Irish Jive ($6.30); Expo ($4.10).

NOTRE CHOIX	A SURVEILLER
1 — Mystic Sound	Stickout
2 — Kianachta	Miss Cyprus
3 — Sunday Wave	Just A Jewel
4 — Madam Queen	Contessa Nostra
5 — Leo's Yingel	Corny Mink
6 — Fleming Sail	Manguero
7 — Grano Salis	Quebec Flame
8 — Lil Napoleon	Come N'Crow
Le meilleur : Leo's Yingel	(5e)
Le négligé : Come N'Crow	(8e)

Cusson compte 5 buts et le Valleyfield atteint la finale

Inspirés par la brillante teque de Jean Cusson, qui a enfilé cinq buts, les Braves de Valleyfield ont aisément vaincu les Olympiques de Sherbrooke, 14-8, hier, devant 3,325 spectateurs, à Sherbrooke.

Grâce à cette victoire, les Braves ont éliminé les Olympiques, 4-2, et ils entreprendront la finale de la Ligue de Crosse du Québec, dimanche, alors qu'ils rendront visite aux champions Athlétiques de Drummondville.

Ron Thomas et Yves Paquette se sont également signalés pour les gagnants avec deux buts chacun les autres allant à Abe Thomas, Bob Sunday, Frank Benedict, Dave Sunday, Mike Landry et Pete Tulk.

Denis Dagenais a réussi le truc du chapeau pour les perdants, les autres buts allant à Doug Carpenter, Guy Hubert, André Despaties, John Hansen et Brian Hein. Carpenter a marqué quatre buts et contribué 14 passes en demi-finale.

Victoire du Détroit, 9-6

Dans la ligue Nationale de crosse, les meneurs du circuit, les Olympiques de Détroit ont vaincu les Maple Leafs de Toronto, 9-6, devant 2,519 spectateurs, à Détroit.

Jerry McKenna, des Olympiques, de Bob Davidson, de l'équipe de la Ville-Reine, ont enregistré trois buts chacun.

Le championnat de golf junior canadien à la Colombie-Britannique

TROIS-RIVIERES (PC) — La Colombie-Britannique a remporté hier le tournoi d'équipe interprovincial des championnats de golf junior du Canada avec un total de 603 pour les deux tournées.

L'équipe championne, formée de quatre jeunes golfeurs, avait pris l'avance dès les 18 premiers trous lundi, avec un total de 296.

D'autre part l'Ontario, qui était en cinquième place à l'issue de la ronde de lundi, a terminé en seconde place sur un pied d'égalité avec l'Alberta à 614, suivi de Québec au quatrième rang avec 617.

Championne de l'an dernier, l'équipe du Manitoba a terminé en cinquième position avec 626, suivie de la Nouvelle-Ecosse à 637. La Saskatchewan a roulé 652, le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard 662 et Terre-Neuve 693.

C'est Doug Roxburgh qui a mené l'équipe de Colombie-Britannique à la victoire avec des comptes de 70 lundi et 76, quatre au-dessus de la normale sur un terrain détrempé par la pluie, hier.

Le leader des Québécois a été Joe Horn, de Caughnawaga, avec 72-78-150.

Dans la compétition individuelle, qui servait de qualification en vue du championnat canadien junior par trous, c'est Roxburgh qui a terminé au premier échelon avec un dossier de 146.

Steve Bannantyne, de Winnipeg, et Charles Hamilton, de Toronto, ont terminé sur un pied d'égalité, au deuxième rang, à 148.

Tom Moryson, de Vancouver, Tim McCutcheon, de Peterborough et Bill Morrison, de Toronto ont partagé le quatrième échelon, à 149.

Neuf joueurs ont terminé sur un pied d'égalité en 59e place, à 161. Une éliminatoire a été nécessaire afin d'en éliminer trois, car seulement 64 joueurs seront en lice, à compter d'aujourd'hui, lors du championnat canadien par trou.

La compétition se terminera samedi.

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Peterborough à Toronto
Canadien à Victoria

CHAMPIONNAT JR DU CANADA (Est)
St-Régis à Norrisburg

HIER

LIGUE NATIONALE
Détroit 9 - Toronto 6

LIGUE DU QUEBEC
Valleyfield 14 - Sherbrooke
(Valleyfield gagne la série demi finale 4 à 2)

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE
(DIVISION EST)

	J	G	P	Bp	Bc	Pts
Détroit	33	22	11	441	369	44
Peterborough	32	19	13	399	317	38
CANADIENS	31	10	21	330	420	20
Toronto	31	10	21	303	375	20

(DIVISION OUEST)

Vancouver	30	19	11	325	287	38
Portland	31	18	13	333	308	36
New West.	28	13	15	310	329	26
Victoria	30	13	17	261	299	26

Mme Seller honorée

Un porte-parole du temple de la renommée de la natation, au Canada, a annoncé que Mme C.R. (Peg) Seller avait été admise au temple à cause de ses distingués services. Mme Seller fut la première présidente de l'Association de natation du Québec et la première présidente de l'Association canadienne de nage synchronisée.

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

RÉGULIÈRES ET "KING"

FEU D'ARTIFICE

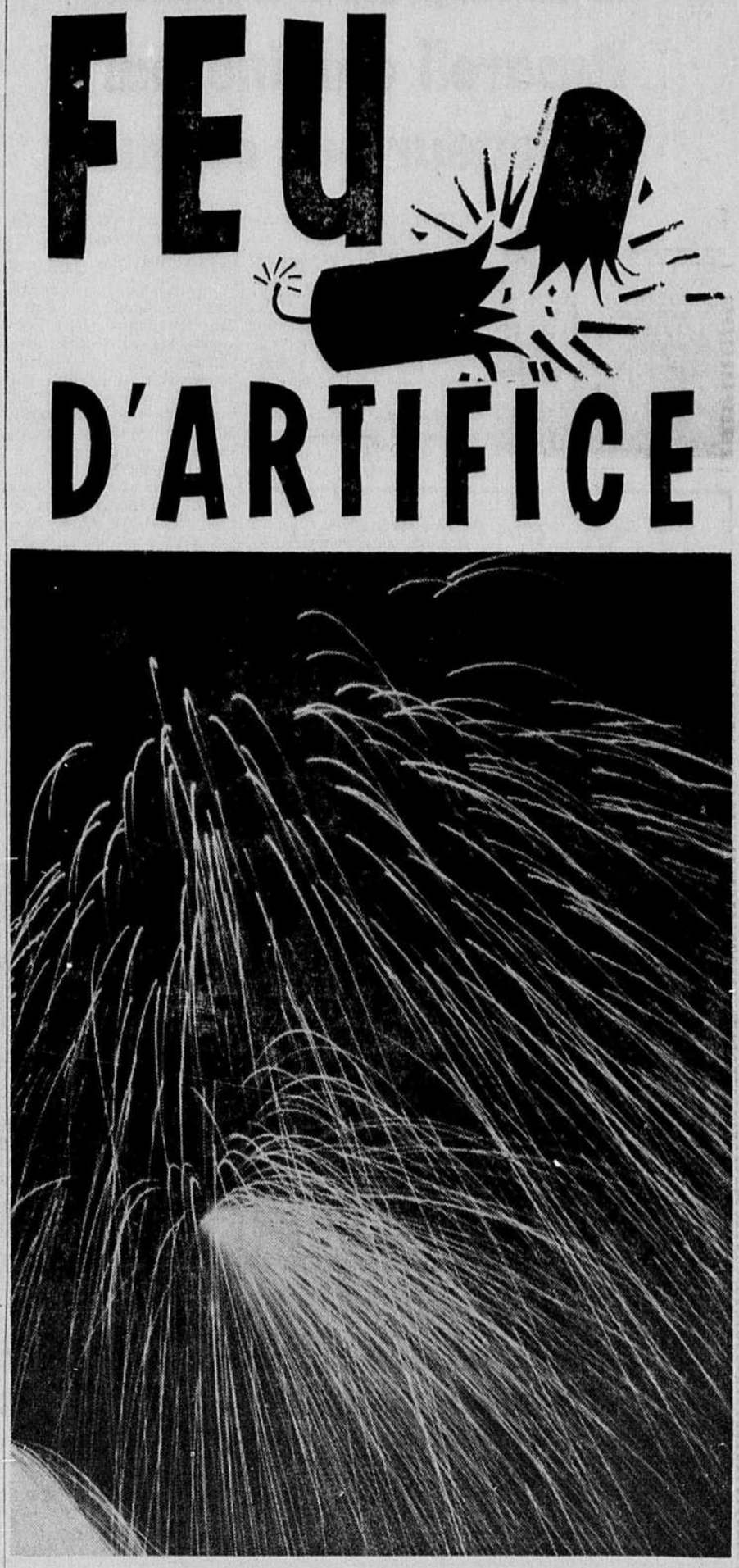

A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA SAISON DES LOISIRS DANS LES TERRAINS DE JEUX ET POUR RENDRE HOMMAGE A LA JEUNESSE DE MONTREAL

LA PRESSE

présentera un FEU D'ARTIFICE

CE SOIR, 9 HEURES

AU CENTRE MAISONNEUVE
(coin Pie-IX et Sherbrooke)

EN CAS DE PLUIE, REMIS AU LENDEMAIN

économie & finance — LA PRESSE

L'Office du blé prépare des mesures pour expédier les grains de l'Ouest par Duluth

Le SIGM estime que le projet de l'Office dépend de la décision des grévistes

WINNIPEG (PC) — L'Office canadien du Blé prépare des mesures immédiates en vue d'expédier les grains des Prairies via Duluth, au Minnesota, et contourner ainsi les têtes de ligne sur les Grands lacs actuellement bloquées par la grève, a déclaré hier le commissaire en chef, M. W. C. McNamara.

Il a indiqué au cours d'une conférence de presse que des représentants de l'Office du Blé allaient partir immédiatement pour Duluth afin d'entamer les négociations.

Il a dit espérer que les expéditions puissent commencer d'ici une semaine.

M. McNamara a mentionné qu'il ne pouvait prévoir quel volume de grains pourrait être acheminé par le port de Duluth, sur le Lac Supérieur, à environ 150 milles au sud-ouest de Fort William et de Port Arthur, mais que ceci ne constituerait pas une solution à la situation de crise à laquelle doit faire face l'économie agricole des Prairies.

M. McNamara a annoncé les mesures décidées, après qu'une réunion ait eu lieu lundi à Ottawa entre l'Office du Blé et le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin.

Ces mesures inhabituelles ont été prises, a-t-il souligné, pour créer des stocks suffisants dans les ports de l'est pour satisfaire les engagements d'exportation de l'automne et de l'hiver.

Les stocks dans les silos des têtes de ligne de l'est sont actuellement suffisants pour faire face aux engagements de vente jusqu'à fin septembre, à l'exception du blé durum dont la pénurie est critique.

Les manutentionnaires de grains à la tête des Grands lacs sont en grève depuis le 18 juillet aux 23 têtes de ligne au travers desquelles transite le grain du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan en direction des ports de l'est du pays, ou directement vers l'exportation.

Le projet consiste à expédier le grain par fer jusqu'à Duluth pour que des navires des Grands lacs les prennent à bord et les livrent aux élévateurs des ports de l'est du Canada.

Le plan sera coûteux pour le producteur fes Prairies a déclaré M. McNamara mais moins toutefois que les 20 cents ou plus par boisseau pour le transport ferroviaire qui serait appliqué pour chargement direct des élévateurs fédéraux dans les Prairies aux ports du Saint-Laurent.

"Nous ne pensons pas que le public canadien réalise les problèmes très sérieux créés par cette grève", a mentionné le commissaire en chef de l'Office.

A moins que le mouvement des grains ne reprennent, les océaniques vont arriver prendre leurs chargements de blé que le Canada "dans un avenir presque immédiat" sera incapable de fournir.

Le Canada dispose actuellement d'environ 675,000,000 boisseaux de blé en stock et la récolte qui approche, dans les Prairies, y ajoutera plus de 600,000,000 boisseaux.

En raison des lourdes pluies qui ont affecté le Manitoba et l'est de la Saskatchewan, une bonne partie de la récolte à venir aura probablement un degré d'humidité élevé et se détériorera à moins d'être entreposée dans des silos desséchants. Or, la grève à la tête des lacs a eu pour effet que ces silos sont virtuellement pleins à raz bord.

Réaction du SIGM

A Montréal, M. Leonard McLaughlin, président du Syndicat international des gens de mer a déclaré que la question de la participation des membres du SIGM au transport des grains à partir de Duluth dépendrait de l'accord des grévistes à la tête des lacs.

Il a indiqué que le projet dévoilé par M. McNamara sera en fait fonction de la décision des grévistes. Si ces derniers sont d'avis que cela diminuerait les effets de la grève, ils pourraient obtenir du Congrès du Travail du Canada d'aviser ses syndicats affiliés, y compris le SIGM, de ne pas suivre le projet.

Le SIGM a déjà adressé un télégramme de soutien aux grévistes, a ajouté M. McLaughlin.

Le Canada a triplé au cours de 1968 son excédent commercial

OTTAWA (PC) — L'excédent commercial du Canada a triplé au cours du mois de juillet et au cours des sept premiers mois de l'année comparativement aux niveaux de l'an dernier. Les exportations ont dépassé les importations de $134,800,000 au cours de juillet et de $640,900,000 au cours de la période janvier-juillet, rapporte le Bureau fédéral de la statistique.

L'an dernier, le total s'établissait à $45,300,000 en juillet et à $200,900,000 pour la période de sept mois. Le BFS précise que la compilation des exportations et des importations donne un total sous-évalué en juillet du fait de la grève des postes qui a retardé la présentation de certains rapports utilisés dans la compilation.

Tel que rapporté précédemment, les exportations au cours de juillet ont augmenté de 9.7 pour cent pour s'établir à $1,054,400,000 par rapport à $960,800,000 au cours du même mois de l'an dernier.

Les statistiques préliminaires publiées par le BFS indiquent que les importations en juillet s'établissent à $827,800,000, soit une hausse de 1.5 pour cent comparativement à juillet de l'an dernier, alors que le total se chiffrait à $815,600,000.

Les achats effectués aux Etats-Unis ont augmenté de $12,000,000 pour se chiffrer à $655,800,000, mais les achats en Grande-Bretagne ont diminué de $10,000,000 pour se chiffrer à $51,000,000.

Pour la période de sept mois, de janvier à juillet, les exportations auraient augmenté de 15 pour cent, et les importations de 8.5 pour cent.

Presque la totalité de l'amélioration du commerce canadien s'explique par l'évolution favorable de l'économie américaine au cours du premier semestre de l'année, et par l'achat de voitures et d'acier en prévision de grèves dans ces deux industries aux Etats-Unis.

D'autre part, on prévoit peu d'amélioration comparativement aux niveaux enregistrés en 1967. L'économie américaine devrait connaître un rythme plus faible d'expansion en raison de la mise en vigueur de la surtaxe fiscale de 10 pour cent et des réductions budgétaires et, de son côté, le Canada fait face à plusieurs grèves importantes.

Commerce avec l'Allemagne

Le ministère de l'Economie de l'Allemagne de l'Ouest souligne, d'autre part, dans des statistiques publiées hier que les exportations canadiennes dans ce pays européen ont augmenté de 26.4 pour cent pour s'établir à $121,700,000 au cours du premier semestre de l'année. Quant aux importations canadiennes en provenance de l'Allemagne, elles n'ont augmenté que de 12.2 pour cent pour se chiffrer à $120,500,000.

La balance commerciale entre les deux pays donne donc un excédent de $1,200,000 en faveur du Canada. L'Ambassade canadienne à Bonn, commentant ces statistiques, mentionne qu'une augmentation importante des ventes de matières premières canadiennes à l'Allemagne a suivi la découverte de nouveaux gisements de minerai de fer; on mentionne également une rareté mondiale du cuivre.

Un porte-parole de l'ambassade a ajouté qu'on s'attend à un accroissement plus important encore des ventes en Allemagne à la suite de l'intensification de l'exploitation minière.

Qunat aux exportations allemandes vers les Etats-Unis, le ministère allemand de l'Economie déclare qu'elles ont passé de $895,500,000 à $1,301,000,000 au cours du premier semestre, soit une augmentation de 45.3 pour cent. Les importations allemandes provenant des Etats-Unis ont diminué de 0.7 pour cent, passant de $1,093,000,000 à $1,085,000,000.

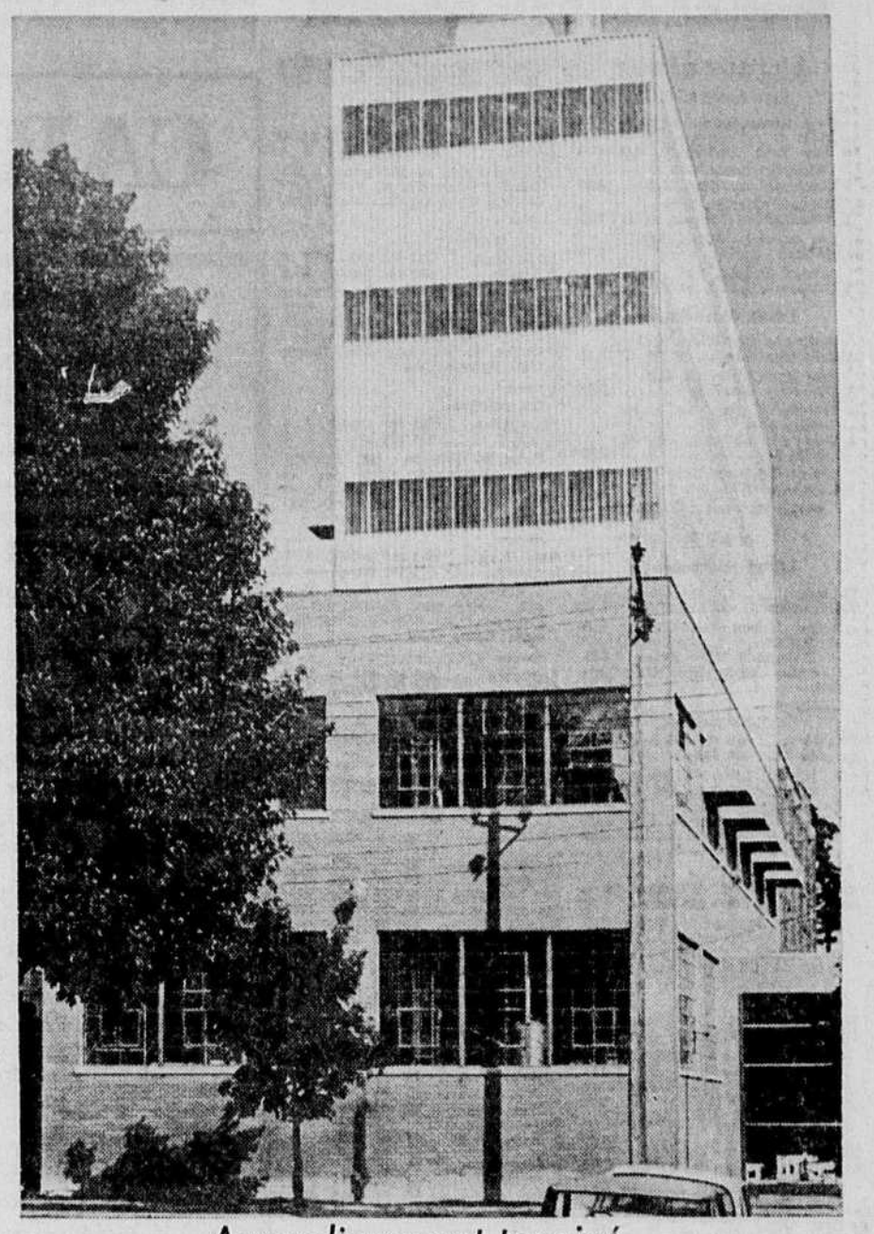

Agrandissement terminé

La compagnie Goodyear-Canada vient de terminer les travaux d'agrandissement de son usine établie à Saint-Hyacinthe, à quelques milles de Montréal. Les nouveaux locaux, que nous voyons sur la photo, abriteront l'équipement qui servira à plonger la toile de nylon et de polyester dans un bain de latex, ce qui permettra au caoutchouc de coller au tissu durant l'opération d'application du caoutchouc. Cet équipement est le plus moderne du genre au Canada.

Churchill Falls vient d'entreprendre des travaux gigantesques

Une série de travaux gigantesques ayant pour objet la construction de plus de 40 milles de digues vient de débuter aux chantiers de la future centrale hydro-électrique de Churchill Falls, au centre du Labrador. Ces travaux entraîneront la mise en place et le compactage de presque deux fois autant de remblai qu'en ont nécessité les îles artificielles de l'Expo 67 à Montréal.

Déjà, le sol superficiel a été enlevé et on a commencé à creuser les fondations de la première des quelque 90 digues d'enrochements et de terre qui fermeront le réservoir et en canaliseront l'eau vers les ouvrages de prise de la centrale. Rappelons que celle-ci aura un débit de 5,225,000 kilowatts (plus de 7,000,000 de HP).

La longueur totale des digues dépassera 40 milles. Leur hauteur variera de quelques pieds seulement à 85 pieds environ et leur longueur de quelques centaines de pieds à plus de trois milles.

Le volume de remblai nécessaire s'élèvera approximativement à 26,000,000 de verges cubes. A titre de comparaison, les îles artificielles du St-Laurent sur lesquelles on a bâti l'Expo 67 ont nécessité un peu moins de 15,000,000 de verges cubes.

On estime à plus de $100,000,000 les déboursés qu'entraînera la construction de ces digues et des autres ouvrages du réservoir. Ce poste sera l'un des plus considérables du projet dont le montant total s'élèvera à $900,000,000. Pour faciliter les choses et comme ces digues sont réparties sur une vaste étendue, leur construction fera l'objet de plusieurs contrats.

Les travaux en cours portent sur la plus longue des quatre digues situées dans le voisinage immédiat de l'ouvrage de prise.

NOMINATION CHEZ R. L. CRAIN LIMITEE

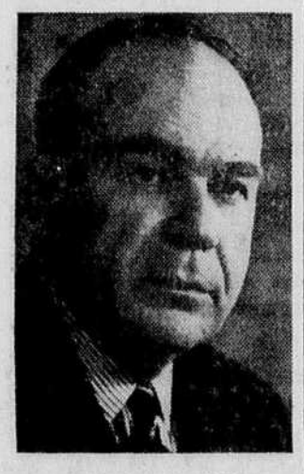

FRANK J. FLEURY

Au nom du Conseil d'administration, Harold F. Crain, président de R. L. Crain Limitée, annonce la nomination de monsieur Frank J. Fleury au poste de directeur général de la compagnie. Retraité de l'armée canadienne où il avait servi de façon remarquable pendant 35 ans, le lt.-général Fleury entra au service de R. L. Crain Limitée en novembre 1966. Cette firme est un des plus importants fournisseurs de formules commerciales et de systèmes comptables. •

SOUTHAM BUSINESS PUBLICATIONS LIMITED

M. James A. Daly, président de SOUTHAM BUSINESS PUBLICATIONS LIMITED, annonce que sa compagnie a acquis, des actionnaires originaux, le contrôle majoritaire de PANEX INCORPORATED; il agira en même temps comme président du Conseil d'administration de PANEX. PANEX est une importante compagnie de conception et de production de matériel d'expositions et d'étalage avec manufactures et bureaux à Montréal et à Toronto. PANEX fournit aussi des services de voyages et de congrès à un important secteur du commerce et de l'industrie. MacLaren Advertising Company Limited et National Sales Incentives Limited continueront à posséder des intérêts dans la compagnie.

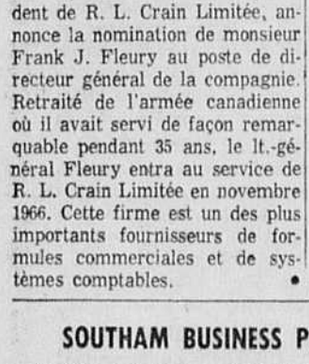

M. Harry W. ROWLANDS
Président

Pierre LaBOSSIERE
Vice-président et gérant général

M. Rowlands apporte à ce poste une longue expérience dans le domaine de la gérance, de par son association à MacLaren Advertising Company Limited comme vice-président administratif, et, précédemment, de par ses fonctions en tant qu'associé avec Woods Gordon and Company.

Continuant en tant que vice-président et gérant général, M. LaBossière apporte sa contribution et une longue expérience échelonnée sur douze ans dans le domaine des étalages et matériel d'expositions. Les six dernières années, il fut gérant général d'une compagnie canadienne bien connue dans le même champ d'action. •

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adonac	2.56	2.80
Andreae Equity	3.86	4.22
All Cdn Com	8.02	8.77
All Cdn Div	9.73	10.03
All Cdn Ven	9.40	10.27
American Growth	7.27	7.95
Associate Investors	5.14	5.19
Beaubran	41.67	45.25
Canada Growth	7.63	8.38
Canada Security	4.68	4.93
Cdn Channing Venture	5.28	5.79
Cdn Gas Energy	12.89	14.13
Cdn Investment Fund	4.16	4.56
Cdn Scudder Fund	18.39	18.39
Cdn Sec Growth	9.32	10.21
Cdn Trusteed	4.60	5.03
Canafund	57.57	60.45
Champion Mutual	7.52	8.17
Collective Mutual	7.28	7.95
Commonwealth Intl	11.96	13.11
Commonwealth Intl Lever	15.15	16.61
xCompetitive Capital	10.06	10.99
Corporate Investors	6.01	6.57
Diversified Income A	1.46	1.62
Diversified Income B	4.71	5.90
xDividend Shares	4.04	4.43
Dominion Compound	4.74	5.15
xDreyfus	15.00	16.37
Entarea Investment	5.52	6.03
European Growth	8.54	9.33
Executive Fund of Cda	7.59	7.97
Exec Inv Intl Ltd	8.26	8.67
Federated Financial	6.14	6.71
Federated Growth	7.23	7.90
xFidelity Trend	30.87	33.55
Fonds Collectif A	6.97	7.53
Fonds Collectif B	4.79	4.94
Fonds Collectif C	9.33	10.14
Fonds Desjardins A	4.97	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	11.77	11.83
Gis Compound	9.91	10.83
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	7.73	8.45
Growth Oil and Gas	21.13	—
Guardian Growth	9.08	—
Harvard	19.04	20.81
Investors Growth	11.40	12.40
Investors Intl Mutual	8.25	8.97
Investors Mutual	5.42	5.90
Keystone Canada	8.56	9.39
xKeystone Cust S-1	23.53	25.67
xKeystone Cust S-4	6.96	7.60
xKeystone Cust K-2	7.52	8.21
Le Fonds P.E.P.	3.82	4.15
xLexington Research	16.55	18.09
Maritime Equity	3.83	4.19
Molson M Fund	4.95	5.37
Mutual Accumulating	5.61	6.14
Mutual Bond	8.47	8.85
Mutual Bond Income	5.02	5.25
Mutual Growth	6.72	7.35
Mutual Income	6.10	6.67
Natrusco	13.51	14.11
Natural Resources	7.63	8.34
xOne William Street	17.11	17.11
Pension Mutual	8.82	9.64
Principal Growth	5.59	6.10
Provident Mutual	7.08	7.70
Prov Stock Fund	6.35	6.91
xPutnam Growth	13.82	15.10
Radisson	4.08	—
Regent Fund	10.68	11.67
Royfund	5.52	5.69
Pret et Rev.	7.34	8.06
Spec	11109	12.08
Taurus	7.17	7.88
xTechnol	10.07	10.98
Timed Investment Fund	6.23	6.26
United Accumulative	11.98	13.09
United American	3.04	3.34
United Venture	5.59	6.14
Universal Savings Equity	6.46	7.06
Western Growth	5.32	5.81
York Fund of Canada	4.47	4.85

x—Fonds americains.

OBJECTIF
accroissement possible de votre capital investi dans ce Fonds

WINFIELD GROWTH FUND INC.

ON PEUT MAINTENANT SE PROCURER DES ACTIONS DE WINFIELD GROWTH FUND, INC. DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

WINFIELD UNDERWRITERS, INC. • 315 MONTGOMERY ST., SAN FRANCISCO, CAL. 94104, U.S.A. TELEPHONE 415-392-5030

SANS OBLIGATION, VEUILLEZ TRANSMETTRE EXEMPLAIRES DU PROSPECTUS ET DE LA LITTÉRATURE À:

NOM _____

ADRESSE _____
(numéro) (rue)

(ville) (province) I.P.

La Shell fait construire une plateforme de forage

HALIFAX (UPI) — La société Shell Canada a autorisé la construction d'une plateforme de forage de $10,000,000 de type Sedco 135-H destinée à participer à son programme d'exploration de pétrole au large des côtes atlantiques.

La plateforme flottante sera construite à un chantier naval de Halifax et l'on prévoit qu'elle sera prête à entrer en service en 1969.

La société Shell détient des droits de prospection du plateau continental sous-marin sur un territoire d'environ 23,00,000 acres s'étendant de la pointe septentrionale du Cap Breton jusqu'à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Ecosse.

Plusieurs importantes sociétés pétrolières ont effectué des recherches sismiques intenses le long des côtes atlantiques au cours de ces dernières années en vue de trouver du pétrole mais Shell est la seule à s'équiper du gigantesque chevalet tripode de forage.

Un équipement identique est déjà en usage au large des côtes de la Colombie-Britannique.

Un porte-parole de Shell a déclaré que le forage est un jeu de hasard mais où l'on a appris à deviner.

"Les recherches sismiques effectuées nous ont indiqué des régions très prometteuses et nous espérons atteindre un certain degré de succès", a-t-il indiqué.

Hudson's Bay Oil and Gas Company Ltd., a annoncé qu'elle compte entreprendre des forages de pétrole en 1969 dans le détroit de Northumberland. L'emplacement probable se situe entre le Cap-Breton et l'Ile-du-Prince Edouard.

Hudson's Bay, qui est en train de dépenser $500,000 en essais géophysiques, détient des droits d'exploration sur un territoire de 5,000,000 acres autour de la côte de l'Ile-du-Prince-Edouard, sur l'Ile elle-même et à l'intérieur de la Nouvelle-Ecosse.

La plateforme de forage qui sera construite au profit de Shell pourra forer dans des profondeurs d'eau allant jusqu'à six cents pieds et la plateforme portante pourra s'enfoncer jusqu'à 80 pieds en dessous du niveau de l'eau. La hauteur totale de l'ensemble, à partir de la partie inférieure du ponton jusqu'au sommet du chevalet de forage, sera de 335 pieds.

Le navire pourra accueillir plus de 65 personnes et pourra les loger. Le coût d'opération du projet est évalué à environ $22,000 par jour.

Comme les principales compagnies pétrolières nord-américaines s'intéressent à cette recherche, les cinq provinces orientales du Canada ont créé un comité des ressources minérales en vue de coopérer dans les questions d'intérêt commun.

Le comité — qui représente la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile-du-Prince-Edouard, Terre-Neuve et le Québec — aura pour mission de clarifier les frontières au large des côtes, essayer d'établir une uniformité dans les redevances.

L'on ne prévoit pas que ce comité sera mis en cause dans la controverse entre certaines provinces et le gouvernement fédéral au sujet de savoir à qui reviennent les redevances perçues sur les ressources minérales extraites au large des côtes.

Cours du dollar

Hier en clôture le **dollar canadien** par rapport au dollar américain était inchangé à $0.93 15/64. La livre sterling s'est repliée de 3/64 à $2.39 15/64.

Le **dollar américain** par rapport au dollar canadien était aussi inchangé à $1.07¼ et la livre en baisse de 1/16 à $2.56 9/16.

Crush Beverages Limitée

M. Jean P. Gélinas

Monsieur David E. P. Armour, Vice-Président et Directeur-Général de Crush Beverages Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean P. Gélinas au poste de Gérant Général de la Division CRUSH de Montréal. Diplômé de l'Université de Montréal, où il a obtenu sa Maîtrise en science, M. Jean P. Gélinas possède, de plus, une vaste expérience en production et en administration générale dans les industries de l'alimentation et des liqueurs douces. Au sein de l'organisation CRUSH, il assumera l'entière responsabilité de sa Division pour les domaines de la finance, de la production et des ventes.

NOMINATIONS: ALIMENTS R. J. REYNOLDS LTEE

DONALD G. KOURI

HARVEY C. RAMSEY

MARCEL GAGNON

FERNAND DENIS

Le Conseil d'Administration des Aliments R. J. Reynolds, Ltée, désire vous faire part des nominations suivantes :

Président : Donald G. Kouri : Monsieur Kouri, un natif de Montréal, était antérieurement président de Coronation Foods Corporation qu'il a fondée en 1953. La Famille Kouri s'occupe des produits alimentaires depuis 1876. Un diplômé du College Sir Georges William, Monsieur Kouri fut en grande partie responsable du succès de l'entreprise multi-millionnaire qu'elle est aujourd'hui. Monsieur Kouri préside encore aux destinées des Aliments R. J. Reynolds, Ltée, le nouveau nom corporatif de Coronation Foods Corporation avec usine de fabrication à Ste-Thérèse, Qué., et de Chun King Corporation of Canada Limited à Windsor, Ont.

Le nouvel organisme verra à la production, à la mise-en-marché et à la distribution des produits Coronation, Swing, Hawaiian Punch, Chun King et Dragon par tout le Canada.

Vice Président - Mise-en-Marché : Harvey C. Ramsey : Ce dernier s'est acquis une vaste expérience dans le domaine de l'alimentation alors qu'il était affilié à The Chun King Corporation of Canada Limited tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Lors de l'acquisition par Chun King Corporation of Canada Limited du Commerce Oriental à Windsor, Ont., il en devint vice-président Mise-en-Marché pour les ventes canadiennes et internationales. Monsieur Ramsey est né à Parry Sound, Ontario.

Vice-Président - Opérations : Marcel Gagnon, ph.d. : Il saura faire bénéficier les Aliments R. J. Reynolds, Ltée., de ses nombreux et valables antécédents en tant qu'officiel d'entreprises et d'académicien au Canada et aux Etats-Unis. Au nombre des diplômes académiques obtenus par Monsieur Gagnon figurent un b.a., et un b.sc. de l'Université Laval, un m.sc. et ph.d. de l'Université du Massachusett. Il fut membre de la firme de Conseillers en Administration de Carufel, Gagnon, Bélair et Associés et jusqu'à son entrée aux Aliments R. J. Reynolds, Ltée., agissait en tant qu'Assistant gérant général d'une des plus importantes compagnies d'alimentation.

Vice-président - Finance : Fernand Denis, s.c.s., c.a. : Ce dernier occupait le poste de Contrôleur lors de Coronation Foods Corporation. Monsieur Denis est un diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'où il gradua en 1955 et est détenteur d'une Maîtrise en Commerce. Il devient membre de l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec en 1956. Il a également servi dans l'Armée Canadienne Royale de 1951-54 en qualité de lieutenant.

LA VENTE COMMENCE DEMAIN

VOUS AVEZ MAINTENANT 3 MAGASINS SIMPSONS A VOTRE SERVICE

Depuis l'ouverture de Simpsons aux Galeries d'Anjou, situé au coin du Boulevard Métropolitain et de la Montée St-Léonard.

VENTE "RETOUR À L'ÉCOLE"

DU JARDIN D'ENFANTS AU COLLÈGE

IMPERMEABLES

POUR GARÇONS

A. Manteau reversible pour double durée ❶

Spécial **13.99 ch.**

- Imperméable en tissu rebelle aux ondées de "Canadian Mist".
- Modèle avec manches raglan, poches fendues, pattes aux manches.
- Sarcelle ou marine réversible au beige.
- Pour 8 à 18 ans.

B. Manteau tout temps doublure amovible ❷

Spécial **17.98 ch.**

- Manteau que vous porterez beau temps, mauvais temps.
- Tissu coton/nylon de "Canadian Mist" rebelle aux intempéries.
- Chaude doublure peluche Orlon amovible.
- Col anglais, boutons dissimulés, poches fendues.
- Marine ou noir ; pour 8 à 18 ans.

Commandes postales et téléphoniques acceptées dès maintenant 842-7221

SIMPSONS — Vêtements pour garçons (714) au deuxième
Aussi à Fairview et Anjou

Rabais $10 ! Tissu 100% laine !

VESTONS SPORT POUR JEUNES GENS ❹

Rég. 39.98 **29.98** Ch.

Le veston idéal pour accompagner vos nouveaux pantalons sport. Parfait pour le collège, le bureau. Tweed 100% laine, devant droit à 3 boutons, légèrement cintré, fente haute au dos. Légèrement cintré à la taille. Beige ou vert. Tailles 34 à 42.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Vêtements pour garçons (715) au deuxième — Aussi à Fairview et Anjou

RABAIS $4 ! CHANDAILS GENRE "PECHEUR" ❺

Rég. 19.98 ch. **15.98**

- Rabais $4 sur fameux chandail "pêcheur" 100% laine pour hommes et jeunes gens.
- Col roulé, bande de taille et poignets côtelés.
- Ton naturel seulement. Tailles — petite, moyenne, grande.

PANTALONS TWILL TRAITES "KORATRON" ❻

Spécial ch. **9.98**

- Pantalon en twill nylon/viscose/acétate traité Koratron SANS JAMAIS DE REPASSAGE.
- Coupe mince avec passants pour ceinture.
- Cèdre, vert herbe, bleu Lovat, bouleau.
- Tailles 28, 30, 32, 34, 36.

Commandes postales et téléphoniques exécutées 842-7221

SIMPSONS — Vêtements pour jeunes gens (715) au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou

VOS GARÇONS RETOURNENT AU COLLEGE

C. BLAZERS FLANELLE DE LAINE MARINE

Blazers en flanelle de qualité, devant droit à 3 boutons, fente au dos, semi-doublure. 2 poches à rabat. Marine.

Jr - 6 à 12.	Garçon-14-16	Prep. 17-18
ch. 13.98	ch. 16.98	ch. 19.98

MAILLOTS-T 100% AU FINI REPASSAGE PERMANENT

Bleu, blanc, beige, rouge, gris. Pour 8 à 16 ans.

D) Col roulé, manches longues. Tons unis ou rayures. ch. $4

E) Col "Club", devant 3 boutons ch. 3.59

F) Col Nehru, devant 5 boutons, manches longues. ch. 3.59

G. ELEGANTES CHEMISES SANS REPASSAGE

Col "fused", manches longues, poche de poitrine. Manchettes 2 façons. Coton/polyester sans repassage. Blanc. Ens. 11½ à 14½. ch. 2.99

H. VESTONS SPORT EN TWEED TOUT LAINE

Devant droit à boutons recouverts, 2 poches à rabat, semi-doublure. Quadrillés chevrons ou tons unis.

Jr. - 8 à 12	Garçons-14-16	Prep. 18
ch. 23.98	ch. 26.98	ch. 29.98

Aussi vestons sport en tweed gris ou brun.

Jr. — ch.	Garçons — ch.	Prés. — ch.
15.99	17.99	19.99

J. PANTALONS "KORATRON*" SANS REPASSAGE

Tissu durable viscose/nylon/acétate traité "Koratron"* sans repassage. Dos élastique ou taille continentale. Coupe mince. Gris, fusain, or, brun, vert Loden. Jr. Dos élastique 8 à 12. ch. 7.98

Garçons — taille continentale ; 10 à 18. ch. 8.98

Commandes postales et téléphoniques exécutées : 842-7221

SIMPSONS — Vêtements pour garçons (714) au deuxième
Aussi à Fairview et Anjou

❸

HEURES D'AFFAIRES : EN VILLE : 9 H. A 17 H. 30 — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 21 H. | FAIRVIEW ET ANJOU : 9 H. 30 A 18 H. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 22 H. | SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. **842-7221**

téléphoto PC

Les Panthères noires quittent Victoria

Trois membres du mouvement des Panthères noires, Bruce Hayes, Bobby White et Bobby Harding, sont retournés aux Etats-Unis, hier, quand les citoyens de Victoria, Colombie-Britannique, se sont plaints auprès des autorités policières qu'un d'eux avait été photographié une arme automatique à la main. Les policiers n'ont cependant pas pu confirmer s'il s'agissait bien d'une arme automatique et les lois de la Colombie-Britannique permettent à toute personne de se promener avec un fusil. Les trois Noirs, qui s'adressaient un peu plus tôt cette semaine aux étudiants universitaires de Victoria, dans le cadre de la semaine de la jeunesse, ont affirmé que la "non-violence" n'était plus un mode de revendication valable et qu'ils croyaient que les actes politiques puisaient leurs sources du revolver.

Québecair et Nordair: vers la grève

par Jacques LAFRENIERE

Deux compagnies d'aviation du Québec risquent de se retrouver bientôt avec une menace de grève de leurs employés. Les négociations sont rendues au stage de la conciliation à la Québécair et à la Nordair, et si aucune entente n'intervient, les employés seront appelés à se prononcer pour ou contre la grève. On sera fixé d'ici trente jours.

Le président du comité de négociation des employés de Québécair, M. Jean Grenier, a déclaré hier que la première séance du tribunal de conciliation venait d'avoir lieu. On ne sait combien de temps durera le travail de ce tribunal. De toute façon, pour se conformer à la loi fédérale des relations de travail, le tribunal aura 14 jours pour rédiger son rapport après quoi il devra s'écouler un délai de 21 jours pour la grève, s'il doit y avoir arrêt de travail.

L'Association internationale des machinistes (FTQ) qui représente les 235 syndiqués de Québécair, réclame des hausses de salaire de 20 p. 100 pour chacune des deux années de la convention collective. La compagnie a offert 5 p. 100 pour la première année et 6 p. 100 pour la seconde.

La section locale de l'AIM groupe les mécaniciens, les agents de billets, les agents de réservation, les contrôleurs de vols et les hôtesses. Les pilotes font partie d'un autre groupe de négociation.

Les pourparlers sont en cours depuis le 5 février pour renouveler la convention qui a expiré le 1er mars.

M. Grenier a déclaré que les négociateurs locaux avaient réclamé des hausses de salaires qui permettraient à leurs membres d'obtenir des salaires comparables à ceux versés par une autre compagnie régionale de l'ouest, la Pacific Western Airlines.

Les quelque 100 employés de la Nordair ont des demandes identiques. En plus des salaires, on tente d'améliorer certaines conditions de travail et on réclame de plus longues périodes de vacances. Dans leur cas, la conciliation se poursuit déjà depuis quelque temps.

Ces deux entreprises desservent le Québec et le nord de la province, y compris le Labrador. Nordair dont les lignes vont plus au nord fait aussi des vols nolisés.

$600 par mois en moyenne aux employés de bureau de la CIP

L'Union internationale des employés professionnels et de bureau (FTQ) vient de conclure avec la Compagnie Internationale de Papier du Canada une nouvelle convention de travail "extrêmement satisfaisante", qui apporte aux syndiqués des avantages appréciables dont certains sont des précédents dans l'industrie du papier, a annoncé M. Roméo Corbeil, représentant international et coordonnateur du syndicat pour l'Est du Canada.

L'accord, d'une durée de deux ans à compter du 1er mai 1968, touche 350 employés de bureau attachés à 6 usines de papier-journal de la CIP, dans les provinces d'Ontario (Hawkesbury), de Québec (Témiscamingue, Gatineau, Trois-Rivières et La Tuque), et du Nouveau-Brunswick (Dalhousie). Conclu samedi dernier, à midi, il marque l'aboutissement d'une semaine de négociations intensives, dans un hôtel de Montréal, entre une trentaine de négociateurs syndicaux dirigés par M. Corbeil, et un nombre égal de représentants patronaux.

Le règlement, auquel il ne manque plus que la ratification générale des membres pour entrer en vigueur, accorde aux 350 employés de bureau de la CIP une augmentation générale de $56.87 par mois et prévoit des rajustements particuliers échelonnés entre $5 et $20 par mois. De façon globale, le salaire moyen se trouvera porté au-delà de $600 par mois.

LA CIE DE PAVAGE BROADWAY LIMITEE
Plus de 20 ans d'expérience en ouvrage d'asphalte et ciment.
Pour un estimé gratuit, appelez 352-5800

Woolco

Offre spéciale !

10 jours seulement !

Coordonnés 3 pièces pour hommes et jeunes gens

D'une élégance insurpassable et tout à fait nouveau pour l'automne . . . l'ensemble veston, gilet et pantalon est idéal pour l'homme d'affaires ou l'étudiant ! Le veston, de coupe experte, est accompagné d'un gilet assorti et d'un pantalon de teinte coordonnée. Le complet est superbement réalisé en tissus worsted de laine de qualité par un des tailleurs les plus réputés au Canada. Choix exceptionnel de quadrillés Prince-de-Galles, "vitre", "Tattersal", ou de motifs pieds-de-poule. Nouveaux coloris d'automne : Olive, Bleu, Whisky, Brun, Gris, Miel.

Pour 10 jours seulement,
$49 chacun

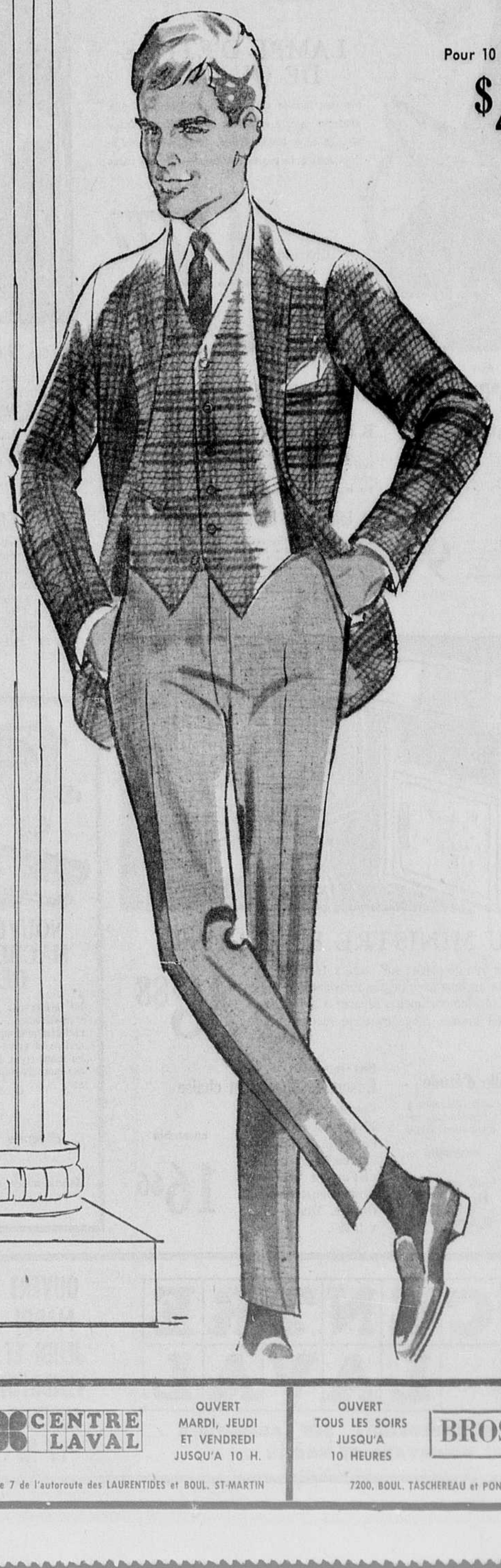

Woolco

Superbes demi-perruques

Idéale pour le golf ou après la baignade, cette ravissante demi-perruque en nylon avec bandeau amovible, conviendra parfaitement à la jeune fille sportive et dans le vent ! Faites votre choix dès maintenant parmi notre vaste sélection de couleurs. Longueur en vogue 18" à 20".

Vous pouvez aussi vous procurer cette demi-perruque en cheveux humains 100% au bas prix de $49 ! N'hésitez pas . . . assurez votre élégance dès maintenant . . . et profitez de notre prix exceptionnel !

$15

CENTRE LAVAL — OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. — Sortie de l'autoroute des LAURENTIDES et BOUL. ST-MARTIN

BROSSARD — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES — 7200, BOUL. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN

CENTRE LAVAL — OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. — Sortie 7 de l'autoroute des LAURENTIDES et BOUL. ST-MARTIN

BROSSARD — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES — 7200, BOUL. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN

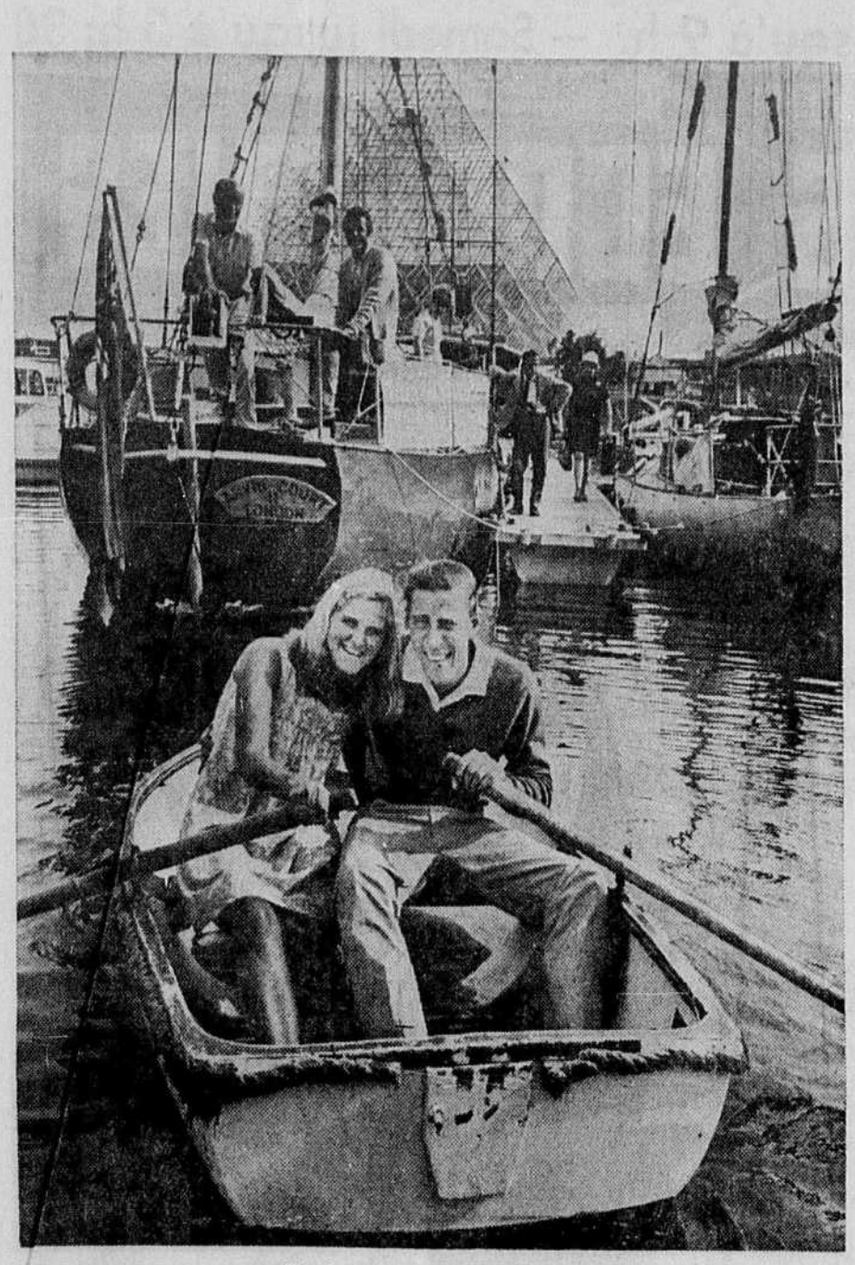

Enfin, à bon port!

Le "Lancer" et le "Arvin Court II", deux voiliers qui ont effectué la traversée de l'Atlantique pour venir à Terre des hommes, ont finalement accosté à la marina de l'île Ste-Hélène tard lundi soir. Ils ont causé une certaine inquiétude en accusant un retard d'une dizaine d'heures sur leur horaire. Au premier plan, M. et Mme Tom Stacey, propriétaires du "Arvin Court II", qui projettent de continuer leur tour du monde. A la poupe du "Arvin", M. Ken Williams (à gauche), capitaine du "Lancer", qui est de retour à son port d'attache, après avoir navigué pendant un an sur l'Atlantique. Il est en compagnie du mousse du "Arvin", M. William Bishop.

Les deux voiliers "fantômes" accostent à Terre des hommes

par Lise BLAIS

Les deux voiliers en provenance d'Angleterre attendus à Terre des hommes lundi après-midi ont finalement accosté à la marina tard dans la soirée d'avant-hier. Le retard d'une dizaine d'heures est attribuable aux forts courants du Saint-Laurent entre Montréal et Sorel, ont expliqué hier les capitaines des voiliers, au cours d'une conférence de presse.

Le "Lancer" et le "Arwin Court II" ont quitté New York le 23 juillet dernier pour se rendre à Montréal en empruntant la route des anciens trafiquants de fourrure des premiers temps de la colonie, soit la rivière Hudson, le lac Champlain, le Richelieu jusqu'à son embouchure à Sorel pour ensuite s'engager dans le St-Laurent où les navigateurs de la minuscule flottille se sont fait surprendre par les grands courants du fleuve.

Les deux bâtiments avaient au préalable traversé l'Atlantique à compter de Falmouth, Angleterre, en longeant la côte africaine pour mettre le cap sur les Antilles.

Le capitaine du "Lancer", M. Ken Williams, est un Montréalais d'origine anglaise. En juin 1967, il partait pour l'Angleterre prendre possession du voilier qu'il avait acheté en vue de passer une année de vacances à naviguer sur l'Atlantique. A plusieurs reprises, en cours de route, il a croisé le "Arwin Court II", parti du même endroit en octobre 1967 pour effectuer une tournée autour du monde. L'équipage du "Arwin" se compose du capitaine Tom Stacey, de sa femme et d'un ami du nom de William Bishop.

Le "Lancer" a mis une vingtaine de jours à traverser l'Atlantique, des Iles du Cap Vert, à l'ouest de l'Afrique, jusqu'aux Barbades. Il en a fallu 39 au "Arwin Court II" pour se rendre des Iles Canaries jusqu'aux Barbades.

C'est au cours d'une rencontre à New York que les deux capitaines ont décidé de naviguer ensemble en mettant le cap sur Terre des hommes.

La taxe locative imposée par Outremont est légale

par Jean DENECHAUD

Le juge en chef adjoint George S. Challies, de la Cour supérieure, a déclaré légale l'imposition d'une taxe locative à Outremont.

Il déclare mal fondée la causetype intentée par un locataire pour faire déclarer illégal le règlement municipal 639 adopté le 24 janvier 1968 par le conseil municipal d'Outremont.

Me Marc Beauregard représentait à l'audience les autorités municipales d'Outremont.

La poursuite avait été intentée par M. Jean-Jacques Beauchamp, domicilié au 70, rue Durocher, app. 3, logement qu'il occupe à titre de locataire. M. Beauchamp alléguait plusieurs motifs à l'appui de sa demande d'annulation du règlement.

Il alléguait que le règlement ordonnait au trésorier de préparer un rôle de perception, ce qui n'avait pas été fait, et que le règlement d'ailleurs était confus et ne prévoyait pas la préparation d'un rôle général.

En ce qui concerne ces deux objections, le juge Challies déclare que le demandeur aurait dû procéder en Cour provinciale.

On alléguait de plus que le règlement était illégal parce qu'il était rétroactif. Le règlement n'est pas rétroactif déclare le juge, et il n'y a rien qui empêche l'imposition pendant une année du calendrier d'une taxe payable pour toute l'année. La taxe aurait été rétroactive si elle avait été imposée en 1968 pour l'année 1967.

Le règlement n'est pas ultra vires, continue le juge; il est autorisé par l'article 525 de la Loi des Cités et Villes, qui permet l'imposition "sur tout locataire payant loyer dans la municipalité d'une taxe n'excédant pas $0.08 par dollar sur le montant du loyer ou de la valeur annuelle de la propriété inscrite sur le rôle d'évaluation". Il est vrai, dit le juge, qu'un locataire pendant une partie de l'année est obligé de payer la taxe pour toute l'année. Mais ceci ne rend pas le règlement illégal. La taxe est indivisible.

D'autre part le juge Challies affirme que le fait que les locataires ne soient pas représentés au Conseil municipal et n'ont pas le droit de vote n'affecte aucunement la validité du règlement. Le principe "pas de taxation sans représentation" n'a pas d'application dans le présent cas.

"Les locataires, conclut le juge, quant au montant de leur taxe et au montant du loyer, ont prouvé des écarts entre leur évaluation et le montant de la taxe. Cependant, la taxe est calculée sur la valeur annuelle inscrite sur le rôle d'évaluation et il n'y a aucune preuve de discrimination illégale, encore moins de fraude."

Pour toutes ces raisons, la poursuite est mal fondée et le juge Challies la rejette avec dépens.

MERCREDI 21 août — 195-294 — Gameroff, Fenster, Kandestin et Gelfand — FF — 39 —

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 754,968

COUR SUPERIEURE

THE CANADA TRUST COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporée et ayant son bureau chef en la ville de London, en la province d'Ontario, et sa principale place d'affaires pour la province de Québec, en la cité de Montréal, district de Montréal, à 631, boulevard Dorchester ouest,

demanderesse,

contre

FELICE TEOLIS, de Duvernay, district de Montréal, sa dernière adresse étant 1132, rue Jolicoeur; CATIA INC., corps politique et incorporé, dûment incorporée, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, à 2425, rue de Salaberry; GRAZIANO FARINACCI, des cité et district de Montréal, sa dernière adresse étant 2425, rue de Salaberry; ERNEST DI ZAZZO, de St-Léonard, district de Montréal, sa dernière adresse étant 6009, rue DeBellefeuille; DAME GIOVANNINA D'ERRICO, épouse séparée de biens dudit Ernest Di Zazzo, de St-Léonard, district de Montréal, sa dernière adresse étant 6009, rue DeBellefeuille; et ENRICO SADORI, des cité et district de Montréal, sa dernière adresse étant 11910, rue Valmont,

défendeurs.

IL EST ENJOINT aux défendeurs CATIA INC. et GRAZIANO FARINACCI, à l'intention de qui une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 7 août 1968.

R. PARE
J.C.S.

GAMEROFF, FENSTER, KANDESTIN & GELFAND
Avocats
Suite 2204 — Place Victoria
800 Carré Victoria
Montréal, Qué.
Procureurs de la demanderesse

DIRECT D'AUSTRALIE

Cherchons partenaire-distributeur pour fameux "KOALA BEARS" et "FUR TOYS" Australiens. Informations :

CASE 10,839 LA PRESSE

LABELLE FOURRURE

ON DEMANDE
VENDEUSES

Compétentes, situation permanente, salaire maximum conditions de travail agréables, boni, vacances, etc.

Demandez Mlle Jarret
6570, rue ST-HUBERT

DESSINATEUR-DESSINATRICE

Une des plus importantes manufactures de vêtements de sport pour dames du Canada demande dessinateur ou dessinatrice de très haut calibre, parfaitement expérimenté en blouses et vêtements sport de haut ton. Magnifique occasion pour la personne voulue de participer à l'avenir prometteur de la compagnie. Salaire à débattre. Discrétion assurée aux réponses.

Case 10,838 La Presse

La pollution de l'eau

Voici d'autres résultats d'analyse du taux de bactéries révélé par différents échantillons d'eau provenant de divers endroits au Québec dans le cadre de la campagne entreprise par la station radiophonique CKAC contre la pollution de l'eau.

L'eau de la Rivière-du-Nord, près de la Rivière aux Mulets, à Sainte-Adèle, est impropre à la baignade car elle accuse un taux de bactéries de 4600. Or, selon le barême, un taux supérieur à 10 est impropre à la consommation et un taux supérieur à 1000 indique qu'il est dangereux de s'y baigner.

Par contre, la situation est toute autre à Baie Missisquoi, au lac Champlain où selon un échantillon, le taux de bactéries est nul.

Au Lac Matambin, à Saint-Damien-de-Brandon, le taux est de 25; il est de 72 dans la rivière Outaouais (à quatre milles au nord d'Oka) et de 73 à Vaudreuil-sur-le-Lac, au Lac des Deux-Montagnes.

Nécrologie

Frère J.-Jacques Pelletier

Dans la nuit du 17 au 18 août, alors qu'il conduisait l'automobile où avaient pris place sa mère et deux de ses frères, Gilles et Roger, le Frère Jean-Jacques Pelletier, Mariste, a été tué accidentellement à la suite d'une collision de voitures, près de Marieville. Sa mère, Mme Pelletier de Sainte-Angèle-de-Monnoir, grièvement blessée, est hospitalisée à Notre-Dame de Montréal. Son frère Roger, Mariste, plus légèrement atteint, après des soins au même hôpital, a pu être transporté à l'Infirmerie de la communauté. Le défunt, né à Marieville en 1931, appartenait à la congrégation des FF. Maristes. Il a enseigné à l'école Champagnat (Montréal), au Juvénat Mariste de Sherbrooke et à l'école Champagnat (Weedon). Il suivait depuis un an les cours de la licence ès sciences à l'Université de Sherbrooke. Les funérailles ont eu lieu à la Maison Provinciale d'Iberville, aujourd'hui.

M. J.-A. Morasse

M. J.-Alfred Morasse, ancien inspecteur de la Metropolitan Life Insurance Co., est décédé à l'âge de 78 ans, avant-hier soir, à son domicile, au 5378, rue de Bellechasse, à la suite d'une longue maladie.

Outre son épouse née Laetitia Guérard, M. Morasse qui était natif de Cap-Santé, laisse : deux filles, Mme Raymond Masse (Gisèle), de Montréal, et Mme Roland Laverdière (Denyse), de Québec; un frère, M. Aurélien Morasse, autrefois de Baie-Comeau; une soeur, la R. S. Saint-Léon (Gabrielle), des Soeurs Saint-Joseph de Saint-Vallier, de Québec; une belle-soeur, Mme Rosario Guérard (Germaine Lussier); un gendre, M. Raymond Masse; puis quatre petits-enfants, M. R.-Paul Masse, Mme Gilles Binette (Louise Masse), ainsi que Mme Pierre Morel (Lyne Bernier) et Mlle Josette Bernier.

La dépouille est exposée à 3254, rue de Bellechasse. Les funérailles auront lieu à 2 h de l'après-midi, demain (jeudi), à l'église Notre-Dame-du-Foyer. L'inhumation suivra au Cimetière de l'Est.

REMERCIEMENTS

Rémi Allard
autrefois directeur de funérailles

Miles Marie-Paule, Thérèse et Monique; M. et Mme Alphonse Marois (Jacqueline), M. et Mme Georges Perschino (Aline), M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme André Allard, M. et Mme Raymond Allard, ainsi que ses soeurs, Miles Yvonne et Marie Allard, remercient sincèrement les personnes qui, lors du décès de M. Rémi Allard, leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, soit par visite ou assistance aux funérailles. Celles qui ont omis de s'inscrire au salon sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Clément Meunier
(Marie-Anne Charbonneau)

Samedi, le 24 août, à 8 h 30, à l'église Saint-Alphonse d'Youville, sera chantée une messe pour le repos de l'âme de Mme Clément Meunier, décédée le 25 août 1967. Recommandée par ses enfants : Gérard, Rita et Lise.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

BERTRAND (Florence) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Roger Bertrand, née Florence Painchaud, demeurant 1981 Cardinal. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue De l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARROLL (Oméril) — Subitement à Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 50 ans 4 mois est décédé M. Oméril Carroll, époux de Léona Lévesque, demeurant 6667, 12e avenue, Rosemont, père de Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e avenue, Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Albertine) — A la maison mère des Saints-Noms de Jésus et Marie, d'Outremont, le 19 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée la Rév. soeur Marie-Aurélia, fille de feu Aurèle Chamberland, et de feu Louise Roy; soeur de Charles, de Lavaltrie, de Rév. Soeur Rose-Joseph (Marie-Jeanne), Paul, d'Ahuntsic. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le service aura lieu à 9 h, à la chapelle de la communauté, 1410 boulevard Mont-Royal, et de là au cimetière de la communauté à Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Marguerite) — A Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Léo Cournoyer, née Marguerite Boisvert, mère de Mme M. Bélanger (Gisèle), et Maurice. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROTEAU (Marie-Claire) — Accidentellement, le 17 août 1968, à l'âge de 31 ans, est décédée Marie-Claire Lanthier, épouse de René Croteau, demeurant à 100, Ile D'Embarras, Ste-Anne de Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
3219, rue Grande Allée, Laflèche
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Victor) — Subitement à Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 59 ans est décédé M. Victor Desmarais, chauffeur de taxi (Métropole), époux d'Emilienne Légaré, il laisse dans le deuil 1 fille Jeannine (Mme Claude Lippé), 1 fils Jean, 1 belle-fille Henriette Galarneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Reine) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Benjamin Desrochers, née Reine Paquet, demeurant 7576, Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais funéraires,
2251, rue Jean-Talon est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESOURDY (Louis) — A St-Bruno, le 18 août 1968, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé M. Louis Desourdy, époux de feu Blanche Paquette, demeurant 2050, rue Bedford, St-Bruno. Lui survivent ses enfants Roland et son épouse Solange Bisaillon, Marcel et son épouse Juliette Bergeron, Germain et son épouse Madeleine Favreau, Gervais et son épouse Monique Raymond, Gustave, prêtre, Bernard et son épouse Rachel Poudrette, Paul et son épouse Renée Perrault, Raymond et son épouse Pierina Saia, René, prêtre, Rita et son époux Louis P. Gauthier, Gloria, Gertrude et son époux André Bouchard, soeur Huguette S.N.J.M., Rachel et son époux Dr Jean-Guy Bonnier, Marie et son époux William Breen, ainsi que 89 petits-enfants et 2 arrière-petits-fils, 1 soeur et 6 frères. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à 4 h, pour se rendre à l'église St-Bruno où le service sera célébré à 4 h. 30 et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

DUBOIS (Charlotte) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 65 ans est décédée Charlotte Millerioux, épouse de Camille Dubois, soeur de Mme Albert Springer (Marie) et Mme veuve Yvonne Gorlier. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, est Boul. Henri-Bourassa,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jude, (Auteuil) où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Mary) — A sa demeure, le 19 août 1968, est décédée Mary Kaen, épouse de Raymond Dumoulin, mère de Earl et Harvey; soeur de Nellie (Mme Belisle); grand-mère de Valerie-Ann, Neil, Linda et Joanne. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. F. Wilson and Sons
5784, av. Verdun
Le service funèbre aura lieu à l'église St-Willibrord, le jeudi 22 août, à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FIELD (Henry John) — A l'hôpital Queen Mary pour les anciens combattants, le 20 août 1968, est décédé, dans sa 78e année, Henry John Field, vétéran du 13th Black Watch Highlanders, époux de Ada Lindup, père de Adeline, Irene (Mme I. Warren) et James; frère de Eva et Alice; grand-père de Maurice, Kim et Jamie. Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon
D. A. Collins,
5610, rue Sherbrooke ouest
jeudi après-midi à 3 heures. Inhumation au Champ d'honneur.

GAGNON (Amanda) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve J.-P. Gagnon, née Amanda Théberge, demeurant rue Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.F. RON LTÉE
IMPRIMERIE
1589 RUE ST-HUBERT
527-9268

GOYER (Albertin André) — Accidentellement, à Montréal, le 17 août 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé Albertin André Goyer, époux de Jeanne Deom, employé de la Commission de Transport de Montréal, demeurant 1457 Letourneux. Il laisse dans le deuil 3 filles Jocelyne, Christiane, Linda, 1 fils Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 est, rue Ste-Catherine
pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (J.-Cléo) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé J.-Cléo Guimond, C.R., avocat et ex greffier de la couronne de Montréal, époux de feu Andrée Longtin, père de Constance, (Mme Jacques Thibaudeau). Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL, Napoléon (Paul) — A Jacques-Cartier, le 20 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Hamel, époux de Gertrude Bienvenue, demeurant 893, St-Georges, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 11 h 15 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Ovide) — A Québec, le 19 août 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Ovide Jolicoeur, entrepreneur en construction, époux de dame Berthe Grégoire, père d'Odette (Mme Jack Fleming), Christine, André, Nicole et Hélène, frère de Wilfrid, Philippe, Aline, Albert, Ernest, Léopold, Roland, Jeanne et Jean-Louis Jolicoeur, demeurant 1756, boul. Laurier, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du
funérarium Lépine Ltée,
1584, chemin St-Louis
à 8 hres 50, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Walter) — Subitement à St-Bruno, le 20 août 1968 à l'âge de 55 ans 10 mois est décédé M. Walter Laberge, époux de Madeleine Brunet. Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille, Elaine (Mme Jean-Claude Bourcier), son père M. Joseph-Alfred Laberge, et 6 frères et 2 soeurs demeurant 1376 rue Montarville, à St-Bruno. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Taigi) — Accidentellement, le 18 août 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Jacques Labonté, née Taigi St-Germain, demeurant à 684 Moffat, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Claudette) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 31 ans, est décédée Claudette Lamothe, épouse de Raymond Leduc, mère de Johanne, Michel, Raymond, Linda. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Joseph) — A Verdun, le 17 août 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Joseph Léveillé, époux de feu Jeanne Lafrenière et père de Gilles et Mario, demeurant 3786 rue Gertrude. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Joliette, P.Q., où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALONEY (Gordon) — A l'hôpital Reddy Memorial, le lundi 19 août 1968, est décédé subitement Gordon Maloney, fils de George Maloney et de Viola Sauvé; frère de Mme L. Gougeon (Gertrude), Lawrence, George Jr., Mme P. McSween (Pearl), Mme J. McSween (Theresa). La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron and Sons,
2252, rue St-Antoine
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Anthony, jeudi matin à 8 h 30. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

MANSEAU (Henri-Paul) — A Valleyfield, le 19 août 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Henri-Paul Manseau, fils de feu Eugène Manseau et de feu Caroline Leblanc. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Antoinette) — A St-Michel de Napierville, le 20 août 1968 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Louis Marcil, née Antoinette Marcil. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. N. Ostiguy,
44, rue Chevrefils, St-Remi
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Antonio) — A Louiseville le 20 août 1968 est décédé M. N. Antonio Mathieu, époux de Jacqueline Beaudoin, père de Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 10 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOROSSE (J.-Alfred) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J.-Alfred Morasse, retraité de la Metropolitain Life; époux de Laetitia Guérard, demeurant 5378 Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse et 11e av.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Armand) — A Longueuil, 18 août 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Moreau, époux de Claire Ménard, père de Louise, Rose-Line et Paulette, demeurant 702 Dollard, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salon.
Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

BONHOMME (Jacques-René) — A la douce mémoire d'un cher époux, bon père et grand-père. Tu nous as laissé le 21 août 1964, ta présence ne nous quitte pas, repose en paix. Ta femme Mary, et famille.

ROULIER (Pierre) — A Loretteville, Québec, le 19 août 1968 à l'âge de 20 ans est décédé accidentellement, Pierre Roulier, membre de l'Armée Active du Royal 22e Régiment de la base militaire de Jacques-Cartier, fils de Léon Roulier, et de Marguerite Deland, frère d'Yves, militaire également, Normand, Alain, Mme J.-R. Tremblay (Lise), Mme L. Lapierre (Lorraine). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de L'Acadie, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHAW (Alvin Daniel) — A l'Hôpital général de Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé Alvin Daniel Shaw, de Shawbridge, Québec, époux d'Angeline Martin, père de Martin, Lloyd, Carlos, Greta (Mme Len Stiffel), Colin et Alvin; frère de Mme Berta Campbell. La dépouille mortelle est exposée au salon
Trudel
boul. Labelle, St-Jérôme
Le service funèbre aura lieu à l'église United Church, de Shawbridge, le jeudi 22 août, à 2 p.m. Inhumation au cimetière de Shawbridge.

THERRIEN (Armand) — A Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 76 ans est décédé M. Armand Therrien, époux de Rose Villeneuve, demeurant 1678 rue Tougas. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMAS (Cyprien) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Cyprien Thomas, époux de feu Anna Gaboury; demeurant à 8601 Marseille. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Arthur) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Trudeau, ex-constable de la ville de Montréal, époux de Ida Bond, père de Jacques et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

Naissances

BEAUSEJOUR — Luc et Rose sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, à l'Hôpital Reine Elizabeth, le 18 août, 1968.

JONCAS — Maître, et Mme Claude Joncas (née Claire Barrette) annoncent la naissance à l'hôpital Notre-Dame, le 16 août 1968, de leur second enfant, une soeur pour Louis, qui sera baptisée, Marie-Léa-Cécile-Lucie. Parrain et marraine: l'Honorable et Mme Jean Barrette, grands-parents. Porteuse: Mlle Suzanne Barrette, cousine de l'enfant.

SCHWARTZ — Earl et Stephane née Rapoport sont heureux d'annoncer la naissance de leur seconde fille, le 17 août 1968, à l'Hôpital Reddy Memorial.

REMERCIEMENTS

HUET (Thérèse) — M. Cyrille Huet et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de Mme Cyrille Huet de Boucherville, soit par offrande messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Votre sympathie en ces jours de deuil, nous fut particulièrement sensible.

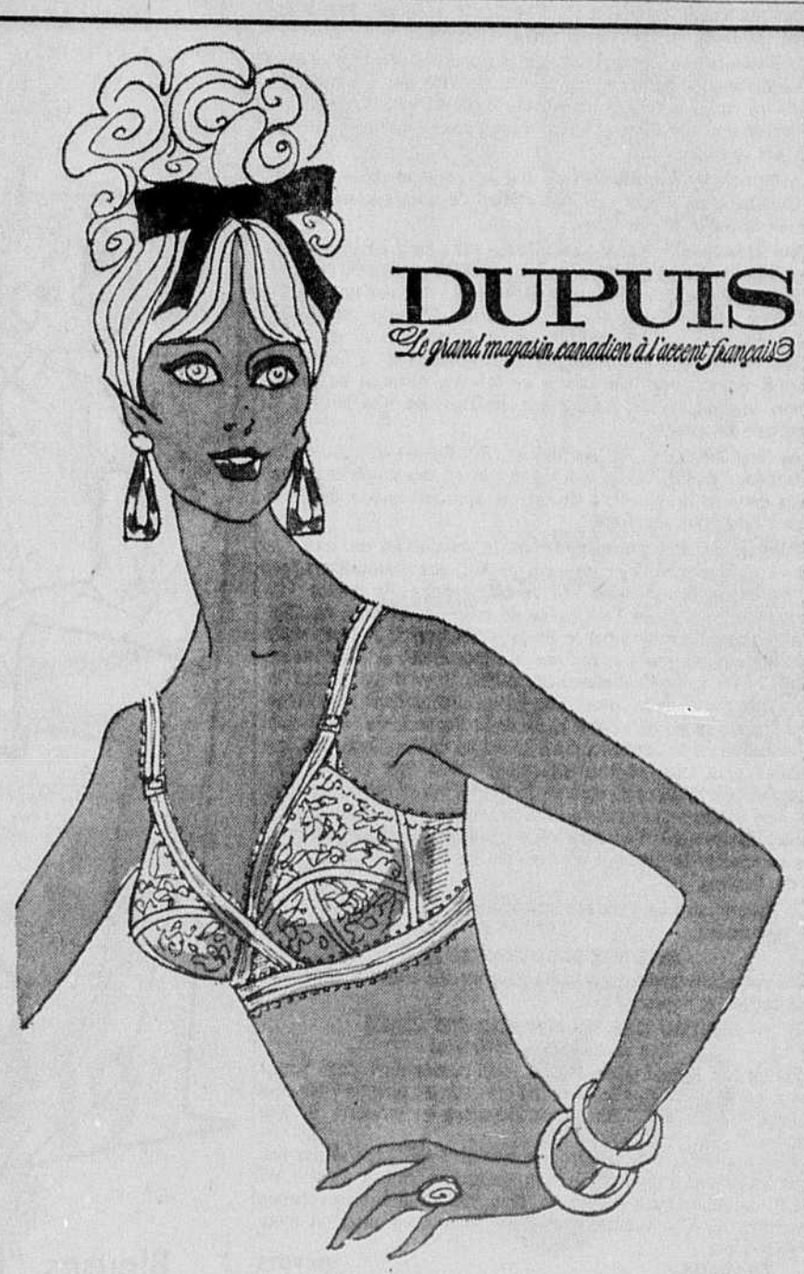

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

Soutien-gorge raffiné
tout nylon : "Playtex"

Un nouveau soutien-gorge "Playtex" à bonnets en dentelle de nylon légèrement coussinés, côtés en élastique de nylon. Bretelles extensibles et réglables. Blanc : A 32 à 36, B 32 à 38. 6.00

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30

DUPUIS CARREFOUR DES ÉCONOMIES

AU SOUS-SOL

DUPUIS CENTRE-VILLE SEULEMENT

Vêtements de polyester/coton et "Cohama" faciles à laver, de bonne qualité nécessitant "AUCUN REPASSAGE"

Chemises blanches coupées habilement dans un tissu polyester et coton, faciles à laver et ne nécessitant jamais de repassage

A. HOMMES et JEUNES GENS

Prix courant 3.97

3.00 ch.

2 pour 5.75

Chemises pour hommes et jeunes gens, en tissu Polyester et coton ne nécessitant aucun repassage : une économie de temps pour la maîtresse de maison. Col ordinaire, une poche, manches longues et poignets deux façons. Blanc. 14½ à 17.

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1625

B. GARÇONS

Prix courant 2.97

2.69 ch.

2 pour 5.25

Une chemise blanche que l'écolier aimera porter facilement. En Polyester et coton, elle se lave et sèche rapidement mais n'a pas besoin de repassage. Col ordinaire, manches longues, une poche. Encolures 11½ à 14½.

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1665

Pantalons confectionnés de tissus "Cohama" traités Koratron®, lavables, à pli permanent ne demandant que peu d'entretien.

C. HOMMES et JEUNES GENS

Prix courant 9.97

8.19 ch.

2 pour 15.75

Pantalon pour hommes et jeunes gens en tissu "Cohama" de viscose/Acétate/nylon traité Koratron®, lavable à pli permanent. Taille à passants de ceinture. Gris moyen, fusain, noir, brun, bleu, vert loden. Tailles 30 à 44.

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1605

D. GARÇONS

Prix courant 7.97

6.99 ch.

2 pour 13.50

Pantalon pour garçons, en tissu "Cohama" de viscose/acétate/nylon traité Koratron®. Pli permanent éliminant le repassage. Taille continentale. Fusain, noir, gris moyen, brun ou bleu. Tailles 8 à 18.

DUPUIS — CARREFOUR DES ECONOMIES — RAYON 1655

Pourquoi pas chez Dupuis...

À 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

Kossyguine

Moscou nie la démission de Kossyguine

MOSCOU, (Reuter, AFP) — Un porte-parole de presse du ministère des Affaires extérieures d'URSS a démenti aujourd'hui la nouvelle de la démission du premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, disant qu'elle est absolument "sans fondement".

"Cette nouvelle est sans fondement aucun, a-t-il dit, et elle ne devrait pas être répandue".

C'est la radio de Prague, captée à Paris, qui avait annoncé, sans autre commentaire, la démission de M. Kossyguine et celle du maréchal Gretchko, ministre de la Défense. La speakerine de Radio-Prague avait qualifié cette information de "bonne nouvelle".

La radio publiait de nombreux télégrammes de soutien au gouvernement tchécoslovaque et au secrétaire général du parti, M. Dubcek, lorsqu'elle a diffusé cette information qui vient d'être démentie.

La nouvelle a alors été répétée en russe, par une autre speakerine, à l'intention des soldats de l'armée rouge.

Puis d'autres speakers l'ont repris en bulgare, allemand, hongrois et polonais.

Voir DEMISSION page 2

Gretchko

A Chicago :
Vietnam d'abord

— Page 5

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Une grève à Québecair ?

— Page 6

ÉDITION DE MONTRÉAL ★★ 10¢ | Montréal, mercredi 21 août 1968 / sainte Jeanne Françoise de Chantal / 84e année, No 195 / 8 cahiers / 112 pages / La météo : ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum 60° / Maximum 75°

Le seul poste libre tchèque en appelle à l'ONU

L'armée russe à Prague

Moscou se justifie

MOSCOU (UPI-AFP-PA) — L'Union soviétique a fait savoir aujourd'hui que des communistes tchécoslovaques et des leaders du gouvernement de Prague avaient réclamé l'envahissement de la Tchécoslovaquie afin de contrer "la menace au socialisme faite par des forces contre-révolutionnaires".

On précise que les troupes seront retirées "immédiatement" dès que la menace aura disparu.

Dans un communiqué émis par l'Agence Tass, les porte-parole soviétiques font savoir que cette menace touchait les "intérêts vitaux" de l'ensemble du bloc communiste de l'Europe de l'Est et qu'elle constituait un danger "au maintien de la paix dans ce continent".

La nouvelle a été diffusée à 7 h. 20 ce matin (11 h. 20 hier soir heure de Montréal) par Radio-Moscou qui affirmait que des troupes russes, hongroises, allemandes, bulgares et polonaises avaient franchi la frontière tchécoslovaque.

En fait, Radio-Moscou a diffusé en entier un texte publié dans la Pravda et "justifiant" l'intervention communiste dans ce pays d'Europe.

"Nul ne sera jamais autorisé à arracher un seul maillon de la communauté des Etats socialistes". Par cette phrase qui conclut la déclaration de l'Agence Tass sur l'intervention militaire de l'URSS et de ses quatre plus fidèles alliés en Tchécoslovaquie est bouclé le noeud de la crise soviéto-tchécoslovaque, dont la période la plus aiguë avait précisément commencé sur cette même phrase, prononcée le 27 juin dernier par M. Andrei Gromyko devant le Soviet suprême de l'URSS.

Quelques jours plus tard, le 3 juillet, une autre phrase était prononcée au meeting d'amitié soviéto-hongrois, cette fois par le numéro un du parti soviétique, M. Leonid Brejnev, phrase qui allait devenir la principale justification de toute l'action politique et militaire entreprise par la suite: "Nous ne pouvons être et nous ne serons jamais indifférents à la façon dont le socialisme se construit dans les autres pays . . ."

Après avoir atteint un premier sommet lors de la réunion des cinq "durs" du bloc

Voir MOSCOU en page 2

Téléphoto UPI

Les chars russes, à côté de la statue de Venceslas, devant le Palais des Beaux-Arts, à Prague.

PRAGUE. (AFP,PA,Reuter,UPI) — Les forces de l'Union soviétique et de quatre pays alliés poursuivent aujourd'hui l'occupation méthodique de la Tchécoslovaquie sans rencontrer de résistance organisée, même si elles doivent affronter les protestations de la population et des dirigeants "libéraux" apparemment visés par cette intervention.

L'invasion éclair a commencé mardi soir alors que des troupes soviétiques, est-allemandes, polonaises, hongroises et bulgares ont franchi la frontière. Prague, la capitale, a été promptement investie par des troupes aéroportées, soutenues par des chars et des avions, et la plupart des autres grandes villes ont peu à peu été occupées par des détachements de troupes, la plupart transportées par chars. Partout, la vie s'est arrêtée.

Appel à l'ONU

Cet après-midi, la radio de Gottwaldova, en Moravie, la seule station libre qui poursuivait encore ses émissions, a lancé un appel urgent à l'aide des Nations unies. "C'est la seule instance internationale qui peut encore nous aider, a dit le speaker. La radio continue à donner ses instructions à la population.

"N'aidez pas les occupants, évitez toute collaboration, ignorez les collaborateurs, restez fidèles au gouvernement de M. Cernik," ajoutait le speaker.

La version de Moscou . . .

A Moscou, l'agence officielle Tass a annoncé que l'invasion avait eu lieu à la suite d'un

Voir PRAGUE en page 2

Indignation en Occident

(d'après AFP-UPI-PA-Reuter)

L'invasion de la Tchécoslovaquie par les pays du Pacte de Varsovie provoque, dans le monde occidental, un tollé d'indignation. Les grandes capitales marquent leur surprise tandis que les chefs d'Etat tiennent des réunions d'urgence avec leurs conseillers.

A WASHINGTON, le président Lyndon Johnson se tient au courant de minute en minute des événements qui se déroulent en Tchécoslovaquie alors que les dirigeants américains étudient les différentes options diplomatiques qui s'offrent à eux. Mais la Maison Blanche, tout comme le Kremlin, semble très désireuse d'éviter un nouvel affrontement Est-Ouest. Ce qui pourrait expliquer les premières réactions toute de prudence de Washington.

La délégation de la Tchécoslovaquie à l'ONU a publié, mercredi matin, le texte de la déclaration du ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie protestant contre l'occupation de la Tchécoslovaquie par les forces armées des pays membres du Pacte de Varsovie et demandant qu'il soit mis fin immédiatement à leur "occupation illégale".

Le communiqué de la délégation tchécoslovaque ajoute que cette déclaration lui est parvenue par radio, qu'elle peut être incomplète mais que son texte "correspond à la signification du message".

A 10 h. a.m. ce matin, aucune demande de convocation du Conseil de sécurité n'était encore parvenue au secrétariat de l'ONU bien qu'on pense, dans les milieux diplomatiques, que les Etats-Unis pourraient la de-

Voir REACTIONS en page 2

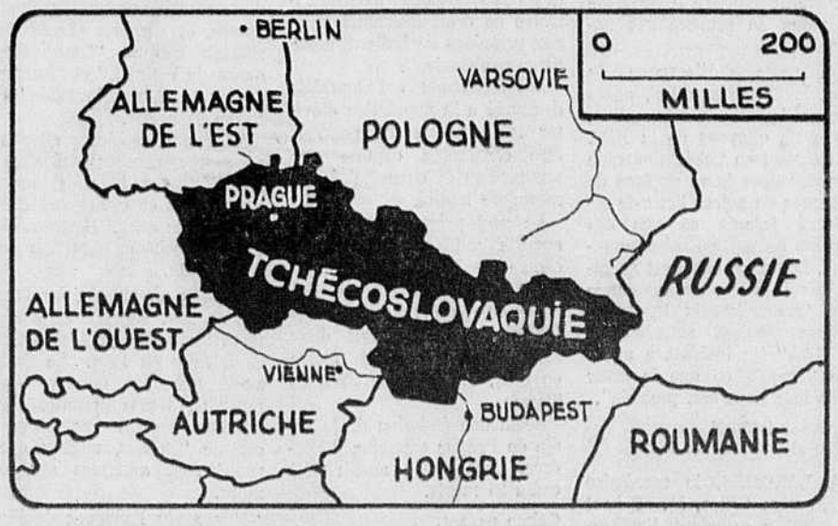

- **En mars 1930, c'était Hitler**
- **Les klaxons de Prague défient les troupes**

Autres informations et photos pages 66, 82 et 87

12 ans après Budapest

Les incidents qui se déroulent, aujourd'hui, en Tchécoslovaquie, amènent naturellement les observateurs à établir un parallèle avec ceux qui se sont déroulés en Hongrie en 1956. De Paris, François Fejto de l'AFP procède à une juxtaposition des faits qui font que les deux événements tantôt diffèrent, tantôt se ressemblent.

Budapest, 4 octobre 1956. 4 h. 20 du matin. Radio-Budapest diffuse un appel du président du Conseil Imre Nagy au peuple hongrois : "Ici Imre Nagy, président du Conseil. Aujourd'hui à l'aube, les troupes soviétiques ont déclenché une attaque contre la capitale avec l'intention évidente de renverser le gouvernement légal de la démocratie hongroise. Le gouvernement est à son poste. J'en avertis le peuple hongrois et le monde entier".

La déclaration a été répétée ensuite en anglais, en russe, en français.

6 h. 12, Radio-Budapest diffuse l'appel suivant : "Le

Voir BUDAPEST en page 2

AUJOURD'HUI

Crise de l'automobile aux USA

Les automobiles importées menacent une fois de plus les grands constructeurs américains d'automobiles. A la fin de la présente saison automobile, plus d'un million d'européennes et japonaises auront été vendues aux Etats-Unis. Cette "invasion" systématique du marché américain de l'auto aurait une ampleur jamais encore connue.

—Page 41

Culture de l'indépendance

Aux Etats-Unis, tous les enfants doivent fréquenter un établissement d'enseignement pendant une période minimum de douze ans.

— page 42

Vers une grève générale ?

La Fédération des travailleurs du Québec se dit prête à déclencher une grève générale de ses membres si le gouvernement provincial n'institue pas une enquête complète sur la Commission des relations de travail. De toute façon, on peut s'attendre à des troubles dans le secteur de la construction, à brève échéance.

— Page 47

Sherbrooke gagne la Petite Série

L'équipe de Sherbrooke a remporté, hier, le match inaugural de la Série Mondiale de la Petite Ligue, à Williamsport. Yvan Houle, le lanceur des vainqueurs, a été le principal artisan de cette victoire de 1-0 contre le représentant du Nicaragua.

— Page 57

Son objectif, le championnat

La Montréalaise Andrée Martin a franchi avec succès toutes les étapes la conduisant au championnat canadien. C'est l'objectif qu'elle vise, et elle compte bien l'atteindre d'ici un an.

— Page 59

Le Vietcong attaque

Les Vietcong ont lancé ce matin des attaques concertées contre 10 des 13 provinces du delta du Mékong au Sud-Vietnam. Cinq villes ont été d'ailleurs envahies par des groupes de fantassins communistes de 300 à 400 hommes. Les combats se poursuivent.

— Page 97

Trudeau revient d'urgence

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a décidé de mettre fin à ses vacances en Espagne et de rentrer immédiatement à Ottawa pour étudier les implications de la crise tchécoslovaque.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé à midi la nouvelle au cours d'une conférence de presse.

Le ministre a dit que le gouvernement canadien avait appris avec stupéfaction la nou-

Voir TRUDEAU en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 90 à 95, 98 à 104
Arts et spectacles / 64 à 66
Bandes dessinées / 88
Calendrier de la Terre des Hommes / 11
Courrier "Que faire ?" / 47
Décès, naissances, etc. / 105
Editorial / 4
Finance / 62 - 63
Horoscope / 52
Informations étrangères / 97
L'auto / 41
Les secrets de polichinelle / 45
"Mot-mystère" / 83
Mots croisés / 95
Nouvelles nationales / 87
Radio et télévision / 84
Sports / 57 à 61, 68 et 74
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 88
Vie féminine / 42 à 48
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 83

BUDAPEST

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement hongrois en appelle aux officiers et aux soldats de l'armée soviétique : "Ne tirez pas. Evitons les effusions de sang. Les Russes sont nos amis et resteront nos amis".

A 7 h 25, Radio-Budapest se tait. Le poste reste silencieux jusqu'à 21 h 07. Lorsqu'il recommence ses émissions, il est déjà sous le contrôle de l'armée soviétique.

Prague, 21 août 1968. 4 heures du matin. Radio-Prague diffuse un communiqué annonçant l'invasion du pays par les forces conjuguées de l'Union soviétique, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Allemagne de l'Est de la Bulgarie. Le communiqué précise que le président de la République, le chef du gouvernement et le chef du parti n'ont pas été prévenus de cette action. Il appelle la population à ne pas opposer de résistance.

La ressemblance entre les deux événements est hallucinante. A Prague, comme à Budapest, les Soviétiques agissent par surprise, sans avertissement préalable. Le fait accompli précède les justifications.

Il y a, cependant, une différence. En Hongrie, en 1956, les Soviétiques sont intervenus tout seuls. En Tchécoslovaquie, ils conduisent leur opération avec la participation de quatre autres pays du pacte de Varsovie, le cinquième, la Roumanie, étant tenu à l'écart.

En Hongrie, l'intervention s'était produite dans un pays en pleine insurrection contre un gouvernement qui ne contrôlait que très partiellement la situation et qui, par surcroit, venait d'abolir le système du parti unique et de dénoncer le Pacte de Varsovie. En Tchécoslovaquie, il n'y a pas l'ombre d'une insurrection ; le gouvernement a tenu jusqu'au dernier moment la situation parfaitement en main, le parti communiste restait seul au pouvoir et il a confirmé, il y a 17 jours, seulement, lors de la conférence de Bratislava, sa fidélité au Pacte de Varsovie.

Dans la Hongrie de 1956, une scission s'est produite au sein du gouvernement. Quatre anciens ministres du gouvernement de Nagy, M. Kadar à leur tête, ont formé un nouveau gouvernement et c'est ce gouvernement qui, au cours de la nuit du 3 au 4 novembre 1956, avait appelé à l'aide l'armée soviétique contre les "sinistres forces réactionnaires".

On ignore encore — mais on le saura probablement bientôt — qui a accepté de jouer dans la Tchécoslovaquie de 1968, le rôle de M. Kadar.

Un communiqué de l'agence TASS, diffusé à 4 h. G.M.T. s'est borné à affirmer que les cinq puissances du Pacte de Varsovie ont agi sur l'invitation "d'hommes d'Etat tchécoslovaques" dont les noms n'ont pas été révélés. On sait cependant que l'U.R.S.S. compte dans ce pays de nombreux amis inconditionnels parmi ceux qui ont été écartés du pouvoir par le processus de démocratisation.

Autre différence : en 1956, la Hongrie d'Imre Nagy était seule. Même la Yougoslavie sympathisante se détournait d'elle par crainte de la contagion libérale.

Le gouvernement tchécoslovaque, lui, a des amis au sein du camp socialiste. Les récentes visites de Tito et de Ceaucescu ont démontré la force des liens traditionnels qui attachent les peuples de ces trois pays. Certes, la Yougoslavie et la Roumanie ne pourront rien pour sauver MM. Dubcek et Svoboda. Mais on peut prévoir que l'intervention soviétique les éloignera davantage de l'U.R.S.S.

En 1956, les partis communistes français, italien, chinois, etc . . . ont approuvé l'intervention soviétique en Hongrie. En 1968, il est peu probable qu'ils applaudissent à l'opération de Tchécoslovaquie.

Enfin, dernière différence, en 1956, les Hongrois ont opposé pendant quelques jours une résistance à l'invasion. Le gouvernement tchécoslovaque, en 1968, conscient de l'impossibilité de toute résistance armée sérieuse, veut éviter toute effusion de sang. Il a appelé immédiatement à la non-résistance.

Cependant, tout comme Imre Nagy en 1956, MM. Dubcek, Svoboda et Cernik ont constaté, dès cette nuit, comme pour prendre acte devant l'histoire, que l'action des cinq est contraire aux principes fondamentaux qui devraient régir les rapports entre les pays socialistes, grands et petits, et qu'elle constitue "un violation du droit international".

DEMISSION

SUITE DE LA PAGE 1

Radio-Prague a précisé que c'est pour protester contre l'occupation de la Tchécoslovaquie que ces deux personnalités ont donné leur démission.

Les speakers ont ajouté que le peuple de la Tchécoslovaquie adressait ses remerciements à ces deux personnalités qui, en rejoignant le camp de la démocratisation, apportent un renfort à la cause de la nation toute entière.

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

mander dans le courant de la journée.

A la même heure, la délégation américaine à l'ONU n'avait encore reçu aucune instruction de Washington à ce sujet.

Le département d'Etat a déconseillé, mercredi matin, à tout ressortissant américain de se rendre en Tchécoslovaquie jusqu'à nouvel ordre. La nouvelle a été annoncée par le porte-parole, M. Robert McCloskey. Il a précisé qu'à l'heure actuelle le nombre des fonctionnaires américains en poste en Tchécoslovaquie, y compris les membres de leurs familles se chiffre à 80. Le nombre des résidants permanents s'élève à 400. De très nombreux touristes américains se trouvent actuellement dans ce pays mais leur nombre exact n'a pas encore été officiellement évalué.

Réactions à Paris

A la suite de l'entretien qui a réuni à Colombey-les-deux-Eglises le président de la République, le premier ministre et le ministre d Aseffaires étrangères, la présidence de la République communique :

"L'intervention armée de l'Union soviétique en Tchécoslovaquie montre que le gouvernement de Moscou ne s'est pas dégagé de la politique des blocs, qui a été imposée à l'Europe par l'effet des accords de Yalta, qui est incompatible avec le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et qui n'a pu et ne peut conduire qu'à la tension internationale.

"La France, qui n'a pas participé à ces accords et qui n'adopte pas cette politique, constate et déplore le fait que les événements de Prague, outre qu'ils constituent une atteinte aux droits et au destin d'une nation amie, sont de nature à contrarier la détente européenne telle qu'elle l'a pratiquée elle-même et s'efforce d'y engager les autres et qui, seule, peut assurer la paix".

Pour la première fois dans son histoire, le parti communiste français a désavoué brutalement la politique de l'URSS.

Dans un communiqué publié ce matin, le bureau politique du parti "a exprimé sa surprise et sa réprobation à la suite de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie" et rappelle "son opposition à toute intervention militaire venant de l'extérieur".

Cette attitude met fin à l'inconditionnalité avec laquelle le PCF s'était, depuis sa création en 1920, aligné sur le parti communiste soviétique, que ce soit en 1939 lors du pacte germano-soviétique, en 1948 lors de la condamnation du titisme ou en 1956 lors de l'intervention de l'Armée rouge à Budapest.

Les forces de police ont été renforcées autour des ambassades des pays de l'Est afin de prévenir toute manifestation, dans plusieurs capitales occidentales notamment Paris, Bonn, Bruxelles et Londres.

Selon le correspondant, à Bucarest, de "Ceteka", M. Ceausescu, secrétaire général du PC roumain, a déclaré ce matin: "si l'on considère qu'il y a contre-révolution en Tchécoslovaquie, on pourra le dire demain de la Roumanie". Mais, a-t-il ajouté, "le peuple roumain ne permettra à personne de violer sa souveraineté nationale".

La radio d'Allemagne de l'Est invite, aujourd'hui, après chaque bulletin d'information, "tous les citoyens de la RDA se trouvant en Tchécoslovaquie à rester dans leurs stations de vacances ou autres lieux de résidence jusqu'à ce que des moyens de voyage soient assurés". Le même appel est adressé par la Radio-est-Allemande aux "ressortissants tchécoslovaques résidant actuellement en RDA" les invitant à attendre "jusqu'à ce que le rtour dans leur pays soit possible".

Londres, l'OTAN et l'Italie

A LONDRES, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a convoqué l'ambassadeur soviétique Mikhail Smirnivsky et lui a déclaré que l'invasion de la Tchécoslovaquie constituait "une violation de la charte des Nations unies et des règles internationales acceptées".

M. Stewart avait auparavant invité le chargé d'affaires tchèque, M. Jean Patek, à accepter "ses sentiments de totale simpathie à l'égard de la Tchécoslovaquie". Il est possible que M. Stewart rende personnellement à l'ONU pour diriger la délégation britannique si le cas de la Tchécoslovaquie y est débattu.

Lord Shepherd, ministre d'Etat au Commonwealth, a convoqué tous les représentants des vingt-sept pays membres de cette association pour les informer de la position de la Grande-Bretagne concernant la crise tchécoslovaque et pour procéder, avec eux, à des consultations, annonce-t-on officiellement.

Le parti communiste italien, le plus important dans les pays de l'Ouest, a condamné l'invasion "injustifiée" de la Tchécoslovaquie.

Dans un geste inusité posé à l'égard de Moscou, les communistes italiens disent que l'invasion "contrecarre les principes et l'autonomie des partis communistes".

Le conseil de l'OTAN, réuni ce matin à Bruxelles, a consacré toute sa séance à l'examen de la situation créée par l'intervention des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie.

Il s'est agi, essentiellement, d'un échange d'informations, la plupart des délégations attendant encore le résultat des délibérations de leur gouvernement. Plusieurs membres (notamment Etats-Unis, Grande-Bretagne, et France) ont informé le Conseil que l'URSS avait effectué une démarche auprès de leur gouvernement, pour annoncer l'intervention militaire et l'expliquer par "les appels" émanant de Tchécoslovaquie.

Le Conseil de l'OTAN se réunira de nouveau cet après-midi.

Les événements de Tchécoslovaquie ont été évoqués dans les termes suivants par le pape, qui s'adressait à un groupe de pèlerins tchécoslovaques assistant à l'audience générale:

"Nous apprenons par la lecture des journaux que de graves événements menacent votre pays. Par l'aspect de force qu'ils assument ces événements ne peuvent pas ne pas **susciter une grande anxiété** dans notre esprit que nous partageons avec toute cette nation et qui trouble aussi l'opinion publique mondiale".

"Nous voulons espérer, a ajouté le Saint Père, que soient **conjurés des conflits violents et sanglants** et que ne soit pas **portée atteinte à la dignité et à la liberté d'un peuple jaloux de ses destinées. Nous formons le voeu que la sagesse l'emporte** sur tout autre motif de conflit et que la paix puisse être assurée à l'existence des peuples en question. Nous prierons avec ferveur dans ce but".

PRAGUE

SUITE DE LA PAGE 1

"appel lancé par un groupe de membres du comité central, du gouvernement et de l'Assemblée nationale tchécoslovaques et demandant aux gouvernements et aux partis communistes des pays frères de prêter au peuple tchécoslovaque une aide urgente".

Les auteurs de cet appel, dit l'agence, "se dissocient des erreurs de la période du pouvoir personnel" (c'est-à-dire de l'ex-président Novotny) et se déclarent partisans du "nouveau cours" inauguré en janvier dernier, tout en téant décidés à s'opposer de toute leur énergie "aux agissements des forces anti-socialistes" et "aux activités subversives des agents impérialistes".

Prague proteste

Mais les dirigeants tchécoslovaques ont protesté contre cette "occupation de la Tchécoslovaquie sans l'accord et à l'insu du gouvernement tchécoslovaque" et ils la qualifient "d'acte contraire au droit international et aux principes de l'niternationalisme prolétarien".

Les dirigeants ont toutefois demandé à la population d'éviter toute action qui pourrait être considérée comme une provocation et conduire à un massacre inutile.

Le seul point de résistance ouverte semble avoir été le centre de Prague, autour du quartier de la radio, où des coups de feu ont été tirés. Ces fusillades auraient fait deux morts, d'autres disent quatre ou cinq, et causé de 20 à 25 blessés.

Selon une émission de la radio de Prague entendue à Londres, l'occupation aurait déjà coûté 25 morts.

Calme pesant, hostile

Dans le reste de la ville, où les voies d'accès sont barrés par des chars soviétiques, où toute circulation automobile est quasi impossible, un calme pesant, hostile s'est instauré. Bratislava, la capitale tchécoslovaque, est également occupée, des chars bloquant les principales artères.

Toutes les gares de Prague et de Brno sont également occupées et tous les transports ferroviaires sont interrompus. Les frontières avec l'Allemagne de l'ouest et l'Autriche ont été fermées. Les appels interurbains et internationaux sont impossibles.

On apprend que le plenum du comité central est convoqué pour ce soir. Il se tiendra, selon la radio de Prague, sans la présence des camarades Dubcek, Smrkovsky, Spacek et Kriegel, qui sont internés au siège du comité central. "Nous espérons que les membres du comité central prendront la juste décision même sans la présence des membres du praesidium précités", ajoutait la radio.

Le comité de l'organisation du parti communiste de Prague a aussi invité tous les délégués élus au 14e congrès à se rendre sans délai dans la capitale et être prêts à ouvrir les délibérations du congrès extraordinaire.

La radio de Prague a rapporté que des citoyens avaient tenté de stopper avec leurs corps l'avance des blindés soviétiques. D'autres citoyens se sont rendus au travail ce matin et plusieurs avaient des larmes aux yeux.

On a appris par ailleurs que six dirigeants tchécoslovaques négocient depuis 11 heures avec l'ambassadeur soviétique à Prague. La délégation a été envoyée par le présidium de l'Assemblée nationale et est formée de M. Fierlinger, membre du présidium, deux vice-présidents et deux députés.

Elle est chargée de renouer des contacts et de négocier la permission de libre mouvement pour pouvoir discuter avec le président de la République et avec le gouvernement, selon Ceteka.

D'après des informations non confirmées circulant à Moscou ,un coup d'Etat aurait eu lieu hier à Prague qui aurait déposé M. Dubcek et aurait remplacé son régime libéral par d'autres leaders qui ont invité les troupes soviétiques.

De toute façon, le praesidium du comité du parti communiste de la ville de Prague a lancé ce matin un appel aux partis communistes du monde entier pour les informer que "pour la première fois dans l'histoire du mouvement communiste international, un acte d'agression a été commis contre un Etat dirigé par un parti communiste. Cette agression, ajoute l'appel, a été commise par des troupes alliées".

Le parti communiste de Prague exige "le retrait immédiat des forces d'occupation".

Pour sa part, l'Assemblée nationale tchécoslovaque a demandé aux envahisseurs de se retirer du pays.

Le ministère des Affaires étrangères, avec l'accord du président de la République, M. Svoboda, et au nom du gouvernement, a chargé les ambassadeurs de Tchécoslovaquie auprès des "cinq" de protester officiellement contre l'intervention des forces armées de ces pays et d'exiger le retrait immédiat de ces forces du territoire tchécoslovaque "pour mettre fin à l'occupation illégale du pays", annonce l'agence Ceteka.

Toujours selon Ceteka, des foules se rassemblent à Prague et en d'autres villes comme Bratislava pour crier aux Russes de s'en aller. C'est ainsi que des milliers de personnes se seraient massées sur la place principale de Bratislava, directement devant les tanks russes, et auraient chanté des slogans comme "Américains, quittez le Vietnam" et "Russes, quittez la Tchécoslovaquie" et "Vive Dubeck".

A Prague, plusieurs citoyens se sont approchés des chars soviétiques et leur ont lancé des papiers en criant aux Russes de s'en aller. Certains ont même craché en direction des Soviétiques.

D'après un témoin, les Russes se sont énervés et finalement les troupes ont commencé à tirer en l'air. La foule s'est réfugiée derrière les murs ou a pris la fuite. Des affiches portant des slogans comme "Russes, rentrez chez vous" sont apparues sur les murs.

Peu après l'annonce de l'invasion de son pays par les troupes de cinq pays du Pacte de Varsovie, le président de la Tchécoslovaquie, M. Ludvik Svoboda, s'est adressé à la population, de son palais entouré par les blindés russes.

"Chers amis, a-t-il dit, une situation difficile s'est produite en ces dernières heures. Pour le moment, je ne puis donner plus d'explications... Je vous prie instamment de demeurer courageux et calmes et d'agir comme des citoyens responsables. Conscients de vos responsabilités civiques et dans l'intérêt de notre république, ne permettez pas que des actes malavisés se produisent."

Les troupes et les chars soviétiques ont apparemment été transportés à l'aéroport de Prague par avions pour freiner sinon écraser le mouvement de libéralisation entrepris depuis janvier en Tchécoslovaquie.

Selon l'agence Tass, l'occupation du territoire tchécoslovaque a eu lieu à la demande du gouvernement et de leaders du parti communiste de Tchécoslovaquie, qui ont demandé l'aide de Moscou pour enrayer "la menace au système socialiste". L'agence n'a pas identifié les leaders qui auraient lancé cet appel. Tass ajoutait que les troupes d'occupation seraient retirées "dès que cessera la menace contre le socialisme en Tchécoslovaquie".

L'agence est-allemande ADN a dit, de son côté, que "des personnalités" en Tchécoslovaquie "qui sont fidèles au socialisme" avaient commencé à lutter ouvertement contre l'activité contre-révolutionnaire et avaient demandé aux autres pays du Pacte de Varsovie de leur fournir de l'aide, "y compris l'aide militaire".

Selon la radio de Prague, les troupes du bloc soviétique sont entrées en Tchécoslovaquie "à l'insu du président de la République, du président de l'Assemblée nationale et du premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque".

Où est mon fils?

VIENNE (AFP) — A midi, la mère de Dubcek a pris la parole à Radio Gottwaldova. "Où est mon fils ? Qu'il donne signe de vie, je suis morte d'inquiétude", s'est-elle écriée dans son message entrecoupé de sanglots.

Cet appel déchirant de Mme Dubcek a été répété à 12.10.

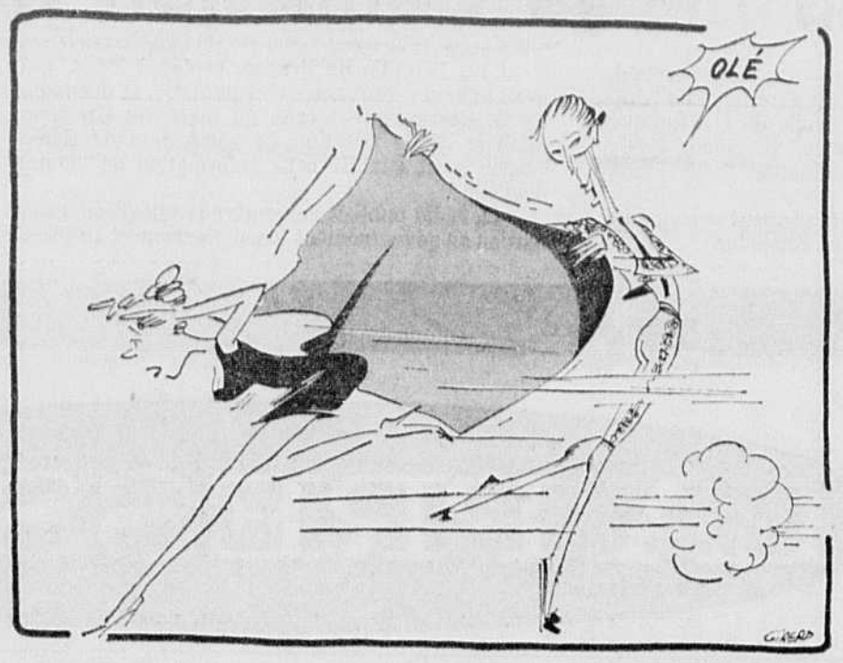

Droits réservés

MOSCOU

SUITE DE LA PAGE 1

socialiste à Varsovie, la crise paraissait cependant avoir perdu une partie de son acuité après les rencontres de Cierna-Nadtisouet de Bratislava.

Depuis huit jours pourtant la polémique avait repris dans la presse soviétique avec les mêmes arguments et presque la même violence qu'au moment de l'envoi de la "lettre des cinq partis frères" au parti communiste tchécoslovaque.

D'autres signes avant-coucoureurs pouvaient également laisser prévoir que le répit accordé à l'équipe tchécoslovaque depuis la conférence de Bratislava touchait peut-être à sa fin.

Enfin, des indications avaient laissé entendre hier soir que "de nouvelles et importantes mesures" concernant la Tchécoslovaquie avaient été adoptées. Il est vraisemblable cependant que ces mesures avaient été dé décidées il y a plusieurs jours déjà et que le plénum r'hier n'a fait que les ratifoer.

TRUDEAU

SUITE DE LA PAGE 1

velle de "l'invasion" de la Tchécoslovaquie.

"Nous condamnons le recours à la force, a dit M. Sharp, en contravention flagrante des principes de non-intervention auxquels le gouvernement soviétique est censé souscrire."

La conférence de presse de M. Sharp faisait suite à une réunion du cabinet où le texte de la réaction officielle du gouvernement canadien fut approuvé.

M. Sharp a fait savoir qu'Ottawa était en discussion avec d'autres capitales occidentales aux Nations unies et au Conseil de l'OTAN.

Tous les pays de l'OTAN, a-t-il souligné, continuent de souhaiter un accord Est-Ouest mais la crise tchèque risque de nous reporter quelques années en arrière.

Une religieuse tuée dans un capotage

La Rév. Soeur Maria Luciet-ta, 48 ans, du Séminaire St-Charles de New York, a été tué, hier midi dans le capotage de l'automobile qu'elle occupait avec cinq autres religieux sur la route no 15, près de L'Ange-Gardien, dans le comté de Montmorency. Les autres occupants ont été légèrement blessés.

LA MÉTÉO

MAXIMUM : 75°

MINIMUM : 55°

Prévisions officielles émises par le bureau météorologique de Montréal :

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé. Frais. Vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Timiskaming, 65 et 45.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et St-Maurice : Ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé. Plus frais. Vents de l'ouest de 15 milles avec rafales à 25 milles devenant légers ce soir. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Montréal, 75 et 55, à Ottawa, Québec, Sherbrooke et Ste-Agathe, 70 et 50, La Tuque, 65 et 45.

Régions du lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski : ciel variable avec averses dispersées ce matin devenant généralement ensoleillé cet après-midi. Jeudi généralement ensoleillé. Frais. Vents légers devenant de l'ouest de 15 milles avec rafales à 25 milles cet après-midi. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Rivière-du-Loup, 65 et 50, Chicoutimi, Baie-Comeau et Mont-Joli, 65 et 45.

LIQUIDATION FINALE
VENTE D'ÉTÉ

Tout notre stock de luxueux broadloom
Rég. jusqu'à $15
AU BAS PRIX DE
$5.98 VERGE CARREE
Tapis seul
APPELEZ 273-9983

VOUS POUVEZ VOIR CE TAPIS A L'UN DE NOS 3 MAGASINS

MARBRE SPECIAL
"RENAISSANCE"
12" x 12" x 1/8" d'épaisseur
Livraison immédiate.
Quelques imparfaites parmi.
Val. rég. de $3 chacune.
pied carré chacune 99¢

VINYLE COUSSINE
Souple en vinyle par Sandran
$2.98 vr. car.

2, 3 et 4 verges de large. — Imparfaits offerts à $2.49 la verge carrée.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sol — Peuvent être posés par n'importe qui. — Aucune colle nécessaire.

Broadloom • Carpettes • Vinyle hors série • Mosaïque • Portez à votre compte • 3 ans pour payer • Garantie de service de 10 ans
MONTREAL TAPIS ET TUILES REPLACERA VOTRE TAPIS AU BESOIN SANS FRAIS

MONTRÉAL TAPIS et TUILES
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

C'est notre 29e année en affaires, venez nous voir. Votre tout dévoué, le personnel

15 est, rue BERNARD (angle St-Laurent)
Ouvert samedi jusqu'à 5 h. p.m. Stationnement près du magasin
SERVICE A DOMICILE 273-9983

3424, av. du PARC (angle Sherbrooke)
Ouvert samedi jusqu'à 2 h. p.m. Près de la sortie du métro "Place des Arts"
SERVICE A DOMICILE 842-8871

392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle
Ouvert samedi jusqu'à 2 h. p.m. Centre d'achats Pont-Mercier Routes 2 et 20 Pont-Mercier, sortie Cité de LaSalle
SERVICE A DOMICILE 365-6560

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS jusqu'à 6 h. — JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. OUVERT LE SAMEDI
Voir en dessous de l'adresse de chaque magasin

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Aucune victime dans l'écrasement du CF-100

L'avion militaire de type CF-100 de la base de Saint-Hubert qui s'est écrasé, hier matin, sur deux maisons d'un centre domiciliaire à Ste-Julie-de-Verchères n'a fait aucune victime. Les deux occupants de l'avion s'en sont tirés indemnes après avoir sauté de l'avion grâce à leur siège éjectable. Les deux maisons qui ont été fauchées par l'appareil ont été complètement détruites et leurs occupants ont pu se sauver à temps. Le propriétaire de l'une des maisons, M. Jean-Jacques Couvrette, a déclaré sur un ton badin que sa maison était maintenant en dessous des restes de l'avion. Une enquête est actuellement en cours pour déterminer les causes de l'accident et, entre-temps, un détachement de la base de Saint-Hubert monte la garde sur les lieux afin qu'aucune pièce de l'appareil ne soit déplacée.

Récidiviste victime d'un attentat

par Michel AUGER

Un récidiviste notoire Roger Provencal, âgé de 34 ans repose dans un état satisfaisant à l'hôpital St-Luc où les chirurgiens lui ont extrait hier soir deux balles de revolvers au bras et à l'abdomen. Il s'agirait d'un autre règlement de compte au sein de la pègre de l'est de la métropole.

L'attentat est survenu vers 6 h. 35 hier soir à l'intérieur du bar Le Cabaret, au 281 est, rue Ste-Catherine alors que quatre clients et deux employés se trouvaient à l'intérieur.

Provencal discutait avec le barmen lorsqu'un inconnu s'est approché de lui par l'arrière et sans dire un mot, lui a tiré deux coups de feu à bout portant sans raison apparente.

La victime, un costaud de plus de 260 livres, s'est enfuie en courant difficilement et s'est rendue rue Ste-Catherine, près de Sanguinet, où elle a sauté dans une voiture-taxi et demandé à être conduite à l'hôpital.

A la salle d'urgence de l'hôpital St-Luc, il a pu révéler des détails intéressant aux sergents-détectives Gaston Deschamps et Robert Galarneau, de la sûreté du poste no 4, chargés de cette affaire, avant que les médecins ne le conduisent à la salle d'opération. Ils lui ont extrait une balle de revolver à l'avant-bras droit et une autre à l'intérieur du foie.

Selon un chirurgien, Provencal doit la vie à son obésité.

La police recherche actuellement les deux clients qui étaient attablés avec le tireur. Ces personnes auraient quitté l'établissemen peu après les coups de feu.

D'après les renseignements fournis par le portier et le barmen du Cabaret, les détectives s'attendent à procéder à l'arrestation du tireur d'ici les prochaines heures. Il s'agirait d'un personnage connu dans les milieux louches du centre-ville.

Quant au mobile de l'attentat, un porte-parole de la Sûreté municipale, le lieutenant-détective Adrien Larose, n'a voulu rien révéler en ajoutant toutefois que ses hommes, après avoir interrogé une dizaine de personnes avaient clairement établi les raisons de cette tentative de meurtre.

OFFENSIVE

SUITE DE LA PAGE 3

apportées l'an dernier, telle l'installation de laboratoires, à l'école Aimé-Renaud.

Les dirigeants du MIS s'inquiètent du dispersement des enfants francophones, régime qui selon eux ne leur permettra pas d'adopter les nouveaux programmens offrant la polyvalence et la promotion par matière.

Ce qui, dit-on, sera possible aux anglophones mais un enseignant de langue anglaise qui était présent à l'assemblée a nié qu'on puisse instaurer un régime polyvalent dès cette année. "Peut-être l'an prochain", a-t-il ajouté.

Si on s'est longuement employé à faire valoir que les conditions dont profiteront les élèves de langue anglaise seront "meilleures" que celles réservées à leurs collègues francophones, on a par ailleurs insisté pour dire que c'est une question de "principe". Le MIS s'en prend au fait qu'on "déloge des Canadiens français pour donner leurs locaux à des anglophones".

L'assemblée a manifesté son approbation à la possibilité de protester contre la décision de la régionale à d'autres occasions si les commissaires ne reviennent pas sur leur décision. Ainsi, il a été suggéré que les enfants de langue française qui devaient aller à Aimé-Renaud occupent le jour de la rentrée les locaux de cette école.

RECHERCHEZ
ce symbole
qui identifie
le véritable
fromage fondu
gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Québecair et Nordair: vers la grève

par Jacques LAFRENIERE

Deux compagnies d'aviation du Québec risquent de se retrouver bientôt avec une menace de grève de leurs employés. Les négociations sont rendues au stage de la conciliation a la Québécair et à la Nordair, et si aucune entente n'intervient, les employés seront appelés à se prononcer pour ou contre la grève. On sera fixé d'ici trente jours.

Le président du comité de négociation des employés de Québécair, M. Jean Grenier, a déclaré hier que la première séance du tribunal de conciliation venait d'avoir lieu. On ne sait combien de temps durera le travail de ce tribunal. De toute façon, pour se conformer à la loi fédérale des relations de travail, le tribunal aura 14 jours pour rédiger son rapport après quoi il devra s'écouler un délai de 21 jours pour la grève, s'il doit y avoir arrêt de travail.

L'Association internationale des machinistes (FTQ) qui représente les 235 syndiqués de Québécair, réclame des hausses de salaire de 20 p. 100 pour chacune des deux années de la convention collective. La compagnie a offert 5 p. 100 pour la première année et 6 p. 100 pour la seconde.

La section locale de l'AIM groupe les mécaniciens, les agents de billets, les agents de réservation, les contrôleurs de vols et les hôtesses. Les pilotes font partie d'un autre groupe de négociation.

Les pourparlers sont en cours depuis le 5 février pour renouveler la convention qui a expiré le 1er mars.

M. Grenier a déclaré que les négociateurs locaux avaient réclamé des hausses de salaires qui permettraient à leurs membres d'obtenir des salaires comparables à ceux versés par une autre compagnie régionale de l'ouest, la Pacific Western Airlines.

Les quelque 100 employés de la Nordair ont des demandes identiques. En plus des salaires, on tente d'améliorer certaines conditions de travail et on réclame de plus longues périodes de vacances. Dans leur cas, la conciliation se poursuit déjà depuis quelque temps.

Ces deux entreprises desservent le Québec et le nord de la province, y compris le Labrador. Nordair dont les lignes vont plus au nord fait aussi des vols nolisés.

Aveux de commerce illicite d'alcool

par Lucien Rivard

L'arrestation de deux jeunes trafiquants d'alcool qui ont été traduits ce matin devant le juge Raphaël Beaudet de la Cour municipale a finalement fourni une explication plausible sur la durée inhabituelle des stocks d'alcool de certains établissements licenciés de la métropole...

Les prévenus, Gilles Juneau, 21 ans, du 1172 rue Notre-Dame, à Lavaltrie, et Pierre-René Goupil, 22 ans, du 6887 Wilderton, ont avoué leur culpabilité à l'accusation d'avoir été trouvés en possession d'alcool en vue de le revendre.

Le juge Beaudet a envoyé les deux prévenus en prison où ils méditeront jusqu'au 28 août sur les conséquences de la pratique de ce métier. Pendant ce temps, le juge étudiera toute l'affaire et il prononcera sa sentence.

Juneau avait été appréhendé vers 12 h. 45 ce matin, à l'intersection de la rue Sainte-Catherine et de la rue de Maisonneuve. Dans sa voiture, les policiers ont trouvé un lot de 60 bouteilles d'alcool qui provenaient de la régie ontarienne.

La saisie a été effectuée par le lieutenant Eugène Kuezel, de l'escouade de la Moralité du quartier général de la Sûreté de Montréal. Il était assisté des agents Raymond Laframboise et Maurice Rochon.

Les enquêteurs, qui flairaient la bonne piste depuis quelque temps, ont également trouvé des bons de commande de plusieurs établissements de la région métropolitaine.

Poursuivant leurs recherches, les policiers ont arrêté vers 6 h. 30 ce matin, le deuxième accusé, Goupil, et ils ont saisi 64 bouteilles qu'il avait dans son automobile. L'arrestation a été effectuée en face de sa demeure.

Dans ce cas, on a également trouvé des bons de commande.

Selon un porte-parole de l'escouade de la Moralité, Juneau et Goupil auraient monté leur petit commerce dès le début de la grève de la RAQ. Les trafiquants auraient ainsi approvisionné des dizaines d'établissements de la région métropolitaine.

La pollution de l'eau

Voici d'autres résultats d'analyse du taux de bactéries révélé par différents échantillons d'eau provenant de divers endroits au Québec dans le cadre de la campagne entreprise par la station radiophonique CKAC contre la pollution de l'eau.

L'eau de la Rivière-du-Nord, près de la Rivière aux Mulets, à Sainte-Adèle, est impropre à la baignade car elle accuse un taux de bactéries de 4600. Or, selon le barème, un taux supérieur à 10 est impropre à la consommation et un taux supérieur à 1000 indique qu'il est dangereux de s'y baigner.

Par contre, la situation est toute autre à Baie Missisquoi, au lac Champlain où selon un échantillon, le taux de bactéries est nul.

Au Lac Matambin, à Saint-Damien-de-Brandon, le taux est de 25; il est de 72 dans la rivière Outaouais (à quatre milles au nord d'Oka) et de 73 à Vaudreuil-sur-le-Lac, au Lac des Deux-Montagnes.

Un homme menace de tuer son bébé, et accueille la police avec une carabine

La police de Saint-Laurent a été tenue en alerte pendant environ une demi-heure hier soir alors qu'un individu de 24 ans menaçait de tué son bébé de trois mois et de faire feu sur les policiers qui tentaient de s'approcher de son domicile.

La police avait été alertée vers 9 h 20 hier soir par la femme de l'individu qui avait réussi à se glisser hors du foyer pour se rendre chez une voisine et téléphoner.

En arrivant rue Oxford, les policiers furent accueillis par un homme qui brandissait une carabine de calibre 30-30 et qui menaçait de tirer sur quiconque oserait s'approcher.

Le lieutenant-détective Douglas Stone, de la Sûreté de Saint-Laurent, s'est rendu sur les lieux avec un fusil pour lancer des grenades lacrymogènes. Après une demi-heure de "suspense", on a réussi à déloger l'homme à l'aide de deux grenades.

L'homme, qui pourrait souffrir de déséquilibre mental, est présentement détenu dans les cellules de la police de Saint-Laurent.

Il doit comparaître pour répondre aux accusations d'avoir été en possession d'une arme à feu dans un but offensif, d'avoir mis en danger la vie des policiers et de son enfant et finalement d'avoir résisté à son arrestation.

Le vol d'alcool: découverte du camion volé

Des agents du détachement de Dorion de la Sûreté du Québec ont retrouvé hier, à Pointe-au-Chêne, le camion-remorque qui avait été volé lundi soir à la pointe du revolver.

Le véhicule, qui était la propriété de la compagnie "Inter-City Truck Line Ltd", du 6200 rue Saint-Patrick, avait été vidé d'une très grande partie de son chargement.

Des 90 barils d'alcool qu'il contenait, la police n'en a retrouvé que 18. Comme on le sait, ces barils venaient de la distillerie Seagram, de LaSalle, et ils devaient être transportés à Toronto quand le camion a été intercepté à Dorion par quatre cagoulards qui ont enlevé le chauffeur, M. Roma Lamanque.

La Sûreté du Québec qui poursuit l'enquête sur cet important vol qui totalise $70,000, n'a encore effectué aucune arrestation.

Suspect arrêté à la suite d'un vol

Un individu de 26 ans a été appréhendé par deux policiers de Laval, vers 5 h. 10 ce matin, peu après qu'un vol de $50 eut été commis à la station de service Shell, sise au 890, boulevard Labelle, dans le quartier de Chomedey, à Laval.

Le suspect aurait profité du fait que le pompiste était affairé à effectuer du nettoyage à l'arrière de l'établissement pour prendre une somme de $50 du tiroir-caisse.

Sous les yeux du pompiste, il a pris la fuite à toutes jambes.

Quelques minutes plus tard, les agents Ghislain Couture et Henri Mathieu, de l'auto-ambulance 12-15, appréhendaient le suspect à peu de distance de l'établissement dévalisé.

Selon la police, l'individu présentement détenu aurait déjà visité cette station de service il y a environ un an.

VIC TANNY'S
8 DERNIERS JOURS

PISCINES A EAU CHAUDE TOURBILLONNANTE
Dans des "caves volcaniques" dont les eaux tourbillonnantes vous massent en douceur, vous détendent et vous font oublier tous les ennuis du jour.

BAINS DE VAPEUR ET BAINS SAUNA
Les adeptes du bain de vapeur ordinaire ou de l'authentique bain sauna finlandais y seront vraiment servis à souhait.

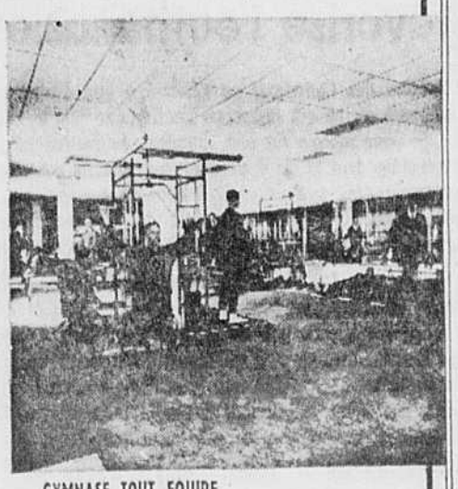

GYMNASE TOUT EQUIPE
Faites vos exercices dans un gymnase au sol recouvert de luxueux tapis et muni des appareils les plus modernes grâce auxquels vous vous remettrez en forme aisément et rapidement.

FAITES EN SORTE
PHASE 3
COTISATION DE MEMBRE
MAJORATION DES PRIX
DES LE 29 AOUT
(ou plus tôt si le nombre de membres est atteint).

AMELIOREZ VOTRE JEU !
Mettez-vous en forme au plus tôt !

Profitez des services de clubs de santé les plus luxueux au monde

• Club de santé ultra-moderne pour hommes • Luxueux salon pour la silhouette de ces dames • Piscine tropicale à température contrôlée • Bains hydrodynamiques tourbillonnants • Bains turcs • Accessoires Vic Tanny exclusifs pour exercices, amaigrissement de la silhouette • Appareils d'exercices à résistance progressive • Massages professionnels • Cabines d'inhalation d'eucalyptus • Cabines à chaleur sèche • Cabines de soleil californien • Sauna finlandais avec pierres chaudes • Vestiaires individuels • Cabines privées d'habillage • Séchoirs de salon pour cheveux • Salles de douches privées et dallées • Bar à jus • Gymnase avec tous accessoires • Programmes individuels et service exceptionnel.

VIC TANNY'S
Gymnase et spa de santé

CENTRE COMMERCIAL ROCKLAND 342-5550
PLACE BONAVENTURE CENTRE-VILLE 866-7907
CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC 489-1234

CLUBS DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Transport en commun: deux étapes sont franchies à Laval et sur la rive sud

Aussi bien sur la rive nord que sur la rive sud, le transport en commun est un des sujets primordiaux actuellement à l'étude par les administrateurs municipaux et le gouvernement provincial.

Hier soir, le ministère des Affaires municipales, en collaboration avec les "gros bonnets" des entreprises de transport qui desservent la rive sud et les maires des municipalités de cette région, a franchi une importante étape pour tenter de trouver une solution à l'important problème du transport en commun qui existe sur ce territoire.

Quelques heures plus tôt, à Laval, le fameux rapport tant attendu de l'urbaniste Charles-Edouard Campeau, portant sur le même problème, était remis entre les mains des autorités municipales de Laval.

Cette étude, qui portait notamment sur la possibilité d'y amener le métro jusqu'au coeur du parc industriel, devrait être rendu publique peu après que les édiles en auront pris connaissance.

C'est le 25 octobre 1967 que les autorités de Laval avaient réclamé les services de M. Campeau à ce sujet.

Sur la rive sud, d'importantes personnalités ont pris part à la rencontre à huis-clos qui a eu lieu hier soir à l'hôtel de ville de Longueuil.

Le ministère des Affaires municipales était représenté par MM. Yvon Tremblay et Roger St-Louis, directeur et membre du Bureau du plan, et M. Roger Lacasse, expert qui étudie la question du transport en commun dans la région de Québec et sur la rive sud.

La Commission de transport de Montréal avait délégué son président, M. Lucien L'Allier, et deux de ses principaux adjoints, MM. Guillaume Bessette et Henri Lagacé. M. Charles E. Sénécal, président de Chambly Transport, et M. Jean-Guy Audette, président de Métropolitain Sud, étaient aussi présents.

Les maires ou représentants des municipalités de Laflèche, Saint-Lambert, Préville, Longueuil, Brossard, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Saint-Hubert, Jacques-Cartier, Boucherville, Saint-Amable et Greenfield Park ont participé à la rencontre.

Il n'a pas été du tout question de la grève probable des 125 employés de Chambly Transport, qui doit être déclenchée le 31 août. Les maires des huit municipalités desservies par cette entreprise de transport multiplient les démarches pour éviter cette paralysie du transport en commun dans la région.

Quant à la réunion d'hier, elle avait pour but de préparer une solution permanente au "cancer no 1" que constitue le problème du transport en commun dans cette région qui fait face à Montréal.

D'autres rencontres du même genre auront lieu sous peu. Les participants ont quitté les lieux avec un document de travail.

Une somme ne dépassant pas $15,000 a été appropriée aux fins de l'étude de M. Campeau qui, d'après les termes de son mandat, doit préparer une étude économique sur les différentes possibilités de tracés pour le prolongement du métro dans les limites de la ville de Laval.

Ce tracé, d'après les termes du mandat, doit s'intégrer aux autres systèmes de transport en commun "prévus et prévisibles dans les limites de la ville de Laval".

On sait que le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, a effectué des voyages d'étude en Europe pour étudier la possibilité d'adapter au territoire de l'Ile Jésus, un système de monorails.

On demandait également à M. Campeau, dans son mandat, d'étudier les répercussions économiques de tels tracés sur le développement de la ville en fonction du plan directeur auquel travaille le Service municipal d'urbanisme et qui doit être déposé en août 1969.

Laval, faut-il le rappeler, bien que desservie partiellement par les Autobus Yvan Lévis et les Autobus Mille-Iles, deux compagnies privées, ne possède pas, à proprement parler, de système de transport en commun.

Laval va élargir son chemin de la Concorde

Laval doit commencer à l'automne des travaux d'élargissement du boulevard de la Concorde qui permettront d'amorcer la rénovation urbaine d'un des plus anciens secteurs de la ville.

Selon le directeur-adjoint du Service d'urbanisme, M. Gilles Beaudry, plusieurs bâtiments vétustes seront éliminés. Des projets de construction de nouveaux bâtiments sont déjà à l'étude par ailleurs, des améliorations importantes doivent être apportées à plusieurs commerces existants. De son côté, la ville projette d'agrémenter les abords du boulevard par l'aménagement d'îlots de verdure et d'espaces publics paysagés.

Les travaux d'élargissement et d'amélioration du boulevard de la Concorde représentent une dépense totale de $1,200,000, soit $850,000 pour l'acquisition des terrains et des bâtisses et $350,000 pour les travaux de construction: pavage, trottoirs, bordures de béton, éclairage et aménagements paysagés.

Le boulevard aura, sur toute sa longueur, une emprise d'au moins 100 pieds de largeur. Les pavages, d'une largeur de 32 pieds seront séparés par un îlot central de 18 pieds de large. Enfin un système d'éclairage adéquat doit compléter les travaux.

Déjà, l'évacuation des bâtiments expropriés s'est faite en juillet et dès que tous les travaux de démolition seront terminés, on commencera la construction du nouveau boulevard, au plus tard cet automne.

Il aura fallu dix ans pour aménager complètement le boulevard de la Concorde, qui traverse quatre anciennes municipalités de l'île Jésus.

Il y a environ une dizaine d'années, en effet, les ex-municipalités de Saint-Vincent-de-Paul, Pont-Viau et Laval-des-Rapides, alors en proie à un développement rapide de leur territoire, s'étaient entendues pour aménager un vaste boulevard de 100 pieds d'emprise.

En 1963, chaque municipalité ayant fait débuter les travaux dans son secteur, il ne restait qu'à compléter l'élargissement du boulevard dans la section Pont-Viau - Laval-des-Rapides, de chaque côté du boulevard des Laurentides.

Malheureusement, rien ne fut fait et l'on continue de sortir du boulevard en débouchant dans un véritable entonnoir.

Heureusement, toutefois, afin d'éviter l'expropriation de nouveaux bâtiments dans la section à élargir, une bande de terrain de 50 pieds de largeur du côté nord de la route actuelle a été homologuée en 1963, sur une longueur totale de 3,600 pieds et depuis cette date aucune nouvelle construction n'a été érigée sur cette bande de terrain.

Le boulevard de la Concorde, d'une longueur d'environ quatre milles, constitue la première artère de circulation à caractère municipal desservant une population de 60,000 personnes entre le pont Pie IX et la voie ferrée du Pacifique Canadien, dans l'ex-municipalité de Laval des Rapides.

D'après l'urbaniste Beaudry, l'importance de ce boulevard est appelée à s'accroître considérablement, par suite de la construction de l'autoroute Leblanc-Papineau et du pont du même nom, ainsi que l'amélioration des conditions de circulation sur le boulevard des Laurentides et l'établissement éventuel d'un réseau de transport en commun à Laval.

Sept "Nomades" de St-Jean accusés de viol

SAINT-JEAN — Six jeunes "blousons noirs", membres du groupe "Les Nomades" de Saint-Jean, ont comparu hier matin devant le juge Rolland Tremblay pour se voir formellement accusés du viol d'une jeune fille de 18 ans. Un autre membre du groupe, âgé de moins de 18 ans, doit comparaître sous peu en Cour du bien-être social.

Les accusés sont René Lussier, Jean-Roch Nadeau et Jacques Messier, tous trois âgés de 18 ans, Jean Lavallée et Gaétan Lareau, âgés de 19 ans, ainsi que Pierre Gagnon, âgé de 20 ans. Les six sont de Saint-Jean.

Les sept jeunes gens auraient tour à tour violé la jeune fille au cours de la nuit du 23 au 24 juillet, dans le local du groupe, sur la rue Victoria, non loin de la voie ferrée du Canadien National.

Lemoyne: $350,000 pour deux parcs municipaux

Le conseil municipal de Lemoyne, sur la rive sud, a décidé de consacrer une somme de $350,000 à l'aménagement de deux parcs municipaux.

Au cours de leur dernière assemblée, les édiles ont en effet approuvé ce crédit pour la transformation des parcs Jean-Bariteau et Lajeunesse.

La municipalité, par ce projet, procédera à l'agrandissement de ces terrains de jeux. Elle a aussi acheté l'équipement utilisé jusqu'ici par les loisirs des paroisses Saint-Josaphat et Saint-Maxime ainsi que les dettes de ces organisations paroissiales.

Le centre Saint-Josaphat, qui fait partie du parc Jean-Bariteau, sera agrandi tandis qu'un gymnase sera construit dans le parc Lajeunesse. La municipalité tentera de profiter des octrois aux travaux d'hiver pour la construction de ce gymnase.

Le maire de Lemoyne, M. André Charpentier, a déclaré que ces investissements importants n'entraîneront aucune hausse des taxes. Il a promis qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxes ni cette année ni l'an prochain.

Boulevard Marie-Victorin

Varennes supplie Québec d'intervenir

Dans un télégramme plutôt violent adressé au ministre de la Voirie du Québec, M. Fernand Lafontaine, la municipalité de la paroisse de Varennes vient de lui demander d'intervenir directement pour que cesse la série d'accidents funestes sur le boulevard Marie-Victorin.

Le télégramme, signé par le maire Guy B. de Grosbois, se lit comme suit: "Varennes demande instamment votre intervention pour que cesse cette tuerie causée par une signalisation inappropriée le long du boulevard Marie-Victorin à l'entrée ouest de Varennes. Toutes nos démarches antérieures et celles de la Chambre de Commerce n'ont apporté que des mesures inadéquates".

Les automobilistes, depuis près de trois ans, doivent faire un détour à l'entrée ouest de Varennes en attendant que soit complétée la route qui reliera Boucherville à cette municipalité par un boulevard plus adéquat.

En une seule semaine, récemment, trois personnes ont perdu la vie dans des accidents survenus à cet endroit.

L'hôpital de Laval

Les décisions en septembre

par Pierre VENNAT

Les quelque 225,000 habitants de Laval, qui ne peuvent toujours compter que sur un seul et unique hôpital (de 22 lits seulement), sauront probablement au début de septembre, ce qu'enfin le gouvernement québécois entend faire des recommandations du Rapport Paiement et si, oui ou non, l'on construira un jour, sur l'Ile Jésus, un vaste centre hospitalier de plus de 1,000 lits.

C'est le 9 septembre, en effet, que le sous ministre de la Santé, le Dr Jacques Gélinas, actuellement en Europe, rencontrera les représentants de la "Cité de la santé de Laval" (c'est le nom que doit porter le futur complexe hospitalier).

Le Dr Lucien Paiement lui-même sera à la tête de ces représentants.

Au moment de cette rencontre, la Commission d'enquête sur les services de santé à Laval aura remis son rapport depuis dix mois au ministre québécois de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier.

On se souvient que cette remise de rapport avait alors été entourée d'une cérémonie haute en couleurs. On se rappellera également que le ministre Cloutier avait presque donné son acquiescement à l'une des plus importantes recommandations du rapport et affirmé que ses fonctionnaires se mettraient aussitôt à l'oeuvre pour en examiner la portée.

La Commission, présidée par le Dr Paiement (qui est en même temps membre du comité exécutif de Laval) suggérait principalement au gouvernement de Québec de construire un véritable centre hospitalier et universitaire à Laval.

Dix mois se sont écoulés et l'on ne sait toujours pas quelle décision Québec a prise. Le Dr Paiement, qui se refuse à tout commentaire officiel sur cette situation n'en cache pas moins sa déception devant les lenteurs gouvernementales entourant le projet.

D'autant plus que la corporation de la Cité de la santé est maintenant formée et légalement constituée. Le gouvernement se trouve donc devant un interlocuteur valable.

Par ailleurs, la corporation n'a toujours pas entamé des démarches pour acheter le terrain sur lequel doit être construit ce futur hôpital, préférant avoir le feu vert de Québec avant d'agir.

Certains citoyens de Laval — notamment le député libéral de Fabre, M. Gilles Houde — sont d'avis que si la corporation avait un terrain tout prêt à présenter à Québec, cela faciliterait grandement les choses et accélérerait les démarches pour la construction de cet hôpital.

Dans son rapport, la Commission Paiement suggérait que l'on érige ce centre hospitalier (d'exactement 1,191 lits) dans le secteur nord-ouest du quartier de Duvernay, futur centre-ville de Laval.

Un autre problème: le Tricentenaire

par Claude MASSON

Jamais deux sans trois.

Après la construction du complexe municipal qui a coûté $1 million de plus que prévu et pour lequel des explications supplémentaires sont attendues, après l'avenir de la Seigneurie Pierre-Boucher qui fait l'objet de tant de discussions, les dirigeants municipaux de Boucherville ont un troisième problème sur les bras: le Tricentenaire.

La municipalité a voté une subvention de $50,000 à la Commission du Tricentenaire, organisme indépendant chargé d'organiser les célébrations du tricentenaire de la municipalité, qui a eu lieu en 1967.

A quelles fins ce montant a-t-il été utilisé? C'est ce que tentent de savoir depuis déjà plusieurs mois les membres du conseil et plusieurs contribuables qui s'intéressent à la chose municipale.

La Commission du Tricentenaire a fait parvenir ses états financiers se terminant le 31 mai 1968 à la municipalité mais, pour la seconde fois en une semaine, le conseiller municipal Jean-Claude Jodoin a demandé d'autres éclaircissements.

La ville veut connaître en détail les déperses effectuées à même les $50,000.

Le conseiller Jodoin a réclamé un rapport complet de toutes les activités de la Commission du tricentenaire (et non seulement un aperçu financier de la dernière année) ainsi que les pièces justificatives de toutes les dépenses faites depuis la formation de l'organisme, en 1965.

Son attitude a été entièrement approuvée par ses collègues.

Le "cas" de la Seigneurie

Par ailleurs, le conseil a décidé de donner suite immédiatement à la suggestion d'un comité des citoyens habitant non loin de la Seigneurie Pierre-Boucher qui avait recommandé la semaine dernière la formation d'un comité chargé d'envisager les solutions d'avenir pour ce site historique.

Le comité spécial mis sur pied par les élus comprendra un représentant de chacun des trois districts de la ville, un délégué de la Seigneurie Pierre-Boucher et un délégué de la Société historique de Boucherville, deux représentants de la Ligue des citoyens et propriétaires et deux citoyens qui habitent dans le voisinage de la Seigneurie.

Un membre de la Commission des monuments historiques du ministère des Affaires culturelles du Québec sera invité à faire connaître son point de vue.

Le comité consultatif tiendra des séances publiques. Le conseil municipal ne se mêlera pas directement aux discussions. Il prendra une décision sur l'avenir de la Seigneurie à la lumière des recommandations qui lui seront faites.

Jean C. Le Blanc

5826, Plaza Saint-Hubert
près du boul. Rosemont,
à 2 pas du métro

Nous sommes en mesure de vous offrir
DÈS MAINTENANT et à DES PRIX DE FAVEUR
LES MODÈLES '69 exposés au SALON DU MEUBLE DE MONTRÉAL

Soyez parmi les premiers à profiter de nos extraordinaires aubaines à l'occasion de la présentation des modèles de meubles 1969.

EXEMPLE:

MOBILIER DE CHAMBRE EN CHÊNE
VALEUR: $450
INSPIRE DU STYLE ESPAGNOL
(Tel le montre l'illustration)
PRIX DE FAVEUR chez Jean-C. LeBlanc
$379

REFRIGERATEURS

ROY — avec congélateur 10'	$229.95	SPECIAL	$154.95
ROY — 2 portes 13'	$299.95	SPECIAL	$239.95
G.E. — Avec congélateur et tablette réglable, 13'	$399.00	SPECIAL	$299.00
BELANGER — 2 portes - deluxe	$419.00	SPECIAL	$299.00
G.E. — Deluxe poignée en bois deux portes 14'	$429.00	SPECIAL	$339.00
KELVINATOR — Réfrigérateur et congélateur 22'	$679.00	SPECIAL	$499.00

PLUSIEURS MODELES DE LUXE — BLANC OU EN COULEUR A DES PRIX IMBATTABLES.

VENEZ ET COMPAREZ

CUISINIERES

GAZ Moffat avec cadran et vitre	$269.95	SPECIAL	$198.95
ELECTRIQUE ROY 30"	$219.95	SPECIAL	$159.95
WESTINGHOUSE vitre, cadran, 30"	$239.95	SPECIAL	$189.95
G.E. 30" De Luxe	$269.95	SPECIAL	$219.95
G.E. 30" four autonettoyant	$485.00	SPECIAL	$299.95
G.E. poêle couleur avocado et coppertone de luxe.	$320.00	SPECIAL	$229.95

Profitez de ces bas prix — Quantité limitée

LAVEUSE ET SECHEUSE AUTOMATIQUES - 1968
RABAIS de 25 à 40% CETTE SEMAINE

Choix remarquable d'autres créations '69 à des prix modiques exceptionnels.

★ CONDITIONS FACILES
★ ENTREPOSAGE GRATUIT
★ STATIONNEMENT A L'ARRIERE
★ A LA SORTIE DU METRO ROSEMONT

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.

5826, PLAZA ST-HUBERT - Tél. 272-1122
près du boul. Rosemont
Ouvert le jeudi et le vendredi soirs jusqu'à 10 heures

Calendrier de la Terre des Hommes

Tous les pavillons sont ouverts au public de 10 h. 30 à 21 h. 30.

Voici l'horaire des événements prévus pour demain à Terre des Hommes :

Lanterna Magica — Spectacle de six numéros: Jalousie, Danses folkloriques slovaques, Corrida, Les 4 as, Trouble-fête et Casse-cou: 18.30, 19.30, 20.30, 21.30, 22.30 et 23.30.

Féerie des eaux — 3 spectacles avec eaux, sons et lumières, à 21.30, 22.30 et 23.30.

Aquarium de Montréal — Spectacles de dauphins toutes les heures, de 15.00 à 22.00 avec relâche à 19.00.

Au Village Canadien — Défilé de la Compagnie Franche de la Marine et des Fraser Highlanders dans les rues du Village Canadien.

Pavillon de l'Algérie — Spectacle de 19.00 à la fermeture, orchestre de 5 musiciens, "Les Algers", 2 danseuses et 2 chanteurs, musique orientale et occidentale.

Pavillon de la France — Au restaurant de La Belle Epoque "L'Orchestre des Antilles Françaises" de 16.00 à la fermeture.

Pavillon Guyane et Barbade — Lord Radio et "Bimshire Boys", orchestre de 4 musiciens de 18.00 à minuit.

Pavillon d'Haïti — "L'Ensemble tropical d'Haïti" de 17.00 à minuit, danseurs et chanteurs haïtiens, danse.

Pavillon de l'Inde — A la terrasse du restaurant Maharani, orchestre de 4 musiciens, de 18.00 à 23.00.

Pavillon de l'Irlande — "The Fireside Four", ballad singers de 18.00 à 22.00.

Pavillon de la Jamaïque — Chanteur de la Jamaïque Leon Morenzie, s'accompagnant à la guitare de 14.00 à 18.00. En soirée, "Raymond Wauss et son trio" ,musique de danse de 19.00 à minuit.

Pavillon de l'Humour — Films "Les animaux en marche de l'ONF, et "The Big Business" avec Laurel et Hardy à toutes les demi-heures.

Pavillon des Pays-Bas — Dans le pavillon salle de musique avec programme de musique stéréophonique différente de 10.30 à 12.00 et de 18.00 à 21.00.

Pavillon de la Police — Film "Mechanized Death" de 10 - 12 minutes et démonstration de l'escouade canine toutes les demi-heures.

Place d'Afrique — Orchestre "The Windels", musique afro-américaine à 13.00, 14.00 et 19.00. Danseurs africains à 14.00.

Pavillon du Téléphone — Film "Canada 67" de Walt Disney, à toutes les demi-heures.

Pavillon de la Tunisie — Spectacle à toutes les demi-heures de 16.00 à 23.00 "Les Galsiens", 3 musiciens, 1 danseur et 2 danseuses.

Pavillon du Maroc — Au restaurant "La Kasba" à 18.30, 20.15 et 22.00, l'orchestre de Salim Azra et la danseuse Gamila. Spectacle d'une heure, musique orientale et méditerranéenne.

Pavillon du Mexique — A la terrasse du pavillon: "Les Mariachis", de 13.00 à 13.30.

Clinique de Sang — Collecte de sang au salon d'honneur du Pavillon Mondes Nouveaux, de 18.00 à 21.30, organisée par la Croix-Rouge.

Pavillon des Scouts — Courses de "Kubcar" à 16.00. Feu de camp, chants et jeux, au coucher du soleil, vers 21.00.

Théâtre des Marionnettes (Pavillon des Brasseries) — "Fantaisie internationale", spectacle présenté à 14.00 et 16.00.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlander — Manoeuvres au Village de la Ronde, de 13.00 à 19.30.

Pavillon Education par le Timbre — A la terrasse du pavillon: comptoir d'échanges gratuits à la disposition des philatélistes, durant l'après-midi. Dans le pavillon: Exposition de timbres, de médailles et de couvertures relatant le pèlerinage de Paul VI.

Kiosque Go-Go Folk — "Yellow Brick Road" à 12.00, 15.45 et 19.30.

Pavillon Visage de l'homme — "Dances of the Kwatiutl", film présenté à toutes les heures, de 11.00 à 21.00.

Pavillon de l'Iran — Parade de mode iranienne avec accompagnement orchestral iranien, à 19.00.

Pavillon du Québec — A la terrasse du pavillon, démonstrations de sauvetage par des équipes de la Protection Civile à 13.30 et 16.30.

Pavillon Mon Pays c'est l'hiver — Spectacle de patinage artistique toutes les heures.

Pavillon de l'Agriculture — Parade d'animaux à 14.00 et 19.30.

Pavillon du Japon — Nouvel exhibit de maquettes d'avion et de cartes géographiques.

Auditorium Ste-Hélène — "Medi-Théâtre", "Cent ans de médecine canadienne" et commentaires et entrevues sur "La Greffe du coeur", films présentés alternativement toutes les trente minutes.

Pavillon Trinidad et Tobago — A la terrasse du pavillon: "Trinidad and Tobago steel band"; spectacles à 16 h, 17 h et 18 h.

Place des Nations — Match de tennis, de 19 h 30 à 22 h. Discothèque avec Pierre Fournier et Odette Olivier, de 22 h à 23 h 30.

Kiosque International — "South Milwaukee Concert Band" (USA) à 14 h 30 et 17 h.

Défilés et Manoeuvres — "Les Majorettes de Baie Comeau" à 12 h, 15 h 45 et 19 h 30.

Cinémathèque Française — Hommage à Jean Renoir: "Nana" (1926), à 13 h, 16 h et 18 h 30.

Beffroi de la Musique — "Concert pour violoncelle et orchestre" de Schuman, par l'Orchestre philharmonique de Léningrad, sous la direction de Gennadi Rozhdestvensky, Mstislav Rostropovich au violoncelle. "Compositions pour piano à quatre mains de Schubert; Paul Sadura-Skoda et Jorg Demus au piano.

Pavillon Chrétien — A 18 h, Sit-in sur "l'Amour", avec les animateurs, M. et Mme Trottier. Terry Bruyns, folk singer, de 19 h à 21 h

Pavillon des Sports Aquatiques — Démonstration de ski nautique par "Les Marsouins de Rio", au Lac des Régates, de 18 h à 21 h.

Pavillon de la Jeunesse — Secteur Théâtre: La troupe de la Jeune Chambre présente "La marraine de Charley" à 20 h et 22 h 30. Secteur Jeunesse à l'affût: Chansonnier à 20 h, 21 h 30 et 23 h. Secteur Café-dansant: Audition de musique psychédélique, de 20 h à 24 h. Secteur cinéma: Film présenté à 15 h, 18 h et 24 h.

Pavillon de l'Autriche — "Forêt viennoise" et "Le Danube bleu", films présentés en alternance à toutes les 45 minutes.

Pavillon de l'Allemagne — A l'Auditorium du pavillon, concert de musique enregistrée en stéréophonie, de 16 h à 17 h 30: Ludwig von Beethoven, "Leonore III ouverture, opus no 72a", par l'Orchestre philharmonique de Berlin sous la direction de Herbert von Karajan. Felix Mendelssohn, "Symphonie no 4 en la majeur, opus 90 (italienne)", par l'Orchestre philharmonique de Berlin, sous la direction de Lorin Maazel. Franz Schubert, Quintette "La Truite" en la majeur D 667, opus 114. Christoph Eschenbach au piano; Rudolf Koeckert, le violon; Oskar Riedl, l'alto; Joseph Merz, violoncelle; Georg Maximilian Hortnagel, la contrebasse.

Pavillon d'Israël — Nouvel exhibit de jares israélites anciennes, (1er siècle). "Jerusalem; in search of a city" et "On the Seventh Day", deux nouveaux films présentés continuellement.

Charlesbourg désire une régie de l'évaluation municipale

CHARLESBOURG (PCf)—La ville de Charlesbourg entend présenter, lors du prochain congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), une résolution pour demander au gouvernement du Québec d'adopter une loi créant une régie de l'évaluation municipale.

Selon les édiles de Charlesbourg, une régie de l'évaluation aurait pour but de standardiser et de normaliser l'évaluation municipale dans la province. De plus, une évaluation technique réaliste faciliterait le financement des municipalités, les fusions, les annexions, les ententes intermunicipales et les entreprises communes de municipalités.

Une autre résolution étudiée par le conseil municipal de Charlesbourg vise à demander à la fois aux municipalités et au gouvernement provincial l'adoption de mesures devant régir les projets de conventions collectives entre les cités et les villes et leurs employés, suivant les régions administratives du Québec.

La ville de Charlesbourg veut également présenter au prochain congrès de l'UMQ une résolution demandant au ministère des Affaires municipales d'établir des règles de procédures pertinentes pour l'application de la Loi des cités et villes, ainsi d'une résolution demandant au gouvernement provincial l'adoption d'un code provincial du bâtiment.

Enfin, une autre résolution préparée par la ville de Charlesbourg aura pour but de demander aux autres municipalités ainsi qu'au ministère des Affaires municipales de prendre les mesures appropriées pour standardiser le plus possible les règlements municipaux, notamment en ce qui a trait à l'hygiène, la construction, la circulation et les règlements de police en général.

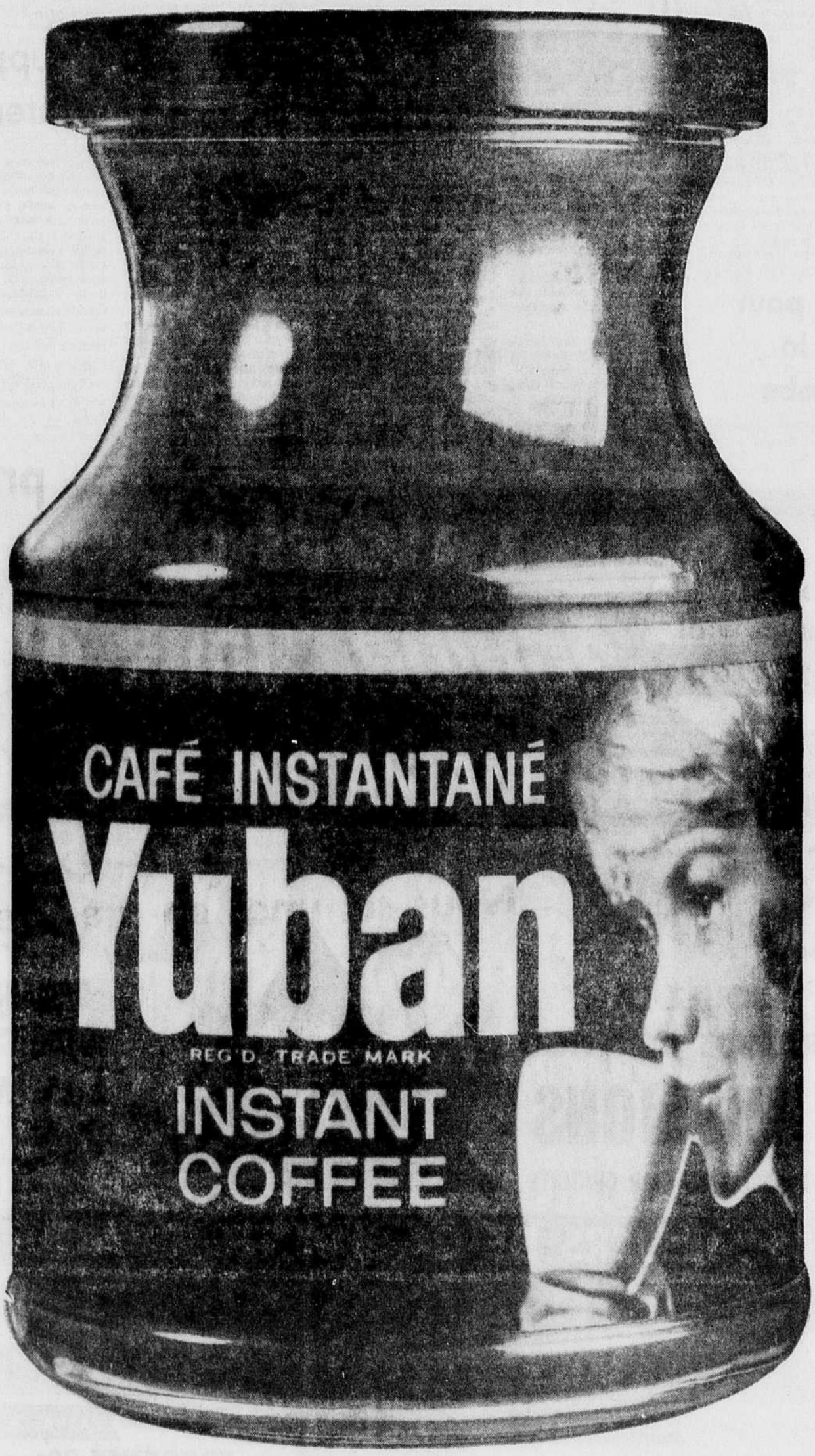

Le café que 80 personnes sur 100 ne savent pas apprécier.

Yuban n'est pas pour les personnes qui aiment un café insipide ou sans caractère.

Pourquoi? Parce que Yuban est *riche*. C'est un café qui a du corps.

Un café à la saveur subtile et substantielle à la fois, qui satisfait pleinement.

Un café qui n'a pas son pareil. Et pourtant, ce café, sa richesse, la plupart des gens (quatre-vingts pour cent en vérité) ne savent pas l'apprécier.

Et nous n'en sommes pas peinés car nous avons mélangé Yuban pour plaire aux vingt qui restent.

Les vingt qui savent l'apprécier à sa juste valeur. Vous en êtes?

Yuban, le café des connaisseurs

GF GENERAL FOODS

MONTREAL, MERCREDI 21 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 195

Jour des connaisseurs*

C'est l'avis des connaisseurs, chez ce n'est pas plus cher qu'ailleurs!

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

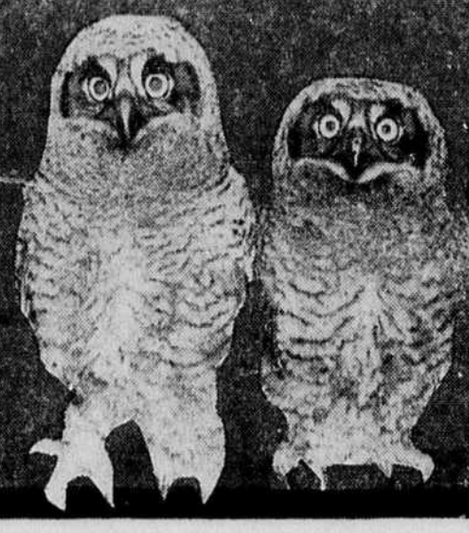

Avant la rentrée un seul arrêt chez Morgan

Vente! Pour le retour aux classes!

Serviettes d'écoliers et d'écolières!

Vente! **4.88**

Solides serviettes en cuir véritable. Finition soignée. Fermoir à trois niveaux. Courroie de plastique non-glissante aux serviettes d'écoliers. Poignée de plastique aux serviettes d'écolières. Idéales pour les écoliers à la page!

Vente! Serviette de cuir!

Vente! **5.88**

Elégante serviette de cuir à trois séparations, fond soufflet. Bords et coins renforcés. Fermoir automatique avec serrure. Poche de cuir sur le devant... Coloris: havane. Dimensions: approx. 16½" x 12" x 7".

Vente! Légers porte-documents!

Ord. 8.95 **6.88**

Elégant porte-documents en Cycolar* façonné. Robuste monture d'aluminium de 1". Poche intérieure pour dossiers. Coloris: noir ou vert olive. Dimensions: approx. 16½" x 12" x 4". Ord. 8.95

Machine à écrire portative!

Ord. 99.95 **79.88**

Jolie et peu encombrante. Clavier bilingue 88 caractères. Tabulateur. Réglage d'interlignes et de demi-interlignes. Ruban bicolore. Support-papier pratique. Garantie. Profitez de cette aubaine en achetant maintenant. **Marque Brother.**

Cahier d'exercices

Paquet de cinq cahiers de couleurs différentes, permettant d'identifier les divers sujets. Papier à lignes fines ou larges. Perforé de trois trous. Marge tracée. Dimensions: 11" x 8½". Ord. .85 **.58**

Paquet de 250 feuilles détachables

Perforé de trois trous. Papier uni, à lignes étroites ou larges. Dimensions: 11" x 8½". Emballage de plastique.

Vente! **.88**

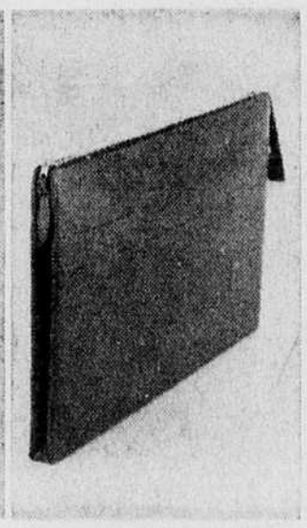

Pochette porte-documents de vinyle

Lavable, solide. Fermeture à glissière. Dimensions: 10" x 15". Pouvant s'agrandir de 2".

Vente! **1.68**

Cahier McGill

Couverture brune cartonnée. Lignes de 5/16". Grande marge. 136 pages. Dimensions: 10½" x 8¼".

Ord. 1.59 **1.18**

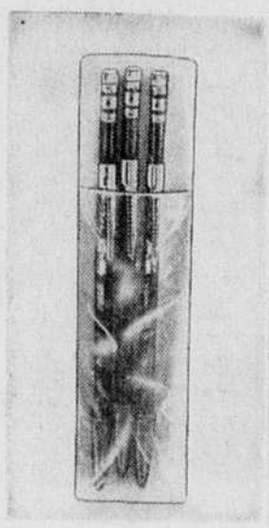

Stylos à bille

Ensemble de trois stylos à bille dans un étui de plastique transparent. Pointes fines et moyennes bleues et pointe fine rouge.

Vente! **.88**

Stylos à bille

Modèle "Stylist 101" Sheaffer. Pointe de rechange en cadeau.

Ord. 1.79 **2/1.48**

Stylo à cartouche

Plume douce. Modèle pratique. Cartouche incluse.

Ord. 1.79 **2/1.48**

Stylo à cartouche Glideriter

Fabriqué par Sheaffer. Glisse sur n'importe quel papier. Avec 5 cartouches.

Ord. 1.49 **2/1.48**

Cahier d'exercices

Paquet de cinq cahiers de couleurs différentes, permettant d'identifier les divers sujets. Papier à lignes fines ou larges. Perforé de trois trous. Marge tracée. Dimensions: 11" x 8½". Ord. .85 **.58**

Paquet de 250 feuilles détachables

Perforé de trois trous. Papier uni, à lignes étroites ou larges. Dimensions: 11" x 8½". Emballage de plastique.

Vente! **.88**

Pochette porte-documents de vinyle

Lavable, solide. Fermeture à glissière. Dimensions: 10" x 15". Pouvant s'agrandir de 2".

Vente! **1.68**

Cahier McGill

Couverture brune cartonnée. Lignes de 5/16". Grande marge. 136 pages. Dimensions: 10½" x 8¼".

Ord. 1.59 **1.18**

Stylos à bille

Ensemble de trois stylos à bille dans un étui de plastique transparent. Pointes fines et moyennes bleues et pointe fine rouge.

Vente! **.88**

Stylos à bille

Modèle "Stylist 101" Sheaffer. Pointe de rechange en cadeau.

Ord. 1.79 **2/1.48**

Stylo à cartouche

Plume douce. Modèle pratique. Cartouche incluse.

Ord. 1.79 **2/1.48**

Stylo à cartouche Glideriter

Fabriqué par Sheaffer. Glisse sur n'importe quel papier. Avec 5 cartouches.

Ord. 1.49 **2/1.48**

Crayons noirs

Profitez de cette aubaine pour en faire une réserve. Crayons 10 HB dans un étui de plastique.

3 étuis **.88**

Nécessaire

Comprenant un crayon, des mines et une gomme.

2 nécessaires pour **.88**

Fiches de séparation

Pour garder vos feuilles détachables en ordre. Cinq fiches avec tableau d'emploi du temps bilingue. Perforées (3 trous).

Paquet de 5 **2/.58**

Reliures "Duo-Tang"

Pour ranger documents et rapports. Solide. Imitation cuir. Plusieurs coloris. Paquet de 4 reliures.

le paquet **.58**

Chemise de plastique pour protéger les pages

En plastique transparent. 11" x 8½".

Paquet de 10 **.68**

Carton à dessin

CARTON A DESSIN en vinyle épais avec grosse pince et 80 feuilles. 12" x 9".

Vente! **.88**

Reliure à trois anneaux

En vinyle épais noir ou de couleurs. 11" x 8½" x 1".

.68

Pochette pour le dessin

Ensemble de 6 pièces comprenant des compas, des règles, des équerres et un rapporteur. En métal solide.

.88

Téléphoner à 842-6261 pour les commandes de $2 et plus

FOURNITURES DE BUREAU, RAYON 18, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Centre-ville, Dorval, Rockland et Boulevard

HEURES D'OUVERTURE | CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h | DORVAL, au centre commercial, 631-6741 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h | SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811 9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Le parking le plus pratique en ville !

Le Parkade Morgan à niveaux multiples – Rue Aylmer

Pratique — Juste en face de l'entrée de Morgan, rue Aylmer.
Abrité — Votre voiture est à l'abri de la pluie, de la neige et, en été, du soleil.
Spacieux — De la place pour des centaines de voitures.
Entrées et sorties faciles — Rampe en pente douce.
Prix spéciaux du soir — $1 au maximum de 6 h. du soir à 3 h. du matin

Prix modiques :
Première demi-heure .25
Deuxième demi-heure .25
Chaque heure suivante .30

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

La folie des sacs !

Les plus beaux modèles d'automne au rabais!

Choisissez un sac safari, un sac de voyage qui s'emporte partout ou un fourre-tout. Admirez leur qualité et leurs coloris et surtout sautez sur cette occasion de céder à la folie des sacs aux prix de rabais d'automne !

Le "Safari"

La note moderne du sac de cuir sauvage se rend par un cuir de mouton naturel patiné, l'éclat de garnitures métalliques et d'une boucle audacieuse. Tons : brun, noir, fauve, bleu marine, rouge, ivoire, blanc ou beige. Dimensions : 15½".

Ord. $15 **11.99**

Téléphoner à 842-6261 (jusqu'à épuisement de stock)
SACS A MAIN — RAYON 59 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Le sac classique

Un achat formidable pour celles qui préfèrent les grands sacs simples et élégants. Travail soigné. Cuir maroquin granulé. Modèle doté de :

- Une doublure de daim.
- Une partie centrale sur monture et deux parties latérales avec fermeture à glissière.
- Poche intérieure avec fermeture à glissière et poche sur une paroi.
- Porte-monnaie à monture de métal.
- Coloris : noir, brun, havane ou ivoire.

Prix spécial **15.99**

Téléphoner à 842-6261
(jusqu'à épuisement de stock)
SACS A MAIN — RAYON 59 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Les fourre-tout de voyage pratiques

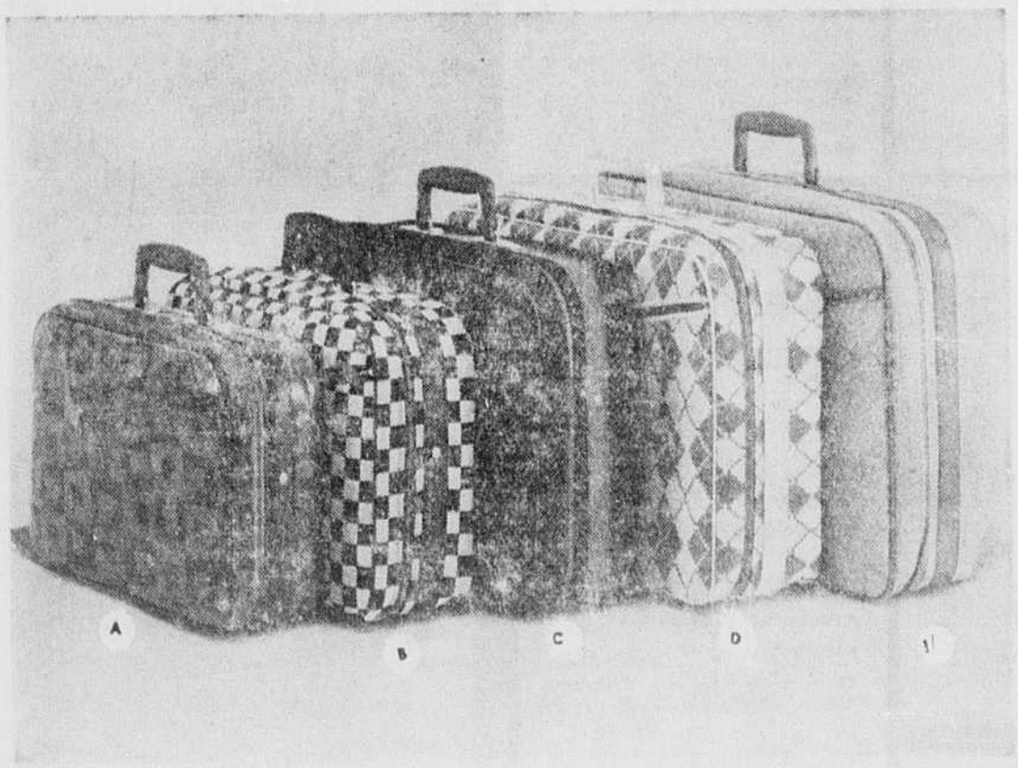

Un merveilleux quintet de sacs de voyage de tissus dans un grand choix de motifs et de coloris. Tous renforcés de vinyle. Tous les modèles existent dans les cinq dimensions.

De gauche à droite :

A. Monnaies chinoises en rouge/or, lime/pourpre ou orange/rose soutenu.
B. Damier en noir/blanc ou marine/or.
C. Chevrons en rouge/noir.
D. Imprimé losanges bleu/blanc ou havane/blanc.
E. Toile naturel de Belgique, garniture noire ou orange.
F. Imprimé floral turquoise/rose (non représenté).

A. 14" x 9" x 4" Ord. $6 **3.99**
B. 15¼" x 9¾" x 4½" Ord. $8 **4.99**
C. 16½" x 11" x 5" Ord. $9 **4.99**
D. 18" x 11¾" x 5½" Ord. $10 **5.99**
E. 19" x 12¼" x 6" Ord. $10 **5.99**

Téléphoner à 842-6261 (jusqu'à épuisement de stock)
SACS A MAIN — RAYON 59 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

Vente!

Le manteau de toutes les saisons... en poil de chameau avec doublure chamois sur glissière

Ord. $95 **73.88**

C'est un fait . . . les manteaux de poil de chameau demeurent les favoris pour les dames qui préfèrent le chic des manteaux classiques. Ceux-ci sont de ligne élégante, tissu longs poils, les deux avec doublure de satin, plus une doublure de chamois (avec manches) amovible sur glissière.

A. Modèle à devant croisé, surpiqûres en garniture sur le col transformable et rabats des poches et martingale amovible. Tailles 8 à 16.

B. Manteau classique de coupe droite avec garniture de piqûres sellier. Tailles 8 à 18.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MANTEAUX DE DAMES — RAYON 411 — AU DEUXIEME
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Centre-Ville, Dorval, Rockland, Boulevard

VENTE ANNUELLE DE

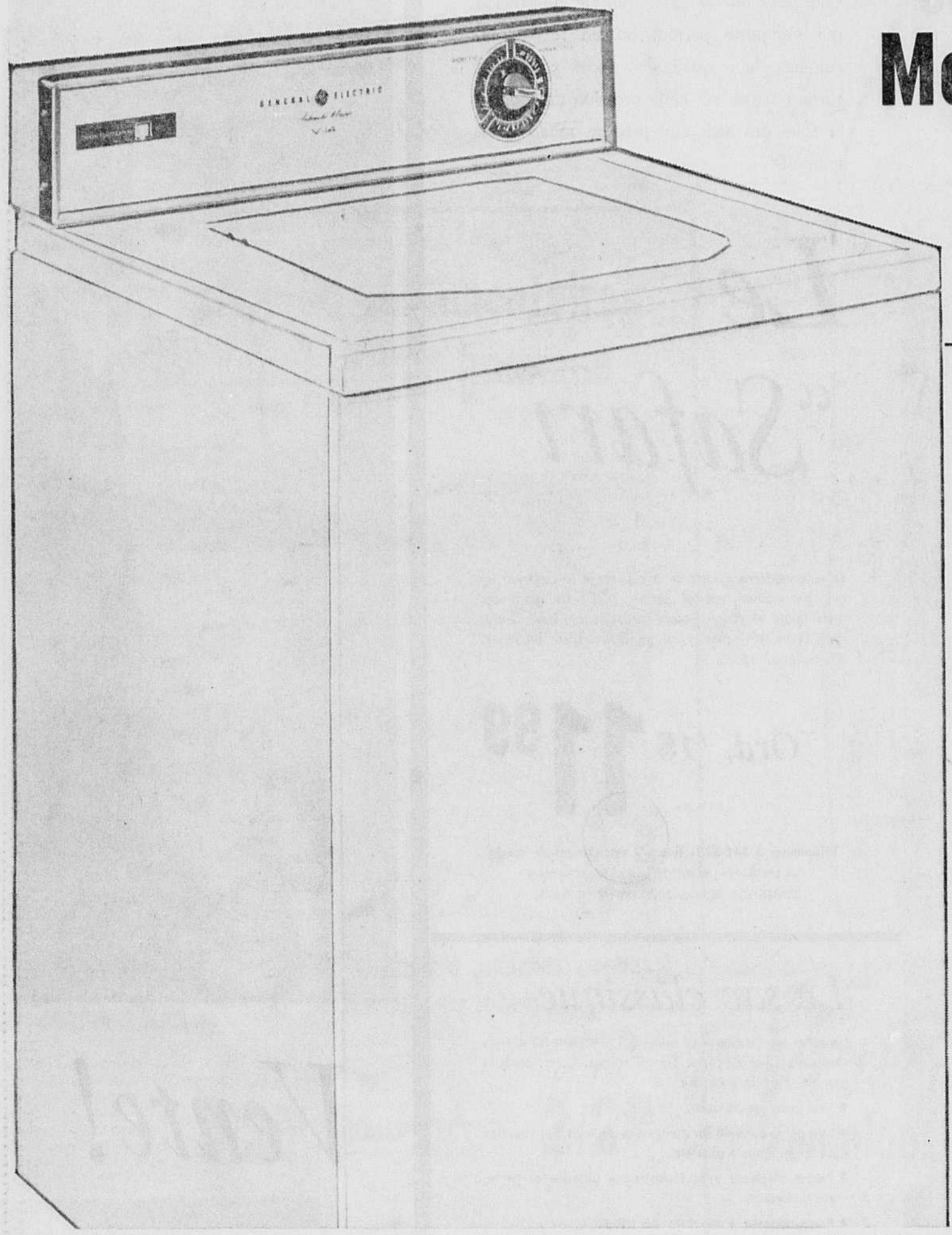

Modèles 1969 à prix

Marque canadienne

le plus important

d'appareils

Laveuse G.E. "Filter-Flo" une vitesse

$239

24 mensualités de 11.40

- Modèle 54W91 —

Caractéristiques :

- Panneau de contrôle de luxe
- Interrupteur de sécurité
- Système Filter-flo
- Choix de trois niveaux d'eau
- Distributeur de détersif
- 3 degrés de température pour lavage, 2 pour rinçage
- Blanc étincelant
- Dimensions : 27" sur 25" sur 36"; hauteur totale 45".

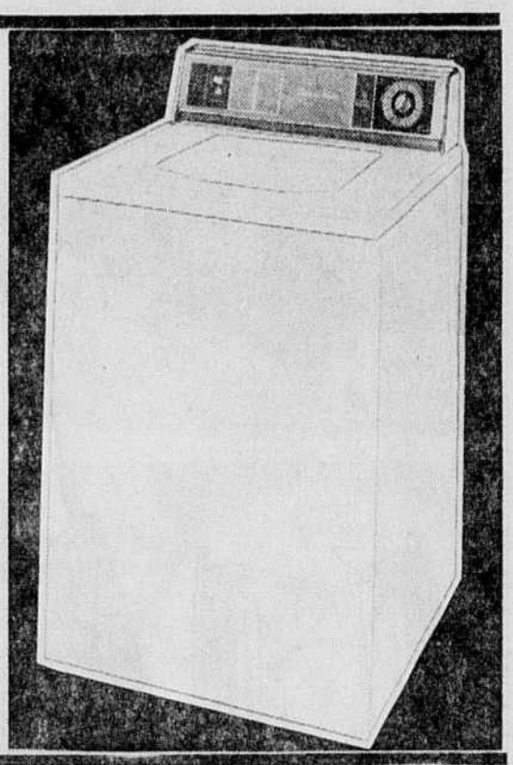

Laveuse GE automatique deux vitesses

$269

24 mensualités de 12.90

- Modèle 72W91 —

Caractéristiques :

- Panneau de contrôle standard
- 3 cycles de lavage, normal, pour tissus "perma-press" et lavage extra
- Système Filter-Flo.
- 3 cycles de lavage, deux de rinçage
- Distributeur de détersif
- 3 niveaux d'eau à votre choix
- Moteur ½ h.p.
- Chargement équilibré automatiquement
- Interrupteur de sécurité
- Blanc étincelant
- Dimensions : 27" sur 25" sur 36"; hauteur totale 42¼".

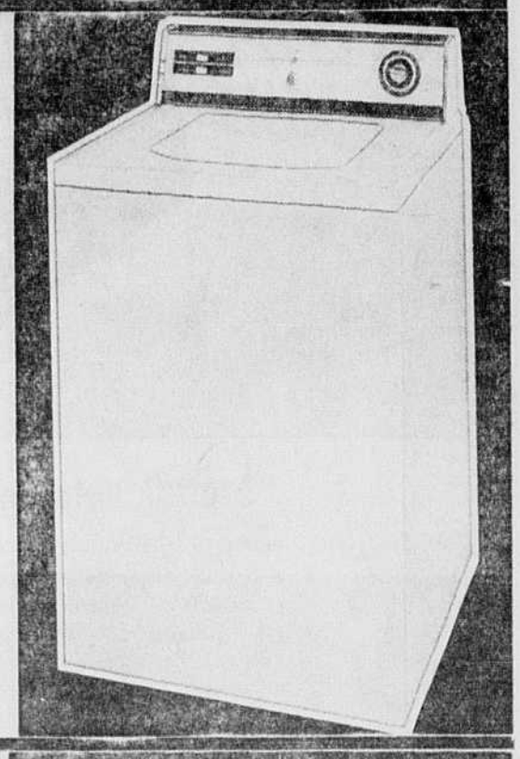

Laveuse 2-vitesses G.E. capacité 16 lb

$289

24 mensualités de 13.50

- Modèle 76W91 —

Caractéristiques :

- Panneau de contrôle de luxe
- Moteur ½ h.p.
- 3 cycles de température d'eau pour lavage, deux pour rinçage.
- 4 cycles de lavage.
- Piètement auto-niveleur
- Capacité 16 lb
- Distributeur pour javelage.
- Blanc étincelant
- 27" sur 25" sur 42½".

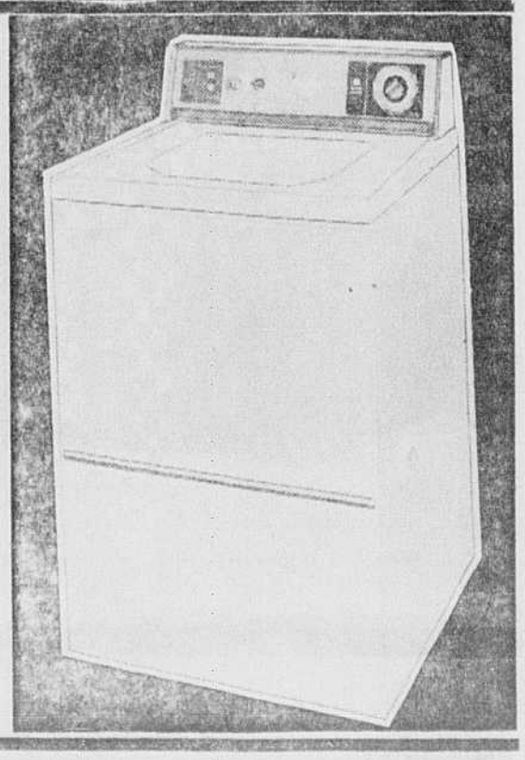

Laveuse automatique une vitesse G.E.

Modèle 44W91 — Caractéristiques :

- Panneau de contrôle standard
- Capacité de chargement 14 lb
- Moteur puissant ⅓ h.p.
- Deux sélecteurs de lavage et un pour rinçage de cotonnades et tissus synthétiques
- Deux cycles au choix : "normal" pour tissus ordinaires, "short" pour tissus délicats
- Chargement équilibré automatiquement
- Rinçages par jet et immersion
- Corbeille et cuve de porcelaine blanc étincelant
- Couvercle à loquet de sécurité
- Dimensions : 27" sur 25" sur 36", hauteur totale 41½".

$209

18 mensualités de 13.00

Laveuse G.E. modèle 44W91 et séchoir modèle 44D91	$353	les deux 24 mensualités de 16.30
Laveuse G.E. Modèle 54W91 et séchoir modèle 54D91	$388	les deux 24 mensualités de 18.50
Laveuse G.E. Modèle 72W91 et séchoir modèle 56D91	$428	les deux 24 mensualités de 20.50
Laveuse G.E. Modèle 76W91 et séchoir modèle 76D91	$478	les deux 24 mensualités de 22.80

Venez ou téléphonez à 842-6261

Veuillez allouer un délai de 10 jours pour la livraison

APPAREILS MENAGERS — RAYON 73 — AU QUATRIEME — CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD.

Téléphoner à 842-6261

HEURES D'OUVERTURE : Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h
Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Avant la rentrée,

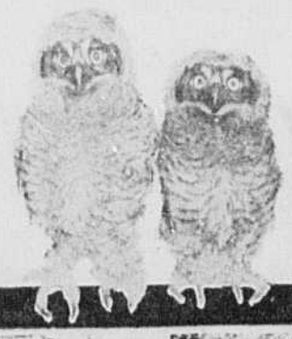

un seul arrêt chez Morgan

Vente!

Vêtements pour la rentrée et les jeux

Vente! Articles vestimentaires à prix de rabais pour hommes

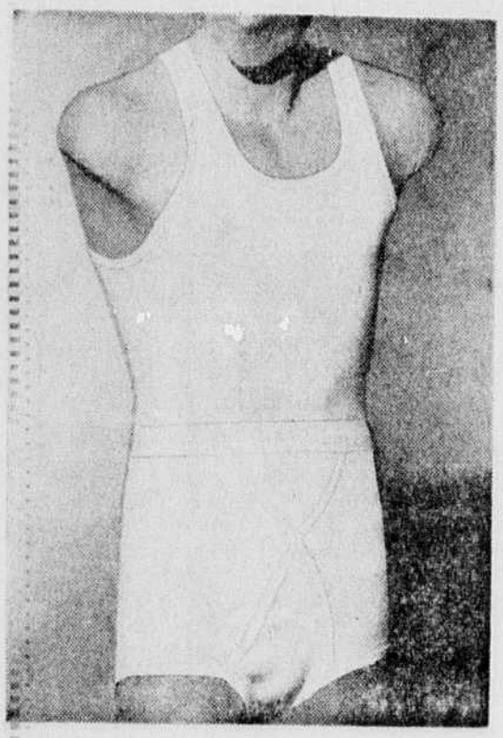

Caleçon et gilet en coton blanc

Sous-vêtements en tricot de coton côtelé au toucher sec. Confection d'un fabricant canadien de renom. Gilet de bonne coupe, caleçon à entre-jambe renforcé et fond double. Blanc seulement. Tailles P, M, G, EG.

Ord. 3/84
3/3.33

Tee-shirt à manches courtes marqués au rabais

Confection de tricot de coton "bulbriggan" solide. — Modèle à encolure ras du cou renforcée d'une bande de nylon, coutures galonnées aux épaules. Blanc seulement. Tailles P, M, G. Achat pratique et économique.

Ord. 1.50
2/2.49

Pyjamas court en coton frais et au rabais

Confection de coton sanforized au toucher sec. Marque canadienne. Veste à manches courtes; pantalon court. Choix de motifs superbes aux tons variés de bleu, vert ou bordeaux. Tailles A à E.

Ord. 85 à 86
2/6.88
l'ens. **3.59**

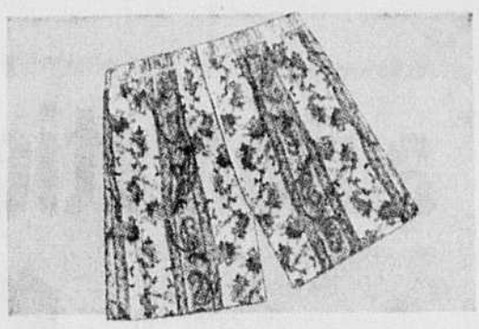

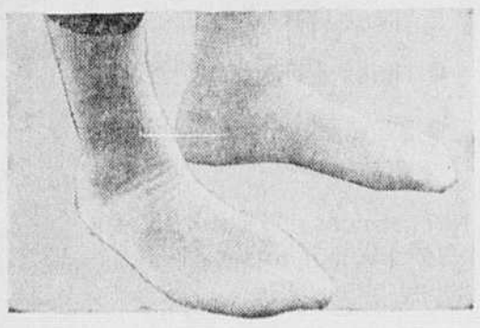

Shorts de coton, taille élastique

Modèle à ceinture élastique, braguette fermée d'une piqûre surjetée. Confection coton frais apportant tout le confort désiré. Fabrication canadienne. Choix d'un assortiment de motifs aux divers tons de bleu, havane ou ou vert. Tailles 30 à 40.

Ord. 1.75 **3/3.33**
1.19 ch.

Chaussettes à semelles coussinées

Vraiment élégantes et d'un confort précieux pour les pieds. Modèle court en laine/nylon extensible, tricot point en relief, revers élastiqués. Lavables à la machine. Marque canadienne. Choix de fusain, marine, vert olive, or, brun, noir ou blanc. Ces chaussettes existent au choix de modèles et motifs divers.

Ord. 1.50 **3/3.33**
1.19 ch.

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 28 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Vente! Pantalons en velours de coton côtelé

Velours de coton côtelé lavable assez élégant pour porter en classe et après. Nous vous suggérons de lui acheter plus d'un pantalon, alors que nous les offrons à prix économique.

A. Modèle à ceinture même tissu. Coupe tailleur, le genre préféré des garçons. Taille à passants; poches à la "western". Marine, bronze, beige ou loden. Tailles 8 à 16.

Ord. $7 **5.49**
2 pour 10.50

B. Modèle à taille mi-élastique pratique, voire même élégant pour les garçons actifs. Marine, loden, fusain ou brun. Tailles 7, 8, 10 et 12.

Ord. $6 **4.49**
2 pour 8.88

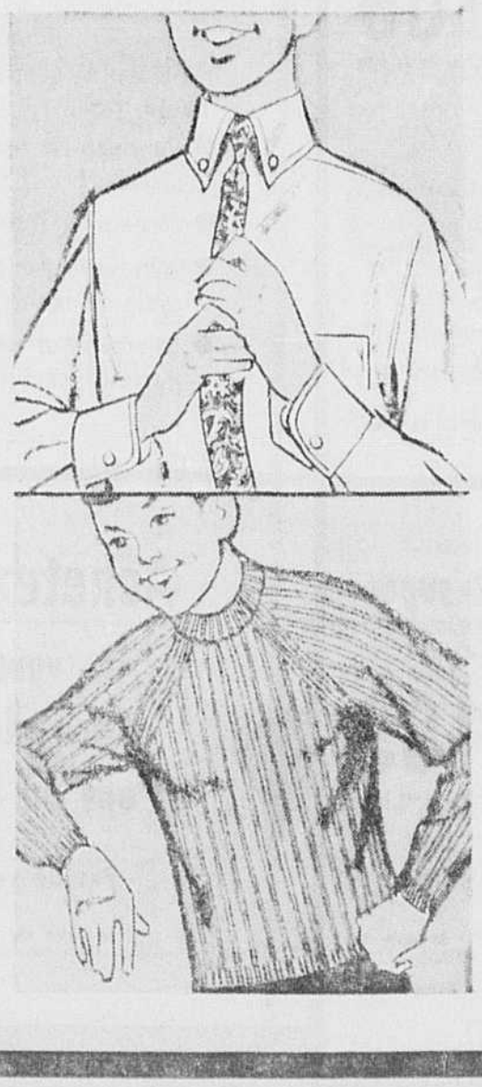

Chemises en coton Oxford

La chemise habillée que les garçons préfère pour aller en classe, et chaque fois qu'il leur faut porter veste et cravate. Coupe étudiée en coton Oxford lavable, manches longues, col à pointes boutonnées et manchettes réversibles. Faites votre choix de bleu, blanc, menthe ou banane. Tailles 11½ à 14½.

Ord. 3.98
2.99

Moitié prix! Pullover à tricot grosses mailles, fait au Canada

Un solde avantageux provenant d'un fabricant connu nous permet de vous offrir ces pullover à prix modique pour garçons. Tricot grosses mailles, modèle à encolure ras du cou, manches raglan. Laine d'agneau et fibre d'acrylique. Ce pullover est lavable. Choix de gris, noir, bordeaux, vert bouteille ou bleu. Tailles: P., M., G., et EG.

Ord. 8.98
4.49

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES POUR GARÇONS — RAYON 38 — AU TROISIEME

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

HEURES D'OUVERTURE	CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

BON MARCHÉ
Magasin Centre-ville
au niveau du Métro

Vêtements et articles pour le retour en classe!

Chemises habillées "perma-press" pour garçons

VENTE **1.99**

Un achat judicieux pour les garçons qui retournent en classe. Confection de tissu polyester 65% et coton 35% sans soucis à repassage inutile. Modèle à col mou avec baleines, poignets transformables. Une aubaine que vous offre Morgan ! Blanc seulement. Tailles 11½ à 14½.

Pantalons de flanelle "perma-press" pour garçons

VENTE **3.99**

L'étudiant le plus élégant porte des pantalons de flanelle mixte viscose 70% et nylon 30% lavable à la machine à repassage inutile. Coupe étudiée avec taille à passants. Gris moyen, quelques-uns de ton fusain dans le lot. Tailles 8, 10, 12, 14, 16. Les quantités sont limitées, hâtez-vous !

Chemises sport "perma-press" pour garçons

VENTE **1.99**

Modèles à manches longues en pur coton taffetas ou en tissu mixte rayé 65% polyester et 35% coton. Ce tissu retient sa forme et est pratique pour tenue tout-aller ou sport. Choix de tons unis, quadrillés fins ou larges rayures dans le lot. Tons variés de bleu, vert, brun et roux. Tailles 8, 10, 12, 14 et 16.
(Commandes téléphoniques honorées sur mention de taille et couleur seulement. Veuillez mentionner une deuxième couleur).

Pantalons sport avec fini "Koratron"*

VENTE **4.99**

Pour retourner en classe, des pantalons tout-aller de marque canadienne et confectionnés de Fortrel*/coton. Grâce au fini Koratron*, ils sont réfractaires aux taches, souillures, "lavez et portez" et n'ont jamais besoin de repassage. Modèle à poches obliques, ceinture à passants. Tons bronze, vert olive ou bleu. Tailles 8, 10, 12, 14, 16, 18. (Veuillez mentionner une deuxième couleur).

Caleçons et gilet de coton côtelé marqués à prix de rabais. Fabrication canadienne. Fini "tube taxed" pour retrécissement minimum. Caleçon à fond double. Blanc seulement.
Tailles P (6-8); M (10-12); G (14-16). VENTE **3/1.66**

Chaussettes habillées pour garçons. Modèles en coton peigné, quelques-uns en lain Kroy et coton. Motifs fantaisie marine, bleu, fusain ou brun. Chaussettes extensibles pointures 9-9½, 10-10½. **3 paires pour .99**
Ord. .69 à .99 la paire.

Pyjamas polo en coton. Légères imperfections qui n'affecteront en rien l'apparence ni la durée. Tissu coton croisé. Encolure évasée. Choix de bleu, menthe, jaune ou gris. Tailles M (10-12); G (14-16). VENTE **1.99**

Commandes honorées sur mention de taille seulement.
(Veuillez mentionner une deuxième couleur).

*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
BON MARCHE — VETEMENTS DE GARÇONS — RAYON 951 — AU SOUS-SOL

Pantalon de flanelle Koratron* pour bambins

Ces pantalons sont marqués à prix extrêmement bas. Modèle habillé en flanelle mixte viscose et acétate lavable à la machine d'entretien minime. Taille mi-élastique. Coupe soignée, un vêtement idéal pour l'école ou jours de sortie. Tailles 4, 6, 6x. Vente **2.99**

Culottes courtes en rayonne pour fillettes. Modèle uni au galbe parfait. Elastique à la taille et jambes. Blanc seulement. Tailles : 8, 10, 12, 14. VENTE, ch. **.39**
Tailles 2, 4, 6, 6x. ch. **.29**

*Marque déposée

Pyjamas et robes de nuit en finette pour bambines. Des vêtements de nuit chauds pour l'hiver. Finette lavable à la machine. Robes de nuit longues, pyjamas taille élastique, veste, imprimés aux motifs délicats. Tailles 3, 4, 6, 6X. Vente **1.49**

Pyjamas pour les tout petits. Finette douce et douillette. Modèle boutonné avant, élastique à la taille et à l'ourlet. Assortiment de motifs et imprimés pour garçons ou fillettes. Tailles 2, 3, 3X. Vente **1.49**

Pyjamas de finette pour bambins. Assortiment d'imprimés à dessins sport. Modèle à corsage boutonné, élastique à la taille, finition avec liséré. Tailles 3, 4, 6, 6X. Vente **1.49**
*Marque déposée

Téléphoner à 842-6261
(à moins d'avis contraire)

Blouses perma-press pour fillettes

Economies à réaliser sur ces blouses blanches pour la rentrée. Tissu mixte polyester 65% et coton 35% à repassage inutile. C'est la fraîcheur même... modèles à manches à rouler ou longues. Blanc seulement. Tailles 7, 8, 10, 12, 14. Vente **1.69**

Jupes élégantes au rabais

Un vêtement pratique à prix économique pour le retour en classe. Jupes de tissus unis ou à carreaux écossais. Modèles avec ceinture ou amples à plis. Choix de vert, bleu, roux, brun, rouge ou marine. Tailles : 7, 8, 10, 12, 14. (Veuillez mentionner le choix d'une deuxième teinte). Vente **2.99**

Tricots à prix d'aubaine pour fillettes

Beaux tricots mi-épais, fantaisie au point de tricot câble avant. Genre cardigan pratique pour aller à l'école ou tenue tout-aller avec jupes ou fuseaux. Tissu de fibre acrylique*; au choix de vert jade, corail, blanc, bleu, marine ou cannelle. Tailles 8, 10, 12, 14. Vente **4.99**
(Veuillez mentionner une deuxième teinte)

Tunique à rabais pour fillettes. Une aubaine au moment du retour en classe. Deux beaux genres à votre choix. A) Velours côtelé, dentelle avant ou B) Lainage avec motif forme carrée de deux tons assortis. Bleu, roux, brun ou vert. Tailles : 7, 8, 10, 12, 14. VENTE **3.99**

(Pas de commandes postales ni téléphoniques)

BON MARCHE — VETEMENTS D'ENFANTS — RAYON 961 — AU SOUS-SOL

Bas Cantrece à prix économique

Ord. .77 la paire

6 paires pour **2.99**

.54 la paire

Bas de première qualité au galbe parfait, revers extensibles et talon diaphane. Choix de teintes mode brun noisette ou ivoire. Aussi modèles à talon et pointe renforcés couleur taupe seulement. Pointures (8½ à 9) A; (9½ à 10) B; (10½ à 11) C; 11½ à 12) D.

Bas aux genoux frais et confortables au rabais

VENTE

3 paires pour **1.39**

Bas de première qualité au choix de trois modèles différents. Grande variété de couleurs nouvelles y compris blanc, marine et brun. Pointures 9 à 11. Il vous faut les voir demain !

Téléphoner à 842-6261
BON MARCHE — BAS RAYON 931 — AU SOUS-SOL

Culottes courtes au rabais pour dames

VENTE **6/1.49**

.29 ch.

Une chance de faire provision de culottes courtes en rayonne et acétate. Coupe soignée avec élastique à la taille et jambes. Assortiment de modèles et couleurs. Tailles P, M, G.

Téléphoner à 842-6261
BON MARCHE — LINGERIE DE DAMES — RAYON 936 AU SOUS-SOL

Vestons sport en tweed pour hommes

Mode dernier cri pour l'automne interprétée dans ce modèle de coupe droite, trois boutons et trois poches plaquées. Vêtement élégant avec pantalon tout-aller. Marque canadienne. Choix d'une couleur assortie ou gamme de motifs.
Ord. **25.97** **19.88**

Complet 2 pantalons laine peignée pour hommes

Complets de coupe étudiée offerts à prix de rabais ! Veste droite à trois boutons, fente arrière. Pantalon avec taille à passants. Un bon achat à faire en vue de l'automne et l'hiver. Assortiment incomplet. Tailles 36 à 44, stature ordinaire, courte ou élancée dans le lot. PRIX SPECIAL **34.99**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

Chemises habillées et sport au rabais !

A. Chemise habillée en tissu mixte blanc polyester 65% et popeline de coton 35%. Col ordinaire ou à pointes boutonnées dans le lot, poignets transformables, manches longues. Tissu au toucher sec sans repassage. Assortiment incomplet et de tailles 14½ à 17, manches longueur 32 à 35 dans le lot. ch. **2.89**

B. Chemises sport, modèle à manches longues avec col ordinaire ou à pointes boutonnées. Coton sanforized au choix de rayures ou quadrillés élégant. Fabrication canadienne. Tailles P, M, G, EG. Vente **2.89** ch. **2/5.50**

Sous-vêtements pour hommes

Confection canadienne. Tricot de coton blanc. Gilet athlétique, caleçon à fond double, élastique à la taille. Tailles P, M, G. Prix de rabais.
Ord. 97 **.79** ch. **3/2.29**

Pantalons de velours côtelé pour hommes

Confection de velours côtelé robuste offert au choix de couleurs d'automne s'harmonisant avec tout. Marine, brun, loden ou antilope. Tailles 30 à 44. Ord. **6.97** **4.99**

Aubaines spéciales du matin

Chaussettes en nylon extensible pour hommes. Tons unis, motifs et assortiment de couleurs... une seule taille pour pointures 10-12.
PRIX SPECIAL, la paire **.35**

Cardigans laine au rabais pour hommes

De magnifiques cardigans confectionnés par un fabricant renommé. Nous vous les offrons à prix économique et au choix de modèles à manches longues, deux poches. C'est la tenue tout-aller idéale. Choix de bleu, roux ou or, quelques-uns avec motifs. Assortiment incomplet de tailles... P, M, G dans le lot
Ord. 14.97 **9.88**

Téléphoner à 842-6261
BON MARCHE — VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 956 — AU SOUS-SOL

Mocassins en cuir importés d'Espagne pour hommes

Elégants mocassins de cuir avec empeigne perforée ou unie. Empeignes unipièces, fausses semelles, semelles et talons unipièces en caoutchouc. Choix de noir ou brun. Pointures 6 à 12.
PRIX SPECIAL **5.69**

(Téléphoner à 842-6261 jusqu'à épuisement de stock)
BON MARCHE — CHAUSSURES POUR HOMMES RAYON 926 — AU SOUS-SOL

Souliers sport en toile pour adolescentes et dames

Souliers sport dits de tennis, cambrure et semelles de caoutchouc. Doublure de tissu absorbant pour ajouter au confort. Ils se portent avec ou sans chaussettes. Noir, blanc ou marine. Pointures 4 à 10 dans le lot.
PRIX SPECIAL **1.69**

Téléphoner à 842-6261
BON MARCHE — CHAUSSURES DE DAMES RAYON 921 — AU SOUS-SOL

Papeterie à prix d'aubaine pour le retour en classe

Feuilles interchangeables. 250 feuilles. Ord. 1.47 **.88**

Reliure trois anneaux. Revêtement de vinyle, pour anneaux de 1". Ord. .97 **.59**

Reliure trois anneaux. Revêtement de vinyle, pour anneaux de 2". Ord. 2.27 **1.29**

Classeur à double serrage. Revêtement de vinyle et deux pochettes pour feuilles de papier. Pince à ressort robuste. PRIX SPECIAL **.79**

Jeu de stylos à bille Bic. 3 stylos par jeu. Valant .87 l'ens. **.39**

Ruban adhésif "Scotch Tape". Ruban ½" sur 900" dans un dévidoir de plastique. Ord. .47 **2/.79**

Téléphoner à 842-6261
BON MARCHE — PAPETERIE — RAYON 910 — AU SOUS-SOL

Le BON MARCHÉ *Morgan, le magasin aux mini-prix!* **TELEPHONER 842-6261**

La Commission des relations de travail

La FTQ veut une enquête et montre les dents

par Jacques LAFRENIERE

La Fédération des travailleurs du Québec songe à déclencher une grève générale de ses membres à brève échéance, pour une durée limitée probablement une journée afin de forcer le gouvernement provincial à créer une commission d'enquête pour faire la lumière sur la Commission des relations de travail.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a ajouté, au cours d'une conférence de presse, hier, tenue à la suite d'une réunion des membres du conseil consultatif de la centrale, que la FTQ pourrait également tenir un congrès spécial "si le gouvernement ne se rend pas à notre requête ou s'il n'effectue pas les amendements qui s'imposent à la CRT".

M. Laberge a spécifié que la revendication de la FTQ dépasse le cadre de sa demande première relativement au conflit intersyndical de Baie-Comeau. Tout en continuant d'exiger la démission du juge Georges Chassé, un des vice-présidents de la CRT, la FTQ estime qu'il y a suffisamment d'autres cas pour croire que sa demande d'enquête est fondée.

La FTQ représente au Québec environ 350,000 membres, bien que les syndicats affiliés versent des cotisations pour 200,000. La grève générale s'étendrait à tous ces travailleurs, et principalement à ceux du secteur de la construction. C'est à Montréal que tendra le gros des efforts des dirigeants syndicaux pour faire au gouvernement cette démonstration de force.

Le Conseil des métiers de la construction que dirige M. Roger Perreault, a commencé hier soir à réunir les membres par corps de métiers. En premier lieu c'étaient les plombiers. Les dirigeants ont affirmé que lors de la manifestation d'hier matin devant les bureaux de la CRT, "on aurait pu avoir plusieurs milliers de travailleurs qui voulaient faire la grève pour venir manifester". M. Laberge a évalué à 1,000 environ le nombre d'ouvriers qui se sont rendus sur les lieux de cette manifestation.

Même si c'est illégal

M. Laberge a déclaré qu'il n'empêchera pas ses membres de débrayer, "même si c'est illégal". "La grève peut dépasser le secteur de la construction", a-t-il dit. Il a ajouté que consultés à ce sujet, les 115 permanents qui ont assisté à la rénion d'hier ont été unanimes pour poser un tel geste afin de forcer le gouvernement à agir. M. Laberge a dit que "la force et la violence semblent être la seule façon de forcer le gouvernement à bouger". Il a donné comme exemple le cas de la grève de Seven Up, où après un flambée de violence, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, est personnellement intervenu et a réglé le conflit qui a duré 13 mois.

Le chef syndical s'est dit surpris de constater que le président de la CSN, M. Marcel Pepin, ne réclame pas lui aussi, à cet instant, une enquête sur la CRT, alors que la CSN comme la FTQ ont eu par le passé, à se plaindre des agissements de cette commission.

De toute façon, il considère la lutte avec la CRT comme "une bataille à finir".

Se faire entendre

"Qu'on nous donne au moins la possibilité de nous faire entendre. Si on a tort, on nous le dira. Nous avons un dossier où l'on constate qu'il y a eu plusieurs dénis de justice. Dans le cas des employés de l'extérieur de la ville de Québec, ça fait quatre ans que notre syndicat essaie de se faire accréditer. Il y a depuis le mois de novembre que nous avons déposé 57 requêtes en accréditation pour les ouvriers de l'industrie du marbre, de la tuile et du terrazzo, et nous attendons encore". M. Laberge a cité d'autres cas.

Il s'en est pris particulièrement hier à un commissaire de la CRT, M. André Roy, qu'il accuse de "servir encore la CSN", alors qu'il devrait, selon lui, être impartial. Il a dit, en réponse à une question, que M. Roy est un ex-président du Conseil central des syndicats nationaux du Québec, organisme affilié à la CSN.

M. Laberge a dit qu'il ne demande pas que le gouvernement condamne la CRT, sans enquête. "Il faut que la CRT ait l'occasion de se défendre", a-t-il dit, pour appuyer sa demande d'une enquête gouvernementale.

"Si le gouvernement est intéresse à la justice, il se doit de nous donner cette enquête. Il doit nous donner la possibilité de présenter nos éléments de preuve. Ce que nous demandons, c'est une enquête approfondie sur la CRT".

Il a ajouté: "Nous voulons que la CRT rende des décisions basées sur les mêmes critères, tout le temps, pour les intéressés. Dans trop de cas, la CRT nie le droit aux travailleurs d'adhérer au syndicat de leur choix".

C'est un peu plus tard, dans cette conversation à bâtons rompus, que le chef syndical a lancé qu'il semble à ses yeux que le gouvernement agit lorsqu'il y a épreuve de force, du trouble, et du "cassage de gueules". Il a ajouté du même souffle que dans le cas de Baie-Comeau "Bellemare (Maurice Bellemare, ministre du Travail) s'est laissé intimider comme un salaud".

Les pompiers abolissent une clause de leur Fédération leur interdisant la grève

TORONTO, (PC) — Les pompiers réclament le droit de grève. C'est du moins ce qui se dégage du congrès de l'Association internationale des pompiers qui s'est déroulé, hier, à Toronto.

Dans un vote fortement majoritaire, les 1,000 délégués canadiens et américains ont réclamé l'annulation de la clause qui leur défend de recourir à la grève. Celle-ci figure dans leur constitution.

Ce sera la première fois qu'une telle mesure est adoptée dans les 50 années qui composent l'histoire de cette association.

Le vote pris hier fait suite à une proposition en ce sens présentée par une commission d'étude créée en 1966 à Indianapolis. Cette commission, cependant, recommande une forme d'arbitrage et l'intervention de l'exécutif de l'Association internationale avant qu'une section ne décrète la grève.

Les délégués des Etats de New York, de l'Indiana, du Michigan et de la Floride ont approuvé à l'unanimité la proposition. Cependant, M. Richard Chambers, président de l'Association professionnelle des pompiers de l'Ontario, s'est opposé vigoureusement à une telle clause.

"Nous ne décréterons pas de grève en Ontario", a-t-il dit.

La loi de l'Ontario sur les incendies ne mentionne rien sur le droit de grève des pompiers mais laisse entendre que les parties en cause peuvent recourir à l'arbitrage obligatoire.

Un pompier de l'Etat de New York, qui a été fortement applaudi, s'est écrié: "Nous sommes des travaillants et nous voulons être traités comme tels."

Le vice-président de la section 94 de la Ville de New York, M. Frank A. Palermon, a déclaré que les pompiers ne pouvaient pas se permettre d'attendre les résultats de l'arbitrage recommandé par la commission avant de décréter la grève.

Il a ajouté: "Nous avons grand besoin de cette arme pour réagir lorsqu'ils nous pousseront contre le mur."

"Je ne veux pas décrété la grève", a-t-il dit. "J'espère que je n'aurai jamais à demander à mes membres de recourir à la grève, mais, d'autre part, je ne veux pas être lié . . ."

De son côté, M. Chambers a déclaré que la constitution provinciale de la fédération contient toujours une clause qui défend aux pompiers de recourir à la grève et que l'annulation de cette clause devra être approuvée auparavant par les membres de la fédération au cours du congrès du mois de juin 1969.

M. Chambers a affirmé qu'il cherchera à maintenir cette clause dans la constitution.

Vente annuelle d'été de Scandia House

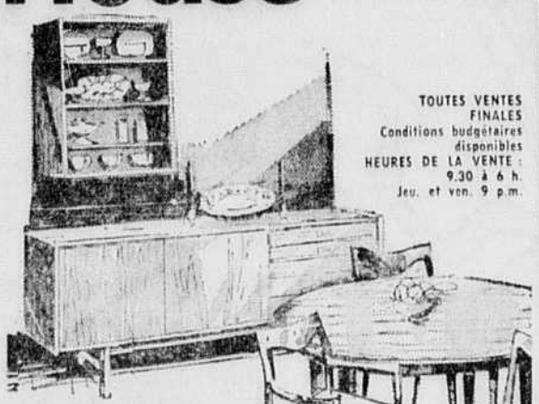

TOUTES VENTES FINALES
Conditions budgétaires disponibles
HEURES DE LA VENTE : 9.30 à 6 h. Jeu. et ven. 9 p.m.

Rabais de 10 à 50%

sur les plus beaux meubles scandinaves importés à Montréal y compris des chaises, tables, buffets et mobiliers de chambre en teck et palissandre ainsi que des ensembles de divan et chaise, lampes, verrerie, accessoires, articles de décoration.

SCANDIA HOUSE
QUEBEC, LIMITED
1638 RUE SHERBROOKE O., 932-2342
MONTREAL - TORONTO - LONDRES - COPENHAGUE

LIQUIDATION COMPLÈTE 50%

Mariette Fleury Boutique Inc.

2170, RUE CRESCENT 288-8548

En VEDETTE cette SEMAINE chez

LABELLE FOURRURE

PRIX RÉDUITS

sur tous nos manteaux de

VISON

Quelle que soit la teinte, quelle que soit la coupe,

Vous bénéficiez des mêmes prix d'aubaines LABELLE !

EXTRA SPECIAL LABELLE

VISON CANADIEN
Teintes nouvelles !
• Vison pastel naturel peaux horizontales
• Vison d'élevage peaux horizontales
$595.

VISON CANADIEN
D'un chic inouï !
• Vison pastel naturel peaux horizontales
• Vison LUTETIA peaux horizontales
• Vison pastel naturel peaux horizontales
• Vison Topaze
$695.

VISON CANADIEN
Le summum du chic !
• Vison pastel naturel peaux descendues. Gr. 10 à 20
$995.

Les plus somptueuses fourrures offertes à PRIX REDUIT LABELLE

VISON CANADIEN
Qualité de premier choix
• Vison pastel, peaux descendues $1,195
• Vison d'élevage, peaux descendues $1,295
• Vison Pearl, peaux descendues $1,450
• Vison pastel et Majestic $1,650
• Vison Saphir Cerulean, peaux descendues $2,600
• Vison Violet, peaux descendues $2,150

Nous nous spécialisons dans
L'ENTREPOSAGE - LA REPARATION
LE REMODELAGE - LE NETTOYAGE

SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

LABELLE FOURRURE

• Paiements faciles
• Plan budgétaire
• Mise de côté

6570, rue SAINT-HUBERT
station métro Beaubien

Tél.: 276-3701

LE PLUS IMPORTANT MARCHAND DE FOURRURES AU CANADA

LE FOOTBALL A NU

PAR PHIL BRADY
(collaboration spéciale)

Les bottés

Une des grandes différences entre le football américain et le football canadien est sans contredit la façon de marquer des points. Ici, au Canada, nous avons un moyen de plus d'ajouter au pointage: le simple, ou "rouge", comme on l'appelle parfois.

Pour vous expliquer le plus brièvement possible le simple, disons qu'un simple est enregistré lorsque l'équipe "A" botte le ballon dans la zone des buts de l'équipe "B", et que cette dernière est incapable de sortir le ballon de sa zone. Alors l'équipe "A" récolte un point de plus au sommaire.

Je sais que les directeurs de la ligue Canadienne de football songent à modifier certains règlements. Mais j'espère que jamais ils ne modifieront celui-ci.

Quand j'assiste à un match du football américain, il n'est rien que je trouve de plus frustrant que de voir une équipe traverser une grande partie du terrain, pour être ensuite obligée de concéder la possession du ballon sans même récolter un point.

Ce règlement a également l'avantage d'offrir du jeu plus enlevant, parce que plus il y a de façons de marquer des points, plus le pointage a des chances d'être élevé. C'est ce que désire l'amateur de football qui paie pour assister à un match.

A cause de ce règlement, le botteur de dégagement, au football canadien, peut faire la différence entre une victoire et une défaite. Plus souvent qu'autrement, s'il est aussi botteur de précision, c'est son nom qu'on trouvera en tête de la liste des pointeurs de l'équipe.

Prenons le cas de Dave Mann, des Argonauts de Toronto. Il n'est peut-être plus jeune, mais grâce à son expérience, il commet très peu d'erreurs... s'il en commet!

Au cours des récentes années, il a gagné plus d'un match avec ses bottés, mais il en est un, survenu au cours de la saison 1966, dont je me souviens le plus.

Le match avait lieu au Stade Molson. Les Argonauts et les Alouettes, encore une fois, se disputaient le troisième rang. Pour demeurer dans la lutte, les Argonauts se devaient de gagner. Quant aux Alouettes, un match nul leur assurait la possession du troisième rang.

Vers la fin du match, les Argonauts menaient, 9-8, en partie résultat de deux simples de Mann. Les Alouettes étaient en possession du ballon au 35 des Torontois quand leur marche s'est finalement arrêtée. Il restait cinq secondes à jouer. C'est alors que mon bon ami Gino Berretta s'est amené pour tenter un botté de dégagement.

Dans la zone des buts des Argonauts, distancés de 10 verges environ l'un de l'autre, on pouvait voir quatre joueurs. Dave Mann était l'un de ceux-ci.

Gino a alors botté le ballon haut et loin. Malheureusement, le ballon allait directement vers Dave Mann. Après le botté, les joueurs des Alouettes se sont immédiatement dirigés vers Mann, l'entourant de façon à le plaquer dès qu'il prendrait possession du ballon.

A ce moment-là, Dave a fait une couple de petits pas rapides, et boom... d'un coup de pied, il a botté le ballon entre les bras de plusieurs joueurs des Alouettes. Du même coup, les Argonauts gagnaient le match, et conservaient leurs chances de terminer au troisième rang.

Par la suite, nous avons vaincu les Argonauts à Toronto, deux semaines plus tard. Mais n'eût été de Dave Mann, n'eût été du simple, ou du "rouge" si vous préférez, le match aurait pris fin par un pointage de 7-7, au lieu d'être enlevant jusqu'à la toute fin de la rencontre.

Dans le camp des Alouettes, disons que nous sommes plus que fortunés de pouvoir compter sur un joueur aussi talentueux que Dave Lewis.

N'eût été de ses bottés, l'an dernier, nous aurions d'ailleurs conservé un record beaucoup plus décevant, parce qu'en plus d'une occasion, c'est lui qui nous a tirés de l'impasse où nous étions glissés.

Lors d'un botté de dégagement, chaque joueur de l'équipe concernée doit demeurer dans le couloir qu'on lui a assigné, et toujours courir en équilibre.

Et n'oubliez pas une chose. Il vaut mieux accorder cinq verges de retour au receveur du botté que de tenter un plaqué spectaculaire que ce dernier évitera... pour gagner dix verges au lieu de cinq.

Je vous rappelle encore une fois que je répondrai à toutes les questions que vous voudrez bien m'adresser. Vous pouvez le faire en écrivant à votre journal préféré. Le chef de la rédaction sportive me fera parvenir votre lettre.

téléphoto PC

L'attaque des Eskimos d'Edmonton n'a guère eu de succès face à la solide défense des Lions de la Colombie-Britannique, hier soir, à Edmonton. Mais, sur ce jeu, le demi Charlie Fulton (12) a gagné plusieurs verges grâce au bon travail du garde Allan Ische (56). Le seul Lion dans la photo, Bill Bufton (72), est loin du jeu.

Ted Gerela marque 10 points et les Lions gagnent, 12-4

d'après PC

EDMONTON — Est-ce que la récente déclaration du commissaire du football canadien Jake Gaudaur, à l'effet que le football canadien offrirait du jeu plus spectaculaire cette année, a eu pour effet de refroidir l'enthousiasme des joueurs?

Il faut le croire, puisque hier, à Edmonton, les 18,213 partisans des Eskimos ont assisté à un duel de bottés, quand les Lions de Vancouver ont disposé des Eskimos, 12-4.

Les Lions ont ainsi vengé l'échec encaissé la semaine dernière sur le tout dernier jeu du match, aux mains des mêmes Eskimos.

Le plus près que les deux équipes soient venues d'un touché est survenu à la toute fin du dernier quart, quand les Eskimos ont perdu possession du ballon après avoir joué le tout pour le tout lors d'un troisième essai.

1er quart

1—Vancouver : touché de sûreté (Lefebvre est plaqué dans sa zone des buts) 4:22.

2e quart

2—Vancouver : placement (Gerela, 3e, 44 verges) 1:04.

3—Edmonton : simple (Kempf, 4e sur une tentative de placement de 38 verges) 6:29.

3e quart

4—Vancouver : placement (Gerela, 4e 37 verges) 6:25

5—Vancouver : simple (Gerela, 2e, sur une tentative de placement de 14 verges) 9:54.

4e quart

6—Edmonton : placement (Kempf, 6e, 20 verges) 3:39.

7—Vancouver : placement (Gerela, 5e, 46 verges) 6:40.

	Van.	Edm.
Premiers essais	15	12
Verges gagnées au sol	131	107
Verges gagnées dans l'air	154	127
Offensive totale	282	158
Passes complétées/tentées	13/25	15/23
Interceptions/retours en verges	1/4	1/9
Bottés/moyenne	9/31	8/35
Echappés/perdus	5/3	3/1
Punitions/en verges	6/65	8/65

A la suite de cette série, le demi Jim Evenson, des Lions, a porté le ballon au trois des Eskimos à l'issue d'une course de 25 verges. Mais trois jeux plus tard, les Lions étaient arrêtés à la ligne d'une verge des perdants.

10 points pour Gerela

Le botteur de précision Ted Gerela a été l'étoile des gagnants, récoltant dix points, résultat de trois placements et d'un simple.

Les deux autres points des gagnants ont été le résultat d'un touché de sûreté, au premier quart. Lors d'un botté de dégagement, le centre des Eskimos a effectué une mauvaise mise au jeu. Le botteur de dégagement Garry Lefebvre a réussi à recouvrer le ballon, mais il a été plaqué dans sa propre zone des buts.

Le botteur de précision Peter Kempf a récolté les quatre points des vaincus, à l'aide d'un placement et d'un simple.

A la suite de ce résultat, les Lions se sont approchés à deux points des Stampeders, qui mènent au classement, avec six points. Les Eskimos partagent toujours le deuxième rang, avec les Roughriders de Regina.

Au classement des compteurs, Gerela s'est hissé du 18e rang au 5e rang des compteurs, avec 22 points. Il suit Larry Robinson, des Stampeders de Calgary, qui mène avec 34, Bill Goods, des Roughriders, avec 31, Kempf, qui a devancé Terry Evanshen des Stampeders, avec 27, puis Evanshen, avec 24.

Jim Long congédié pour faire place à Rick Egloff

par Guy PINARD

L'entraîneur de football ne devrait pas être obligé de jouer le rôle de policier. Le joueur de football qui éprouve des difficultés à s'astreindre aux règlements (couvre-feu et autres) imposés par l'entraîneur ne mérite pas plus de conserver son poste qu'une compagnie devrait être obligée de garder à son service un employé qui se présente au travail après avoir passé une nuit blanche.

Le football, c'est le gagne-pain du joueur qui le pratique. Il devrait être sa raison de vivre. Il devrait conditionner chaque heure de sa journée.

D'ailleurs, un régime de vie bien réglé ne peut que l'aider. Même physiquement. Danny Deibert, soigneur de l'équipe montréalaise, explique de cette façon la récupération rapide de l'ailier distancé Roger Murphy.

Murphy a mis solidement son genou à l'épreuve pour la première fois hier, soit seulement 19 jours après avoir subi une intervention chirurgicale.

"Un joueur qui mène une vie régulière, rangée, récupérera plus rapidement qu'un autre. Ce sont les tissus humains qui en bénéficient le plus," a-t-il expliqué.

Murphy est considéré comme un gentilhomme. C'est le genre de joueurs que tout entraîneur de football aime diriger. Il est sérieux. Il prend son rôle au sérieux. Il est bien payé, et il veut rendre à son équipe chaque sou qu'elle lui paie en donnant constamment le meilleur de lui-même.

Le nom de Murphy est toujours sur la liste des blessés, et il ne pourrait hypothétiquement jouer que lors du cinquième match des Alouettes, à Winnipeg. On ignore s'il sera en mesure de le faire. Mais chose certaine, advenant le cas, son retour au jeu soulagerait quelque peu l'entraîneur Kay Dalton, qui perdra alors les services de Dave Lewis, appelé sous les drapeaux de l'Oncle Sam.

Rick Egloff jouera demain

Entre-temps, les Alouettes se préparent en vue du match de demain soir, alors qu'ils affronteront les Rough Riders d'Ottawa à l'Autostade.

Après ce long congé de 12 jours, les équipiers de Dalton auront fort à faire contre une équipe invaincue en trois matches, et qui a marqué une moyenne de 42.7 points par rencontre.

Hier, Dalton a congédié Jim Long afin de créer un poste au nouveau venu Rick Egloff. Ce dernier agira probablement comme 14e Américain, mais Dalton profitera de l'allure du match pour lui accorder un essai au poste de demi défensif.

Phil Brady, l'as de la brigade défensive des Alouettes, affirme qu'Egloff pourrait en surprendre plus d'un à ce poste.

Le joueur congédié, Long, a perdu les deux postes qu'il occupait, lors du dernier match, à Hamilton. Wayne Coleman lui a ravi le poste d'ailier défensif, et Johnny Baker, celui de botteur de précision.

Washington à son poste

Dans le camp des Rough Riders, on se réjouit à l'idée que le demi Vic Washington pourra jouer contre les Alouettes... au moins.

Lui aussi appelé sous les drapeaux, Washington a demandé qu'on étudie son cas à nouveau, puisque Washington est le seul soutien de famille. L'armée américaine étudie sa demande, mais sa réponse ne sera connu que dans quelques jours.

Mais entre-temps, Washington aura eu le temps de causer suffisamment de problèmes à l'entraîneur Kay Dalton et à ses joueurs.

FOOTBALL CANADIEN

AUJOURD'HUI

TORONTO à Calgary
(Canal 12 ..... 10 h.)

DEMAIN

OTTAWA à Montréal

DIMANCHE

TORONTO à Régina
(Canal 12 ..... 10 h.)

WINNIPEG à Vancouver

HIER

Vancouver 12 - Edmonton 4

(CONFERENCE DE L'EST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	3	3	0	0	128	50	6
Hamilton	3	2	1	0	53	81	4
Toronto	2	1	1	0	46	42	2
ALOUETTES	2	0	2	0	35	58	0

(CONFERENCE DE L'OUEST)

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Calgary	4	3	1	0	139	40	6
Edmonton	5	2	2	1	63	81	5
Regina	5	2	2	1	88	88	5
Vancouver	4	2	2	0	54	79	4
Winnipeg	4	0	4	0	32	119	0

COMPTEURS

(CONFERENCE DE L'EST)

		T	PI	C	S	Pts
Tucker	Ottawa	8	0	0	0	48
Suthelin	Ottawa	1	3	13	1	29
Fleming	Hamilton	4	0	0	0	24
Washington	Ottawa	3	0	0	0	18
Symons	Toronto	2	0	0	0	12
Mann	Toronto	0	1	5	2	10
Zuger	Hamilton	1	0	0	2	8
Tomlin	ALOUETTES	1	0	1	0	7
Black	Ottawa	1	0	0	0	6

Touché de sûreté : OTTAWA

(CONFERENCE DE L'OUEST)

		T	PI	C	S	Pts
Robinson	Calgary	0	5	15	4	34
Goods	Regina	0	6	9	4	31
Kempf	Edmonton	0	6	5	4	27
Evanshen	Calgaly	4	0	0	0	24
Gerela	Vancouver	0	5	3	2	22
Harrison	Calgary	3	0	0	0	18
Homer	Vancouver	3	0	0	0	18
Cranmer	Calgary	2	0	0	0	12
Dorsch	Regina	2	0	0	0	12
Evenson	Vancouver	2	0	0	0	12

Touché de sûreté :
CALGARY et VANCOUVER.

ACTUALITÉ-*EXPRESS*

Quand des hommes avec intérêts différents sont unis dans une même association, il est normal qu'un jour ou l'autre ils ne s'entendent plus. N'ayant point les mêmes intérêts, ils n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes problèmes. Un dialogue de sourds s'ensuit et, tôt ou tard, l'abcès éclate. Alors, la séparation, la rupture survient.

Voici en quelques mots ce qui s'est produit au cours des dernières années, à mesure qu'a grossi le circuit américain groupant des hommes qui désirent gagner leur vie en jouant au golf. Etant soumis à la PGA, ils devaient militer dans une association où l'on retrouve 6,000 professionnels attitrés à des clubs de golf aux Etats-Unis.

Or, le professionnel qui dirige une boutique à un club de golf n'a pas les mêmes besoins, les mêmes problèmes qu'un professionnel qui ne fait que jouer au golf et voyage de ville en ville pour aller y puiser son pain quotidien.

Donc, il était naturel qu'un conflit éclate au sein même de la PGA. C'est exactement ce qui est survenu. Lundi, une nouvelle association de golfeurs professionnels a été formée, et elle a pris le nom de "American Professional Golfers". Dorénavant, les professionnels de clubs auront leur association, la "Professional Golfers Association", et les professionnels-joueurs auront la leur, la "American Professional Golfers".

Pendant un certain temps, les deux factions se disputeront la faveur des promoteurs de tournois de golf jusqu'à ce que, croyons-nous, chaque groupe comprenne sa véritable raison d'être.

Jacques Barrette

Woolco

Spéciaux! PEINTURE et PAPIER-PEINT!

Rabais 20%!
Peinture "Venus" de "Roxalin"
Latex pour murs
8 couleurs et blanc.
Pour murs de vivoirs, chambres à coucher, corridors.
GALLON. Rég. 6.99
PRIX DE VENTE gal. 5.59
PINTE. Rég. 2.19
PRIX DE VENTE pinte 1.75

Email semi-lustré
Couleurs assorties à celles du latex pour cuisines, armoires, boiseries.
GALLON. Rég. 7.99
PRIX DE VENTE gal. 6.39
PINTE. Rég. 2.57
PRIX DE VENTE pinte 2.05

Peinture extérieur
(A base d'huile). Pour toutes boiseries extérieures. Blanc seulement.
GALLON. Rég. 7.99
PRIX DE VENTE gal. 6.39
PINTE. Rég. 2.59
PRIX DE VENTE pinte 2.07

Peinture "Fiesta" UNE COUCHE
La meilleure peinture d'extérieur de "Roxalin". Avec titanium. Plus blanche, plus facile à appliquer. Gal. 10.97

PEINTURE "FIESTA" blanche pour plafonds
Une seule couche suffit pour la plupart des surfaces. gal. 8.79

Latex d'extérieur "TRELSPAR"
Donne des résultats étonnants. Pour boiseries, maçonnerie. gal. 6.99

En primeur...
EMAIL POUR PLANCHERS DE BETON
Plus durable que toute autre peinture de planchers... Aucune odeur... Sèche rapidement. Deuxième couche en moins de deux heures. Les couleurs restent vives plus longtemps. Pour marches ou planchers en béton.. Également pour murs de béton. Se lave avec de l'eau savonneuse. 8 couleurs modernes.
GALLON 9.47 PINTE 3.19

NOUVEAUX MOTIFS '68!
Papier-peint
Encollé pour une application rapide
rouleau double 1.59
Vinyl lavable
Encollé rouleau double 5.99

"TERPOL"
Contenant 132 oz. Nettoyeur domestique ou diluant à peinture.
Contenant 1.19

PATE A CALFEUTRER
Blanc, gris ou noir.
3 pour .99
PISTOLET A CALFEUTRER
chacun .99

Rabais 40%!
Chopines "REZ"
Solde du manufacturier! Fini lustré ou vernis satiné.
.99 à 1.49
jusqu'à épuisement.

Ens. ROULEAU et PINCEAU
Ens. .99

ECHELLE 16' à RALLONGE
Ch. 18.94

CENTRE LAVAL
OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.
Sortie 7 de l'autoroute des LAURENTIDES et BOUL. ST-MARTIN

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
BROSSARD
7200, BOUL. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN

L'Office du blé prépare des mesures pour expédier les grains de l'Ouest par Duluth

Le SIGM estime que le projet de l'Office dépend de la décision des grévistes

WINNIPEG (PC) — L'Office canadien du Blé prépare des mesures immédiates en vue d'expédier les grains des Prairies via Duluth, au Minnesota, et contourner ainsi les têtes de ligne sur les Grands lacs actuellement bloquées par la grève, a déclaré hier le commissaire en chef, M. W. C. McNamara.

Il a indiqué au cours d'une conférence de presse que des représentants de l'Office du Blé allaient partir immédiatement pour Duluth afin d'entamer les négociations.

Il a dit espérer que les expéditions puissent commencer d'ici une semaine.

M. McNamara a mentionné qu'il ne pouvait prévoir quel volume de grains pourrait être acheminé par le port de Duluth, sur le Lac Supérieur, à environ 150 milles au sud-ouest de Fort William et de Port Arthur, mais que ceci ne constituerait pas une solution à la situation de crise à laquelle doit faire face l'économie agricole des Prairies.

M. McNamara a annoncé les mesures décidées, après qu'une réunion ait eu lieu lundi à Ottawa entre l'Office du Blé et le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin.

Ces mesures inhabituelles ont été prises, a-t-il souligné, pour créer des stocks suffisants dans les ports de l'est pour satisfaire les engagements d'exportation de l'automne et de l'hiver.

Les stocks dans les silos des têtes de ligne de l'est sont actuellement suffisants pour faire face aux engagements de vente jusqu'à fin septembre, à l'exception du blé durum dont la pénurie est critique.

Les manutentionnaires de grains à la tête des Grands lacs sont en grève depuis le 18 juillet aux 23 têtes de ligne au travers desquelles transite le grain du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan en direction des ports de l'est du pays, ou directement vers l'exportation.

Le projet consiste à expédier le grain par fer jusqu'à Duluth pour que des navires des Grands lacs les prennent à bord et les livrent aux élévateurs des ports de l'est du Canada.

Le plan sera coûteux pour le producteur fes Prairies a déclaré M. McNamara mais moins toutefois que les 20 cents ou plus par boisseau pour le transport ferroviaire qui serait appliqué pour chargement direct des élévateurs fédéraux dans les Prairies aux ports du Saint-Laurent.

"Nous ne pensons pas que le public canadien réalise les problèmes très sérieux créés par cette grève", a mentionné le commissaire en chef de l'Office.

A moins que le mouvement des grains ne reprennent, les océaniques vont arriver prendre leurs chargements de blé que le Canada "dans un avenir presque immédiat" sera incapable de fournir.

Le Canada dispose actuellement d'environ 675,000,000 boisseaux de blé en stock et la récolte qui approche, dans les Prairies, y ajoutera plus de 600,000,000 boisseaux.

En raison des lourdes pluies qui ont affecté le Manitoba et l'est de la Saskatchewan, une bonne partie de la récolte à venir aura probablement un degré d'humidité élevé et se détériorera à moins d'être entreposée dans des silos desséchants. Or, la grève à la tête des lacs a eu pour effet que ces silos sont virtuellement pleins à raz bord.

Réaction du SIGM

A Montréal, M. Leonard McLaughlin, président du Syndicat international des gens de mer a déclaré que la question de la participation des membres du SIGM au transport des grains à partir de Duluth dépendrait de l'accord des grévistes à la tête des lacs.

Il a indiqué que le projet dévoilé par M. McNamara sera en fait fonction de la décision des grévistes. Si ces derniers sont d'avis que cela diminuerait les effets de la grève, ils pourraient obtenir du Congrès du Travail du Canada d'aviser ses syndicats affiliés, y compris le SIGM, de ne pas suivre le projet.

Le SIGM a déjà adressé un télégramme de soutien aux grévistes, a ajouté M. McLaughlin.

Le Canada a triplé au cours de 1968 son excédent commercial

OTTAWA (PC) — L'excédent commercial du Canada a triplé au cours du mois de juillet et au cours des sept premiers mois de l'année comparativement aux niveaux de l'an dernier. Les exportations ont dépassé les importations de $134,800,000 au cours de juillet et de $640,900,000 au cours de la période janvier-juillet, rapporte le Bureau fédéral de la statistique.

L'an dernier, le total s'établissait à $45,300,000 en juillet et à $200,900,000 pour la période de sept mois. Le BFS précise que la compilation des exportations et des importations donne un total sous-évalué en juillet du fait de la grève des postes qui a retardé la présentation de certains rapports utilisés dans la compilation.

Tel que rapporté précédemment, les exportations au cours de juillet ont augmenté de 9.7 pour cent pour s'établir à $1,054,400,000 par rapport à $960,800,000 au cours du même mois de l'an dernier.

Les statistiques préliminaires publiées par le BFS indiquent que les importations en juillet s'établissent à $827,800,000, soit une hausse de 1.5 pour cent comparativement à juillet de l'an dernier, alors que le total se chiffrait à $815,600,000.

Les achats effectués aux Etats-Unis ont augmenté de $12,000,000 pour se chiffrer à $655,800,000, mais les achats en Grande-Bretagne ont diminué de $10,000,000 pour se chiffrer à $51,000,000.

Pour la période de sept mois, de janvier à juillet, les exportations auraient augmenté de 15 pour cent, et les importations de 8.5 pour cent.

Presque la totalité de l'amélioration du commerce canadien s'explique par l'évolution favorable de l'économie américaine au cours du premier semestre de l'année, et par l'achat de voitures et d'acier en prévision de grèves dans ces deux industries aux Etats-Unis.

D'autre part, on prévoit peu d'amélioration comparativement aux niveaux enregistrés en 1967. L'économie américaine devrait connaître un rythme plus faible d'expansion en raison de la mise en vigueur de la surtaxe fiscale de 10 pour cent et des réductions budgétaires et, de son côté, le Canada fait face à plusieurs grèves importantes.

Commerce avec l'Allemagne

Le ministère de l'Economie de l'Allemagne de l'Ouest souligne, d'autre part, dans des statistiques publiées hier que les exportations canadiennes dans ce pays européen ont augmenté de 26.4 pour cent pour s'établir à $121,700,000 au cours du premier semestre de l'année. Quant aux importations canadiennes en provenance de l'Allemagne, elles n'ont augmenté que de 12.2 pour cent pour se chiffrer à $120,500,000.

La balance commerciale entre les deux pays donne donc un excédent de $1,200,000 en faveur du Canada. L'Ambassade canadienne à Bonn, commentant ces statistiques, mentionne qu'une augmentation importante des ventes de matières premières canadiennes à l'Allemagne a suivi la découverte de nouveaux gisements de minerai de fer; on mentionne également une rareté mondiale du cuivre.

Un porte-parole de l'ambassade a ajouté qu'on s'attend à un accroissement plus important encore des ventes en Allemagne à la suite de l'intensification de l'exploitation minière.

Qunat aux exportations allemandes vers les Etats-Unis, le ministère allemand de l'Economie déclare qu'elles ont passé de $895,500,000 à $1,301,000,000 au cours du premier semestre, soit une augmentation de 45.3 pour cent. Les importations allemandes provenant des Etats-Unis ont diminué de 0.7 pour cent, passant de $1,093,000,000 à $1,085,000,000.

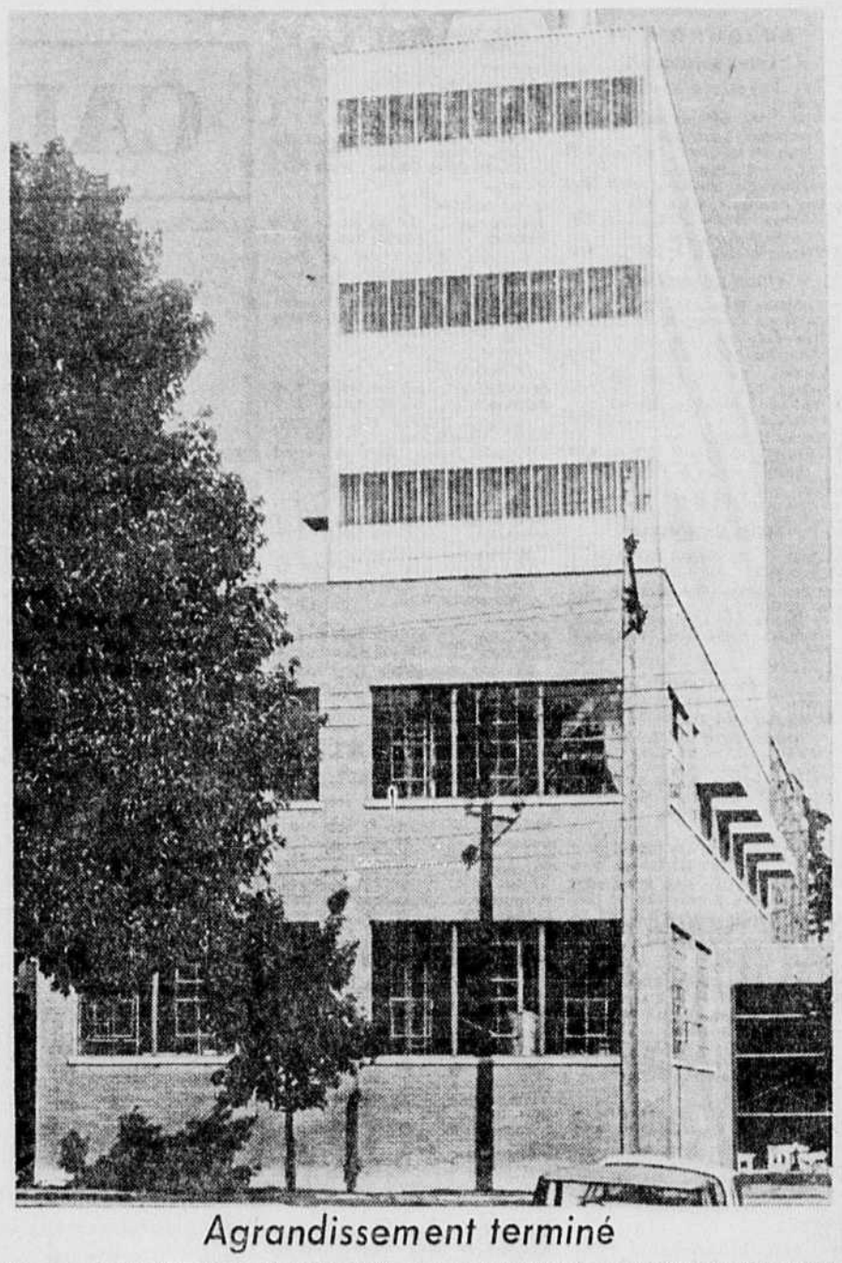

Agrandissement terminé

La compagnie Goodyear-Canada vient de terminer les travaux d'agrandissement de son usine établie à Saint-Hyacinthe, à quelques milles de Montréal. Les nouveaux locaux, que nous voyons sur la photo, abriteront l'équipement qui servira à plonger la toile de nylon et de polyester dans un bain de latex, ce qui permettra au caoutchouc de coller au tissu durant l'opération d'application du caoutchouc. Cet équipement est le plus moderne du genre au Canada.

Churchill Falls vient d'entreprendre des travaux gigantesques

Une série de travaux gigantesques ayant pour objet la construction de plus de 40 milles de digues vient de débuter aux chantiers de la future centrale hydro-électrique de Churchill Falls, au centre du Labrador. Ces travaux entraîneront la mise en place et le compactage de presque deux fois autant de remblai qu'en ont nécessité les îles artificielles de l'Expo 67 à Montréal.

Déjà, le sol superficiel a été enlevé et on a commencé à creuser les fondations de la première des quelque 90 digues d'enrochements et de terre qui fermeront le réservoir et en canaliseront l'eau vers les ouvrages de prise de la centrale. Rappelons que celle-ci aura un débit de 5,225,000 kilowatts (plus de 7,000,000 de HP).

La longueur totale des digues dépassera 40 milles. Leur hauteur variera de quelques pieds seulement à 85 pieds environ et leur longueur de quelques centaines de pieds à plus de trois milles.

Le volume de remblai nécessaire s'élèvera approximativement à 26,000,000 de verges cubes. A titre de comparaison, les îles artificielles du St-Laurent sur lesquelles on a bâti l'Expo 67 ont nécessité un peu moins de 15,000,000 de verges cubes.

On estime à plus de $100,000,000 les déboursés qu'entraînera la construction de ces digues et des autres ouvrages du réservoir. Ce poste sera l'un des plus considérables du projet dont le montant total s'élèvera à $900,000,000. Pour faciliter les choses et comme ces digues sont réparties sur une vaste étendue, leur construction fera l'objet de plusieurs contrats.

Les travaux en cours portent sur la plus longue des quatre digues situées dans le voisinage immédiat de l'ouvrage de prise.

NOMINATION CHEZ R. L. CRAIN LIMITEE

FRANK J. FLEURY

Au nom du Conseil d'administration, Harold F. Crain, président de R. L. Crain Limitée, annonce la nomination de monsieur Frank J. Fleury au poste de directeur général de la compagnie. Retraité de l'armée canadienne où il avait servi de façon remarquable pendant 35 ans, le lt.-général Fleury entra au service de R. L. Crain Limitée en novembre 1966. Cette firme est un des plus importants fournisseurs de formules commerciales et de systèmes comptables.

SOUTHAM BUSINESS PUBLICATIONS LIMITED

M. James A. Daly, président de SOUTHAM BUSINESS PUBLICATIONS LIMITED, annonce que sa compagnie a acquis, des actionnaires originaux, le contrôle majoritaire de PANEX INCORPORATED; il agira en même temps comme président du Conseil d'administration de PANEX. PANEX est une importante compagnie de conception et de production de matériel d'expositions et d'étalage avec manufactures et bureaux à Montréal et à Toronto. PANEX fournit aussi des services de voyages et de congrès à un important secteur du commerce et de l'industrie. MacLaren Advertising Company Limited et National Sales Incentives Limited continueront à posséder des intérêts dans la compagnie.

M. Harry W. ROWLANDS
Président

M. Rowlands apporte à ce poste une longue expérience dans le domaine de la gérance, de par son association à MacLaren Advertising Company Limited comme vice-président administratif, et, précédemment, de par ses fonctions en tant qu'associé avec Woods Gordon and Company.

Pierre LaBOSSIERE
Vice-président et gérant général

Continuant en tant que vice-président et gérant général, M. LaBossière apporte sa contribution et une longue expérience échelonnée sur douze ans dans le domaine des étalages et matériel d'expositions. Les six dernières années, il fut gérant général d'une compagnie canadienne bien connue dans le même champ d'action.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adonac	2.56	2.80
Andrede Equity	3.86	4.22
All Cdn Com	8.02	8.77
All Cdn Div	9.73	10.03
All Cdn Ven	9.40	10.27
American Growth	7.27	7.95
Associate Investors	5.14	5.19
Beaubron	41.67	45.25
Canada Growth	7.63	8.38
Canada Security	4.68	4.93
Cdn Channing Venture	5.28	5.79
Cdn Gas Energy	12.89	14.13
Cdn Investment Fund	4.16	4.56
Cdn Scudder Fund	18.39	18.39
Cdn Sec Growth	9.32	10.21
Cdn Trusteed	4.60	5.03
Canafund	57.57	60.45
Champion Mutual	7.52	8.17
Collective Mutual	7.28	7.95
Commonwealth Intl	11.96	13.11
Commonwealth Intl Lever	15.15	16.61
xCompetitive Capital	10.06	10.99
Corporate Investors	6.01	6.57
Diversified Income A	1.46	1.62
Diversified Income B	4.71	5.90
xDividend Shares	4.04	4.43
Dominion Compound	4.74	5.15
xDreyfus	15.00	16.37
Entarea Investment	5.52	6.03
European Growth	8.54	9.33
Executive Fund of Cda	7.59	7.97
Exec Inv Intl Ltd	8.26	8.67
Federated Financial	6.14	6.71
Federated Growth	7.23	7.90
xFidelity Trend	30.87	33.55
Fonds Collectif A	6.97	7.53
Fonds Collectif B	4.79	4.94
Fonds Collectif C	9.33	10.14
Fonds Desjardins A	4.97	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	11.77	11.83
Gis Compound	9.91	10.83
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	7.73	8.45
Growth Oil and Gas	21.13	—
Guardian Growth	9.08	—
Harvard	19.04	20.81
Investors Growth	11.40	12.40
Investors Intl Mutual	8.25	8.97
Investors Mutual	5.42	5.90
Keystone Canada	8.56	9.39
xKeystone Cust S-1	23.53	25.67
xKeystone Cust S-4	6.96	7.60
xKeystone Cust K-2	7.52	8.21
Le Fonds P.E.P.	3.82	4.15
xLexington Research	16.55	18.09
Maritime Equity	3.83	4.19
Molson M Fund	4.95	5.37
Mutual Accumulating	5.61	6.14
Mutual Bond	8.47	8.85
Mutual Bond Income	5.02	5.25
Mutual Growth	6.72	7.35
Mutual Income	6.10	6.67
Natrusco	13.51	14.11
Natural Resources	7.63	8.34
xOne William Street	17.11	17.11
Pension Mutual	8.82	9.64
Principal Growth	5.59	6.10
Provident Mutual	7.08	7.70
Prov Stock Fund	6.35	6.91
xPutnam Growth	13.82	15.10
Radisson	4.08	—
Regent Fund	10.68	11.67
Royfund	5.52	5.69
Pret et Rev.	7.34	8.06
Spec	11100	12.08
Taurus	7.17	7.88
xTechnol	10.07	10.98
Timed Investment Fund	6.23	6.26
United Accumulative	11.98	13.09
United American	3.04	3.34
United Venture	5.59	6.14
Universal Savings Equity	6.46	7.06
Western Growth	5.32	5.81
York Fund of Canada	4.47	4.85

x—Fonds americains.

OBJECTIF
accroissement possible de votre capital investi dans ce Fonds

WINFIELD GROWTH FUND INC.

ON PEUT MAINTENANT SE PROCURER DES ACTIONS DE WINFIELD GROWTH FUND, INC. DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

WINFIELD UNDERWRITERS, INC. • 315 MONTGOMERY ST., SAN FRANCISCO, CAL. 94104, U.S.A. TELEPHONE 415-392-5030

SANS OBLIGATION, VEUILLEZ TRANSMETTRE EXEMPLAIRES DU PROSPECTUS ET DE LA LITTÉRATURE À:

NOM

ADRESSE
(numéro) (rue)

(ville) (province) I.P.

La Shell fait construire une plateforme de forage

HALIFAX (UPI) — La société Shell Canada a autorisé la construction d'une plateforme de forage de $10,000,000 de type Sedco 135 H destinée à participer à son programme d'exploration de pétrole au large des côtes atlantiques.

La plateforme flottante sera construite à un chantier naval de Halifax et l'on prévoit qu'elle sera prête à entrer en service en 1969.

La société Shell détient des droits de prospection du plateau continental sous-marin sur un territoire d'environ 23,00,000 acres s'étendant de la pointe septentrionale du Cap Breton jusqu'à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Ecosse.

Plusieurs importantes sociétés pétrolières ont effectué des recherches sismiques intenses le long des côtes atlantiques au cours de ces dernières années en vue de trouver du pétrole mais Shell est la seule à s'équiper du gigantesque chevalet tripode de forage.

Un équipement identique est déjà en usage au large des côtes de la Colombie-Britannique.

Un porte-parole de Shell a déclaré que le forage est un jeu de hasard mais où l'on a appris à deviner.

"Les recherches sismiques effectuées nous ont indiqué des régions très prometteuses et nous espérons atteindre un certain degré de succès", a-t-il indiqué.

Hudson's Bay Oil and Gas Company Ltd., a annoncé qu'elle compte entreprendre des forages de pétrole en 1969 dans le détroit de Northumberland. L'emplacement probable se situe entre le Cap-Breton et l'Ile-du-Prince Edouard.

Hudson's Bay, qui est en train de dépenser $500,000 en essais géophysiques, détient des droits d'exploration sur un territoire de 5,000,000 acres autour de la côte de l'Ile-du-Prince-Edouard, sur l'île elle-même et à l'intérieur de la Nouvelle-Ecosse.

La plateforme de forage qui sera construite au profit de Shell pourra forer dans des profondeurs d'eau allant jusqu'à six cents pieds et la plateforme portante pourra s'enfoncer jusqu'à 80 pieds en dessous du niveau de l'eau. La hauteur totale de l'ensemble, à partir de la partie inférieure du ponton jusqu'au sommet du chevalet de forage, sera de 335 pieds.

Le navire pourra accueillir plus de 65 personnes et pourra les loger. Le coût d'opération du projet est évalué à environ $22,000 par jour.

Comme les principales compagnies pétrolières nord-américaines s'intéressent à cette recherche, les cinq provinces orientales du Canada ont créé un comité des ressources minérales en vue de coopérer dans les questions d'intérêt commun.

Emprunt de $75,000,000 de la Bell

Bell Canada a annoncé hier avoir vendu $75,000,000, en dollars américains, d'obligations première hypothèque, sur le marché financier de New York.

L'émission de ces obligations, série AM, a une échéance dans 30 ans et porte un intérêt de 6.90 pour cent.

Le placement des obligations a été effectué en privé par l'entremise de deux maisons de courtage de New York: Salomon Brothers and Hutzler d'une part et McLeod, Young, Weir Inc., d'autre part.

Crush Beverages Limitée

M. Jean P. Gélinas

Monsieur David E. P. Armour, Vice-Président et Directeur-Général de Crush Beverages Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean P. Gélinas au poste de Gérant Général de la Division CRUSH de Montréal. Diplômé de l'Université de Montréal, où il a obtenu sa Maîtrise en science, M. Jean P. Gélinas possède, de plus, une vaste expérience en production et en administration générale dans les industries de l'alimentation et des liqueurs douces. Au sein de l'organisation CRUSH, il assumera l'entière responsabilité de sa Division pour les domaines de la finance, de la production et des ventes.

NOMINATIONS: ALIMENTS R. J. REYNOLDS LTEE

DONALD G. KOURI — HARVEY C. RAMSEY — MARCEL GAGNON — FERNAND DENIS

Le Conseil d'Administration des Aliments R. J. Reynolds, Ltée, désire vous faire part des nominations suivantes :

Président : Donald G. Kouri : Monsieur Kouri, un natif de Montréal, était antérieurement président de Coronation Foods Corporation qu'il a fondée en 1953. La Famille Kouri s'occupe des produits alimentaires depuis 1876. Un diplômé du College Sir Georges William, Monsieur Kouri fut en grande partie responsable du succès de l'entreprise multi-millionnaire qu'elle est aujourd'hui. Monsieur Kouri préside encore aux destinées des Aliments R. J. Reynolds, Ltée, le nouveau nom corporatif de Coronation Foods Corporation avec usine de fabrication à Ste-Thérèse, Qué., et de Chun King Corporation of Canada Limited à Windsor, Ont.

Le nouvel organisme verra à la production, à la mise-en-marché et à la distribution des produits Coronation, Swing, Hawaiian Punch, Chun King et Dragon par tout le Canada.

Vice Président - Mise-en-Marché : Harvey C. Ramsey : Ce dernier s'est acquis une vaste expérience dans le domaine de l'alimentation alors qu'il était affilié à The Chun King Corporation of Canada Limited tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Lors de l'acquisition par Chun King Corporation of Canada Limited du Commerce Oriental à Windsor, Ont., il en devint vice-président Mise-en-Marché pour les ventes canadiennes et internationales. Monsieur Ramsey est né à Parry Sound, Ontario.

Vice-Président - Opérations : Marcel Gagnon, ph.d. : Il saura faire bénéficier les Aliments R. J. Reynolds, Ltée., de ses nombreux et valables antécédents en tant qu'officiel d'entreprises et d'académicien au Canada et aux Etats-Unis. Au nombre des diplômes académiques obtenus par Monsieur Gagnon figurent un b.a., et un b.sc. de l'Université Laval, un m.sc. et ph.d. de l'Université du Massachusett. Il fut membre de la firme de Conseillers en Administration de Carufel, Gagnon, Bélair et Associés et jusqu'à son entrée aux Aliments R. J. Reynolds, Ltée., agissait en tant qu'Assistant gérant général d'une des plus importantes compagnies d'alimentation.

Vice-président - Finance : Fernand Denis, s.c.s., c.a. : Ce dernier occupait le poste de Contrôleur lors de Coronation Foods Corporation. Monsieur Denis est un diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'où il gradua en 1955 et est détenteur d'une Maîtrise en Commerce. Il devient membre de l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec en 1956. Il a également servi dans l'Armée Canadienne Royale de 1951-54 en qualité de lieutenant.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	7¾	7⅝	—
Alcan	—	24¼	24½	—
Alcan 4¼	—	33	32¾	—
Algoma	—	17⅞	17⅜	—
Anglo CP 4½	—	5	5	—
Argus	—	16¾	16¾	—
Asbestos	—	22½	22½	—
Atl Sug	—	6⅜	6½	—
Bq CN	—	11¾	11½	—
B d'Eprgne	—	10¼	10¼	—
B Imp-C	—	17⅜	17⅛	—
B de Mtl	200	13½	13½	13½
B N-E	—	20	20	—
B Royale	—	19¼	18⅞	—
B Tor-D	50	17	17	17
B Phone	300	43⅛	43⅛	43⅛
Brazil	—	18¼	18⅛	—
BA Oil	—	45½	45	—
BC Firest	—	18⅛	18⅛	—
Brinco	400	475	475	475
Bruck A	—	12⅜	12⅜	—
CAE	—	9	8⅞	—
Cal Pw	—	23½	23¼	—
Can Cem	—	31⅞	31	—
CD Sugar	—	30	29½	—
CP Mortg	—	19	19	—
C Brew	600	94	9⅛	9⅛
CI Pow	—	27	27	—
C Pow	—	9¾	9⅝	—
C Imterurb	200	9½	9½	9½
C Marconi	—	7¼	7¼	—
CP	300	61¼	61¼	61¼
CP Pr	—	9¾	9¾	—
C Plw	200	380	380	380
CPI Pr	1400	24	24	24
C Pfina	—	18¼	17⅞	—
Canron	—	18½	18½	—
Cntrol Del	—	16	15¾	—
Chemcell	200	9	9	9
Cominco	—	29⅛	28¼	—
C Bath	—	17⅜	17	—
C Bath	—	20¼	20¼	—
Coronatn	—	155	155	—
Cnvvrette	500	7¼	7¼	7¼
C Cark	—	122	120	—
Crush I	—	19¼	18¾	—
Dst Sg	—	46⅞	46	—
D Bridge	—	13¼	13⅛	—
D Fasco	—	17¾	17⅜	—
D Gass	—	11½	11½	—
Dosco	—	8½	8½	—
D Stores	—	18¾	18⅝	—
Domtar	—	10	9¾	—
D Text	—	14¼	14	—
Donohue	—	6⅞	6⅞	—
Du Pont	—	31½	31½	—
Falcon	—	103½	103½	—
Fam Play	—	57½	57½	—
F Collction	—	21	19½	—
Fraser	—	16½	16	—
Fr Pete	1000	800	800	800
Glengair	900	260	260	260
GL Paper	—	17¾	17⅝	—
Home A	—	24	23⅞	—
Home B	—	25	25	—
Horne Pf	—	370	365	—
Hud Bay M	—	61	60¾	—
Husky Oil	—	24¾	24¾	—
Husky D w	—	14½	14½	—
Imp Oil	—	75½	75¼	—
Imp Tob	—	16⅛	15¾	—
Ind Accep	—	25⅞	25½	—
IAC 5¾pc	—	850	825	—
Inglis	—	9½	9½	—
Inland NG	—	10	10	—
Int Nickel	—	42½	41¾	—
Int Util	—	53	52⅝	—
Inter PL	—	19½	19⅜	—
Int Util Pr	—	52⅜	52⅜	—
Invest Gr A	—	8⅛	7⅞	—
Jamaica PS	—	79	76	—
Labatt	—	18¼	18¼	—
Labatt Pr	—	23	23	—
Lamntagne A	—	460	460	—
Laur Fin	—	6	5⅜	—
Loblaw A	—	9¼	9⅛	—
Loeb M	—	12	12	—
MacLaren A	—	15½	15½	—
MacMillan	—	23¾	23¾	—
Marit Elec	—	25½	25½	—
Markborough	200	10¼	10¼	10¼
Massey F	—	16½	15⅞	—
Melchers	—	10	9¾	—
MPG Inv Pr	—	140	140	—
Miron 6pc	—	450	450	—
Molson A	—	25½	25½	—
Mtl Trust	—	12½	12	—
Moore Corp	—	29⅞	29⅝	—
Murphy Oil	—	8⅛	8⅛	—
Mussens	—	8⅞	8½	—
Nat Contain	—	6⅝	6⅝	—
Nat Drug	—	11	11	—
NB Tel	—	13¼	13¼	—
NFLD Light	500	8½	8½	8½
Noranda	—	51¼	51⅛	—
NS Light	—	8	8	—
Osahawa (A)	—	40½	40½	—
Pac Pete	200	21½	21½	21½
Phillips C	—	8¼	8¼	—
Pow Corp	400	10⅛	10⅛	10⅛
Price	—	11	10¾	—
QN Gas	—	12⅞	12⅞	—
QNG 66 Wts	—	380	380	—
Radio Eng	—	34¾	33	—
Rio Algom	200	32½	32½	32½
Rolland (A)	—	7¼	7¼	—
rothmans	—	28½	28¼	—
Royal Trust	—	21¾	21¾	—
St-L Cem (A)	—	21¾	21¾	—
Scott LaS	—	28	28	—
Shell Can	—	32	32	—
Shell I w	—	16⅛	16	—
Shop Save	—	17	17	—
Simpsons	—	37½	37	—
Sogemines	—	15⅞	14⅞	—
Southam	—	50	50	—
Steel Can	400	21⅛	21⅛	21⅛
Steinbg (A)	—	17	16⅞	—
Tex Can	—	29½	29	—
T Grp A	—	9⅞	9¾	—
Tr C PL	—	34	64	—
Tr C PL	—	13	13⅛	—
Triad Oil	—	300	300	—
Trizec	—	220	215	—
Union Oil	—	47	47	—
U Westbr	—	9	9	—
Velcro	—	55	55	—
Wajax	200	24½	24½	24½
W & Knp	—	29	29	—
WCoast Tr	200	28¼	28¼	28¼
Weston	—	19¾	19⅜	—
Zellers	—	15⅞	15¾	—

Bourse canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Africana	5000	69	69	69
Agassiz	1000	70	69	70
Am B Bel	—	6½	6½	—
Ameranium	2000	3½	3½	3½
A Metro Ent	—	395	390	—
Anthonian	—	12	12	—
Arno	—	4½	4	—
Atl Mines	—	25	23	—
Baker Tale	1000	37	37	37
Barvallee	—	20	18	—
Bateman	2000	9	9	9
Bellechasse	—	11	10	—
Bl Hawk	—	105	101	—
Bl Bon	200	275	275	275
Bruce Presto	9000	11	10	10
Bruneau	—	15	15	—
Burnt Hill	—	90	87	—
C Magnesite	1400	24	24	24
Canadore	6500	42	41	41
Can Min	—	29	29	—
Carbec	1000	26	26	26
Cart Q	—	8	6½	—
Casavant	—	355	355	—
Cassidy's	—	9	9	—
Chemalloy	—	550	475	—
Chipman	—	9	8½	—
Com HM	—	480	470	—
Commdore	—	8¾	8	—
Commd w	800	450	450	450
Cominga	—	5	5	—
C Manitoba	—	46	46	—
C New P	1000	93	93	96
C Pershrt	—	138	132	—
C Propriet	7500	58	55	55
C Virginia	—	115	106	—
C McKinney	—	21	21	—
Corgemin	—	41	40	—
Crawfrd	—	250	250	—
Credo	—	40	32	—
Daring E	—	9	9	—
Dauphin	1000	20	20	20
Dav Elb	—	34	29½	—
Dm Exp	3000	42	41	42
Dm Lease	—	18	18	—
Dm Lease	—	18	18	—
Domco	—	11	10¾	—
Dumont	—	19	18½	—
Duvan	—	10	9	—
Eag Gd	—	535	520	—
E Sull	—	595	595	—
E Vent	—	11½	11½	—
Fab Mt	—	7½	7½	—
Fano	—	9	8	—
Fidelity	3500	43	43	43
Fleet Mfg	—	385	380	—
Fontana	—	4½	4½	—
Fox Lake	—	7	7	—
Futurity	—	47	47	—
Ghislau	—	4½	4½	—
Glen Lake	—	260	260	—
Grt W Mn	2000	50	50	50
Grissol	—	6½	6½	—
Guard Mln	—	74	67	—
Imbrex	—	14½	14½	—
Int Norv	500	11½	11½	11½
Inv Fd	—	38	38	—
James Bay	43200	120	126	129
K Desmd	—	15	15	—
Kenting	—	32¼	32	—
Kodiac Pt	200	82	82	82
Laduboro	—	37	36	—
Louanna G.	1000	22	22	22
Magnetics Int	1000	300	300	300
Massval	—	8	8	—
Matachewan	8000	38½	38	38½
Mem Mines	—	19	19	—
Midepsa	900	225	225	225
Miro Mines	—	18	17	—
Mistango	2000	18	16	16
Molyb	—	165	165	—
Mt Pleast	500	11	11	11
MR Rice	200	8¾	8¾	8¾
Muscocho	—	19	17	—
N Formaq	5000	13	13	13
N Glacier	—	16	15	—
NW MT Costig	3000	50	50	50
Newrich	—	15½	15½	—
Nocana	—	4½	4½	—
NA Rare M	2000	36	36	36
Opem Ex	—	27	25	—
Patino	1000	41½	41½	41½
Pat Silver	—	29	27	—
Paul Serv	—	13½	13½	—
Peace Riv	—	450	450	—
Peel Eld	—	46	43½	—
Peso S	—	375	375	—
Phoenix O	400	520	510	510
Pine Rid	—	15	15	—
Pitt Gold	—	5½	5½	—
Prime Pot	—	6	6	—
Que Chb	—	58	57	—
Que Expt	—	15	14	—
Queenston	—	19	19	—
Rancheria	6000	29	27	29
Ranger O	—	690	675	—
Red Crest	3000	2½	2½	2½
RA Pte B	—	68	68	—
Rusty L	2000	9	9	9
St L Col	—	275	270	—
St L Div Ld	1000	79	79	79
Sapawe	5000	6	6	6
Seaway H	—	19¼	18½	—
Select Fin	—	350	350	—
Shawinig Mg	500	28	28	28
Silver Ra	10500	74	71	71
Silver Sm	—	13½	13	—
Silver T	1000	80	80	80
S Dufault	—	20	18	—
Spartan Air	200	95	95	95
Strs Ex	2000	10½	10½	10½
Std Gold	—	14	13	—
Sturgeon	—	36	35	—
Subeo	800	209	205	205
Superpack	—	17	16¼	—
Tache	—	7	7	—
Tazin	—	8	7½	—
Tib Exp	—	3	3	—
Titan	—	10½	10½	—
Torcan Ex	—	18½	18½	—
U Obaski	1500	131	131	131
Val-Mar	500	11⅜	11	11
V Der Hout	—	400	400	—
West Hill	—	30	30	—
Wisconsin	—	32	31	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 20 août	—.11	+.10	+.26	—.03	+.40
Clôture 20 août	171.52	137.05	154.62	163.01	83.75
Haut — 1968	172.05	141.30	159.52	164.52	91.96
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

titres au comptoir

Source : Bongard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	13	16
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Africana	60	70
Albatross	10	15
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4
Boma Chib	12	18
Bousport Holding	12	17
Bonaventure	30	40
Bricemac	11	13
Javelin	14	15
Asbestos	30	37
town	20	25
	22	26
Lesseps	60	70
son	—	10
ral	80	1 00
asson	3	6
cros	15	—
nac	3	5
O-La Ex	—	10
po Ungava	68	73
nda Silver	6	8
spe Copper	43	45
spesia	35	45
son	1	4
d Star	5	10
Lake Nickel	4 30	4 50
amp	70	90
ependant	2	4
cuols	5	10
perial Miner	20	25
ck Waite	2	4
Jubilee	50	70
ma	6	8
Kewagama	5	7
katush	6 75	7 25
ake Beaver	24	27
ds Metal	8	12
Tex	—	10
n Echo	30	35
dex	7	22
in Oka	2	7
Cartier	25	30
riner	25	30
rtin Bird	¾	1½
ogami Ex	—	5
ada	3	6
vbia	20	25
nzanta	90	1 10
f Malartic	1 61	1 70
mrod	50	60
w Assoc Dev	7	9
w Baska	5	15
w Insco	15	18
New Lorie	8	11
New Miller	3	5
New Pascalis	40	50
Nipiron	30	50
Norque	5	8
North Beaudulac	19	22
North Shore	59	64
Nouvelle	35	45
Okland	1	2
Olympus	—	25
Omega	6 00	6 25
Ran Lux	—	25
Quejo	6	8
Radio Hill	60	80
Ram Pete	3 35	3 50
Seaway	2	4
Prado	4 00	4 20
Scandia Mng	43	48
Thunder Bay	2.40	2 70
Timrod	35	50
Starlight	¾	1½
Sullico	5 50	6 75
Tri-Hope	4 50	5 00
Waco Pete	6	9
Weegee	2 35	2 50
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kipper and Co.

	Achat	Vente
Bque d'Economie Que	5 25	5 75
B B Molly wts	6 50	7 50
Cdn Foreign Sec	13.00	15.00
Central Dynamics	7 75	8.25
Chartered Credit	7 50	8 00
Computel	33 50	35 00
Consol Theo. "A"	6 50	—
Credico	40	70
Crown Life	27 00	28 00
Electronic As	8 50	9 50
Grenache	2 10	2 40
District Trust	8 00	9 00
East Can Savings	4.50	5.50
tHalton and Peel Tr	19 00	—
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	—
Industrial Life	20 00	22 00
Int Systcoms4	15 75	16 25
Jenkins Valve	15 00	—
La Prevoyance	13 50	15 00
La Stabilitee	4 00	5 00
London Life	53 00	—
Les Prevoyants	6 00	7 00
Lincoln Trust	4 00	5 00
Marche Union	9 50	10 00
Marigot Inv	4 50	5 50
Marigot wts	2 00	3 00
Nor. West Life	6 50	8 00
NS L Pow	60 00	65 00
Id. 4½ priv	68.00	72 00
Id 5 priv	38.00	—
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	4 00	4 50
Peoples Stores	12 50	13 0
Permeatre Corp	24 00	25 00
Rapid Date	3 45	3 60
Seaboard Life	6.50	8.00
Stedmon Indt	21 50	22 50
Spar Indus	3 25	3 50
Supersol	4 50	5 50
Soc d'am et de Fid	19 50	21 00
Unicon Security	7 25	8 00
Wellington Bk A	1.00	1.50
Zodiac "A"	1.00	1.50

vancouver

20 AOUT

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
BC Turf	500	335	315	325	+10
Cant Mtge	200	130	130	130	+15
Caminco	100	$29	29	29	
Can Bldg	1600	310	300	310	—5
Cor Cred	2000	150	150	150	
Field	3515	$11½	10¾	11½	+1
Cop Intl	10250	$12½	12	12	— ⅜
Block	820	$16⅝	16⅜	16⅜	— ⅝
Block wts	800	$13½	13	13	— ¾
Gill	5735	$10¼	9⅞	10¼	— ⅛
Imbrex	100	$14¼	14¼	14¼	— ¾
Inland	200	$10	10	10	— ⅛
Laurentide	200	$5½	5¼	5½	+ ⅜
McKay B	100	125	125	125	+50
Macmillan	100	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Ocean	200	$20	20	20	
Okan H	600	$7	7	7	+ ⅛
Okan H wts	1150	375	330	330	
Pac W Air	1375	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Sun B	300	$31¼	31¼	31¼	
Tr Cdn Mtg	150	200	200	200	
Tr Mtn	300	$131	13	13	+ ¼
W Her	19100	450	360	450	+90
W Her wts	24400	230	190	230	
Weston	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ¼
Whitepass	275	$42¼	42	42	—1⅜
Wdward A	200	$19⅞	19⅞	19⅞	

BANQUES

Bk of BC	200	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Cdn Imp	100	$17⅜	17⅜	17⅜	

PETROLES

All Rox	8700	79	75	75	
Bata	80000	180	150	154	
Cent Del	400	$16	15⅞	16	
Five Star	18700	34	32	33	+3
Ft St John	3300	120	104	104	—14
Futurity	700	44	44	44	—1
Merland	1000	50	50	50	+5
Giant Reef	7900	155	151	151	—4
Midland	4000	7	7	7	
PR Pete	49100	20	19½	20	+1
Plains	8800	40	38	39	—4
R Am Pete	6700	69	67	69	+1
RC Ven	500	39	39	39	
Share	2000	34	34	34	—1
Sunlite	2100	800	760	760	—40
Stampede	64500	252	242	248	—2
TC Oils	5200	285	260	256	—20

MINES

Ace	21500	39	36	38	+1
Adera	25700	98	95	98	—2
Ajax	7000	40	39	39	
Anuk	4000	21	21	21	
Atlas	6900	295	275	275	—15
Arctic	25600	385	370	380	+5
Arlington	12900	42	40	42	+1
Alwin	10000	170	160	160	—10
Benson	26000	38	35	38	+3
Bethex	7900	89	85	85	—4
Bornite	11000	23	22	22	—1
Brenda	2000	950	930	945	—5
Buchanan	6500	24	23	24	—1
Beth Cop	3100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
Blue Star	3500	8	8	8	+ ½
Bralorne	100	200	200	200	—10
Brenmac	3000	45	43	45	
Buttle	25600	85	80	84	—2
Canusa	10500	151½	15	15½	—2½
Capri	2000	19	19	19	—1
Cor Gold	1500	50	48	48	—2
Casc Moly	1600	56	56	55	—2
Casino	14500	68	67	67	—2
Chataway	500	35	35	35	—2
Cst Sil	127300	120	110	115	—3
C Skeena	101900	147	142	142	—3
C Mckiney	3500	22	22	22	—1
C Pot	3000	12	11½	12	
Cop Ridge	6700	38	35	38	
Cowichan	5300	18	18	18	
Canol	9000	90	85	86	+1
Croydon	1600	43	40	43	+2
Cumont	100	95	95	95	
Coronet	7200	88	81	88	+7
Cass Con	1000	16	16	16	+1
Coast Cop	600	450	425	425	—25
Colta	14200	385	360	375	
C Vantor	30300	48	45	47	—1
Cop Soo	500	9½	9½	9½	— ½
Churchill	7800	610	595	595	
C Cinch	500	41	41	41	—4
C Rexspar	3200	67	61	67	+7
Crown Sil	12500	8	8	8	
C Gem	156600	34	31	34	+3
Dolly	26800	67	63	67	+4
Dundee	32000	33	30	31½	—1½
Dynasty	7700	900	890	890	+10
Earlcrest	10000	22	21	21	
Endako	500	$11¾	11½	11½	— ⅜
Galaxy	105500	55	46	48	—5
General	500	13	13	13	
Giant Ex	1500	45	44	45	+1
Giant Masc	6100	145	145	145	
Granduc	900	850	840	850	+15
Gold West	56500	68	66	68	+1
Highmont	20400	185	170	180	—4
Hogan	8500	28	25	25	—3
Homestk	8000	16	15	15	—2
HB Mtn	3000	32	32	32	+3½
Hearne	8700	250	230	235	—25
IP Stl	12000	199	195	195	+4
Jericho	7000	9	9	9	
Jersey	4000	23	23	23	
Jaye	1500	9	8	9	+1
Kimberly	21700	270	250	255	—10
Kamloops	10000	13½	12½	13½	+ ½
Lornex	5400	750	715	750	
Lytton	6000	190	180	180	—11
Largo	28400	37	33	37	
London Pr	11000	10	9	9	+ ½
Laura	27400	97	95	95	
Madill	400	$7¾	7¾	7¾	
Madrona	7100	54	52	53	+1
Magnum	46600	375	355	360	+10
Mid West	1000	20	19	19	—2
Moly Mine	2000	14	14	14	—1
Mariner	2000	31	31	31	+3
Minex	13000	20	18	20	+1
Magnet	1000	120	120	120	+2
Nadina	17400	190	175	181	+10
Native	5000	20	20	20	+1
New Imp	400	305	305	305	
N Privatr	2500	18	16	17	—1
Northlode	14100	160	154	155	—2
New Ind	4000	17	16	17	—1
Norcan	4800	22½	22½	22½	
Nat Nickel	8000	250	240	240	—20
Nw Cronin	7000	12	10½	10½	—1½
Nw Ven	100100	37	34	34	—2
N Cinch	5400	90	80	90	+10
Oro	22500	116	112	116	+1
Pat Sil	500	27	27	27	—1
Peel	4000	9	8	8	—2
Placr	1000	$26⅝	24⅜	26⅝	+ ⅜
Pyramid	200	105	100	100	—5
Pac Sil	6100	11	10½	10½	— ½
Pinebell	2100	24	24	24	+1
Polaris	2100	14	13	13½	
PC Ex	1200	203	200	203	—6
Parmnt	81700	95	78	80	—12
Pac Asbts	10300	225	215	235	+15
Primr Grp	6000	67	61	61	—9
Quatsino	50000	25	24	24	
Radstrom	2000	30	29	29	
Ring Hills	1000	28	28	28	—1
San Doh	15500	16½	15	16	
Silleurian	500	30	30	30	—1
Sil Arrow	8000	25	24	24	
Sil Ridge	1000	21	21	21	—6
Sil Td	31300	117	110	117	+2
Slocan	1000	21	21	21	+2
Sil City	400	144	140	k140	
Stannex	2700	156	154	154	—2
Sil Butte	500	14	14	14	
Stall	6000	145	140	140	
Sou Seas	6900	95	93	95	+5
TC Ex	19000	193	183	185	—3
Tay	500	20	20	20	—1
Texmont	2700	74	73	74	
Torwest	21500	40	39	39	—1
Trojan	8500	24	23	24	
Taylor Br	1000	35	35	35	—1
Terr Ur	10000	32	29	32	+2
Tran Res	7500	23	21	22	—1
Utica	2100	340	300	340	+5
Ventures	2000	41	39	41	
Venus	16700	232	224	232	+27
Van Metal	6000	17	16	16	
W Cst Res	1700	29	25	28	+3
W Bvr	6000	8½	8	8	
W Mines	2000	260	255	255	—5
Westland	7500	90	88	90	+3
W Ex	7200	48	47	48	+1

americaine

20 AOUT

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net
Amco In	37	8½	8½	8½	— ⅛
Asamera O	99	7⅜	7⅛	7¼	
BellPh 2.50	2	41	40¾	41	+ ¼
Brazil 1	111	17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
BA Oil 1.10	4	42½	41¾	42½	+1
Camp Ch	82	8 1-16	7 13-16	7 15-16	— ⅛
C Javelin	110	141	13⅜	13⅝	— ⅜
CMarc .10	132	8¾	8	8½	+ ½
CnCanF	137.5	3-16	4 13-16	4 15-16	—7-16
Creole 2.60a	16	40¼	40⅛	40¼	— ⅛
CrownPet .60	8	29¾	29½	29¾	+ ⅛
Dome Pet	86	65½	63½	65⅛	+1⅜
Domtar .60	47	11⅜	11	11	— ⅛
Delectrn	117	15¼	15	15	— ⅛
FordCan 5	z30	219½	219½	219½	
GlantYl .40	94	11	10⅝	10⅞	+ ⅛
Goldfield	858	12	11⅛	11⅜	— ⅛
HatChA .32	4	42⅜	41⅜	41⅞	— ⅛
Imp Oil 2a	15	71	70¼	70⅜	+ ⅛
Jup Cp	11	9	8⅝	8⅝	
L Shore	17	4⅜	4½	4½	
Merrill I	52	2	1⅞	1⅞	—1-16
Molyb C	15	1⅜	1 9-16	1⅜	+ ⅛
Molybd	30	34½	33½	33⅝	— ⅛
NCdn Oils	65	6 13-16	6½	6 11-16	+3-16
Peel Elder	80	43⅜	40¼	43	+3⅛
PowCan .44	13	9½	9¼	9⅜	+ ¼
PrattL 1.60a	5	43¼	43	43	
RaymEng .36	15	21¾	21½	21½	
RioAlg .40	1	30⅛	30⅛	30⅛	— ¼
Scurry Rn	129	34	31¾	33¼	+1½
Syntex .40	106	64⅜	62⅜	63⅞	+ ⅝
Techcol .40	369	34⅞	33¾	34½	+1
TrLux .60b	28	66⅛	64⅜	64¾	—1⅜
U Asb .07e	163	7 3-16	6⅞	7 3-16	+3-16
Wr Harg	110	2¾	2⅝	2 11-16	

Total des ventes : 5,500,000.

Cote de l'or

Mardi en clôture, le prix de l'or était coté en argent américain à Londres, à $39.89 — à Paris à 44.64 — à Francfort à 39.38 — à Zurich à

L'UGEQ manifeste contre l'invasion de la Tchécoslovaquie

L'Union générale des étudiants du Québec manifestera cet après-midi à cinq heures contre l'invasion de la Tchécoslovaquie devant le Consulat général de l'Union soviétique à Montréal, avenue Ontario.

Le bureau de direction de l'UGEQ a pris cette décision ce matin, en réponse, dit un porte-parole, à "de nombreuses demandes de gens qui veulent qu'on fasse quelque chose".

Il invite tous les étudiants et tous les travailleurs en général à participer à la manifestation, dont le but est de protester non contre le communisme ou le socialisme mais au contraire "contre l'oppression d'un régime socialiste démocratique qui était en train de s'installer" en Tchécoslovaquie.

De plus, il est question que les étudiants du Québec adressent à leurs confrères de Prague un télégramme de sympathie déplorant l'invasion des troupes russes.

Aucune réaction à l'OTAN

d'après AP et AFP

Les forces américaines stationnées en République fédérale d'Allemagne n'ont pas été mises en état d'alerte à la suite des événements de Tchécoslovaquie, a annoncé ce matin un porte-parole du quartier général des forces américaines en Europe, à Heidelberg.

D'autre part, au quartier général français de Baden-Baden, on précise officiellement qu'aucune disposition particulière n'a été prise en ce qui concerne les troupes françaises stationnées en R.F.A.

Enfin, un porte-parole du ministère canadien de la Défense a déclaré qu'aucune alerte officielle n'a été donnée aux troupes canadiennes en Europe.

En fait, les USA n'ont aucun engagement militaire envers la Tchécoslovaquie ni même d'engagement moral envers ce pays qui, souligne-t-on, a toujours été aussi hostile envers les Américains que tout autre Etat communiste de l'Europe de l'Est.

Et les mouvements de troupes soviétiques en Tchécoslovaquie surviennent à un moment où la 7e Armée américaine est numériquement plus faible qu'elle ne l'a été depuis des années. A cause des problèmes de la balance américaine des paiements, les forces américaines en Allemagne de l'Ouest ont été réduites à 200,000 hommes et ce nombre est appelé à diminuer encore le 30 septembre. Lors de la crise de Berlin, en 1961, les Américains avaient 273,000 soldats alignés tout au long du rideau de fer. A cause de la ruée sur l'or, d'autre part, les forces aériennes des Etats-Unis dans cette région du monde a été réduite à cinq escadres.

A cause de ces facteurs et à cause du fait que 534,000 soldats américains combattent déjà sur un autre champ de bataille, au Vietnam, les chefs militaires américains ne souhaitent nullement une aggravation de la crise Prague-Moscou.

Les officiers américains soutiennent par ailleurs que ce serait folie pour les Tchèques que de tenter de résister à une invasion armée des Soviets et de leurs alliés du Pacte de Varsovie. La Tchécoslovaquie dispose d'une armée de 175,000 hommes et de quelque 600 avions de combat, mais elle serait écrasée par les forces conjuguées de ses voisins : la Pologne, a elle seule, maintient 185,000 hommes sous les armes.

Déclaration de l'ambassade tchèque

OTTAWA (PC) — L'ambassade tchécoslovaque à Ottawa a fait savoir aujourd'hui que la Tchécoslovaquie a demandé que cinq de ses voisins communistes mettent immédiatement fin à leur "occupation illégale".

Un porte-parole de l'ambassade a remis à la Presse canadienne une déclaration émise par le ministère tchèque des Affaires étrangères et reçue ici à 8 h 10 ce matin.

La déclaration précise que la Tchécoslovaquie a demandé à l'URSS, à la Pologne, à l'Allemagne de l'Est, à la Hongrie et à la Bulgarie de retirer sans délai du pays toutes leurs unités militaires. Elle ajoute :

"Nous croyons, en cet instant historique, que les gouvernements et les peuples de ces pays comprendront le sérieux de la situation créée par ce geste non motivé et inexpliqué et qu'ils permettront au peuple tchécoslovaque ainsi qu'à ses représentants constitutionnels de travailler et de continuer à s'acquitter de leur tâche."

Le porte-parole a déclaré qu'il n'avait pas été informé de combats à Prague, autres que ceux dont a parlé la radio.

La déclaration ajoute que les cinq pays ont "brutalement enfreint les principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations unies interdisant le recours à la force ou à la menace armée dans les relations internationales contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat." Cette partie de la déclaration a été rendue publique à 5 h. 30 du matin, soit six heures et demie après l'invasion.

A Montréal, la police surveille les consulats de Russie et de Pologne

Les policiers du poste no 10 sont aux aguets aujourd'hui alors qu'ils ont reçu instruction d'apporter une attention spéciale au consulats soviétique, situé au 3655 avenue Ontario, et au consulat général de la Pologne, au 1570 ouest, avenue des Pins. On craint que ces immeubles soient la cible de vandales par suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie par des troupes soviétiques, polonaises, hongroises et de l'Allemagne de l'Est.

A Terre des Hommes, les policiers ont également été invités à surveiller de façon plus particulière les abords du pavillon de la Pologne, qui pourrait constituer une autre cible pour les vandales.

En aucun de ces endroits il n'a toutefois été question de placer des hommes en faction. On se contentera pour l'instant de patrouiller ces endroits un peu plus fréquemment qu'à l'accoutumée.

Déjà, à 2 h. 15 la nuit dernière, un attentat a été perpétré contre l'immeuble du consulat soviétique, où quatre carreaux ont été brisés à l'aide de pierres.

A l'arrivée de la police, quelques minutes plus tard, les vandales avaient déjà déguerpi et des recherches dans le secteur n'ont pas donné de résultat.

Les dommages à l'immeuble sont négligeables.

Prague lance un appel aux communistes du monde entier

PRAGUE (AFP) — Voici le texte intégral de l'appel lancé ce matin par le praesidium du comité du parti communiste de la ville de Prague :

"Aux partis communistes et ouvriers du monde entier.

"Aujourd'hui 21 août, la république socialiste tchécoslovaque a été occupée par les armées de cinq pays du pacte de Varsovie. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du mouvement communiste international, un acte d'agression a été commis contre un Etat dirigé par un parti communiste, et ce par des troupes alliées.

"En raison du fait que le bâtiment du comité central du parti, où siège le praesidium, se trouve entre les mains des troupes d'occupation, le comité du parti de la ville de Prague lance un appel à tous les partis communistes et ouvriers du monde.

"Camarades, nous protestons contre cette violation sans précédent de l'internationalisme socialiste. Nous demandons que les comités centraux des partis communistes d'URSS, de Pologne, de Bulgarie, de Hongrie et de la République démocratique allemande ne paralysent pas les activités du gouvernement Cernik et du comité central dirigés par Alexandre Dubcek, en dépit de la présence provisoire des troupes. Nous demandons le retrait immédiat des forces d'occupation. Vive l'Internationalisme prolétarien".

HORAIRES

ALOUETTE : "Don't look now" : 1:00, 3:05, 5:05, 7:10, 9:20.
AMHERST : "Fleur d'oseille" : 11:00, 2:35, 6:20, 10:15. "Technique d'un meurtre" : 12:30, 4:15, 8:15.
ATWATER : "Yours, mine and ours" : 1:00, 3:10, 5:15, 7:20, 9:30.
AVALON : "Le retour des sept". "Comment tuer votre femme" : 6:00.
AVENUE : "I a woman" : 12:50, 3:45, 6:40, 9:20.
BEAUMONT : "Le démon dans la chair" : 6:30, 9:30. "A tout coeur Tokyo pour OSS 117" : 8:00.
BIBLIOTHEQUE NATIONALE : "La princesse orgueilleuse" : 2:00.
BIJOU : "En dansant le sirtaki" : 12:30, 3:48, 6:42, 9:58. "La petite Aurore, l'enfant martyre" : 1:48, 5:04, 8:20.
BONAVENTURE : "La mariée était en noir" : 1:00, 3:05, 5:09, 7:10, 9:20.
CANADIEN : "Deux macchabées dans un placard" : 12:30, 4:13, 8:05. "Fantomas contre Scotland Yard" : 2:15, 6:05, 10:00.
CAPITOL : "Dark of the Sun" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
CHAMPLAIN : "Guêpier pour 3 abeilles" : 12:00, 4:06, 8:12. "Dans la chaleur de la nuit" : 2:19, 6:14, 10:27.
CHATEAU : "Fleur d'oseille" : 1:25, 5:35, 9:30. "Technique d'un meurtre" : 3:10, 7:25.
CINEMA DE MONTREAL : "Les vierges de Rome" : 12:50, 6:08. "Les compagnons de gloire" : 2:31, 7:49. "Opération Frère cadet" : 4:21, 9:39.
CINERAMA — THEATRE IMPERIAL : "2001, a space odyssey". Tous les soirs : 8:30. Dimanche : 2:00, 7:30. Mercredi, samedi, dimanche : 2:00.
COMEDIE-CANADIENNE : "Tintin" : En matinée : 1:30, 3:15. "Tit-Coq et Fridolin". En soirée : 6:15, 9:00.
CREMAZIE : "Millie" : 12:40, 3:22, 6:06, 8:49.
DAUPHIN : **Salle Kenoir** : "La bataille d'Alger" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
Salle McLaren : "Vivre pour vivre" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
DORVAL : **Salle Rouge** : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
Salle Dorée : "The secret war of Harry Frigg" : 7:30. "Madigan" : 9:30.
ELECTRA : "Le shérif au poing nu" : 12:20, 3:40, 6:50, 10:14. "Syndicat du meurtre" : 1:45, 5:00, 8:15.
ELYSEE : **Salle Resnais** : "Les biches" : 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Barbe rousse" : 6:15, 9:30.
EMPIRE : "Zorba the Greek". "Caprice" : 6:00.
FAIRVIEW (cinéma 1) : "Rosemary's baby" : 6:30, 9:00.
FAIRVIEW (cinéma 2) : "I a woman" : 2:15, 5:10, 8:05, 10:45.
FESTIVAL : "Night games" : 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS : "L'incompris" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FRANÇAIS : "La vengeance de Ringo" : 12:50, 4:10, 7:40. "Casse-tête chinois pour Judoka" : 2:30, 5:50, 9:20.
GRANADA : "Casse-tête chinois pour Judoka" : 12:50, 4:15, 7:45. "La vengeance de Ringo" : 2:40, 6:05, 9:35.
GREENFIELD PARK (cinéma 1) : "Manon 70" : 6:00, 9:20. "La jument verte" : 7:40.
GREENFIELD PARK (cinéma 2) : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
JEAN-TALON : "Fantomas no 2" : Sur semaine : 6:00, 9:45. "Fantomas no 1" : Sur semaine : 7:45.
KENT : "La Belle de jour" : 1:25, 3:20, 5:10, 7:15, 9:20.
LA SCALA : "Frankenstein s'est échappé" : 1:10, 5:30, 10:00. "L'homme robot" : 2:30, 7:00. "Le cauchemar de Dracula" : 4:10, 8:35.
LAVAL : "La grande vadrouille" : 1:40, 5:35, 9:30. "Le jeu de la mort" : 12:00, 3:50, 7:45.
LAVAL (cinéma 1) : "Moi une femme" : à partir de 1:00.
LAVAL (cinéma 2) : "Moi une femme" : 7:30, 9:30.
LOEW'S : "The Odd Couple" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:05, 7:20, 9:35.
LUCERNE : "The sound of music" : 8:15.
MAISONNEUVE : "Fantomas no 2" : 6:00, 9:45. "Fantomas no 1" : 7:45.
MERCIER : "Syndicat du meurtre" : 6:34, 9:54. "Le shérif au poing nu" : 8:24.
MONKLAND : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
OUTREMONT : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
PALACE : "The Detective" : 10:25, 12:35, 2:45, 4:55, 7:00, 9:15.
PAPINEAU : "Darling" : 1:30, 4:00, 6:30, 9:05.
PARISIEN : "Caroline chérie" : 10:35, 12:45, 2:50, 4:55, 7:10, 9:35.
PLACE DU CANADA : "Prudence and the Pill" : 1:05, 3:10, 5:20, 7:25, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE : "Graduate" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Suddenly a woman" : 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.
PLAZA : "Deux macchabées dans un placard" : 12:30, 4:10, 8:05. "Fantomas contre Scotland Yard" : 2:15, 6:05, 10:00.
RITZ : "Hombre". "Baptême de feu". "Forum en folie" : 6:00.
RIVOLI : 'La mélodie du bonheur" : 8:15.
ST-DENIS : "Aurore, l'enfant martyre" : 12:10, 3:26, 6:22, 9:38. "En dansant le sidtaki : 1:48, 5:04, 8:20.
SAVOY : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
SNOWDON : "The Fox" : 1:00, 3:05, 5:20, 7:15, 9:25.
STRAND : "Sea pirate" : 10:00, 12:55, 3:55, 6:55, 9:55. "Tarzan and the great river" : 11:25, 2:25, 5:25, 8:25.
VAN HORNE : "Interlude" : 12:40 2:50, 5:00, 7:15, 9:25.
VENDOME : "Casanova '70" : 12:45, 4:20, 7:55. "Bel Antonio" : 2:38, 6:13, 9:48.
VERDI : "Tom Jones" : 8:00. "Charlie Bubbles" : 6:25, 9:45.
VERSAILLES : **Salle Bleue** : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
Salle Rouge : "Technique d'un meurtre" : 6:00, 9:40. "Fleur d'oseille" : 8:00.
VIAU : "Texas nous voilà". "Coup de gong à Hong-kong". "Les corrompus" : 6:00.
VILLERAY : "Le shérif au poing nu" : 8:02. "Syndicat du meurtre" : 6:10, 9:36.
WESTMOUNT : "Rosemary's baby" : 1:55, 4:20, 6:50, 9:20.
WESTMOUNT SQUARE : "Petulia" : 1:10, 3:20, 5:25, 7:30, 9:40.
YORK : "For Love of Ivy" : 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.

WARSHAW

CERTAINES CHOSES NE CHANGENT PAS CHEZ WARSHAW

L'une d'elles est la qualité supérieure de nos produits. Nous la garantissons même, car nous croyons que nos viandes, nos pâtisseries, nos fruits et légumes sont les plus frais sur le marché. De plus, vous obtenez cette qualité à bas prix. Les clients s'attendent à trouver ce qu'il y a de mieux et ils l'obtiennent toujours, semaine après semaine. Parce que chez Warshaw, nous ne sacrifierons jamais la qualité pour des prix plus bas. Nous savons bien que c'est la raison pour laquelle nos clients sont fidèles et nous n'allons sûrement pas changer cela !

WARSHAW NE VEND QUE LE MEILLEUR BOEUF DE MARQUE ROUGE

RÔTI DE PALETTE
BAS PRIX SPECIAL WARSHAW
lb 49¢

SPECIAUX DE LA Boulangerie

ROULÉ aux pacannes Rég. 59¢ ch. SPECIAL WARSHAW ch. 39¢

BRIOCHES aux pacannes Rég. 1.50 douz. SPECIAL WARSHAW 6 pour 49¢

Appétissant et de bon goût

WHIPPET DE VIAU
Biscuits au chocolat
EXTRA SPECIAL — Ch. 39¢

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
SPECIAL WARSHAW
59¢ lb

RÔTI DE CÔTES COURTES
OU DE PALETTE
(les os enlevés)
59¢ lb

JAMBON COTTAGE
FUME "SCHNEIDER"
lb 79¢

JAMBON CUIT
"MAPLE LEAF"
DANS L'EPAULE
lb 99¢

BACON
"MAPLE LEAF"
lb 73¢

POIS VERTS congelés "Frozo" Rég. 59¢ ch. spécial 2 cellos 2 lb 85¢

CRISTAUX D'ORANGE "TANG" SPECIAL WARSHAW 5 env. 99¢

CAFE INSTANTANE "MAXWELL HOUSE"
REG. $1.83
SPECIAL Pot 12 oz $1.59

GATEAUX AU CHOCOLAT CONGELES
'Sara Lee" — Prix rég. 79¢
Seulement chez Warshaw 59¢ ch.

PATATES FRITES
CONGELEES "FROZO"
Prix rég. 59¢ Cello 2 lb
SPECIAL WARSHAW ch. 29¢

LIMONADE
CONGELEE — "YORK"
BOITE 6 OZ
SPECIAL WARSHAW ch. 10¢

SUCRE BLANC
GRANULE
SPECIAL WARSHAW
SAC 10 LB 69¢
Limite 2 sacs par client

JUS DE TOMATES
"CLARK"
SPECIAL WARSHAW
7 boites 19 oz 99¢

FROMAGE COTTAGE SPECIAL 29¢
"SEALTEST" — Carton 16 oz — Prix rég. 34¢

HUILE VEGETALE PURE "BRAVO" BAS PRIX SPECIAL $1.79

CHOCOLAT INSTANT Boite 2 lb 89¢
"NESTLE QUICK"

FROMAGE en CREME 8 oz seulement 39¢
"PHILADELPHIA"

BAGEL FRAIS CUIT Doz 39¢

JUS DE PRUNEAUX 3 pour 99¢
"BENNETT — Bout 24 oz — SPECIAL

TOMATES ENTIERES Première qualité 3 boites 28 oz 89¢
"OAK LEAF"

BREUVAGES AUX FRUITS
Variés — "HI-C"
Rég. 3 pour $1.17
3 boites SPECIAL 99¢

FROMAGE GRUYERE Paquet 8 oz 39¢
"SWISS KNIGHT"
Rég. 49¢ — SPECIAL

SALADE AUX FRUITS Boite 28 oz 45¢
"AUSTRAL"

PECHES EN MOITIES OU TRANCHES 3 boites 28 oz 99¢
"AUSTRAL"

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. — Spéciaux valides jusqu'à la fermeture samedi le 24 août.

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE — C'EST GRATUIT

WARSHAW
3863, BOUL. ST-LAURENT

STATIONNEMENT GRATUIT et FACILE. Nous avons doublé l'espace de notre stationnement à l'arrière du magasin.

POUR LE PLUS VASTE CHOIX DE FRUITS et LEGUMES FRAIS aux PLUS BAS PRIX c'est WARSHAW qu'il faut visiter

LA MAISON DE CONFIANCE DES CANADIENS...

ENSEMBLE de SALON

EN VERITABLE VINYLE

Sofa à 3 coussins avec intérieur en "polyfoam" à haute densité. Fauteuil de même fabrication. Dossier et siège capitonnés à la main.

Valeur de $369.95

SPECIAL CLERMONT

$299.95

Provincial français

TRES ELEGANT MOBILIER DE SALON

Il faut voir ce mobilier pour l'apprécier à sa juste valeur
Mobilier de salon, 2 mcx, sofa et fauteuil, style provincial français, fini Fruitwood
Dossier capitonné, siège en véritable caoutchouc-mousse matériel Brocatelle couleur or. Bois sculpté.

Régulier $499.95

SPECIAL **$329.95**

UN SEUL MAGASIN SUR LA PLAZA

Clermont
DE LA PLAZA - TEL: 273-7711

6255 rue ST-HUBERT, MONTRÉAL
AU NORD DE BELLECHASSE

Tél. 273-7711

- ENTREPOSAGE GRATUIT
- 4 ETAGES DE MARCHANDISES EN ETALAGE
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

DES ÉCONOMIES FORMIDABES VOUS ATTENDENT CHEZ CLERMONT

Dépositaire autorisé de

MAYTAG
BASSETT
BEVERLEY
BONIN — HEBERT
CLAIRTONE
KENT COFFY
KROEHLER
LENOIR
SKLAR
ARTISANAT
RENET
THOMASVILLE
VALLIERES

ENRICHISSEZ VOTRE FOYER

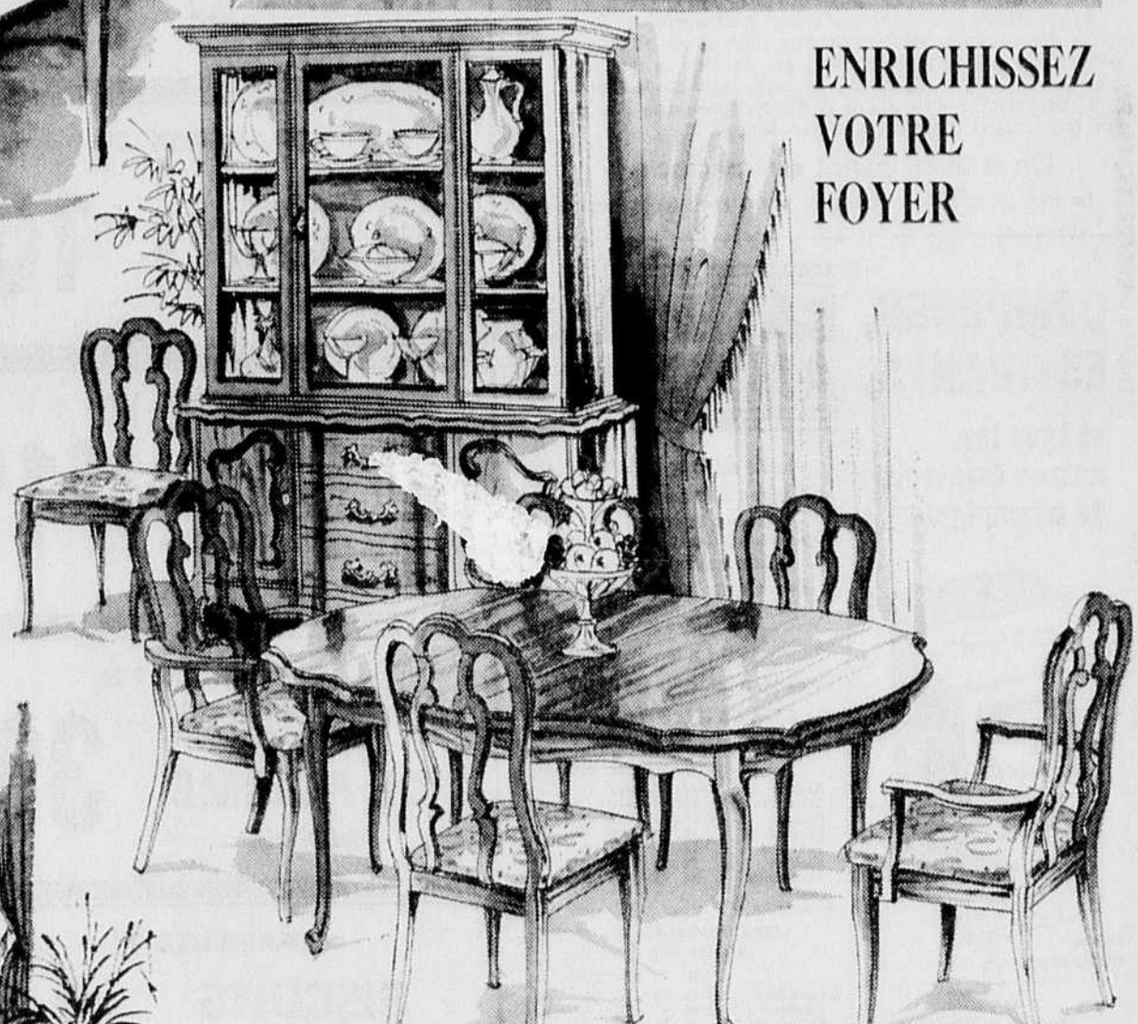

Madame, ne manquez pas cette occasion merveilleuse de vous procurer ce riche mobilier de dinette de grand style provincial français. L'ensemble exactement tel qu'illustré, compte 8 morceaux dont une table avec panneau escamotable et quatre chaises assorties ainsi que deux fauteuils de mêm style. Tous les sièges sont garnis de coussins rembourrés. Un vaisselier et un buffet vitré complètent l'ensemble. Valeur ordinaire $599.95.

Rég. $599.95
PRIX CLERMONT

$489.95

AUBAINE EXTRAORDINAIRE, 25% DE REDUCTION

Chambre à coucher, 3 morceaux d'inspiration espagnole

Style inspiré des meubles de grand luxe. Construction solide en contre-plaqué merisier fini noyer poli à la main. Vaste bureau de toilette triple rehaussé de poignées et garnitures antiques. Bureau triple de 68" avec miroir encadré, commode 5 tiroirs, lit régulier 54",

Spécial Clermont

$319.95

Téléphoto UPI

M. Oldrick Cernik — M. Alexandre Dubcek — M. Ludvil Svoboda — M. Cestmir Cisar

Les leaders tchèques dans la tourmente

A mesure que la tension monte, on s'inquiète de plus en plus à Prague du sort réservé aux principaux leaders tchécoslovaques, auteurs des récentes réformes qui constituent un défi pour le Kremlin. On signale que leurs aides auraient tenté en vain de les rejoindre. Pour le moment, les allées et venues de MM. Cernick, premier ministre, Dubcek, premier secrétaire du parti, et Ludvik Svoboda, président de la république, sont totalement inconnues. Quant à M. Cestmir Cisar, qui est secrétaire du comité central et président du Conseil national, il aurait été arrêté.

L'invasion de la Tchécoslovaquie peut nuire aux pourparlers sur le Vietnam

WASHINGTON (PA-UPI) — L'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS tombe bien mal pour les "colombes" du parti démocrate américain, qui s'efforcent actuellement d'inclure une "position pacifique" sur le Vietnam dans le programme du parti en vue du Congrès de Chicago la semaine prochaine.

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk était justement à défendre la position du président Johnson sur le Vietnam devant le comité du programme du parti quand la nouvelle des événements de Tchécoslovaquie est arrivée, hier soir.

Un journaliste lui a tendu la dépêche de Prague, qui a été lue à haute voix, et après une brève consultation, M. Rusk a déclaré : "Je pense qu'il faut que j'aille voir ce qui se passe" et a quitté la salle de conférence illico, avant que les adversaires de la guerre aient pu lui poser des questions sur son exposé.

Parmi les membres du comité, la nouvelle est tombée comme la foudre.

Pour les "colombes", à première vue c'est une catastrophe. Le durcissement des positions de l'URSS donnera à leurs adversaires la possibilité de relancer la campagne anti-communiste, anti-russe, et par extension anti-chinoise et anti-Hanoï qui semblait s'être calmée depuis quelques mois.

Ce sera, a prédit un observateur, une réaction du type "Serrons-nous les coudes" qui réduira de beaucoup les espoirs de détente qui se faisaient jour. Les déclarations de Dean Rusk, juste avant l'annonce des troubles de Tchécoslovaquie, allaient dans ce sens :

Un retrait au Vietnam, disait-il, et l'abandon de la défense de l'Asie contre le communisme serait "une invitation au désastre". De plus, à son avis, une convention politique, "si distinguée soit-elle", n'est pas l'endroit où dicter des instructions détaillées aux diplomates qui doivent négocier.

Par contre, certains partisans des sénateurs McCarthy et McGovern voient une leçon positive à tirer des événements de Tchécoslovaquie :

"Bien des gens, a déclaré une des "colombes" du comité, John Gilligan, vont se rendre compte que nous sommes tellement engagés dans l'affaire du Vietnam que les Etats-Unis ont perdu toute capacité d'intervenir ou de faire sentir leur influence ailleurs dans le monde."

Un autre membre du comité est d'avis que "devant cette nouvelle crise, Washington devrait rentrer un peu ses cornes au Vietnam et se préparer à faire face à d'autres fronts".

Même si le geste de l'Union soviétique risque de rendre bien plus difficiles les négociations de paix, la minorité des membres du comité qui prône le désengagement au Vietnam conserve bon espoir de faire triompher son point de vue.

Actuellement, environ 25 membres du comité s'efforcent ouvertement de faire inclure une déclaration sur la paix au Vietnam dans le programme, et une quinzaine d'autres, sans prendre position carrément, leur sont relativement sympathiques.

Le 15 mars 1939 c'était Hitler

d'après la Presse associée

Pour le petit pays biculturel né des cendres de la première Guerre mondiale, l'invasion par certains pays membres du Pacte de Varsovie est la seconde.

Le 15 mars 1939, les armées d'Hitler entraient en Bohème et en Moravie. Aucun pays ne bougea, selon les termes de l'accord de Munich, auquel la Tchécoslovaquie n'avait d'ailleurs pas participé.

Le 5 avril, Konstantin von Neurath représentait l'autorité suprême du Troisième Reich dans le pays. Karl Hermann Frank, qui fut reconnu plus tard comme instigateur de l'assassinat massif d'otages, occupait les fonctions de secrétaire d'Etat. Par décret d'Hitler, les territoires nouvellement acquis furent déclarés protectorat de l'Allemagne nazie.

En 1948, Klement Gottwald, leader du parti communiste tchèque, prend le pouvoir et succède au président Edvard Benes, malade. Les troupes soviétiques sont massées à la frontière de l'Allemagne de l'Est mais n'interviennent pas.

Il y a au sud les troupes hongroises, dévouées à la politique de l'URSS. A l'est, il y a les troupes polonaises.

Quelques observateurs pensèrent que la rapide accession au pouvoir de Gottwald rendait possible une intervention militaire soviétique. Gottwald fut aidé par l'aile gauche du parti social-démocrate, pro-communiste.

L'entrée des troupes communistes en Tchécoslovaquie se produit 29 ans, 11 mois et 20 jours après l'invasion de 1939. La deuxième Guerre mondiale suivit.

Pour ce pays, les années fatidiques furent 1938, 1948 et 1968. Le 11 mai 1946, les troupes soviétiques traversaient le square Vaclavake Namesti-Charles, et libéraient le pays.

Les Tchèques ont vu l'invasion à la télévision

PRAGUE (UPI) — Les Tchécoslovaques ont pu voir aujourd'hui à la télévision les événements entourant l'occupation de leur capitale par les troupes soviétiques.

Les autorités russes avaient ordonné la fermeture de la station de télévision, mais malgré cet ordre, des émissions émanant du poste de Bratislava ont pu atteindre à peu près tous les coins du pays.

Les images montraient les tanks russes s'approchant de l'immeuble de la radiodiffusion à Prague et traversant le square Wenceslas, de même que plusieurs automobiles détruites et brûlant après le passage de ces tanks.

Coup d'Etat raté en Syrie ?

BEYROUTH (AFP) — Seul de toute la presse libanaise "Al Nahar" mentionne la tentative de renversement du régime à Damas, et affirme que 185 officiers syriens se seraient réfugiés en Irak. Douze avions "Mig" de l'aviation syrienne (neuf Mig-17 et trois Mig-21) auraient également passé de Syrie en Irak. Leurs pilotes auraient demandé et obtenu d'être considérés comme des réfugiés politiques.

"Al Nahar" attribue au général Ahmed Soueidani qui avait été remplacé comme chef de l'état-major il y a quelques mois et était resté membre du directoire du parti Baas, une proposition de rapprochement entre les baassistes de Syrie et les baassistes d'Irak. Cette proposition aurait été faite après le 30 juillet lorsque le général Ahmed Hassan Al Bakr, en renvoyant le premier ministre Abdel Razzak Al Nayef, consolida la position des baassistes modérés à Bagdad.

"Al Nahar" écrit: "La proposition du général Soueidani fut rejetée par les trois hommes qui dirigent actuellement la Syrie, le général Salah Jedid, secrétaire général adjoint du parti Baas syrien, le général Hafez Assad, ministre de la Défense, et le Dr Ibrahim Makhos, vice-président du conseil et ministre des Affaires étrangères". C'est à la suite de ce refus que le général Soueidani aurait exécuté sa tentative de coup d'Etat.

Brouillage des ondes radiophoniques

MOSCOU (UPI) — L'URSS a imposé de nouveau aujourd'hui le brouillage des ondes radiophoniques des émissions venant de l'Ouest, pour la première fois depuis de longues années.

Les émissions diffusées en langue russe par le British Broadcasting Corporation (BBC) et la Voix de l'Amérique (Voice of America) ont été brouillées durant la période critique où les forces militaires du Pacte de Varsove ont fait leur entrée en Tchécoslovaquie.

On avait abandonné cette pratique depuis 1961, soit après la guerre froide, sauf en de rares occasions où l'on avait brouillé les ondes des stations radiophoniques de Péking.

LA CIE DE PAVAGE BROADWAY LIMITEE
Plus de 20 ans d'expérience en ouvrage d'asphalte et ciment.
Pour un estimé gratuit, appelez 352-5800

Woolco

Offre spéciale !

10 jours seulement !

Coordonnés 3 pièces pour hommes et jeunes gens

D'une élégance insurpassable et tout à fait nouveau pour l'automne ... l'ensemble veston, gilet et pantalon est idéal pour l'homme d'affaires ou l'étudiant ! Le veston, de coupe experte, est accompagné d'un gilet assorti et d'un pantalon de teinte coordonnée. Le complet est superbement réalisé en tissus worsted de laine de qualité par un des tailleurs les plus réputés au Canada. Choix exceptionnel de quadrillés Prince-de-Galles, "vitre", "Tattersal", ou de motifs pieds-de-poule. Nouveaux coloris d'automne : Olive, Bleu, Whisky, Brun, Gris, Miel.

Pour 10 jours seulement,

$49 chacun

Woolco

Superbes demi-perruques

Idéale pour le golf ou après la baignade, cette ravissante demi-perruque en nylon avec bandeau amovible, conviendra parfaitement à la jeune fille sportive et dans le vent ! Faites votre choix dès maintenant parmi notre vaste sélection de couleurs. Longueur en vogue 18" à 20".

Vous pouvez aussi vous procurer cette demi-perruque en cheveux humains 100% au bas prix de $49 ! N'hésitez pas ... assurez votre élégance dès maintenant ... et profitez de notre prix exceptionnel !

$15

CENTRE LAVAL — OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. — Sortie de l'autoroute des LAURENTIDES et BOUL. ST-MARTIN

BROSSARD — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES — 7200, BOUL. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN

CENTRE LAVAL — OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. — Sortie 7 de l'autoroute des LAURENTIDES et BOUL. ST-MARTIN

BROSSARD — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES — 7200, BOUL. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN

CAHIER No 7 / PAGES 87-96 LA PRESSE LOISIR / BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 21 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 195

À midi, tous les klaxons de Prague ont crié leur défi aux troupes d'invasion soviétiques

par Vincent BUIST
de l'agence Reuter

PRAGUE — "Faites sonner vos klaxons, partout à travers la ville... Réveillez tout le monde ... Ils sont là ! ..."

Le jeune homme qui me crie cela n'est qu'un parmi des centaines qui se sont répandus à travers les rues pour passer la même consigne. Cela a commencé tôt ce matin, et à midi, toutes les voitures de Prague ont bloqué leur klaxon pour manifester contre l'invasion des troupes soviétiques.

Debout, figés dans un garde-à-vous impressionnant, les Pragois respectent les dix minutes d'arrêt de toute activité demandées par les écrivains et les journalistes en signe de protestation.

Hommes, femmes et enfants, jeunes et vieux, certains décoiffés, certains pleurant, regardent passer les colonnes de tanks des "pays frères" en serrant les dents. Le grondement des blindés couvre tout, les cris, les klaxons, même les sirènes de la ville.

Au passage des troupes étrangères, des cris s'élèvent, repris par toute la foule : "Liberté!", "Fascistes, troupeau de fascistes !", "Dehors les Russes !" et "Où est Dubcek ?"...

Toute la nuit les Ilyushin-18 à l'étoile rouge ont survolé la capitale tchèque, transportant des blindés, des troupes, de l'équipement pour renforcer le contrôle des forces du Pacte de Varsovie sur le pays. Dans les rues, les gens de Prague se rassemblaient, encore en pyjamas ou vêtus à la hâte, incrédules.

Quand je suis arrivé au siège de la Radio tchèque, ce matin, les blindés entouraient l'édifice. Je voulais stationner ma voiture dans l'allée qui mène à celui-ci, mais du canon de sa mitraillette, un soldat russe m'a fait signe de rebrousser chemin.

A quelque distance, pendant que les troupes soviétiques prenaient position aux abords de la Radio, des manifestants ont commencé à s'attrouper. Soudain des détonations éclatent, et des panaches de fumée blanche montent des fusils russes dans l'air du matin : une salve d'avertissement.

Je rentre vers le centre de la ville. Le soleil clair frappe partout les couleurs des drapeaux tchécoslovaques, pavoisés aux fenêtres, sur les voitures et aux portières des taxis.

Dans les rues, les passants avancent lentement. Beaucoup d'entre eux ont un radio à transistors collé à l'oreille.

Les troupes soviétiques qui prennent position aux points stratégiques sont entourées par des foules furieuses. Les deux groupes se regardent en chiens de faïence, les canons des armes russes pointés carrément vers les manifestants.

Tout à coup, j'entends le staccato d'une mitrailleuse. Des gens courent partout se mettre à l'abri derrière les arbres et les maisons. Un homme, assis dans sa voiture, sanglote.

Devant l'immeuble du Comité central du Parti, la foule reste là, immobile, malgré le bruit des mitrailleuses qui font feu à quelques centaines de pieds de là. Un jeune homme grimpe sur un taxi et harangue les passants, tout près des troupes russes. Des coups de feu éclatent et je me mets à l'abri, sans pouvoir voir ce qui advient de l'orateur.

Un jeune Tchèque se réfugie à l'Ouest

MUNICH (AFP) — Un jeune Tchécoslovaque a réussi ce matin à se réfugier en République fédérale d'Allemagne, au poste frontière de Waidhaus. Les gardes-frontières tchécoslovaques tentèrent un moment de l'en empêcher et l'ont poursuivi, mais n'ont pas ouvert le feu.

D'autre part, les premiers touristes ouest-allemands en provenance de la Tchécoslovaquie sont arrivés à Waidhaus. Dans ce poste frontière, contraitement à ce qui se passe à Schirnding, les passages étaient encore autorisés dans les deux sens, en début de matinée. La police frontalière tchécoslovaque conseille cependant aux voyageurs qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'Est, de ne pas se rendre en Tchécoslovaquie, sauf en cas d'extrême urgence.

Au poste frontière de Waidhaus ce sont des chars est-allemands qui ont pris position du côté tchécoslovaque.

Téléphoto UPI

Consultation d'urgence à Washington

Le président Johnson a conféré avec ses plus hauts conseillers jusqu'à 3 h 15 ce matin par suite de l'invasion armée de la Tchécoslovaquie par la Russie et quatre des pays membres du Pacte de Varsovie. Le secrétaire d'Etat Dean Rusk (à gauche) a la parole tandis que, les traits tendus, l'écoutent le président, l'ambassadeur permanent des Etats-Unis aux Nations unies, M. George Ball, et le président des chefs d'état-major, le général Earle Wheeler.

Les jeunes Pragois pleurent à l'arrivée des chars soviétiques dans la capitale

De l'envoyé spécial de l'AFP, Jean Leclerc de Sablon

PRAGUE, (AFP)—Cinq jeunes Pragois et Pragoises en larmes, levant vers la foule un drapeau tchécoslovaque taché de sang: c'est de cette façon tragique que se sont achevés les incidents qui ont éclaté cette nuit devant l'immeuble de la radio de Prague, au cours desquels deux personnes ont été blessées. Il était impossible de savoir, dans la fumée noire s'élevant de trois chars en feu, dans le hurlement des sirènes d'ambulances s'ils ont été atteints par les nombreuses rafales d'armes automatiques tirées en l'air par les soldats soviétiques cachés dans leurs automitrailleuses, par le feu, ou par des gravats décrochés des immeubles par les tirs.

De nombreuses autres personnes ont été blessées dans le haut de l'avenue Wenceslas, pour se protéger des balles ou des débris tombant des bâtiments. Couchés sur le trottoir, certains râlaient. Les chars ne cessent d'aller et venir, sous les sifflets et les injures d'une foule qui se regroupe sur la grande avenue du centre de Prague dès que la colonne est passée. Les jeunes sont de loin les plus nombreux et ne semblent nullement découragés.

Quelques minutes avant ces incidents, la foule sur la place Wenceslas s'était immobilisée autour d'un char soviétique submergé par une grappe de jeunes gens. Pendant quelques instants, le plus grand calme avait régné, déchiré par les accents de l'hymne national tchécoslovaque. Un vieux Pragois bouleversé n'a pu que bredouiller devant moi des mots "Occupace, occupace".

Ajoutant: "Déjà il y a trente ans, c'est trop". Pendant ce temps, trois têtes ressemblant plus à des petits ramonneurs qu'à des soladts d'occupation émergeaient du char isolé au milieu de la foule.

Des visages presque enfantins blonds, noirs de poussière, des petits hommes vêtus de combinaisons anthracite, éberlués de débarquer en plein coeur de la vieille Prague, ne sachant que répondre aux injures des jeunes qui les assaillaient expliquent qu'on les a appelés en raison du "danger fasciste". Sur leurs véhicules, les jeunes ont dessiné à la craie des croix gammées. Des adultes essaient de retenir les excès. Mais déjà les jeunes, drapeau en avant, courent vers les chars en flammes immobilisés devant la maison de la radio. Les premiers coups de feu après ceux du matin éclatent.

Téléphoto UPI

Les Moscovites s'arrachent les journaux

Les habitants de Moscou qui se rendaient à leur travail tôt ce matin ont pu se procurer le journal officiel les "Izvestia" qui publie en première page un communiqué de l'agence Tass selon lequel "le parti et les leaders tchécoslovaques" ont demandé l'aide de l'Union soviétique. Cette aide a pris la forme d'une invasion de la Tchécoslovaquie par les pays du Pacte de Varsovie.

Téléphoto UPI

Les policiers gardent la mission de l'URSS

Les forces de police veillant sur la mission soviétique aux Nations unies ont été accrues à la suite de l'annonce de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les nations membres du Pacte de Varsovie. A New York comme à Washington le nombre des policiers et des agents de sécurité a été augmenté devant les édifices à l'usage des Soviétiques.

L'invasion de la Tchécoslovaquie a gravement atteint le prestige russe

par François FEJTO

(AFP) — C'est le clan des "durs" qui l'a emporté au Kremlin.

Vingt jours après la réunion de Cierna, dix-neuf jours après le sommet de Bratislava, qui semblait mettre un terme à la crise aiguë entre le PC de Tchécoslovaquie et les cinq partis "durs" du pacte de Varsovie, les troupes soviétiques, est-allemandes, polonaises, hongroises et bulgares, dans la nuit du 20 au 21 août, ont envahi la Tchécoslovaquie sans avoir prévenu le gouvernement et la direction du parti de ce pays.

Ainsi, n'ayant pas réussi à résoudre politiquement les problèmes qu'a posés pour l'URSS et ses alliés les plus proches la politique de democratisation et d'émancipation adoptée par le parti communiste et le gouvernement tchécoslovaque, avec le soutien quasi unanime de la population, le Kremlin a décidé d'employer la force pour renverser le gouvernement de ce pays et pour susciter la formation d'un gouvernement plus enclin à répondre à ses exigences.

Sans doute cette décision lourde de conséquences a été prise par le Comité central soviétique à l'issue de sa réunion secrète qui, d'après des informations non encore confirmées, s'est tenue au Kremlin les 19 et 20 août.

Il faut croire que la majorité du Comité central soviétique a jugé que les accords de Bratislava n'ont pas été respectés par la direction tchécoslovaque.

D'ailleurs, la presse soviétique des derniers jours avait fait transparaître un mécontentement croissant devant l'indulgence que continuaient à manifester les autorités tchécoslovaques, à leur avis, à l'égard de l'action des forces que l'on qualifiait à Moscou d'anti-socialistes.

Pour le Kremlin, le processus de démocratisation engagé par la direction tchécoslovaque, et tout particulièrement l'abolition de la censure, s'identifiait à la contre-révolution. C'est dans ce sens que M. Brejnev, dès le 3 juillet dernier, a évoqué à propos de la situation de Prague le souvenir de Budapest en 1956. Depuis lors, notamment, dans la lettre de Varsovie du 14 juillet dernier, les dirigeants soviétiques, soutenus par les Hongrois, Est-Allemands, Polonais, et Bulgares, ont déclaré plus d'une fois qu'ils ne sauraient demeurer longtemps indifférents devant les dangers qui menaçaient le socialisme en Tchécoslovaquie, dangers que les dirigeants de ce pays, dans leur "aveuglement" affectaient de ne pas voir.

A l'argument des Tchécoslovaques affirmant qu'ils avaient le soutien du peuple tout entier pour leur politique qui visait à la rénovation et non pas à la destructio du socialisme, les "Cinq" de Varsovie répondirent:

"Nos partis ne sont pas uniquement responsables pour leurs actes devant leurs propres peuples, leur propre classe ouvrière, mais également devant la classe ouvrière internationale, devant le mouvement communiste international.

La presse soviétique n'a cessé de répéter depuis quelques semaines que "les communistes tchécoslovaques honnêtes pourront toujours compter sur le soutien du peuple soviétique".

On a pensé généralement qu'il s'agissait là, tout comme dans le cas des manoeuvres militaires incessantes aux frontières et à l'intérieur de la Tchécoslovaquie, de tentatives d'intimidation et que jamais les Soviétiques n'interviendraient par la force, à moins d'obtenir préalablement une justification semblable à celle que M. Janos Kadar leur avait fournie dans le Hongrie de 1956.

En effet, à cette époque, les formes, sinon l'esprit du droit international, ont été respectées par Khrouchtchev. C'est pour donner suite à l'appel d'un contre-gouvernement, formé en toute hâte par M. Kadar, que les Soviétiques avaient affirmé intervenir afin d'écraser l'insurrection hongroise.

Sur le plan du droit international, cette nouvelle intervention militaire de l'URSS apparaît comme complètement injustifiable. Aussi l'action soviétique risque-t-elle de porter un préjudice incommensurable au prestige de l'Union soviétique et d'aggraver sensiblement la crise morale et politique dont souffre le mouvement communiste internatonal depuis plusieurs années.

"Un mois de liberté, puis l'esclavage"

WAIDHAUS, Allemagne, (UPI) — Un citoyen de Laval, en banlieue de Montréal, M. Pierre Galley, qui demeure au 7,445, rue des Tilleuls, a décrit de cette façon comment il avait quitté la Tchécoslovaquie, au moment de l'invasion:

"J'ai quitté Prague aujourd'hui, avant l'arrivée des Russes. J'ai abandonné une ville où les citoyens étaient en pleurs.

Ma femme, Paulette, qui a 29 ans, et moi, visitions Prague, la nuit dernière, nous avons entendu le vrombissement des avions au-dessus de nos têtes. Nous n'avons pas porté attention.

Mais le couple tchèque chez qui nous habitions — et qui a refusé que nous le dédommagions — nous éveilla et nous demanda de faire vite nos bagages pour déguerpir. Les Russes s'en venaient.

Nous avons vitement rangé nos bagages dans l'automobile que nous avions louée et nous sommes allés à la station de service pour faire le plein. Les citoyens de Prague causaient entre eux dans les rues et plusieurs pleuraient.

Il y avait une longue filée à la station de service. Il nous a fallu une demi-heure avant de faire le plein. Comme nous traversions un pont, en quittant la ville, nous avons fait face à un canon et à des tanks. Nous avons fait un détour.

Je me suis souvenu de ce que notre hôte nous avait dit le matin : "Nous avons eu la liberté pour un mois et demi, après 20 années d'esclavage que nous imposaient les Russes. Et nous serons encore des esclaves."

Dans plusieurs villes, nous avions à nous informer à des citoyens de la direction que nous devions emprunter pour franchir la frontière de l'Allemagne de l'Ouest. Toutes les fois, je donnais solennellement la main à ces gens et leur disais : "Bonne chance !". Ils répliquaient: "Merci. Nous en aurons besoin".

A la frontière tchèque, je vis les douaniers qui pleuraient. Je leur lançai: "Au revoir". Ils répliquèrent: "Faites vite. Dépêchez-vous". Les Russes approchaient.

Le renversement du régime de Dubcek était inévitable

par Henry Shapiro
de l'agence UPI

MOSCOU. — Il était inévitable que le régime "libéral" tchèque d'Alexandre Dubeck soit renversé et remplacé par un gouvernement plus favorable aux vues du Kremlin, disent les diplomates occidentaux en URSS.

Le fait a d'ailleurs été confirmé par la déclaration soviétique d'hier soir, qui affirme que les troupes du Pacte de Varsovie seront retirées de Tchécoslovaquie "quand les autorités légitimes croiront que leur présence ne sera plus nécessaire".

Il est évident pour les observateurs que Dubeck et ses partisans ne sont plus considérés comme des "autorités légitimes" par leurs partenaires du bloc communiste, qui déclarent avoir envahi le pays "à la demande du parti et de leaders du gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque". Probablement, un nouveau gouvernement a déjà été formé quelque part en Tchécoslovaquie, et il sera incessamment reconnu par l'URSS et ses alliés comme régime légitime.

Moscou considère que les Tchèques n'ont pas rempli les conditions de l'entente de Bratislava. Le Kremlin a expliqué son intervention à la population russe en disant qu'il voulait prévenir une "contre-révolution" qui restorerait le capitalisme en Tchécoslovaquie et détacherait ce pays du bloc socialiste.

En envahissant le territoire tchèque, l'Union soviétique prend un risque grave, car les conséquences de son geste seront vraisemblablement :

—une séparation encore plus nette de la Roumanie, déjà en marge du bloc soviétique, et un nouvel éloignement de la Yougoslavie;

—une grave mésentente avec les partis communistes de l'Europe de l'Ouest, qui tous appuyaient ouvertement la réforme tchèque;

—la remise en question de l'amélioration récente des relations entre l'URSS et les Etats-Unis.

Enfin, à bon port!

Le "Lancer" et le "Arvin Court II", deux voiliers qui ont effectué la traversée de l'Atlantique pour venir à Terre des hommes, ont finalement accosté à la marina de l'île Ste-Hélène tard lundi soir. Ils ont causé une certaine inquiétude en accusant un retard d'une dizaine d'heures sur leur horaire. Au premier plan, M. et Mme Tom Stacey, propriétaires du "Arvin Court II", qui projettent de continuer leur tour du monde. A la poupe du "Arvin", M. Ken Williams (à gauche), capitaine du "Lancer", qui est de retour à son port d'attache, après avoir navigué pendant un an sur l'Atlantique. Il est en compagnie du mousse du "Arvin", M. William Bishop.

Les deux voiliers "fantômes" accostent à Terre des hommes

par Lise BLAIS

Les deux voiliers en provenance d'Angleterre attendus à Terre des hommes lundi après-midi ont finalement accosté à la marina tard dans la soirée d'avant-hier. Le retard d'une dizaine d'heures est attribuable aux forts courants du Saint-Laurent entre Montréal et Sorel, ont expliqué hier les capitaines des voiliers, au cours d'une conférence de presse.

Le "Lancer" et le "Arwin Court II" ont quitté New York le 23 juillet dernier pour se rendre à Montréal en empruntant la route des anciens trafiquants de fourrure des premiers temps de la colonie, soit la rivière Hudson, le lac Champlain, le Richelieu jusqu'à son embouchure à Sorel pour ensuite s'engager dans le St-Laurent où les navigateurs de la minuscule flottille se sont fait surprendre par les grands courants du fleuve.

Les deux bâtiments avaient au préalable traversé l'Atlantique à compter de Falmouth, Angleterre, en longeant la côte africaine pour mettre le cap sur les Antilles.

Le capitaine du "Lancer", M. Ken Williams, est un Montréalais d'origine anglaise. En juin 1967, il partait pour l'Angleterre prendre possession du voilier qu'il avait acheté en vue de passer une année de vacances à naviguer sur l'Atlantique. A plusieurs reprises, en cours de route, il a croisé le "Arwin Court II", parti du même endroit en octobre 1967 pour effectuer une tournée autour du monde. L'équipage du "Arwin" se compose du capitaine Tom Stacey, de sa femme et d'un ami du nom de William Bishop.

Le "Lancer" a mis une vingtaine de jours à traverser l'Atlantique, des Iles du Cap Vert, à l'ouest de l'Afrique, jusqu'aux Barbades. Il en a fallu 39 au "Arwin Court II" pour se rendre des Iles Canaries jusqu'aux Barbades.

C'est au cours d'une rencontre à New York que les deux capitaines ont décidé de naviguer ensemble en mettant le cap sur Terre des hommes.

NECROLOGIE

Frère J.-Jacques Pelletier

Dans la nuit du 17 au 18 août, alors qu'il conduisait l'automobile où avaient pris place sa mère et deux de ses frères, Gilles et Roger, le Frère Jean-Jacques Pelletier, Mariste, a été tué accidentellement à la suite d'une collision de voitures, près de Marieville. Sa mère, Mme Pelletier de Sainte-Angèle-de-Monnoir, grièvement blessée, est hospitalisée à Notre-Dame de Montréal. Son frère Roger, Mariste, plus légèrement atteint, après des soins au même hôpital, a pu être transporté à l'Infirmerie de la communauté. Le défunt, né à Marieville en 1931, appartenait à la congrégation des FF. Maristes. Il a enseigné à l'école Champagnat (Montréal), au Juvénat Mariste de Sherbrooke et à l'école Champagnat (Weedon). Il suivait depuis un an les cours de la licence ès sciences à l'Université de Sherbrooke. Les funérailles ont eu lieu à la Maison Provinciale d'Iberville, aujourd'hui.

M. J.-A. Morasse

M. J.-Alfred Morasse, ancien inspecteur de la Metropolitan Life Insurance Co., est décédé à l'âge de 78 ans, avant-hier soir, à son domicile, au 5378, rue de Bellechasse, à la suite d'une longue maladie.

Outre son épouse née Laetitia Guérard, M. Morasse qui était natif de Cap-Santé, laisse : deux filles, Mme Raymond Masse (Gisèle), de Montréal, et Mme Roland Laverdière (Denyse), de Québec; un frère, M. Aurélien Morasse, autrefois de Baie-Comeau; une soeur, la R. S. Saint-Léon (Gabrielle), des Soeurs Saint-Joseph de Saint-Vallier, de Québec; une belle-soeur, Mme Rosario Guérard (Germaine Lussier); un gendre, M. Raymond Masse; puis quatre petits-enfants, M. R.-Paul Masse, Mme Gilles Binette (Louise Masse), ainsi que Mme Pierre Morel (Lyne Bernier) et Mlle Josette Bernier.

La dépouille est exposée à 3254, rue de Bellechasse. Les funérailles auront lieu à 2 h de l'après-midi, demain (jeudi), à l'église Notre-Dame-du-Foyer. L'inhumation suivra au Cimetière de l'Est.

Corps repêché

Un homme de 54 ans que l'on croyait égaré en forêt, M. Roch Ethier de Saint-Michel-des-Saints, dans le comté de Berthier, a été retrouvé noyé, vers 3 h. 30 hier après-midi, dans le lac Rocheleau, à Saint-Guillaume, dans le comté de Joliette.

MERCREDI 21 août — 195-294 — Gameroff, Fenster, Kandestin et Gelfand — FF — 39 —

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 754.968

COUR SUPERIEURE

THE CANADA TRUST COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporée et ayant son bureau chef en la ville de London, en la province d'Ontario, et sa principale place d'affaires pour la province de Québec, en la cité de Montréal, district de Montréal, à 631, boulevard Dorchester ouest,

demanderesse,

contre

FELICE TEOLIS, de Duvernay, district de Montréal, sa dernière adresse étant 1132, rue Jolicoeur; CATIA INC., corps politique et incorporé, dûment incorporée, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, à 2425, rue de Salaberry; GRAZIANO FARINACCI, des cité et district de Montréal, sa dernière adresse étant 2425, rue de Salaberry; ERNEST DI ZAZZO, de St-Léonard, district de Montréal, sa dernière adresse étant 6009, rue DeBellefeuille; DAME GIOVANNINA D'ERRICO, épouse séparée de biens dudit Ernest Di Zazzo, de St-Léonard, district de Montréal, sa dernière adresse étant 6009, rue DeBellefeuille; et ENRICO SADORI, des cité et district de Montréal, sa dernière adresse étant 11910, rue Valmont,

défendeurs.

IL EST ENJOINT aux défendeurs CATIA INC. et GRAZIANO FARINACCI, à l'intention de qui une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 7 août 1968.

R. PARE
J.C.S.

GAMEROFF, FENSTER, KANDESTIN & GELFAND
Avocats
Suite 2204 — Place Victoria
800 Carré Victoria
Montréal, Qué.
Procureurs de la demanderesse

DIRECT D'AUSTRALIE

Cherchons partenaire-distributeur pour fameux "KOALA BEARS" et "FUR TOYS" Australiens. Informations :

CASE 10,839 LA PRESSE

LABELLE FOURRURE

ON DEMANDE
VENDEUSES

Compétentes, situation permanante, salaire maximum conditions de travail agréables, boni, vacances, etc.

Demandez Mlle Jarret
6570, rue ST-HUBERT

DESSINATEUR-DESSINATRICE

Une des plus importantes manufactures de vêtements de sport pour dames du Canada demande dessinateur ou dessinatrice de très haut calibre, parfaitement expérimenté en blouses et vêtements sport de haut ton. Magnifique occasion pour la personne voulue de participer à l'avenir prometteur de la compagnie. Salaire à débattre. Discrétion assurée aux réponses.

Case 10,838 La Presse

naissances · décès · remerciements · in memoriam

BERTRAND (Florence) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Roger Bertrand, née Florence Painchaud, demeurant 1931 Cardinal. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue De l'Eglise,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Georges, Ville Jacques-Cartier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARROLL (Oméril) — Subitement à Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 59 ans 4 mois est décédé M. Oméril Carroll, époux de Léona Lévesque, demeurant 6657, 12e avenue, Rosemont, père de Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e avenue, Rosemont,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Albertine) — A la maison mère des Saints-Noms de Jésus et Marie, d'Outremont, le 19 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée la Rév. soeur Marie-Aurela, fille de feu Aurèle Chamberland, et de feu Louise Roy; soeur de Charles, de Lavaltrie, de Rév. Soeur Raoul-Joseph (Marie-Jeanne), Paul, d'Ahuntsic. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le service aura lieu à 9 h. à la chapelle de la communauté, 1410 boulevard Mont-Royal, et de là au cimetière de la communauté à Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Jean-Louis) — Accidentellement à Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 39 ans, est décédé Jean-Louis Chartier, époux de Mercédès Turgeon, père de Danielle, demeurant 7025, Chateaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert

à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Hubert) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Hubert Côté, époux de Raymonde Sauriol-Cadieux, demeurant 8198 Daunis, St-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Marguerite) — A Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Léo Cournoyer, née Marguerite Boisvert, mère de Mme M. Bélanger (Gisèle), et Maurice. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROTEAU (Marie-Claire) — Accidentellement, le 17 août 1968, à l'âge de 31 ans, est décédée Marie-Claire Lanthier, épouse de René Croteau, demeurant à 100, Ile D'Embarras, Ste-Anne de Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed Darche et Fils Inc.,
3219, rue Grande Allée, Laflèche

à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Victor) — Subitement à Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 53 ans est décédé M. Victor Desmarais, chauffeur de taxi (Métropole), époux d'Emilienne Légare, il laisse dans le deuil 1 fille Jeannine (Mme Claude Lippé), 1 fils Jean, 1 belle-fille Henriette Galarneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,

à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Reine) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Benjamin Desrochers, née Reine Paquet, demeurant 7576, Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative de Frais funéraires,
2251, rue Jean-Talon est

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESOURDY (Louis) — A St-Bruno, le 18 août 1968, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé M. Louis Desourdy, époux de feu Blanche Paquette, demeurant 2050, rue Bedford, St-Bruno. Lui survivent ses enfants Roland et son épouse Solange Bisaillon, Marcel et son épouse Juliette Bergeron, Germain et son épouse Madeleine Favreau, Gervais et son épouse Monique Raymond, Gustave, prêtre, Bernard et son épouse Rachel Poudrette, Paul et son épouse Renée Perrault, Raymond et son épouse Pierina Sala, René, prêtre, Rita et son époux Louis P. Gauthier, Gloria, Gertrude et son époux André Bouchard, soeur Huguette S.N.J.M., Rachel et son époux Dr Jean-Guy Bonnier, Marie et son époux William Breen, ainsi que 89 petits-enfants et 2 arrière-petits-fils, 1 soeur et 6 frères. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville, St-Bruno

à 4 h. pour se rendre à l'église St-Bruno où le service sera célébré à 4 h. 30 et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

DUBOIS (Charlotte) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 65 ans est décédée Charlotte Millerioux, épouse de Camille Dubois, soeur de Mme Albert Springer (Marie) et Mme veuve Yvonne Gorlier. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc,
130, est Boul. Henri-Bourassa,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jude, (Auteuil) où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Mary) — A sa demeure, le 19 août 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mary Keane, épouse de Raymond Dumoulin, mère de Earl et Harvey; soeur de Nellie (Mme Belisle); grand-mère de Valerie-Ann, Neil, Linda et Joanne. La dépouille mortelle est exposée au salon

J. F. Wilson and Sons
5784, av. Verdun

Le service funèbre aura lieu à l'église St-Willibrord, le jeudi 22 août, à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FIELD (Henry John) — A l'hôpital Queen Mary pour les anciens combattants, le 20 août 1968, est décédé, dans sa 78e année, Henry John Field, vétéran du 13th Black Watch Highlanders, époux de Ada Lindup, père de Adeline, Irene (Mme I. Warren) et James; frère de Eva et Alice; grand-père de Maurice, Kim et Jamie. Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon

D. A. Collins,
5810, rue Sherbrooke ouest

jeudi après-midi à 3 heures. Inhumation au Champ d'honneur.

GAGNON (Amanda) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve J.-P. Gagnon, née Amanda Théberge, demeurant rue Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bonnier Duclos Bonnier,
3503, rue Papineau,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Juliette) — A Verdun, le 21 août 1968, à l'âge de 55 ans 3 mois, est décédée Mme Romuald Girard, née Juliette Moquin, mère de Réjeanne, Romuald, Mme G. Emond (Claudette), Mme W. Lauzon, (Nicole), Claude, Mme R. Houde zon (Nicole), Claude, Mme R. Houdestone, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Zotique, comté Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Albertin André) — Accidentellement, à Montréal, le 17 août 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé Albertin André Goyer, époux de Jeanne Deom, employé de la Commission de Transport de Montréal, demeurant 1457 Letourneux. Il laisse dans le deuil 3 filles Jocelyne, Christiane, Linda, 1 fils Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
4504 est, rue Ste-Catherine

pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (J.-Cléo) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé J.-Cléo Guimond, C.R., avocat et ex greffier de la couronne de Montréal, époux de feu Andrée Longtin, père de Constance, (Mme Jacques Thibaudeau). Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL, Napoléon (Paul) — A Jacques-Cartier, le 20 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Hamel, époux de Gertrude Bienvenue, demeurant 893, St-Georges, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil

à 11 h 15 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Ovide) — A Québec, le 19 août 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Ovide Jolicoeur, entrepreneur en construction, époux de dame Berthe Grégoire, père d'Odette (Mme Jack Fleming), Christine, André, Nicole et Hélène, frère de Wilfrid, Philippe, Aline, Albert, Ernest, Léopold, Roland, Jeanne et Jean-Louis Jolicoeur, demeurant 1755, boul. Laurier, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du

funérarium Lépine Ltée,
1584, chemin St-Louis

à 8 hres 50, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Walter) — Subitement à St-Bruno, le 20 août 1968 à l'âge de 55 ans 10 mois est décédé M. Walter Laberge, époux de Madeleine Brunet. Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille, Elaine (Mme Jean-Claude Bourcier), son père M. Joseph-Alfred Laberge, et 6 frères et 2 soeurs demeurant 1376 rue Montarville, à St-Bruno. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Taigi) — Accidentellement, le 18 août 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Jacques Labonté, née Taigi St-Germain, demeurant à 634 Moffat, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
5531, rue Wellington,

à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Berthe) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Berthe Gingras, épouse d'Henri Lamontagne, demeurant 4393, rue St-Hubert, app. 11. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est

à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St.-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Marie-Anna) — A LaSalle, le 20 août 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Armand Larivée, née Marie-Anna Larente. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,

à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Claudette) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 31 ans, est décédée Claudette Lemothe, épouse de Raymond Leduc, mère de Johanne, Michel, Raymond, Linda. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5339, 11e avenue, Rosemont,

à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Joseph) — A Verdun, le 17 août 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Joseph Léveillé, époux de feu Jeanne Lafrenière et père de Gilles et Mario, demeurant 3736 rue Gertrude. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire

L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun

à 9 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Jollette, P.Q., où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALONEY (Gordon) — A l'hôpital Reddy Memorial, le jeudi 19 août 1968, est décédé subitement Gordon Maloney, fils de George Maloney et de Viola Sauvé; frère de Mme L. Gougeon (Gertrude), Lawrence, George Jr., Mme P. McSween (Pearl), Mme J. McSween (Theresa). La dépouille mortelle est exposée au salon

J. P. Feron and Sons,
2252, rue St-Antoine

Le service funèbre aura lieu à l'église St. Anthony, jeudi matin à 8 h 30. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

MANSEAU (Henri-Paul) — A Valleyfield, le 19 août 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Henri-Paul Manseau, fils de feu Eugène Manseau et de feu Caroline Leblanc. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges

pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Antoinette) — A St-Michel de Napierville, le 20 août 1968 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Louis Marcil, née Antoinette Marcil. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. N. Ostiguy,
44, rue Chevrefils, St-Rémi

pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Antonio) — A Louiseville le 20 août 1968 est décédé M. N. Antonio Mathieu, époux de Jacqueline Beaudoin, père de Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,

à 10 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORASSE (J.-Alfred) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J.-Alfred Morasse, retraité de la Metropolitain Life; époux de Laetitia Guérard, demeurant 5378 Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse et 11e av.

pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Armand) — A Longueuil, 18 août 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Moreau, époux de Claire Ménard, plâtre de Louise, Rose-Line et Paulette, demeurant 702 Dollard, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons.

Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Germaine) — A Montréal-Nord, le 20 août 1968, à l'âge de 54 ans est décédée Mme Paul-Emile Ouellette, née Germaine Bourbonnais, mère de Claude et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Alice) — A Outremont, le 20 août 1968, à l'âge de 70 ans, est décédée Alice Métivier, épouse de feu docteur J.-H. Rivard, mère de Thérèse, Pauline (Mme Guy Benoit), Pierre et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULIER (Pierre) — A Lorretteville, Québec, le 19 août 1968 à l'âge de 20 ans est décédé accidentellement, Pierre Roulier, membre de l'Armée Active du Royal 22e Régiment de la base militaire de Jacques-Cartier, fils de Léon Roulier, et de Marguerite Deland, frère d'Yves, militaire également, Normand, Alain, Mme J.-R. Tremblay (Lise), Mme L. Lapierre (Lorraine). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,

à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de L'Acadie, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAVAGE (Yves) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 36 ans, est décédé Yves Savage, époux de Denise Rodrigue; père de Carl; demeurant à 72, Winder, Lennoxville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bélisle
rue Short, Sherbrooke

pour se rendre à l'église St-Antoine de Lennoxville où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Stoke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHAW (Alvin Daniel) — A l'Hôpital général de Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé Alvin Daniel Shaw, de Shawbridge, Québec, époux d'Angeline Martin, père de Martin, Lloyd, Carlos, Greta (Mme Len Stiffel), Colin et Alvin; frère de Mme Berta Campbell. La dépouille mortelle est exposée au salon

Trudel
boul. Labelle, St-Jérôme

Le service funèbre aura lieu à l'église United Church, de Shawbridge, le jeudi 22 août, à 2 p.m. Inhumation au cimetière de Shawbridge.

THERRIEN (Armand) — A Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 76 ans est décédé M. Armand Therrien, époux de Rose Villeneuve, demeurant 1678 rue Tougas. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMAS (Cyprien) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Cyprien Thomas, époux de feu Anna Gaboury; demeurant à 8601 Marseille. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,

à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Arthur) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Trudeau, ex-constable de la ville de Montréal, époux de Ida Bond, père de Jacques et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.-C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Naissances

BEAUSEJOUR — Luc et Rose sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, à l'Hôpital Reine Elizabeth, le 18 août, 1968.

JONCAS — Maître, et Mme Claude Joncas (née Claire Barrette) annoncent la naissance à l'hôpital Notre-Dame, le 16 août 1953, de leur second enfant, une soeur pour Louis, qui sera baptisée, Marie-Léa-Cécile-Lucie. Parrain et marraine; l'Honorable et Mme Jean Barrette, grands-parents. Porteuse: Mlle Suzanne Barrette, cousine de l'enfant.

SCHWARTZ — Earl et Stephane née Rapoport sont heureux d'annoncer la naissance de leur seconde fille, le 17 août 1968, à l'Hôpital Reddy Memorial.

REMERCIEMENTS

HUET (Thérèse) — M. Cyrille Huet et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de Mme Cyrille Huet, de Boucherville, soit par offrande messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Votre sympathie en ces jours de deuil, nous fut particulièrement sensible.

In memoriam

BONHOMME (Jacques-René) — A la douce mémoire d'un cher époux, bon père et grand-père. Tu nous as laissé le 21 août 1964, ta présence ne nous quitte pas, repose en paix. Ta femme Mary, et famille.

REMERCIEMENTS

Rémi Allard
autrefois directeur de funérailles

Mlles Marie-Paule, Thérèse et Monique; M. et Mme Alphonse Marois (Jacqueline), M. et Mme Georges Perseschino (Aline), M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme André Allard, M. et Mme Raymond Allard, ainsi que ses soeurs, Mlles Yvonne et Marie Allard, remercient sincèrement les personnes qui, lors du décès de M. Rémi Allard, leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, soit par visite ou assistance aux funérailles. Celles qui ont omis de s'inscrire au salon sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Clément Meunier
(Marie-Anne Charbonneau)

Samedi, le 24 août, à 8 h 30, à l'église Saint-Alphonse d'Youville, sera chantée une messe pour le repos de l'âme de Mme Clément Meunier, décédée le 25 août 1967. Recommandée par ses enfants : Gérard, Rita et Lise.

HFR
527-9268

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

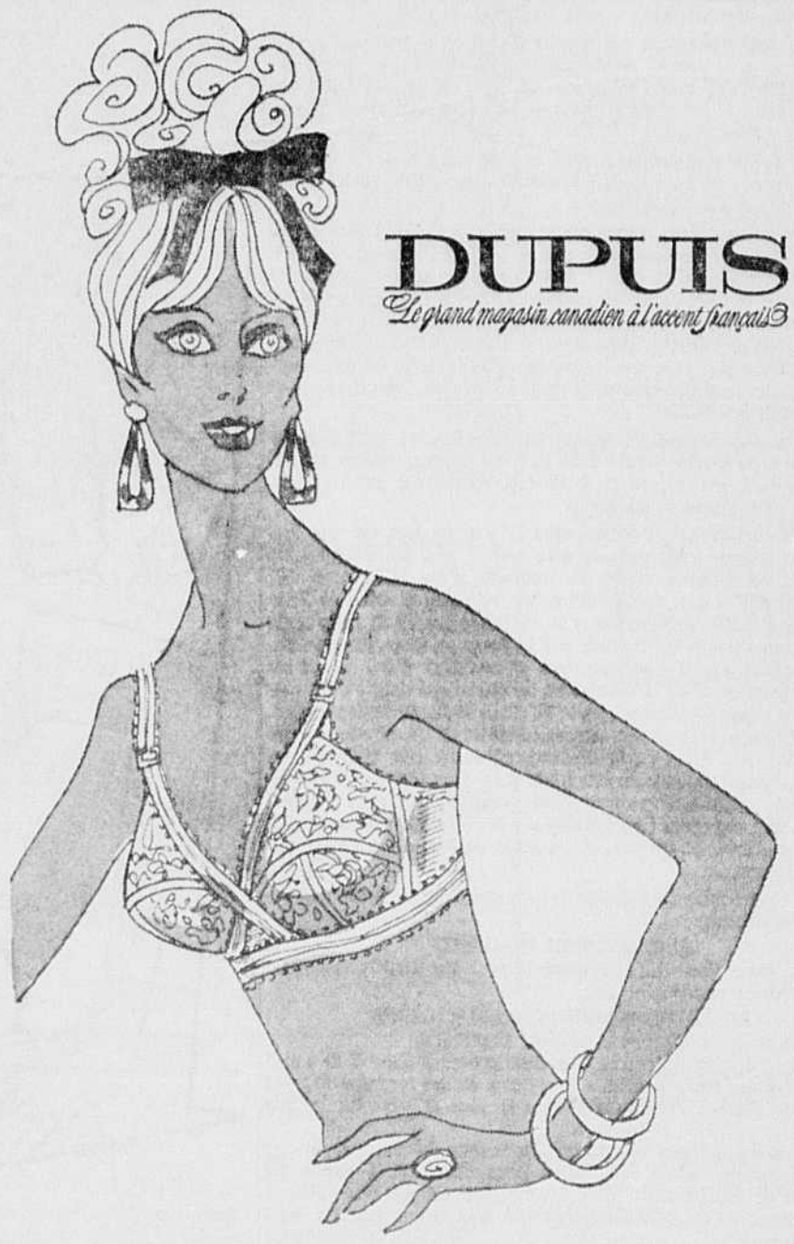

Soutien-gorge raffiné
tout nylon : "Playtex"

Un nouveau soutien-gorge "Playtex" à bonnets en dentelle de nylon légèrement coussinés, côtés en élastique de nylon. Bretelles extensibles et réglables. Blanc : A 32 à 36, B 32 à 38. 6.00

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 350

Ottawa demandera à l'ONU de condamner l'URSS

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a fait savoir aujourd'hui que le Canada demandera aux Nations unies de condamner l'Union soviétique pour son invasion en Tchécoslovaquie.

Le ministre qui donnait une conférence de presse a dit que le Canada condamnait sévèrement l'acte d'agression russe en Europe, mais qu'il était toujours convaincu que des efforts devaient être faits pour que des relations pacifiques se poursuivent avec l'URSS.

M. Sharp n'a toutefois pas précisé si le Canada allait être l'artisan d'un vote de censure à l'ONU, le tout devant faire l'objet de discussions avec d'autres pays.

Il a également profité de sa rencontre avec les journalistes pour annoncer le retour immédiat du premier ministre Pierre Elliott Trudeau actuellement en vacances en Espagne.

La Grande-Bretagne portera, avec d'autres pays, l'affaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie devant le Conseil de sécurité a déclaré de son côté M. Michel Stewart, ministre anglais des Affaires étrangères.

M. Stewart a souligné qu'il espérait que le nombre des pays qui se joindraient à cette démarche serait aussi considérable que possible. Il a déjà procédé à des consultations dans ce sens avec les chargés d'affaires des missions françaises et des Etats-Unis ainsi qu'avec l'ambassadeur d'Allemagne fédérale.

Geste angoissant et stupéfiant

Dans un bref communiqué émis au début de sa conférence de presse, M. Sharp a qualifié l'occupation soviétique de la Tchécoslovaquie de geste "angoissant et stupéfiant" et l'a décrite comme "une brèche flagrante au principe de non-intervention auquel l'Union soviétique souscrit elle-même".

Le ministre a par ailleurs annoncé que tous les Canadiens présentement en Tchécoslovaquie sont sains et saufs et il a demandé à ceux qui projetaient de s'y rendre dans un avenir prochain de ne pas entreprendre le voyage.

M. Sharp a précisé en outre que le Canada était prêt à ouvrir ses portes à tous les ré-

Voir OTTAWA en page 2

A Chicago : Vietnam d'abord

— Page 5

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Une grève à Québecair ?

— Page 6

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 21 août 1968 / sainte Jeanne Françoise de Chantal / 84e année, No 195 / 8 cahiers / 112 pages / La météo : ensoleillé avec périodes nuageuses / Minimum 60° / Maximum 75°

"Les Russes doivent quitter notre territoire"

Ultimatum tchèque

PRAGUE. (AFP,PA,Reuter,UPI) — Dans une note adressée à l'URSS, à la Pologne, à l'Allemagne de l'Est, à la Hongrie et à la Bulgarie, le gouvernement tchécoslovaque "exige que soit mis fin immédiatement à l'occupation illégale de la Tchécoslovaquie et que toutes les troupes soient retirées", annonce l'agence Ceteka.

Le gouvernement tchécoslovaque, ajoute la note, se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires si sa demande n'est pas satisfaite immédiatement.

De son côté, l'Assemblée nationale tchécoslovaque, dans une proclamation réclamant également le retrait des envahisseurs, note que le secrétaire du parti communiste, M. Alexandre Dubcek, le président Ludvik Svoboda et leurs adjoints sont "internés" et demande que "les autorités constitutionnelles soient relâchées afin qu'elles puissent s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles".

La protestation du gouvernement tchécoslovaque a été transmise aux cinq pays envahisseurs par le ministère des Affaires étrangères, qui a affirmé en même temps n'avoir jamais demandé l'intervention des troupes soviétiques et de leurs alliés.

Il répondait ainsi aux affirmations de Moscou qui, d'après l'agence officielle Tass, serait intervenu à l'invitation de "leaders du parti et du gouvernement" de Prague pour réprimer la menace d'une contre-révolution mettant en danger le

Voir ULTIMATUM en page 2

Johnson condamne l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson, dans un communiqué publié aujourd'hui par la Maison Blanche, s'est élevé en termes extrêmement sévères contre l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et a demandé à l'URSS et à ses alliés de retirer leurs troupes du pays, en même temps qu'il a formulé l'espoir que son appel serait appuyé par l'opinion publique mondiale.

Voici le texte de la déclaration présidentielle :

"Les informations tragiques qui nous parviennent de Tchécoslovaquie bouleversent la conscience du monde entier. L'Union soviétique et ses alliés ont envahi un pays sans défense pour écraser une inspiration nouvelle aux libertés humaines les plus élémentaires. C'est un triste reflet de la mentalité communiste qu'une simple velléité de liberté en Tchécoslovaquie puisse être considérée comme une menace fondamentale à la sécurité du système soviétique.

"Les prétextes invoqués par l'Union soviétique sont manifestement fabriqués de toutes pièces. Le gouvernement tchécoslovaque n'a pas demandé à ses alliés de se mêler de ses affaires intérieures et la Tchécoslovaquie n'était menacée d'aucune agression de l'extérieur".

"L'intervention des alliés du pacte de Varsovie constitue une violation flagrante de la charte des Nations unies, a poursuivi M. Johnson. Nous avons entamé des consultations urgentes avec d'autres gouvernements pour examiner les mesures qui pourraient être prises dans le cadre de l'ONU. L'ambassadeur Ball (représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU) a reçu pour instructions de s'associer à d'autres représentants au sein du Conseil de sécurité pour faire valoir les droits de la Tchécoslovaquie et de son peuple conformément à la charte.

"En attendant, et au nom des espoirs de paix de l'humanité, je demande à l'Union soviétique et à ses associés de retirer leurs troupes de la Tchécoslovaquie. J'espère que des porte-paroles autorisés des gouvernements et des peuples du monde entier se joindront à cet appel. Il n'est jamais trop tard pour que la raison l'emporte".

Téléphoto UPI

Les chars russes, à côté de la statue de Venceslas, devant le Palais des Beaux-Arts, à Prague.

Indignation en Occident

(d'après AFP-UPI-PA-Reuter)

L'invasion de la Tchécoslovaquie par les pays du Pacte de Varsovie provoque, dans le monde occidental, un tollé d'indignation. Les grandes capitales marquent leur surprise tandis que les chefs d'Etat tiennent des réunions d'urgence avec leurs conseillers.

La délégation de la Tchécoslovaquie à l'ONU a publié, mercredi matin, le texte de la déclaration du ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie protestant contre l'occupation de la Tchécoslovaquie par les forces armées des pays membres du Pacte de Varsovie et demandant qu'il soit mis fin immédiatement à leur "occupation illégale".

Le communiqué de la délégation tchécoslovaque ajoute que cette déclaration lui est parvenue par radio, qu'elle peut être incomplète mais que son texte "correspond à la signification du message".

Le département d'Etat a déconseillé, mercredi matin, à tout ressortissant américain de se rendre en Tchécoslovaquie jusqu'à nouvel ordre. La nouvelle a été annoncée par le porte-parole, M. Robert McCloskey. Il a précisé qu'à l'heure actuelle le nombre des fonctionnaires américains en poste en Tchécoslovaquie, y compris les membres de leurs familles se chiffre à 80. Le nombre des résidants permanents s'élève à 400. De très nombreux touristes américains se trouvent actuellement dans ce pays mais leur nombre exact n'a pas encore été officiellement évalué.

Voir REACTIONS en page 2

• *Indignation à Paris.* —page 66

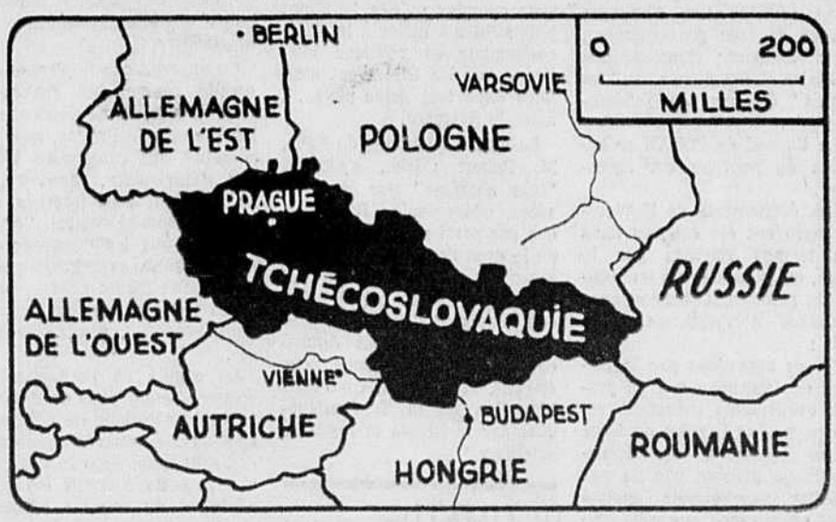

- **En mars 1939, c'était Hitler**
- **Les klaxons de Prague défient les troupes**

Autres informations et photos pages 66, 82 et 87

12 ans après Budapest

Les incidents qui se déroulent, aujourd'hui, en Tchécoslovaquie, amènent naturellement les observateurs à établir un parallèle avec ceux qui se sont déroulés en Hongrie en 1956. De Paris, François Fejto de l'AFP procède à une juxtaposition des faits qui font que les deux événements tantôt diffèrent, tantôt se ressemblent.

Budapest, 4 octobre 1956. 4 h. 20 du matin. Radio-Budapest diffuse un appel du président du Conseil Imre Nagy au peuple hongrois : "Ici Imre Nagy, président du Conseil. Aujourd'hui à l'aube, les troupes soviétiques ont déclenché une attaque contre la capitale avec l'intention évidente de renverser le gouvernement légal de la démocratie hongroise. Le gouvernement est à son poste. J'en avertis le peuple hongrois et le monde entier".

La déclaration a été répétée ensuite en anglais, en russe, en français.

6 h. 12. Radio-Budapest diffuse l'appel suivant : "Le

Voir BUDAPEST en page 2

AUJOURD'HUI

Crise de l'automobile aux USA

Les automobiles importées menacent une fois de plus les grands constructeurs américains d'automobiles. A la fin de la présente saison automobile, plus d'un million d'européennes et japonaises auront été vendues aux Etats-Unis. Cette "invasion" systématique du marché américain de l'auto aurait une ampleur jamais encore connue.

—Page 41

Culture de l'indépendance

Aux Etats-Unis, tous les enfants doivent fréquenter un établissement d'enseignement pendant une période minimum de douze ans.

— page 42

Vers une grève générale ?

La Fédération des travailleurs du Québec se dit prête à déclencher une grève générale de ses membres si le gouvernement provincial n'institue pas une enquête complète sur la Commission des relations de travail. De toute façon, on peut s'attendre à des troubles dans le secteur de la construction, à brève échéance.

— Page 47

Sherbrooke gagne la Petite Série

L'équipe de Sherbrooke a remporté, hier, le match inaugural de la Série Mondiale de la Petite Ligue, à Williamsport. Yvan Houle, le lanceur des vainqueurs, a été le principal artisan de cette victoire de 1-0 contre le représentant du Nicaragua.

— Page 57

Son objectif, le championnat

La Montréalaise Andrée Martin a franchi avec succès toutes les étapes la conduisant au championnat canadien. C'est l'objectif qu'elle vise, et elle compte bien l'atteindre d'ici un an.

— Page 59

Le Vietcong attaque

Les Vietcong ont lancé ce matin des attaques concertées contre 10 des 13 provinces du delta du Mékong au Sud-Vietnam. Cinq villes ont été d'ailleurs envahies par des groupes de fantassins communistes de 300 à 400 hommes. Les combats se poursuivent.

— Page 97

Moscou nie le départ de Kossyguine

MOSCOU. (Reuter, AFP) — Un porte-parole de presse du ministère des Affaires extérieures d'URSS a démenti aujourd'hui la nouvelle de la démission du premier ministre soviétique, M. Alexis Kossyguine, disant qu'elle est absolument "sans fondement".

"Cette nouvelle est sans fondement aucun, a-t-il

Voir MOSCOU en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 90 à 95, 98 à 104
Arts et spectacles / 64 à 66
Bandes dessinées / 88
Calendrier de la Terre des Hommes / 11
Courrier "Que faire ?" / 47
Décès, naissances, etc. / 105
Editorial / 4
Finance / 62 - 63
Horoscope / 52
Informations étrangères / 97
L'auto / 41
Les secrets de polichinelle / 45
"Mot-mystère" / 83
Mots croisés / 95
Nouvelles nationales / 87
Radio et télévision / 84
Sports / 57 à 61, 68 et 74
Tribunaux / 8
Vie dans les parcs / 88
Vie féminine / 42 à 48
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 83

BUDAPEST

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement hongrois en appelle aux officiers et aux soldats de l'armée soviétique : "Ne tirez pas. Evitons les effusions de sang. Les Russes sont nos amis et resteront nos amis".

A 7 h 25, Radio-Budapest se tait. Le poste reste silencieux jusqu'à 21 h 07. Lorsqu'il recommence ses émissions, il est déjà sous le contrôle de l'armée soviétique.

Prague, 21 août 1968. 4 heures du matin. Radio-Prague diffuse un communiqué annonçant l'invasion du pays par les forces conjuguées de l'Union soviétique, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Allemagne de l'Est de la Bulgarie. Le communiqué précise que le président de la République, le chef du gouvernement et le chef du parti n'ont pas été prévenus de cette action. Il appelle la population à ne pas opposer de résistance.

La ressemblance entre les deux événements est hallucinante. A Prague, comme à Budapest, les Soviétiques agissent par surprise, sans avertissement préalable. Le fait accompli précède les justifications.

Il y a, cependant, une différence. En Hongrie, en 1956, les Soviétiques sont intervenus tout seuls. En Tchécoslovaquie, ils conduisent leur opération avec la participation de quatre autres pays du pacte de Varsovie, le cinquième, la Roumanie, étant tenu à l'écart.

En Hongrie, l'intervention s'était produite dans un pays en pleine insurrection contre un gouvernement qui ne contrôlait que très partiellement la situation et qui, par surcroît, venait d'abolir le système du parti unique et de dénoncer le Pacte de Varsovie. En Tchécoslovaquie, il n'y a pas l'ombre d'une insurrection ; le gouvernement a tenu jusqu'au dernier moment la situation parfaitement en main, le parti communiste restait seul au pouvoir et il a confirmé, il y a 17 jours, seulement, lors de la conférence de Bratislava, sa fidélité au Pacte de Varsovie.

Dans la Hongrie de 1956, une scission s'est produite au sein du gouvernement. Quatre anciens ministres du gouvernement de Nagy, M. Kadar à leur tête, ont formé un nouveau gouvernement et c'est ce gouvernement qui, au cours de la nuit du 3 au 4 novembre 1956, avait appelé à l'aide l'armée soviétique contre les "sinistres forces réactionnaires".

On ignore encore — mais on le saura probablement bientôt — qui a accepté de jouer dans la Tchécoslovaquie de 1968, le rôle de M. Kadar.

Un communiqué de l'agence TASS, diffusé à 4 h. G.M.T. s'est borné à affirmer que les cinq puissances du Pacte de Varsovie ont agi sur l'invitation "d'hommes d'Etat tchécoslovaques" dont les noms n'ont pas été révélés. On sait cependant que l'U.R.S.S. compte dans ce pays de nombreux amis inconditionnels parmi ceux qui ont été écartés du pouvoir par le processus de démocratisation.

Autre différence : en 1956, la Hongrie d'Imre Nagy était seule. Même la Yougoslavie sympathisante se détournait d'elle par crainte de la contagion libérale.

Le gouvernement tchécoslovaque, lui, a des amis au sein du camp socialiste. Les récentes visites de Tito et de Ceaucescu ont démontré la force des liens traditionnels qui attachent les peuples de ces trois pays. Certes, la Yougoslavie et la Roumanie ne pourront rien pour sauver MM. Dubcek et Svoboda. Mais on peut prévoir que l'intervention soviétique les éloignera davantage de l'U.R.S.S.

En 1956, les partis communistes français, italien, chinois, etc . . . ont approuvé l'intervention soviétique en Hongrie. En 1968, il est peu probable qu'ils applaudissent à l'opération de Tchécoslovaquie.

Enfin, dernière différence, en 1956, les Hongrois ont opposé pendant quelques jours une résistance à l'invasion. Le gouvernement tchécoslovaque, en 1968, conscient de l'impossibilité de toute résistance armée sérieuse, veut éviter toute effusion de sang. Il a appelé immédiatement à la non-résistance.

Cependant, tout comme Imre Nagy en 1956, MM. Dubcek, Svoboda et Cernik ont constaté, dès cette nuit, comme pour prendre acte devant l'histoire, que l'action des cinq est contraire aux principes fondamentaux qui devraient régir les rapports entre les pays socialistes, grands et petits, et qu'elle constitue "un violation du droit international".

Où est mon fils?

VIENNE (AFP) — A midi, la mère de Dubcek a pris la parole à Radio Gottwaldova. "Où est mon fils ? Qu'il donne signe de vie, je suis morte d'inquiétude", s'est-elle écriée dans son message entrecoupé de sanglots.

Cet appel déchirant de Mme Dubcek a été répété à 12.10.

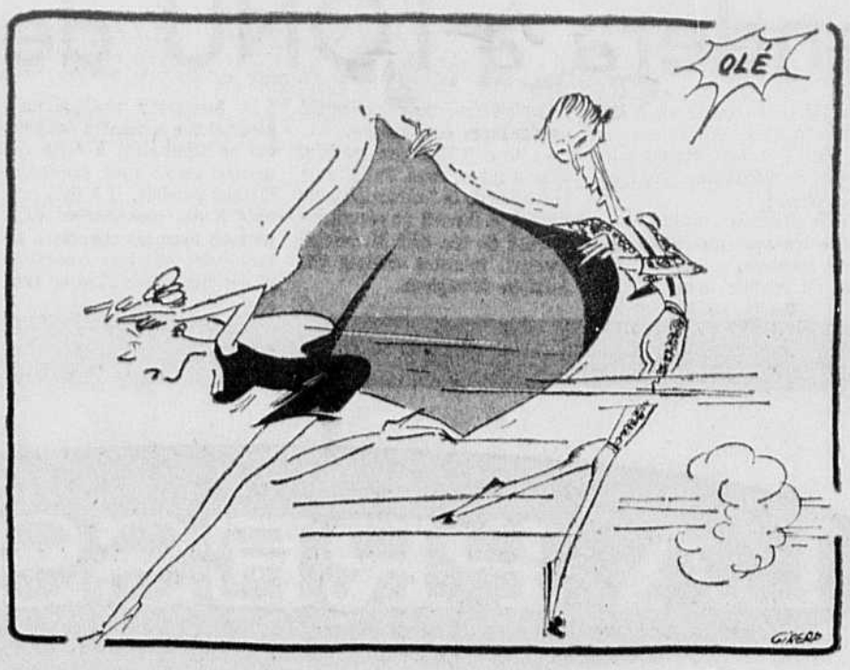

Droits réservés

REACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

A Belgrade, le président Tito n'a pas caché sa profonde inquiétude face à l'intrusion de troupes étrangères dans le territoire tchécoslovaque. La souveraineté d'un pays socialiste a été violée et les forces sociales progressives du monde en ont éprouvé un choc, a affirmé le leader yougoslave dans une déclaration.

Réactions à Paris

Pour la première fois dans son histoire, le parti communiste français a désavoué brutalement la politique de l'URSS.

Dans un communiqué publié ce matin, le bureau politique du parti "a exprimé sa surprise et sa réprobation à la suite de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie" et rappelle "son opposition à toute intervention militaire venant de l'extérieur".

Cette attitude met fin à l'inconditionnalité avec laquelle le PCF s'était, depuis sa création en 1920, aligné sur le parti communiste soviétique, que ce soit en 1939 lors du pacte germano-soviétique, en 1948 lors de la condamnation du titisme ou en 1956 lors de l'intervention de l'Armée rouge à Budapest.

Les forces de police ont été renforcées autour des ambassades des pays de l'Est afin de prévenir toute manifestation dans plusieurs capitales occidentales notamment Paris, Bonn, Bruxelles et Londres.

Selon le correspondant, à Bucarest, de "Ceteka", M. Ceausescu, secrétaire général du PC roumain, a déclaré ce matin: "si l'on considère qu'il y a contre-révolution en Tchécoslovaquie, on pourra le dire demain de la Roumanie". Mais, a-t-il ajouté, "le peuple roumain ne permettra à personne de violer sa souveraineté nationale".

La radio d'Allemagne de l'Est invite, aujourd'hui, après chaque bulletin d'information, "tous les citoyens de la RDA se trouvant en Tchécoslovaquie à rester dans leurs stations de vacances ou autres lieux de résidence jusqu'à ce que des moyens de voyage soient assurés". Le même appel est adressé par la radio est-allemande aux "ressortissants tchécoslovaques résidant actuellement en RDA" les invitant à attendre "jusqu'à ce que le retour dans leur pays soit possible".

Londres, l'OTAN et l'Italie

A LONDRES, le secrétaire au Foreign Office, M. Michael Stewart, a convoqué l'ambassadeur soviétique Mikhail Smirnovsky et lui a déclaré que l'invasion de la Tchécoslovaquie constituait "une violation de la charte des Nations unies et des règles internationales acceptées".

M. Stewart avait auparavant invité le chargé d'affaires tchèque, M. Jean Pa[illegible], à accepter "ses sentiments de totale sympathie à l'[illegible] de la Tchécoslovaquie". Il est possible que M. Stewart se rende personnellement à l'ONU pour diriger la délégation britannique si le cas de la Tchécoslovaquie y est débattu.

Lord Shepherd, ministre d'Etat au Commonwealth, a convoqué tous les représentants des vingt-sept pays membres de cette association pour les informer de la position de la Grande-Bretagne concernant la crise tchécoslovaque et pour procéder, avec eux, à des consultations, annonce-t-on officiellement.

Le parti communiste italien, le plus important dans les pays de l'Ouest, a condamné l'invasion "injustifiée" de la Tchécoslovaquie.

Dans un geste inusité posé à l'égard de Moscou, les communistes italiens disent que l'invasion "contrecarre les principes et l'autonomie des partis communistes".

Le conseil de l'OTAN, réuni ce matin à Bruxelles, a consacré toute sa séance à l'examen de la situation créée par l'intervention des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie.

Il s'est agi, essentiellement, d'un échange d'informations, la plupart des délégations attendant encore le résultat des délibérations de leur gouvernement. Plusieurs membres (notamment Etats-Unis, Grande-Bretagne, et France) ont informé le Conseil que l'URSS avait effectué une démarche auprès de leur gouvernement, pour annoncer l'intervention militaire et l'expliquer par "les appels" émanant de Tchécoslovaquie.

Le Conseil de l'OTAN se réunira de nouveau cet après-midi.

Les événements de Tchécoslovaquie ont été évoqués dans les termes suivants par le pape, qui s'adressait à un groupe de pèlerins tchécoslovaques assistant à l'audience générale :

"Nous apprenons par la lecture des journaux que de graves événements menacent votre pays. Par l'aspect de force qu'ils assument, ces événements ne peuvent pas ne pas **susciter une grande anxiété** dans notre esprit que nous partageons avec toute cette nation et qui trouble aussi l'opinion publique mondiale.

"Nous voulons espérer, a ajouté le Saint-Père, que soient **conjurés des conflits violents et sanglants** et que ne soit pas **porté atteinte à la dignité et à la liberté d'un peuple jaloux de ses destinées. Nous formons le voeu que la sagesse l'emporte** sur tout autre motif de conflit et que la paix puisse être assurée à l'existence des peuples en question. Nous prierons avec ferveur dans ce but".

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

té de faire connaître la prise de position officielle du Canada en regard de l'acte d'agression. M. Trudeau lui a alors fait connaître sa décision de revenir au pays par le prochain avion disponible.

M. Sharp avait par la suite présidé une réunion spéciale de 90 minutes du cabinet fédéral pour étudier la situation en Europe.

Durant une période de questions qui a suivi sa déclaration, le ministre a soutenu que l'intervention russe constituait une entache à la réputation soviétique, touchant tout autant les peuples de Russie et des autres pays de l'Europe de l'Est.

"La Russie, a-t-il poursuivi, vient de démontrer qu'elle ne voulait pas voir la liberté se développer plus rapidement dans ses pays satellites que sur son propre territoire."

Le ministre a encore dit que l'invasion de la Tchécoslovaquie pourrait paralyser le progrès des relations Est-Ouest, tout en soulignant que l'on devait quand même garder à vue cet objectif.

La rumeur veut par ailleurs que l'autorité du gouvernement de M. Dubcek, qui favorisait une politique plus libérale, ait été mise en doute. M. Sharp a donc déclaré qu'il ne pourrait faire de déclaration quant à la reconnaissance d'un nouveau régime tant que la situation présente n'aura pas été éclaircie.

Il y a 16 Canadiens dans le personnel de l'ambassade canadienne à Prague, tandis que 73 autres Canadiens vivant en Tchécoslovaquie sont enregistrés également au même endroit.

En l'absence de l'ambassadeur N. Bow, le chargé d'affaires, M. Charles Cole, a fait savoir ce matin au ministère que tous sont sains et saufs.

Stanfield

Le chef conservateur, M. Robert Stanfield, a déclaré pour sa part que l'invasion de la Tchécoslovaquie constitue "une brutale entrave à la liberté" et ne fait que démontrer "combien même un court pas sur le chemin de la liberté est incompatible avec le communisme russe".

Sans compter selon lui, que cette invasion annihile toute possibilité de croire en les "protestations précédentes" de l'URSS, toute cette affaire ne fait que couper court aux espoirs maintenus jusqu'ici d'une détente Est-Ouest.

Et, a maintenu M. Stanfield, des milliers de Canadiens s'attendraient à ce que le gouvernement canadien prenne au moins la tête d'une action visant à mettre le poids de l'opinion mondiale en balance dans une condamnation des interventions soviétiques.

Caouette et Cliche

De son côté, le leader créditiste Réal Caouette a déclaré que cette invasion doit être condamnée par l'humanité et qu'elle doit inciter le Canada à loger immédiatement des protestations auprès de la Russie. Plutôt que d'intervenir dans les affaires tchèques, la Russie a-t-il dit, devrait améliorer ses conditions de vie, sans compter qu'elle "n'a pas plus affaire à dicter à la Tchécoslovaquie sa politique intérieure que les USA n'ont d'affaire dans tout autre pays...", ainsi le Vietnam.

Le leader québécois du NPD, M. Robert Cliche, s'est dit "très angoissé" par les derniers événements. Rappelant que son parti a toujours défendu le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, M. Cliche a ajouté que "de la même façon que nous avons blâmé la politique impérialiste des Américains au Vietnam, nous nous élevons, aujourd'hui, contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par la Russie et ses pays satellites."

ULTIMATUM

SUITE DE LA PAGE 1

système communiste. Moscou n'a toutefois pas précisé quels leaders exactement ont demandé cette intervention.

Aux dernières nouvelles, M. Dubcek et d'autres membres du gouvernement tchécoslovaque qui ont lancé ce pays sur la voie de la libéralisation étaient toujours "internés" au siège du comité central du parti communiste à Prague. Le président Svoboda se trouvait pour sa part au palais Hradcany, également encerclé par les tanks soviétiques, d'où il avait réussi à lancer un appel au calme et à la résistance passive.

Manifestations hostiles

Les forces des cinq pays du bloc soviétique poursuivaient cependant l'occupation méthodique de la Tchécoslovaquie sans rencontrer de résistance organisée, même si elles ont dû affronter des manifestations hostiles en plusieurs villes, notamment à Prague.

Selon l'agence UPI, sept personnes auraient été tuées et 57 blessées dans des incidents à Prague, Bratislava et Kosice. L'agence tchèque Ceteka disait pour sa part que "quatre hommes ont été tués jusqu'à maintenant et 180 blessés à Prague". Elle ajoutait qu'un soldat soviétique a été sérieusement blessé "probablement dans une explosion". Deux autres personnes auraient été tuées lorsque les troupes soviétiques ont fait feu sur une foule à Bratislava et un jeune homme aurait été tué et une vingtaine blessés dans un incident semblable à Kosice.

Appel à l'ONU

Cet après-midi, la radio de Gottwaldova, en Moravie, la seule station libre qui poursuivait encore ses émissions, a lancé un appel urgent à l'aide des Nations unies. "C'est la seule instance internationale qui peut encore nous aider, a dit le speaker. La radio continue à donner ses instructions à la population.

"N'aidez pas les occupants, évitez toute collaboration, ignorez les collaborateurs, restez fidèles au gouvernement de M. Cernik," ajoutait le speaker.

La version de Moscou . . .

A Moscou, l'agence officielle Tass a annoncé que l'invasion avait eu lieu à la suite d'un "appel lancé par un groupe de membres du comité central, du gouvernement et de l'Assemblée nationale tchécoslovaques et demandant aux gouvernements et aux partis communistes des pays frères de prêter au peuple tchécoslovaque une aide urgente".

Les auteurs de cet appel, dit l'agence, "se dissocient des erreurs de la période du pouvoir personnel" (c'est-à-dire de l'ex-président Novotny) et se déclarent partisans du "nouveau cours" inauguré en janvier dernier, tout en étant décidés à s'opposer de toute leur énergie "aux agissements des forces anti-socialistes" et "aux activités subversives des agents impérialistes".

Mais les dirigeants tchécoslovaques ont protesté contre cette "occupation de la Tchécoslovaquie sans l'accord et à l'insu du gouvernement tchécoslovaquie" et ils la qualifient "d'acte contraire au droit international et aux principes de l'niternationalisme prolétarien".

Les dirigeants ont toutefois demandé à la population d'éviter toute action qui pourrait être considérée comme une provocation et conduire à un massacre inutile.

Toutes les gares de Prague et de Brno sont également occupées et tous les transports ferroviaires sont interrompus. Les frontières avec l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche ont été fermées. Les appels interurbains et internationaux sont impossibles.

On apprend que le plenum du comité central est convoqué pour ce soir. Il se tiendra, selon la radio de Prague, sans la présence des camarades Dubcek, Smrkovsky, Spacek et Kriegel, qui sont internés au siège du comité central. "Nous espérons que les membres du comité central prendront la juste décision même sans la présence des membres du praesidium précités", ajoutait la radio.

Le comité de l'organisation du parti communiste de Prague a aussi invité tous les délégués élus au 14e congrès à se rendre sans délai dans la capitale et être prêts à ouvrir les délibérations du congrès extraordinaire.

La radio de Prague a rapporté que des citoyens avaient tenté de stopper avec leurs corps l'avance des blindés soviétiques. D'autres citoyens se sont rendus au travail ce matin et plusieurs avaient des larmes aux yeux.

On a appris par ailleurs que six dirigeants tchécoslovaques négocient depuis 11 heures avec l'ambassadeur soviétique à Prague. La délégation a été envoyée par le présidium de l'Assemblée nationale et est formée de M. Fierlinger, membre du présidium, deux vice-présidents et deux députés.

Elle est chargée de renouer des contacts et de négocier la permission de libre mouvement pour pouvoir discuter avec le président de la République et avec le gouvernement, selon Ceteka.

D'après des informations non confirmées circulant à Moscou ,un coup d'Etat aurait eu lieu hier à Prague qui aurait déposé M. Dubcek et aurait remplacé son régime libéral par d'autres leaders qui ont invité les troupes soviétiques.

De toute façon, le praesidium du comité du parti communiste de la ville de Prague a lancé ce matin un appel aux partis communistes du monde entier pour les informer que "pour la première fois dans l'histoire du mouvement communiste international, un acte d'agression a été commis contre un Etat dirigé par un parti communiste. Cette agression, ajoute l'appel, a été commise par des troupes alliées".

Le parti communiste de Prague exige "le retrait immédiat des forces d'occupation".

Toujours selon Ceteka, des foules se rassemblent à Prague et en d'autres villes comme Bratislava pour crier aux Russes de s'en aller. C'est ainsi que des milliers de personnes se seraient massées sur la place principale de Bratislava, directement devant les tanks russes, et auraient chanté des slogans comme "Américains, quittez le Vietnam" et "Russes, quittez la Tchécoslovaquie" et "Vive Dubeck".

A Prague, plusieurs citoyens se sont approchés des chars soviétiques et leur ont lancé des papiers en criant aux Russes de s'en aller. Certains ont même craché en direction des Soviétiques.

D'après un témoin, les Russes se sont énervés et finalement les troupes ont commencé à tirer en l'air. La foule s'est réfugiée derrière les murs ou a pris la fuite. Des affiches portant des slogans comme "Russes, rentrez chez vous" sont apparues sur les murs.

Peu après l'annonce de l'invasion de son pays par les troupes de cinq pays du Pacte de Varsovie, le président de la Tchécoslovaquie, M. Ludvik Svoboda, s'est adressé à la population, de son palais entouré par les blindés russes.

"Chers amis, a-t-il dit, une situation difficile s'est produite en ces dernières heures. Pour le moment, je ne puis donner plus d'explications... Je vous prie instamment de demeurer courageux et calmes et d'agir comme des citoyens responsables. Conscients de vos responsabilités civiques et dans l'intérêt de notre république, ne permettez pas que des actes malavisés se produisent."

Les troupes et les chars soviétiques ont apparemment été transportés à l'aéroport de Prague par avions pour freiner sinon écraser le mouvement de libéralisation entrepris depuis janvier en Tchécoslovaquie.

L'agence est-allemande ADN a dit, de son côté, que "des personnalités" en Tchécoslovaquie "qui sont fidèles au socialisme" avaient commencé à lutter ouvertement contre l'activité contre-révolutionnaire et avaient demandé aux autres pays du Pacte de Varsovie de leur fournir de l'aide, "y compris l'aide militaire".

MOSCOU

SUITE DE LA PAGE 1

dit, et elle ne devrait pas être répandue".

C'est la radio de Prague, captée à Paris, qui avait annoncé, sans autre commentaire, la démission de M. Kossyguine et celle du maréchal Gretchko, ministre de la Défense. La speakerine de Radio-Prague avait qualifié cette information de "bonne nouvelle".

La radio publiait de nombreux télégrammes de soutien au gouvernement tchécoslovaque et au secrétaire général du parti, M. Dubcek, lorsqu'elle a diffusé cette information qui vient d'être démentie.

La nouvelle a alors été répétée en russe, par une autre speakerine, à l'intention des soldats de l'armée rouge.

Puis d'autres speakers l'ont repris en bulgare, allemand, hongrois et polonais.

Radio-Prague a précisé que c'est pour protester contre l'occupation de la Tchécoslovaquie que ces deux personnalités ont donné leur démission.

Les speakers ont ajouté que le peuple de la Tchécoslovaquie adressait ses remerciements à ces deux personnalités qui, en rejoignant le camp de la démocratisation, apportent un renfort à la cause de la nation tout entière.

LIQUIDATION FINALE
VENTE D'ÉTÉ

Tout notre stock de luxueux broadloom
Rég. jusqu'à $15
AU BAS PRIX DE
$5.98 VERGE CARREE
Tapis seul
APPELEZ 273-9983

VOUS POUVEZ VOIR CE TAPIS A L'UN DE NOS 3 MAGASINS

MARBRE SPECIAL
"RENAISSANCE"
12" x 12" x 1/8" d'épaisseur
Livraison immédiate.
Quelques imparfaites parmi.
Val. rég. de $3 chacune.
pied carré chacune 99¢

VINYLE COUSSINE
Souple en vinyle par Sandran
$2.98 vg car.

2, 3 et 4 verges de large. — Imparfaits offerts à $2.49 la verge carrée.
Une couche souple et chaude de mousse entre le vinyle et l'envers le rend idéal pour planchers de béton de sous-sol — Peuvent être posés par n'importe qui. — Aucune colle nécessaire.

Broadloom • Carpettes • Vinyle hors série • Mosaïque • Portez à votre compte • 3 ans pour payer • Garantie de service de 10 ans
MONTREAL TAPIS ET TUILES REPLACERA VOTRE TAPIS AU BESOIN SANS FRAIS

MONTREAL TAPIS et TUILES
MONTREAL FLOOR COVERING LTD.

C'est notre 29e année en affaires, venez nous voir. Votre tout dévoué, le personnel

15 est, rue BERNARD (angle St-Laurent) — Ouvert samedi jusqu'à 5 h. p.m. Stationnement près du magasin — SERVICE A DOMICILE 273-9983
3424, av. du PARC (angle Sherbrooke) — Ouvert samedi jusqu'à 2 h. p.m. Près de la sortie du métro "Place des Arts" — SERVICE A DOMICILE 842-8871
392, boul. LAFLEUR Ville LaSalle — Ouvert samedi jusqu'à 2 h. p.m. Centre d'achats PontMercier Routes 2 et 20 Pont-Mercier, sortie Cité de LaSalle — SERVICE A DOMICILE 365-6560

TOUS NOS MAGASINS OUVERTS jusqu'à 6 h. — JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. OUVERT LE SAMEDI
Voir en dessous de l'adresse de chaque magasin

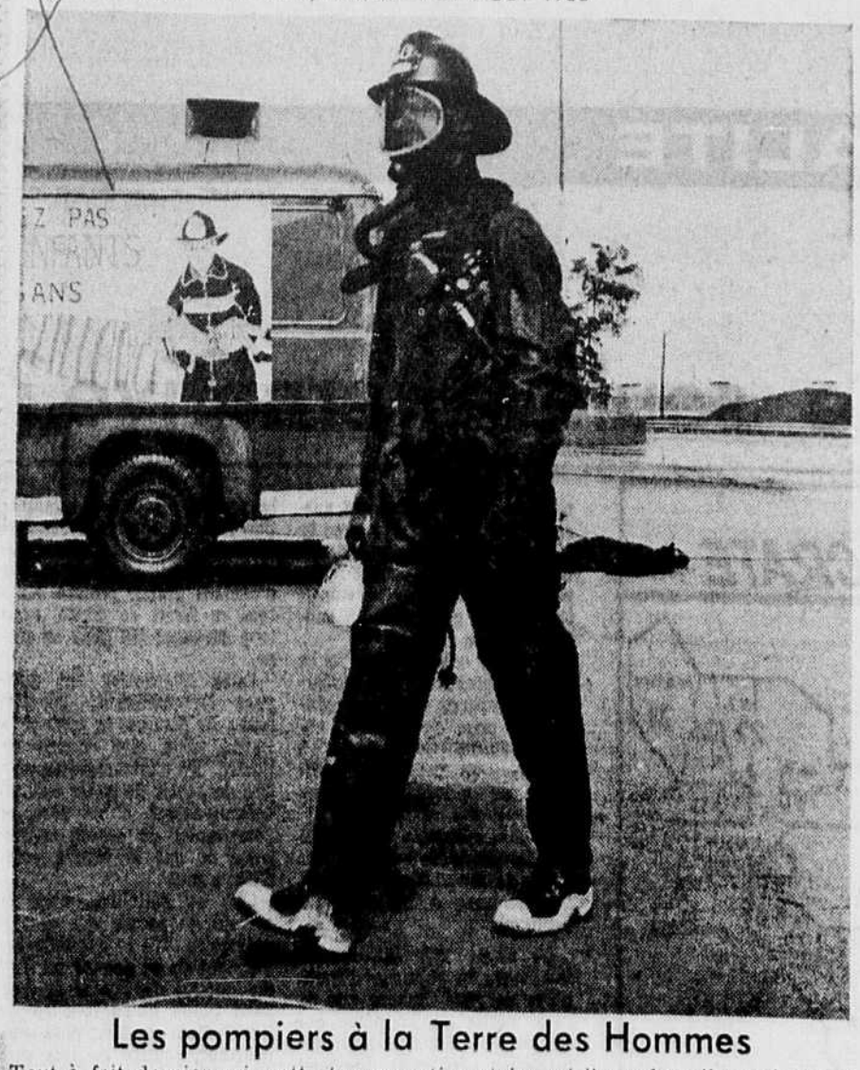

Les pompiers à la Terre des Hommes

Tout à fait dernier cri, cette tenue vestimentaire est l'une de celles qui seront montrées au public lors du "défilé de modes" composant l'une des attractions principales de la "Journée du Pompier", vendredi prochain, à la Terre des Hommes. C'est sur la Place des Nations, de 14 h à 17 h, que les membres du service d'incendies de Montréal se livreront à des démonstrations, des exercices et des concours variés. Il y aura une exposition de voitures à incendies anciennes et modernes; l'excellente fanfare des pompiers fera les frais de la musique.

Montréalais accusé de trafic de narcotiques

HALIFAX. (PC) — Un adolescent de Montréal, qui est accusé de trafic de marijuana, connaîtra vendredi la décision du tribunal d'Halifax, à la suite de son enquête préliminaire.

Hier, l'agent Michael Foran, du détachement de la RCMP d'Alberton, à l'Ile-du-Prince-Edouard, est venu déclarer que le 21 juillet dernier, il avait acheté pour $8 de marijuana à l'accusé.

Le policier a révélé que cette transaction s'était effectuée à Halifax et que pour les besoins de l'enquête, il s'était présenté comme un client.

Suspect arrêté à la suite d'un vol

Un individu de 26 ans a été appréhendé par deux policiers de Laval, vers 5 h. 10 ce matin, peu après qu'un vol de $50 eut été commis à la station de service Shell, sise au 890, boulevard Labelle, dans le quartier de Chomedey, à Laval.

Le suspect aurait profité du fait que le pompiste était affairé à effectuer du nettoyage à l'arrière de l'établissement pour prendre une somme de $50 du tiroir-caisse.

Sous les yeux du pompiste, il a pris la fuite à toutes jambes.

Quelques minutes plus tard, les agents Ghislain Couture et Henri Mathieu, de l'auto-ambulance 12-15, appréhendaient le suspect à peu de distance de l'établissement dévalisé.

Récidiviste victime d'un attentat

par Michel AUGER

Un récidiviste notoire Roger Provencal, âgé de 34 ans repose dans un état satisfaisant à l'hôpital St-Luc où les chirurgiens lui ont extrait hier soir deux balles de revolvers au bras et à l'abdomen. Il s'agirait d'un autre règlement de compte au sein de la pègre de l'est de la métropole.

L'attentat est survenu vers 6 h. 35 hier soir à l'intérieur du bar Le Cabaret, au 281 est, rue Ste-Catherine alors que quatre clients et deux employés se trouvaient à l'intérieur.

Provencal discutait avec le barmen lorsqu'un inconnu s'est approché de lui par l'arrière et sans dire un mot, lui a tiré deux coups de feu à bout portant sans raison apparente.

La victime, un costaud de plus de 260 livres, s'est enfuie en courant difficilement et s'est rendue rue Ste-Catherine, près de Sanguinet, où elle a sauté dans une voiture-taxi et demandé à être conduite à l'hôpital.

A la salle d'urgence de l'hôpital St-Luc, il a pu révéler des détails intéressant aux sergents-détectives Gaston Deschamps et Robert Galarneau, de la sûreté du poste no 4, chargés de cette affaire, avant que les médecins ne le conduisent à la salle d'opération. Ils lui ont extrait une balle de revolver à l'avant-bras droit et une autre à l'intérieur du foie.

Selon un chirurgien, Provencal doit la vie à son obésité.

La police recherche actuellement les deux clients qui étaient attablés avec le tireur. Ces personnes auraient quitté l'établissemen peu après les coups de feu.

D'après les renseignements fournis par le portier et le barmen du Cabaret, les détectives s'attendent à procéder à l'arrestation du tireur d'ici les prochaines heures. Il s'agirait d'un personnage connu dans les milieux louches du centre-ville.

Quant au mobile de l'attentat, un porte-parole de la Sûreté municipale, le lieutenant-détective Adrien Larose, n'a voulu rien révéler en ajoutant toutefois que ses hommes, après avoir interrogé une dizaine de personnes avaient clairement établi les raisons de cette tentative de meurtre.

OFFENSIVE

SUITE DE LA PAGE 3

apportées l'an dernier, telle l'installation de laboratoires, à l'école Aimé-Renaud.

Les dirigeants du MIS s'inquiètent du dispersement des enfants francophones, régime qui selon eux ne leur permettra pas d'adopter les nouveaux programmens offrant la polyvalence et la promotion par matière.

Ce qui, dit-on, sera possible aux anglophones mais un enseignant de langue anglaise qui était présent à l'assemblée a nié qu'on puisse instaurer un régime polyvalent dès cette année. "Peut-être l'an prochain", a-t-il ajouté.

Si on s'est longuement employé à faire valoir que les conditions dont profiteront les élèves de langue anglaise seront "meilleures" que celles réservées à leurs collègues francophones, on a par ailleurs insisté pour dire que c'est une question de "principe". Le MIS s'en prend au fait qu'on "déloge des Canadiens français pour donner leurs locaux à des anglophones".

L'assemblée a manifesté son approbation à la possibilité de protester contre la décision de la régionale à d'autres occasions si les commissaires ne reviennent pas sur leur décision. Ainsi, il a été suggéré que les enfants de langue française qui devaient aller à Aimé-Renaud occupent le jour de la rentrée les locaux de cette école.

RECHERCHEZ
ce symbole
qui identifie
le véritable
fromage fondu
gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

AUSSI ORANGE-ABRICOT
CONSERVEZ LES ETIQUETTES pour des cadeaux de valeur
DISPONIBLE AU MARCHÉ UNION INC.

Québecair et Nordair: vers la grève

par Jacques LAFRENIERE

Deux compagnies d'aviation du Québec risquent de se retrouver bientôt avec une menace de grève de leurs employés. Les négociations sont rendues au stage de la conciliation à la Québécair et à la Nordair, et si aucune entente n'intervient, les employés seront appelés à se prononcer pour ou contre la grève. On sera fixé d'ici trente jours.

Le président du comité de négociation des employés de Québécair, M. Jean Grenier, a déclaré hier que la première séance du tribunal de conciliation venait d'avoir lieu. On ne sait combien de temps durera le travail de ce tribunal. De toute façon, pour se conformer à la loi fédérale des relations de travail, le tribunal aura 14 jours pour rédiger son rapport après quoi il devra s'écouler un délai de 21 jours pour la grève, s'il doit y avoir arrêt de travail.

L'Association internationale des machinistes (FTQ) qui représente les 235 syndiqués de Québécair, réclame des hausses de salaire de 20 p. 100 pour chacune des deux années de la convention collective. La compagnie a offert 5 p. 100 pour la première année et 6 p. 100 pour la seconde.

La section locale de l'AIM groupe les mécaniciens, les agents de billets, les agents de réservation, les contrôleurs de vols et les hôtesses. Les pilotes font partie d'un autre groupe de négociation.

Les pourparlers sont en cours depuis le 5 février pour renouveler la convention qui a expiré le 1er mars.

M. Grenier a déclaré que les négociateurs locaux avaient réclamé des hausses de salaires qui permettraient à leurs membres d'obtenir des salaires comparables à ceux versés par une autre compagnie régionale de l'ouest, la Pacific Western Airlines.

Les quelque 100 employés de la Nordair ont des demandes identiques. En plus des salaires, on tente d'améliorer certaines conditions de travail et on réclame de plus longues périodes de vacances. Dans leur cas, la conciliation se poursuit déjà depuis quelque temps.

Ces deux entreprises desservent le Québec et le nord de la province, y compris le Labrador. Nordair dont les lignes vont plus au nord fait aussi des vols nolisés.

L'URSS est prête à une coopération dans le domaine de la météo

La pollution de l'eau

L'Union soviétique est prête à partager la réalisation d'un programme de recherche polaire avec le Canada et un tel projet n'attend plus que la ratification officielle des deux gouvernements, a déclaré hier à Montréal un météorologue russe.

M. Vitale Morachevski, directeur de l'Institut hydro-météorologique de Leningrad et l'un des cinq spécialistes russes qui assistent à la 13e conférence annuelle de météorologie à l'université McGill, a déclaré qu'il espérait voir ce projet international débuter d'ici quelques mois.

M. Morachevski, qui est également directeur de la météorologie générale à l'Institut hydro-météorologique de Leningrad, a déclaré que le programme de recherche canado-soviétique "serait utile à nos deux pays".

Interrogé au sujet d'une proposition soviétique en vue d'ériger un barrage à travers la mer de Behring, qui relierait la Sibérie à l'Alaska, et qui fut suggérée il y a un certain nombre d'années afin de couper les courants froids de l'Arctique, M. Morachevski a dit qu'il s'agissait d'un projet "préparé davantage par la presse que par les savants soviétiques".

"Si un tel barrage pouvait être construit, il ne pourrait l'être que dans un avenir lointain, peut-être en 1990. Nous sommes davantage intéressés à nous occuper de ce dont le climat est la cause actuellement".

Coopération

M. A. M. Borovikov, un autre savant soviétique, a dit qu'un certain nombre de problèmes exposés dans les 136 communications déposées à la conférence de trois jours avaient déjà été résolus par des chercheurs soviétiques dans le domaine des études sur les nuages. Mais il croit que les réponses à plusieurs problèmes soviétiques pourraient également être trouvées dans les travaux de ses collègues occidentaux.

Il a ajouté que l'on s'attaquait aux principaux problèmes climatologiques dans le monde dans un esprit de coopération et que les trois observatoires météorologiques intégrés dans un système unique et situés à Moscou, Washington et Melbourne, en Australie, en vue de la préparation de cartes météorologiques globales dessinées à partir d'observations recueillies au moyen de satellites artificiels, représentaient un pas "en avant".

Voici d'autres résultats d'analyse du taux de bactéries révélé par différents échantillons d'eau provenant de divers endroits au Québec dans le cadre de la campagne entreprise par la station radiophonique CKAC contre la pollution de l'eau.

L'eau de la Rivière-du-Nord, près de la Rivière aux Mulets, à Sainte-Adèle, est impropre à la baignade car elle accuse un taux de bactéries de 4600. Or, selon le barème, un taux supérieur à 10 est impropre à la consommation et un taux supérieur à 1000 indique qu'il est dangereux de s'y baigner.

Par contre, la situation est toute autre à Baie Missisquoi, au lac Champlain où selon un échantillon, le taux de bactéries est nul.

Au Lac Matambin, à Saint-Damien-de-Brandon, le taux est de 25; il est de 72 dans la rivière Outaouais (à quatre milles au nord d'Oka) et de 73 à Vaudreuil-sur-le-Lac, au Lac des Deux-Montagnes.

Le vol d'alcool: découverte du camion volé

Des agents du détachement de Dorion de la Sûreté du Québec ont retrouvé hier, à Pointe-au-Chêne, le camion-remorque qui avait été volé lundi soir à la pointe du revolver.

Le véhicule, qui était la propriété de la compagnie "Inter-City Truck Line Ltd", du 6200 rue Saint-Patrick, avait été vidé d'une très grande partie de son chargement.

Des 90 barils d'alcool qu'il contenait, la police n'en a retrouvé que 18. Comme on le sait, ces barils venaient de la distillerie Seagram, de LaSalle, et ils devaient être transportés à Toronto quand le camion a été intercepté à Dorion par quatre cagoulards qui ont enlevé le chauffeur, M. Roma Lamanque.

La Sûreté du Québec qui poursuit l'enquête sur cet important vol qui totalise $70,000, n'a encore effectué aucune arrestation.

Un homme menace de tuer son bébé, et accueille la police avec une carabine

La police de Saint-Laurent a été tenue en alerte pendant environ une demi-heure hier soir alors qu'un individu de 24 ans menaçait de tué son bébé de trois mois et de faire feu sur les policiers qui tentaient de s'approcher de son domicile.

La police avait été alertée vers 9 h 20 hier soir par la femme de l'individu qui avait réussi à se glisser hors du foyer pour se rendre chez une voisine et téléphoner.

En arrivant rue Oxford, les policiers furent accueillis par un homme qui brandissait une carabine de calibre 30-30 et qui menaçait de tirer sur quiconque oserait s'approcher.

Le lieutenant-détective Douglas Stone, de la Sûreté de Saint-Laurent, s'est rendu sur les lieux avec un fusil pour lancer des grenades lacrymogènes. Après une demi-heure de "suspense", on a réussi à déloger l'homme à l'aide de deux grenades.

L'homme, qui pourrait souffrir de déséquilibre mental, est présentement détenu dans les cellules de la police de Saint-Laurent.

Il doit comparaître pour répondre aux accusations d'avoir été en possession d'une arme à feu dans un but offensif, d'avoir mis en danger la vie des policiers et de son enfant et finalement d'avoir résisté à son arrestation.

économie & finance — LA PRESSE

L'Office du blé prépare des mesures pour expédier les grains de l'Ouest par Duluth

Le SIGM estime que le projet de l'Office dépend de la décision des grévistes

WINNIPEG (PC) — L'Office canadien du Blé prépare des mesures immédiates en vue d'expédier les grains des Prairies via Duluth, au Minnesota, et contourner ainsi les têtes de ligne sur les Grands lacs actuellement bloquées par la grève, a déclaré hier le commissaire en chef, M. W. C. McNamara.

Il a indiqué au cours d'une conférence de presse que des représentants de l'Office du Blé allaient partir immédiatement pour Duluth afin d'entamer les négociations.

Il a dit espérer que les expéditions puissent commencer d'ici une semaine.

M. McNamara a mentionné qu'il ne pouvait prévoir quel volume de grains pourrait être acheminé par le port de Duluth, sur le Lac Supérieur, à environ 150 milles au sud-ouest de Fort William et de Port Arthur, mais que ceci ne constituerait pas une solution à la situation de crise à laquelle doit faire face l'économie agricole des Prairies.

M. McNamara a annoncé les mesures décidées, après qu'une réunion ait eu lieu lundi à Ottawa entre l'Office du Blé et le ministre du Commerce, M. Jean-Luc Pépin.

Ces mesures inhabituelles ont été prises, a-t-il souligné, pour créer des stocks suffisants dans les ports de l'est pour satisfaire les engagements d'exportation de l'automne et de l'hiver.

Les stocks dans les silos des têtes de ligne de l'est sont actuellement suffisants pour faire face aux engagements de vente jusqu'à fin septembre, à l'exception du blé durum dont la pénurie est critique.

Les manutentionnaires de grains à la tête des Grands lacs sont en grève depuis le 18 juillet aux 23 têtes de ligne au travers desquelles transite le grain du Manitoba et de l'est de la Saskatchewan en direction des ports de l'est du pays, ou directement vers l'exportation.

Le projet consiste à expédier le grain par fer jusqu'à Duluth pour que des navires des Grands lacs les prennent à bord et les livrent aux élévateurs des ports de l'est du Canada.

Le plan sera coûteux pour le producteur fes Prairies a déclaré M. McNamara mais moins toutefois que les 20 cents ou plus par boisseau pour le transport ferroviaire qui serait appliqué pour chargement direct des élévateurs fédéraux dans les Prairies aux ports du Saint-Laurent.

"Nous ne pensons pas que le public canadien réalise les problèmes très sérieux créés par cette grève", a mentionné le commissaire en chef de l'Office.

A moins que le mouvement des grains ne reprennent, les océaniques vont arriver prendre leurs chargements de blé que le Canada "dans un avenir presque immédiat" sera incapable de fournir.

Le Canada dispose actuellement d'environ 675,000,000 boisseaux de blé en stock et la récolte qui approche, dans les Prairies, y ajoutera plus de 600,000,000 boisseaux.

En raison des lourdes pluies qui ont affecté le Manitoba et l'est de la Saskatchewan, une bonne partie de la récolte à venir aura probablement un degré d'humidité élevé et se détériorera à moins d'être entreposée dans des silos desséchants. Or, la grève à la tête des lacs a eu pour effet que ces silos sont virtuellement pleins à raz bord.

Réaction du SIGM

A Montréal, M. Leonard McLaughlin, président du Syndicat international des gens de mer a déclaré que la question de la participation des membres du SIGM au transport des grains à partir de Duluth dépendrait de l'accord des grévistes à la tête des lacs.

Il a indiqué que le projet dévoilé par M. McNamara sera en fait fonction de la décision des grévistes. Si ces derniers sont d'avis que cela diminuerait les effets de la grève, ils pourraient obtenir du Congrès du Travail du Canada d'aviser ses syndicats affiliés, y compris le SIGM, de ne pas suivre le projet.

Le SIGM a déjà adressé un télégramme de soutien aux grévistes, a ajouté M. McLaughlin.

Le Canada a triplé au cours de 1968 son excédent commercial

OTTAWA (PC) — L'excédent commercial du Canada a triplé au cours du mois de juillet et au cours des sept premiers mois de l'année comparativement aux niveaux de l'an dernier. Les exportations ont dépassé les importations de $134,800,000 au cours de juillet et de $640,900,000 au cours de la période janvier-juillet, rapporte le Bureau fédéral de la statistique.

L'an dernier, le total s'établissait à $45,300,000 en juillet et à $200,900,000 pour la période de sept mois. Le BFS précise que la compilation des exportations et des importations donne un total sous-évalué en juillet du fait de la grève des postes qui a retardé la présentation de certains rapports utilisés dans la compilation.

Tel que rapporté précédemment, les exportations au cours de juillet ont augmenté de 9.7 pour cent pour s'établir à $1,054,400,000 par rapport à $960,800,000 au cours du même mois de l'an dernier.

Les statistiques préliminaires publiées par le BFS indiquent que les importations en juillet s'établissent à $827,800,000, soit une hausse de 1.5 pour cent comparativement à juillet de l'an dernier, alors que le total se chiffrait à $815,600,000.

Les achats effectués aux Etats-Unis ont augmenté de $12,000,000 pour se chiffrer à $655,800,000, mais les achats en Grande-Bretagne ont diminué de $10,000,000 pour se chiffrer à $51,000,000.

Pour la période de sept mois, de janvier à juillet, les exportations auraient augmenté de 15 pour cent, et les importations de 8.5 pour cent.

Presque la totalité de l'amélioration du commerce canadien s'explique par l'évolution favorable de l'économie américaine au cours du premier semestre de l'année, et par l'achat de voitures et d'acier en prévision de grèves dans ces deux industries aux Etats-Unis.

D'autre part, on prévoit peu d'amélioration comparativement aux niveaux enregistrés en 1967. L'économie américaine devrait connaître un rythme plus faible d'expansion en raison de la mise en vigueur de la surtaxe fiscale de 10 pour cent et des réductions budgétaires et, de son côté, le Canada fait face à plusieurs grèves importantes.

Commerce avec l'Allemagne

Le ministère de l'Economie de l'Allemagne de l'Ouest souligne, d'autre part, dans des statistiques publiées hier que les exportations canadiennes dans ce pays européen ont augmenté de 26.4 pour cent pour s'établir à $121,700,000 au cours du premier semestre de l'année. Quant aux importations canadiennes en provenance de l'Allemagne, elles n'ont augmenté que de 12.2 pour cent pour se chiffrer à $120,500,000.

La balance commerciale entre les deux pays donne donc un excédent de $1,200,000 en faveur du Canada. L'Ambassade canadienne à Bonn, commentant ces statistiques, mentionne qu'une augmentation importante des ventes de matières premières canadiennes à l'Allemagne a suivi la découverte de nouveaux gisements de minerai de fer; on mentionne également une rareté mondiale du cuivre.

Un porte-parole de l'ambassade a ajouté qu'on s'attend à un accroissement plus important encore des ventes en Allemagne à la suite de l'intensification de l'exploitation minière.

Qunat aux exportations allemandes vers les Etats-Unis, le ministère allemand de l'Economie déclare qu'elles ont passé de $895,500,000 à $1,301,000,000 au cours du premier semestre, soit une augmentation de 45.3 pour cent. Les importations allemandes provenant des Etats-Unis ont diminué de 0.7 pour cent, passant de $1,093,000,000 à $1,085,000,000.

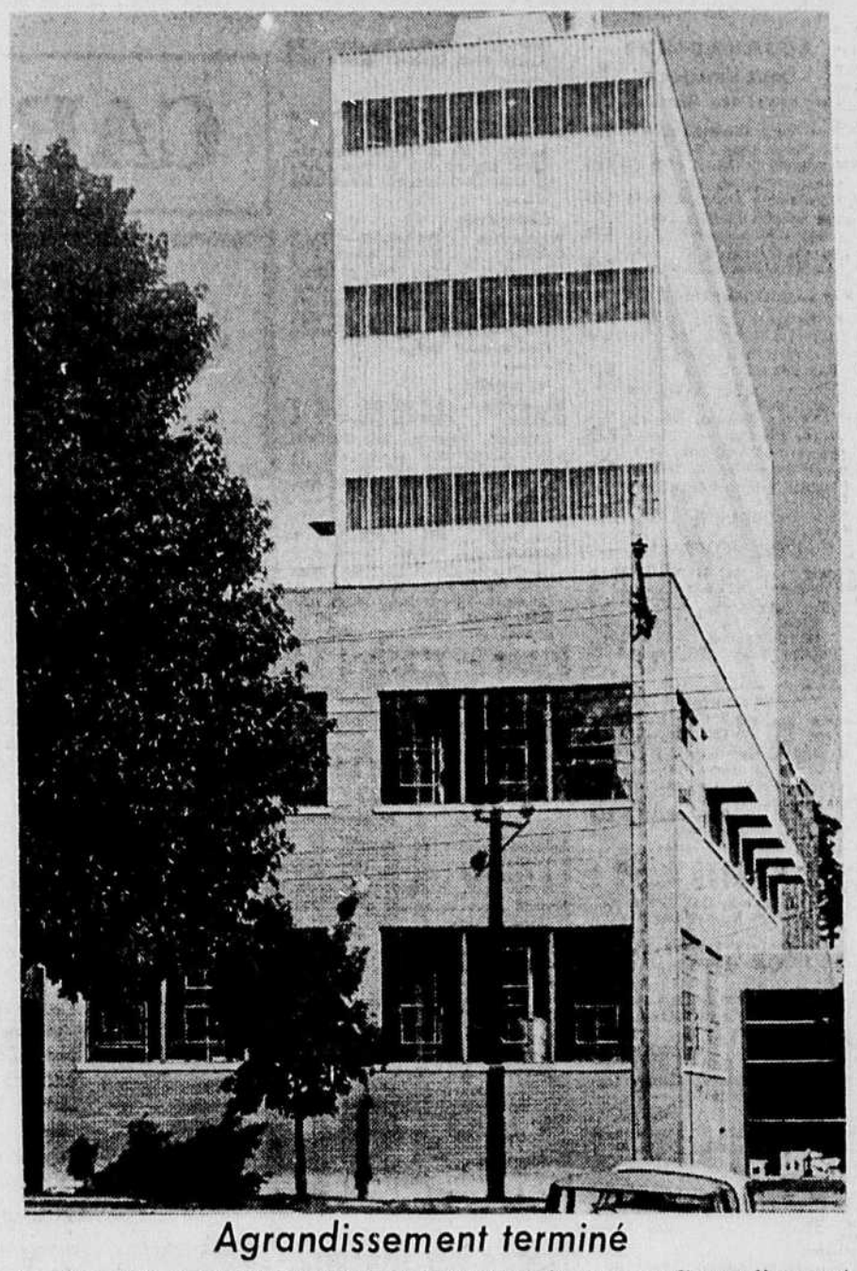

Agrandissement terminé

La compagnie Goodyear-Canada vient de terminer les travaux d'agrandissement de son usine établie à Saint-Hyacinthe, à quelques milles de Montréal. Les nouveaux locaux, que nous voyons sur la photo, abriteront l'équipement qui servira à plonger la toile de nylon et de polyester dans un bain de latex, ce qui permettra au caoutchouc de coller au tissu durant l'opération d'application du caoutchouc. Cet équipement est le plus moderne du genre au Canada.

Churchill Falls vient d'entreprendre des travaux gigantesques

Une série de travaux gigantesques ayant pour objet la construction de plus de 40 milles de digues vient de débuter aux chantiers de la future centrale hydro-électrique de Churchill Falls, au centre du Labrador. Ces travaux entraineront la mise en place et le compactage de presque deux fois autant de remblai qu'en ont nécessité les îles artificielles de l'Expo 67 à Montréal.

Déjà, le sol superficiel a été enlevé et on a commencé à creuser les fondations de la première des quelque 90 digues d'enrochements et de terre qui fermeront le réservoir et en canaliseront l'eau vers les ouvrages de prise de la centrale. Rappelons que celle-ci aura un débit de 5,225,000 kilowatts (plus de 7,000,000 de HP).

La longueur totale des digues dépassera 40 milles. Leur hauteur variera de quelques pieds seulement à 85 pieds environ et leur longueur de quelques centaines de pieds à plus de trois milles.

Le volume de remblai nécessaire s'élèvera approximativement à 26,000,000 de verges cubes. A titre de comparaison, les îles artificielles du St-Laurent sur lesquelles on a bâti l'Expo 67 ont nécessité un peu moins de 15,000,000 de verges cubes.

On estime à plus de $100,000,000 les déboursés qu'entrainera la construction de ces digues et des autres ouvrages du réservoir. Ce poste sera l'un des plus considérables du projet dont le montant total s'élèvera à $900,000,000. Pour faciliter les choses et comme ces digues sont réparties sur une vaste étendue, leur construction fera l'objet de plusieurs contrats.

Les travaux en cours portent sur la plus longue des quatre digues situées dans le voisinage immédiat de l'ouvrage de prise.

NOMINATION CHEZ R. L. CRAIN LIMITEE

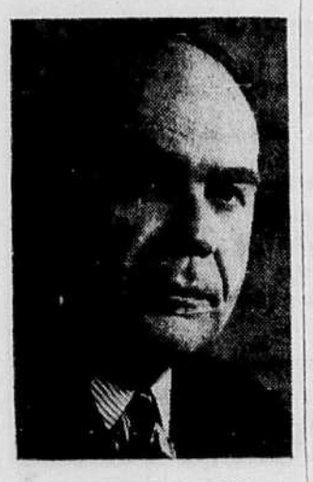

FRANK J. FLEURY

Au nom du Conseil d'administration, Harold F. Crain, président de R. L. Crain Limitée, annonce la nomination de monsieur Frank J. Fleury au poste de directeur général de la compagnie. Retraité de l'armée canadienne où il avait servi de façon remarquable pendant 35 ans, le lt.-général Fleury entra au service de R. L. Crain Limitée en novembre 1966. Cette firme est un des plus importants fournisseurs de formules commerciales et de systèmes comptables.

SOUTHAM BUSINESS PUBLICATIONS LIMITED

M. James A. Daly, président de SOUTHAM BUSINESS PUBLICATIONS LIMITED, annonce que sa compagnie a acquis, des actionnaires originaux, le contrôle majoritaire de PANEX INCORPORATED; il agira en même temps comme président du Conseil d'administration de PANEX. PANEX est une importante compagnie de conception et de production de matériel d'expositions et d'étalage avec manufactures et bureaux à Montréal et à Toronto. PANEX fournit aussi des services de voyages et de congrès à un important secteur du commerce et de l'industrie. MacLaren Advertising Company Limited et National Sales Incentives Limited continueront à posséder des intérêts dans la compagnie.

M. Harry W. ROWLANDS
Président

Pierre LaBOSSIERE
Vice-président et gérant général

M. Rowlands apporte à ce poste une longue expérience dans le domaine de la gérance, de par son association à MacLaren Advertising Company Limited comme vice-président administratif, et, précédemment, de par ses fonctions en tant qu'associé avec Woods Gordon and Company.

Continuant en tant que vice-président et gérant général, M. LaBossière apporte sa contribution et une longue expérience échelonnée sur douze ans dans le domaine des étalages et matériel d'expositions. Les six dernières années, il fut gérant général d'une compagnie canadienne bien connue dans le même champ d'action.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adonac	2.56	2.80
Andreae Equity	3.86	4.22
All Cdn Com	8.02	8.77
All Cdn Div	9.73	10.03
All Cdn Ven	9.40	10.27
American Growth	7.27	7.95
Associate Investors	5.14	5.19
Beaubron	41.90	45.49
Canada Growth	7.63	8.38
Canada Security	4.68	4.93
Cdn Channing Venture	5.28	5.79
Cdn Gas Energy	12.89	14.13
Cdn Investment Fund	4.16	4.56
Cdn Scudder Fund	18.39	18.39
Cdn Sec Growth	9.32	10.21
Cdn Trusteed	4.60	5.03
Canafund	57.57	60.45
Champion Mutual	7.53	8.18
Collective Mutual	7.28	7.95
Commonwealth Intl	11.96	13.11
Commonwealth Intl Lever	15.15	16.61
xCompetitive Capital	10.06	10.99
Corporate Investors	6.01	6.57
Diversified Income A	1.46	1.62
Diversified Income B	4.71	5.90
xDividend Shares	4.04	4.43
Dominion Compound	4.74	5.15
xDreyfus	15.00	16.37
Entarea Investment	5.52	6.03
European Growth	8.54	9.33
Executive Fund of Cda	7.69	8.07
Exec Inv Intl Ltd	8.26	8.67
Federated Financial	6.14	6.71
Federated Growth	7.23	7.90
xFidelity Trend	30.87	33.55
Fonds Collectif A	6.97	7.53
Fonds Collectif B	4.79	4.94
Fonds Collectif C	9.33	10.14
Fonds Desjardins A	4.97	—
Fonds Desjardins B	4.37	—
Fraser Fund	11.77	11.83
Gis Compound	9.91	10.83
Gis Income	4.33	4.74
Growth Equity	7.73	8.45
Growth Oil and Gas	21.13	—
Guardian Growth	9.08	—
Harvard	19.04	20.81
Investors Growth	11.39	12.38
Investors Intl Mutual	8.30	9.03
Investors Mutual	5.45	5.92
Keystone Canada	8.56	9.39
xKeystone Cust S-1	23.53	25.67
xKeystone Cust S-4	6.96	7.60
xKeystone Cust K-2	7.52	8.21
Le Fonds P.E.P.	3.82	4.15
xLexington Research	16.55	18.09
Maritime Equity	3.83	4.19
Molson M Fund	4.95	5.37
Mutual Accumulating	5.61	6.14
Mutual Bond	8.47	8.85
Mutual Bond Income	5.02	5.25
Mutual Growth	6.72	7.35
Mutual Income	6.10	6.67
Natrusco	13.51	14.11
Natural Resources	7.63	8.34
xOne William Street	17.11	17.11
Pension Mutual	8.82	9.64
Principal Growth	5.59	6.10
Prvident Mutual	7.09	7.71
Prov Stock Fund	6.38	6.94
xPutnam Growth	13.82	15.10
Radisson	4.08	—
Regent Fund	10.68	11.67
Rayfund	5.52	5.69
Pret et Rev.	7.34	8.06
Spec	11.00	12.08
Taurus	7.21	7.92
xTechnol	10.07	10.98
Timed Investment Fund	6.23	6.26
United Accumulative	11.98	13.09
United American	3.04	3.34
United Venture	5.59	6.14
Universal Savings Equity	6.46	7.06
Western Growth	5.32	5.81
York Fund of Canada	4.47	4.85

x—Fonds américains.

OBJECTIF
accroissement possible de votre capital investi dans ce Fonds

WINFIELD GROWTH FUND INC.

ON PEUT MAINTENANT SE PROCURER DES ACTIONS DE WINFIELD GROWTH FUND, INC. DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

WINFIELD UNDERWRITERS, INC. • 315 MONTGOMERY ST., SAN FRANCISCO, CAL. 94104, U.S.A.
TELEPHONE 415-392-5030

SANS OBLIGATION, VEUILLEZ TRANSMETTRE EXEMPLAIRES DU PROSPECTUS ET DE LA LITTÉRATURE À:

NOM _____

ADRESSE _____
(numéro) (rue)

(ville) (province) L.P.

La Shell fait construire une plateforme de forage

HALIFAX (UPI) — La société Shell Canada a autorisé la construction d'une plateforme de forage de $10,000,000 de type Sedco 135-H destinée à participer à son programme d'exploration de pétrole au large des côtes atlantiques.

La plateforme flottante sera construite à un chantier naval de Halifax et l'on prévoit qu'elle sera prête à entrer en service en 1969.

La société Shell détient des droits de prospection du plateau continental sous-marin sur un territoire d'environ 23,00,000 acres s'étendant de la pointe septentrionale du Cap Breton jusqu'à l'extrémité méridionale de la Nouvelle-Ecosse.

Plusieurs importantes sociétés pétrolières ont effectué des recherches sismiques intenses le long des côtes atlantiques au cours de ces dernières années en vue de trouver du pétrole mais Shell est la seule à s'équiper du gigantesque chevalet tripode de forage.

Un équipement identique est déjà en usage au large des côtes de la Colombie-Britannique.

Un porte-parole de Shell a déclaré que le forage est un jeu de hasard mais où l'on a appris à deviner.

"Les recherches sismiques effectuées nous ont indiqué des régions très prometteuses et nous espérons atteindre un certain degré de succès", a-t-il indiqué.

Hudson's Bay Oil and Gas Company Ltd., a annoncé qu'elle compte entreprendre des forages de pétrole en 1969 dans le détroit de Northumberland. L'emplacement probable se situe entre le Cap-Breton et l'Ile-du-Prince Edouard.

Hudson's Bay qui est en train de dépenser $500,000 en essais géophysiques, détient des droits d'exploration sur un territoire de 5,000,000 acres autour de la côte de l'Ile-du-Prince-Edouard, sur l'île elle-même et à l'intérieur de la Nouvelle-Ecosse

La plateforme de forage qui sera construite au profit de Shell pourra forer dans des profondeurs d'eau allant jusqu'à six cents pieds et la plateforme portante pourra s'enfoncer jusqu'à 80 pieds en dessous du niveau de l'eau. La hauteur totale de l'ensemble, à partir de la partie inférieure du ponton jusqu'au sommet du chevalet de forage, sera de 335 pieds.

Le navire pourra accueillir plus de 65 personnes et pourra les loger. Le coût d'opération du projet est évalué à environ $22,000 par jour.

Comme les principales compagnies pétrolières nord-américaines s'intéressent à cette recherche, les cinq provinces orientales du Canada ont créé un comité des ressources minérales en vue de coopérer dans les questions d'intérêt commun.

Emprunt de $75,000,000 de la Bell

Bell Canada a annoncé hier avoir vendu $75,000,000, en dollars américains, d'obligations première hypothèque, sur le marché financier de New York.

L'émission de ces obligations, série AM, a une échéance dans 30 ans et porte un intérêt de 6.90 pour cent.

Le placement des obligations a été effectué en privé par l'entremise de deux maisons de courtage de New York: Salomon Brothers and Hutzler d'une part et McLeod, Young, Weir Inc., d'autre part.

Crush Beverages Limitée

M. Jean P. Gélinas

Monsieur David E. P. Armour, Vice-Président et Directeur-Général de Crush Beverages Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Jean P. Gélinas au poste de Gérant Général de la Division CRUSH de Montréal. Diplômé de l'Université de Montréal, où il a obtenu sa Maîtrise en science, M. Jean P. Gélinas possède, de plus, une vaste expérience en production et en administration générale dans les industries de l'alimentation et des liqueurs douces. Au sein de l'organisation CRUSH, il assumera l'entière responsabilité de sa Division pour les domaines de la finance, de la production et des ventes.

NOMINATIONS: ALIMENTS R. J. REYNOLDS LTEE

DONALD G. KOURI — HARVEY C. RAMSEY — MARCEL GAGNON — FERNAND DENIS

Le Conseil d'Administration des Aliments R. J. Reynolds, Ltée, désire vous faire part des nominations suivantes :

Président : Donald G. Kouri : Monsieur Kouri, un natif de Montréal, était antérieurement président de Coronation Foods Corporation qu'il a fondée en 1953. La Famille Kouri s'occupe des produits alimentaires depuis 1876. Un diplômé du College Sir Georges William, Monsieur Kouri fut en grande partie responsable du succès de l'entreprise multi-millionnaire qu'elle est aujourd'hui. Monsieur Kouri préside encore aux destinées des Aliments R. J. Reynolds, Ltée, le nouveau nom corporatif de Coronation Foods Corporation avec usine de fabrication à Ste-Thérèse, Qué., et de Chun King Corporation of Canada Limited à Windsor, Ont.

Le nouvel organisme verra à la production, à la mise-en-marché et à la distribution des produits Coronation, Swing, Hawaiian Punch, Chun King et Dragon par tout le Canada.

Vice Président - Mise-en-Marché : Harvey C. Ramsey : Ce dernier s'est acquis une vaste expérience dans le domaine de l'alimentation alors qu'il était affilié à The Chun King Corporation of Canada Limited tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Lors de l'acquisition par Chun King Corporation of Canada Limited du Commerce Oriental à Windsor, Ont., il en devint vice-président Mise-en-Marché pour les ventes canadiennes et internationales. Monsieur Ramsey est né à Parry Sound, Ontario.

Vice-Président - Opérations : Marcel Gagnon, ph.d. : Il saura faire bénéficier les Aliments R. J. Reynolds, Ltée., de ses nombreux et valables antécédents en tant qu'officiel d'entreprises et d'académicien au Canada et aux Etats-Unis. Au nombre des diplômes académiques obtenus par Monsieur Gagnon figurent un b.a., et un b.sc. de l'Université Laval, un m.sc. et ph.d. de l'Université du Massachusett. Il fut membre de la firme de Conseillers en Administration de Carufel, Gagnon, Bélair et Associés et jusqu'à son entrée aux Aliments R. J. Reynolds, Ltée., agissait en tant qu'Assistant gérant général d'une des plus importantes compagnies d'alimentation.

Vice-président - Finance : Fernand Denis, s.c.s., c.a. : Ce dernier occupait le poste de Contrôleur lors de Coronation Foods Corporation. Monsieur Denis est un diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'où il gradua en 1955 et est détenteur d'une Maîtrise en Commerce. Il devient membre de l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec en 1956. Il a également servi dans l'Armée Canadienne Royale de 1951-54 en qualité de lieutenant.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1800	7¾	7⅝	7¾
Alcan	2186	24½	24	24
Alcan 4¼	200	32¾	32¾	32¾
Algoma	120	17⅞	17⅜	17¾
Anglo CP	900	475	475	475
Anglo CP 4½	—	5	5	—
Argus	—	16¾	16¾	—
Asbestos	100	22	22	22
Atl Sugar	800	6½	6½	6½
Bq CN	—	11¾	11½	—
B d'Eparg	12000	10	10	10
Bq Imp-C	860	17⅛	17	17
Bq de Mont	2602	13½	13⅛	13⅛
Bq N-E	670	19¾	19¾	19¾
Bq Royale	—	19¼	18⅞	—
Bq Tor-D	700	17¼	17	17¼
Bell Phone	2077	43⅜	43⅛	43¼
Brazil	—	18¼	18⅛	—
BA OIL	639	45	45	45
BC Forest	400	18¾	18½	18¾
Brinco	6046	485	455	455
Bruck (A)	—	12⅜	12⅜	—
CAE	—	9	9⅞	—
Cal Pow	400	23¼	23¼	23¼
Can Cem	—	31⅞	31	—
CD Sugar	80	29¾	29½	29¾
CP Mort	—	19	19	—
Can Steam	300	30	30	30
C Brew	1245	9⅛	9⅛	9⅛
C Chem w	300	280	280	280
CI Pow	—	27	27	—
CI Pow	—	9¾	9¾	—
C Interb	1455	9½	9	9
C Inter	1455	9½	9	9⅜
C Marconi	500	7½	7⅜	7½
CP	965	61⅜	61¼	61¼
CP 3 p	—	9⅜	9¾	—
CPI w	4005	395	375	380
CPI p	5660	24¼	24	24
C Prfna	400	17½	17½	17½
Cannon	300	18¼	18¼	18¼
Cent Del	—	16	15¾	—
Chemcell	500	9	9	9
Chm A	100	21¼	21¼	21¼
Cominco	670	28⅛	28½	28½
Cons Bath p	—	20¼	20¼	—
Coronation	—	155	155	—
Couvrette	700	7¼	7¼	7¼
Cr Cork	50	125	125	125
Cr Zell A	250	16¼	16¼	16¼
Crush In	—	19¼	18¾	—
Dist Seag	745	46¾	46½	46¾
D Bridge	750	13½	13⅛	13½
Do Fasco	—	17¾	17⅜	—
D Glass	100	11½	11½	11½
Dosco	—	8½	8½	—
D Stores	400	18¾	18¾	18¾
Domtar	412	10¼	9⅞	10⅛
D Test	625	14	13¾	14
Donahue	—	6⅞	6⅞	—
Du Pont	—	31½	31½	—
Falcon	—	103½	103½	—
Famous Play	—	57½	57¼	—
Fin Collection	100	19½	19½	19½
Fraser	200	16	16	16
Fr Pete	2530	800	790	800
Glengair	1000	260	260	260
GL Paper	—	17¾	17¾	—
Home A	148	23½	23½	23½
Home B	—	25	25	—
Horne Pf	—	370	365	—
Hud Bay M	—	61	60¾	—
Husky Oil	150	24¼	24¼	24¼
Husky D w	—	14½	14½	—
Imp Oil	2494	75½	75	75⅛
Ind Acc	2725	25½	25	25¼
IAC 5¾	450	850	825	825
Inglis	—	9½	9½	—
Inland NG 5	—	10	10	—
IBM	30	365	365	5665
Int Nickel	2511	41¾	41½	41¾
Int Util	305	51½	51½	51½
Int Util p	175	51¼	51¼	51¼
Inter PL	30	19⅜	19⅜	19⅜
Invest Gr A	—	8⅛	7⅞	—
Jamaica PS	—	79	76	—
Labatt	—	18¼	18¼	—
Labatt p	1000	22¾	22⅜	22¾
Lamont A	500	450	450	450
Laur Fin	900	5¾	5½	5½
Loblaw A	350	91	9⅛	9⅛
Loblaw B	500	9½	9⅜	9½
Loeb M	200	12⅛	12⅛	12⅛
MacLaren A	—	15½	15½	—
Mac Millan	900	23	23½	23⅞
Marit Elec	—	25½	25	—
Markbor	200	10¼	10¾	10¼
Massey F	760	15¾	15⅜	15⅜
Melchers	180	9¾	9¾	59¾
MPG Inv w	—	140	140	—
Miron	—	450	450	—
Molson A	475	25⅜	25¼	25⅜
Molson B	100	25¼	25¼	25¼
Mtl Trust	—	12½	12	—
Moore Cp	—	29⅞	29⅜	—
MorseRB	200	18	18	18
Murphy Oil	—	8⅛	8⅛	—
Mussens	5400	10	8½	10
Nat Cont	—	6⅝	6⅝	—
Nat Drug	—	11	11	—
NB Tel	—	13¼	13¼	—
NFLD Light	500	8½	8½	8½
Noranda	920	51⅜	51	51⅜
NS Light	110	7⅞	7⅞	7⅞
Osahawa A	—	40½	40½	—
Pac Pete	500	21½	21½	21½
Phillips C	500	8¼	8¼	8¼
Pow Corp	600	10⅛	10	10⅛
Pow C Spc	1060	12¼	12	12¼
Price	1076	11	10⅞	11
QN Gas	600	12¾	12¾	12¾
QNG 66 Wts	—	380	380	—
Radio Eng	285	34½	34⅜	34½
Rio Algom	1010	32½	32¼	32¼
Rolland A	200	7¼	7¼	7¼
Rothman	30	28	28	28
Royal Trust	—	21¾	21¾	—
St-L Cem (A)	—	21¾	21¾	—
Scott LaS	—	28	28	—
Shell Can	350	32	31½	31½
Shell I Pr	50	33	33	33
Shell I w	—	16⅛	16	—
Shop Save	1425	17⅞	17⅜	17⅞
Simpsons	—	37½	37	—
Simp Sears	200	33¼	33¼	33¼
Sogemines	—	15⅛	14⅞	—
Southam	—	8⅛	7⅞	—
Steel Can	1235	21⅜	21	21
Steinbg (A)	—	17	16⅜	—
Texaco Can	—	29½	29	—
T Grp A	100	9⅞	9⅞	9⅞
Tr C PL	325	33⅞	33⅜	33⅞
Tr-C PL 2.75	—	43½	43½	—
Tr Mt PL	400	13⅛	13⅛	13⅛
Triad Oil	—	300	300	—
Trizec	400	215	215	215
Union Oil	—	47	47	47
U Westburne	—	9	9	—
Velcro	175	55	55	55
Walax	400	24¾	24½	24¾
Walk GW	—	35⅜	35¼	—
Warnock	200	14	14	14
W Knapp	—	29	29	—
WCoast Tr	400	28⅜	28¼	28⅜
W Pac Pd	—	5⅛	5⅛	—
Weston	398	19½	19½	19½
Zeller's	400	15¾	15⅞	15⅞

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Changement 20 août	—.11	+.10	+.26	—.03	+.40
Clôture 20 août	171.52	137.05	154.62	163.01	83.75
Haut — 1968	172.05	141.30	159.52	164.52	91.96
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

titres au comptoir

Source : Bonsard Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	13	16
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Africana	60	70
Albatross	10	15
Amal Mng	5	—
Americ	5	—
Amer Chib	2	5
Arnora	—	1½
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4
Boma Chib	12	18
Beauport Holding	12	17
Bonaventure	30	40
Bracemac	11	13
Cdn Javelin	14	15
Chib Asbestos	30	37
Chibtown	20	25
Clero	22	26
Cuvier	2	5
De Lesseps	60	70
Dasson	—	10
Doral	80	1.00
Dubisson	3	6
Ducros	15	—
Elmac	3	5
En-O-La Ex	—	10
Expo Ungava	68	73
Ganda Silver	6	8
Gaspe Copper	43	45
Gaspesia	35	45
Gibson	1	4
Gold Star	5	10
Grt Lake Nickel	4.30	4.50
Hucamp	70	90
Independant	2	4
Iroquois	5	10
Imperial Miner	20	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	50	70
Juma	6	8
Kewagama	5	7
Kukatush	6.75	7.25
Lake Beaver	24	27
Leeds Metal	8	12
Little Tex	—	10
Lorraine Cha	30	35
Madex	17	22
Main Oka	2	7
Mt Cartier	25	30
Mariner	25	30
Martin Bird	¾	1½
Mattagami Ex	—	5
Mllado	3	6
Molybia	20	25
Naganta	90	1.10
Nat Malartic	1.61	1.70
Nemrod	50	60
New Assoc Dev	7	9
New Baska	5	15
New Insco	15	18
New Lorie	8	11
New Miller	3	5
New Pascalis	40	50
Nipiron	32	50
Norque	5	8
North Beaudulac	19	22
North Shore	59	64
Nouvelle	35	45
Okland	1	2
Olympus	—	25
Omega	6.00	6.25
Ran Lux	—	25
Quejo	6	8
Radio Hill	60	80
Ram Pete	3.35	3.50
Seaway	2	4
Prado	4.00	4.20
Scandia Mng	43	48
Thunder Bay	2.40	2.70
Timrod	35	50
Starlight	¾	1½
Sullico	5.50	6.75
Tri-Hope	4.50	5.00
Waco Pete	6	9
Weegee	2.35	2.50
Watson Lake	1	3
Wm Leys	2	4
Young Dave	17	20

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kipper and Co.

Bque d'Economie Que	5.25	5.75
B B Moily wts	6.50	7.50
Cdn Foreign Sec	13.00	15.00
Central Dynamics	7.75	8.25
Chartered Credit	7.50	8.00
Computel	33.50	35.00
Consol Thea. "A"	6.50	—
Credica	40	70
Crown Life	27.00	28.00
Electronic As	8.50	9.50
Grenache	2.10	2.40
District Trust	8.00	9.00
East Can Savings	4.50	5.50
tHalton and Peel Tr	19.00	—
Hamilton Trust	5.50	6.50
Income Life	6.00	—
Industrial Life	20.00	22.00
Int Systcoms4	15.75	16.25
Jenkins Valve	15.00	—
La Prevoyance	13.50	15.00
La Stabilitee	4.00	5.00
London Life	53.00	—
Les Prevoyants	6.00	7.00
Lincoln Trust	4.00	5.00
Marche Union	9.50	10.00
Marigot Inv	4.50	5.50
Marigot wts	2.00	3.00
Nor. West Life	6.50	8.00
NS L Pow	60.00	65.00
Id. 4½ priv	68.00	72.00
Id 5 priv	38.00	—
Nova Scotia Tr	47.00	49.00
Paco Corp	4.00	4.50
Peoples Stores	12.50	13.0
Permeatre Corp	24.00	25.00
Rapid Date	3.45	3.60
Seaboard Life	6.50	8.00
Stedman Indt	21.50	22.50
Spar Indus	3.25	3.50
Supersol	4.50	5.50
Soc d'am et de Fid	19.50	21.00
Unicon Security	7.25	8.00
Wellington Bk A	1.00	1.50
Zodiac "A"	1.00	1.50

vancouver

20 AOUT

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. net
BC Turf	500	335	315	325	+10
Cent Mtge	200	130	130	130	+15
Cominco	100	$29	29	29	
Con Bldg	1600	310	300	310	—5
Cor Cred	2000	150	150	150	
Field	3515	$11½	10¾	11½	+1
Cap Intl	10250	$12½	12	12	— ⅜
Block	820	$16⅝	16⅜	16⅜	— ⅝
Block wts	800	$13½	13	13	— ¾
Gill	5735	$10¼	9⅞	10¼	
Imbrex	100	$14¼	14¼	14¼	— ¾
Inland	200	$10	10	10	— ⅛
Laurentide	200	$5½	5¼	5½	+ ⅜
McKay B	100	125	125	125	+50
Macmillan	100	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Ocean	200	$20	20	20	
Okan H	600	$7	7	7	+ ⅛
Okan H wts	1150	375	330	330	
Pac W Air	1375	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Sun B	300	$31¼	31¼	31¼	
Tr Cdn Mtg	150	200	200	200	
Tr Mtn	300	$131	13	13	+ ¼
W Her	19100	450	360	450	+90
W Her wts	24400	230	190	230	
Weston	100	$19⅝	19⅝	19⅝	— ¼
Whitepass	275	$42¼	42	42	—1⅜
Waward A	200	$19⅞	19⅞	19⅞	

BANQUES

Bk of BC	200	$23¾	23¾	23¾	— ¼
Cdn Imp	100	$17⅜	17⅜	17⅜	

PETROLES

All Rox	8700	79	75	75	
Bata	80000	180	150	154	
Cent Del	400	$16	15⅞	16	
Five Star	18700	34	32	33	+3
Ft St John	3300	120	104	104	—14
Futurity	700	44	44	44	—1
Merland	1000	50	50	50	+5
Giant Reef	7900	155	151	151	—4
Midland	4000	7	7	7	
PR Pete	49100	20	19½	20	+1
Plains	8800	40	38	39	—4
R Am Pete	6700	69	67	69	+1
RC Ven	500	39	39	39	
Share	2000	34	34	34	—1
Sunlite	2100	800	760	760	—40
Stampede	64500	252	242	248	—2
TC Oils	5200	285	260	256	—20

MINES

Ace	21500	39	36	38	+1
Adera	25700	98	95	96	—2
Ajax	7000	40	39	39	
Anuk	4000	21	21	21	
Atlas	6900	295	275	275	—15
Arctic	25600	385	370	380	+5
Arlington	12900	42	40	42	+1
Alwin	10000	170	160	160	—10
Benson	26000	38	35	38	+3
Bethex	7900	89	86	86	—4
Bornite	11000	23	22	22	—1
Brenda	2000	950	930	945	—5
Buchanan	6500	24	23	24	—1
Beth Cop	3100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ¼
Blue Star	3500	8	8	8	+ ½
Braiorne	100	200	200	200	—10
Brenmac	3000	45	43	45	
Buttle	25600	85	80	84	—2
Canusa	10500	15½	15	15½	—2½
Capri	2000	19	19	19	—1
Car Gold	1500	50	48	48	—2
Casc Moly	1600	56	56	56	—2
Casino	14500	68	67	67	—2
Chataway	500	35	35	35	—2
Cst Sil	127300	120	110	116	—3
C Skeena	101900	147	142	142	—3
C Mckiney	3500	22	22	22	—1
C Pat	3000	12	11½	12	
Cop Ridge	6700	38	36	38	
Cowichan	5300	18	18	18	
Canoi	9000	90	85	86	+1
Craydon	1600	43	40	43	+2
Cumont	100	95	95	95	
Coronet	7200	88	81	88	+7
Cass Con	1000	16	16	16	+1
Coast Cop	600	450	425	425	—25
Delta	14200	385	360	375	
C Vantor	30300	48	45	47	—1
Cop Soo	500	9½	9½	9½	— ½
Churchill	7800	610	595	595	
C Cinch	500	41	41	41	—4
C Rexspar	3200	67	61	67	+7
Crown Sil	12500	8	8	8	
C Gem	156600	34	31	34	+3
Dolly	26800	67	63	67	+4
Dundee	32000	33	30	31½	—1½
Dynasty	7700	900	890	890	+10
Earlcrest	10000	22	21	21	
Endako	500	$11¾	11½	11½	— ⅜
Galaxy	105500	55	46	48	—5
General	500	13	13	13	
Giant Ex	1500	45	44	45	+1
Giant Masc	6100	145	145	145	
Granduc	900	850	840	850	+15
Gold West	56500	68	66	68	+1
Highmont	20400	185	170	180	—4
Hogan	8500	28	25	25	—3
Homestk	8000	16	15	15	—2
HB Mtn	3000	32	32	32	+3½
Hearne	8700	250	230	235	—25
IP Sil	12000	199	195	195	+4
Jericha	7000	9	9	9	
Jersey	4000	23	23	23	
Jaye	1500	9	8	9	+1
Kimberly	21700	270	250	255	—10
Kamloops	10000	13½	12½	13½	+ ½
Lornex	5400	750	715	750	
Lytton	6000	190	180	180	—11
Largo	28400	37	33	37	
London Pr	11000	10	9	9	+ ½
Laura	27400	97	95	95	
Madill	400	$7¾	7¾	7¾	
Madrona	7100	54	52	53	+1
Magnum	46600	375	355	360	+10
Mid West	1000	20	19	19	—2
Moly Mine	2000	14	14	14	—1
Mariner	2000	31	31	31	+3
Minex	13000	20	18	20	+1
Magnet	1000	120	120	120	+2
Nadina	17400	190	175	181	+10
Native	5000	20	20	20	+1
New Imp	400	305	305	305	
N Privatr	2500	18	16	17	—1
Northlode	14100	160	154	155	—2
New Ind	4000	17	16	17	—1
Norcan	4800	22½	22½	22½	
Nat Nickel	8000	250	240	240	—20
Nw Cronin	7000	12	10½	10½	—1½
Nw Ven	100100	37	34	34	—2
N Cinch	5400	90	80	90	+10
Oro	22500	116	112	116	+1
Pat Sil	500	27	27	27	—1
Peel	4000	9	8	8	—2
Placr	1000	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅜
Pyramid	200	105	100	100	—5
Pac Sil	6500	11	10½	10½	— ½
Pinebell	2500	24	24	24	+1
Polaris	2500	14	13	13½	
PC Ex	1300	203	200	203	—6
Parmnt	81700	95	78	80	—12
Pac Asbts	10300	235	215	235	+15
Primr Grp	6000	67	61	61	—9
Quatsino	50000	25	24	24	
Rodstrom	2000	30	29	29	
Ring Hills	1000	28	28	28	—1
San Doh	15500	16½	15	16	
Silverlon	500	30	30	30	—1
Sil Arrow	8000	25	24	24	
Sil Ridge	1000	21	21	21	—6
Sil Td	31300	117	110	117	+2
Slocan	1000	21	21	21	+2
Sil City	400	144	140	k140	
Stannex	2700	156	154	154	—2
Sil Butte	500	14	14	14	
Stall	6000	145	140	140	
Sou Seas	6900	95	90	95	+5
TC Ex	19000	193	180	185	—3
Tay	500	20	20	20	—1
Texmont	2000	74	73	74	
Torwest	21600	40	39	39	—1
Trojan	8900	24	23	24	
Taylor Br	1000	36	36	36	—1
Terr Ur	16000	32	29	32	+2
Tran Res	7000	23	21	22	—1
Utica	2100	340	330	340	+5
Ventures	2000	41	39	41	
Venus	18500	252	224	252	+27
Van Metal	6000	17	16	16	
W Cst Res	1700	29	25	28	+3
W Bvr	6000	8½	8	8	
W Mines	2000	260	255	255	—5
Westland	7500	90	88	90	+3
W Ex	7200	48	47	48	+1

Réaction en baisse partout

A l'indice, les valeurs des industrielles, des services publics, des banques et des papeteries sont nettement en baisse au début de l'après-midi à la **Bourse de Montréal,** mais, sauf de rares exceptions, leurs écarts demeurent fractionnaires. L'indice combiné s'inscrit à 161.95, en baisse de 1.06.

Parmi les changements les plus importants, International Utilities baisse de 1⅛ à 51½, Canadien Pacifique de ¾ à 61¼, et Canadian Interurban de ¾ à 9.00. Cominco à 28½, Fraser à 16, BA Oil à 45, Shell Canada à 31½, Husky Oil à 24¼, Canada Steamships à 30, Home Oil "A" à 23½ et Industrial Acceptance à 25 se replient de ½ point chacun. Imperial Oil à 75⅛ et Massey à 15½ baissent de ⅜ chacun de même que la Banque de Montréal à 13⅜. Brinco perd 30 cents à 4.55 et la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal perd ¼ à 10.00 sur un virement de plus de 12,000 actions.

A la Bourse Canadienne, Val Mar aux industrielles baisse de ⅞ à 10⅞ après en avoir perdu 1¼ à 10½. Aux minières et pétrolières, Ranger Oil perd 35 cents à 6.55, Silver Regent 6 à 71 cents, et New Mount Costigan 2 à 48 cents. James Bay gagne 3 cents à 1.28.

* * *

A **Toronto,** les cours réagissent nettement en baisse aux événements de Tchécoslovaquie. En début d'après-midi, les baisses l'emportent sur les hausses dans la proportion de 279 contre 60 et l'indice principal, celui des industrielles, marque un recul de 1.42 à 166.80. Seules, les aurifères sont bien tenues aujourd'hui.

Dome Pete baisse de $2 à 68.00, Ontario Store Fixture $2 à 42.00, International Utilities $1.50 à 51.00, Shell Canada $1.25 à 31.12, Canadien Pacifique $1 à 61.00 et Roman Corporation $1 à 23.00. Aux aurifères, Dome gagne $1.75 à 65.00.

On s'attendait, même avant l'ouverture, à cette faiblesse du marché, tout comme sur les autres marchés mondiaux, mais il n'y a pas de panique.

* * *

Le New York et l'American Stock Exchange sont fermés aujourd'hui (mercredi) comme ils le sont les mercredis depuis quelque temps. Dans ces conditions, il est peut-être possible que les événements de Tchécoslovaquie n'aient qu'une influence limitée sur les autres marchés nord-américains aujourd'hui.

* * *

A la **Bourse de Londres,** les cours réagissent également nettement en baisse aux événements de Tchécoslovaquie.

Les fonds d'Etat britanniques sont les plus affectés, leurs replis s'échelonnant jusqu'à ⅜ de point. Les obligations des pays du centre de l'Europe sont aussi plus faibles. Les aurifères, par contre, sont bien tenues.

Du côté des titres libellés en dollars, certaines valeurs américaines sont nettement en baisse. Wall Street étant fermé aujourd'hui, on s'attend à une baisse accentuée demain matin à l'ouverture.

* * *

PARIS — Réagissant avec effervescence aux événements de Tchécoslovaquie, la Bourse de Paris connaît cet après-midi une séance animée. Le marché de l'or a été le plus actif et les cours du lingot (7,240 C/7,160) et du napoléon (66,80 C/65,50) ont monté sensiblement. Le marché des valeurs en revanche est peu animé et la plupart des valeurs françaises enregistrent des baisses modérées. La tension sur l'or est un phénomène normal en période de tension internationale. Toutefois, il est encore impossible de prévoir quel sera l'impact des événements actuels sur la tenue du marché financier parisien.

Bourse canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Africana	17000	70	68	70
Agassiz	9000	70	68	69
Ajax	1000	12½	12½	12½
Amg B Bel	500	6½	6½	6½
Ameranium	2000	3½	3½	3½
Am Metro Ent	100	375	375	375
Anthonian	3000	11	10	10
Arno	—	4½	4½	—
Atl Mines	1000	25	25	25
Baker Tale	25500	41	37	40
Barvallee	—	20	18	—
Bateman	9000	9	8½	8½
Beauce Pl	13000	7	6	6
Beld-C Pr	230	8¾	8¾	8¾
Bellechasse	—	11	10	—
Black Hawk	500	95	95	95
Blue Bon	700	275	275	275
Bruce-Presta	13000	11	8	8
Bruneau	—	15	15	—
Burnt Hill	1500	88	88	88
Camflo	200	535	535	535
CDRH	100	11¾	11¾	11¾
C Magnesite	1500	24	24	24
Canadore	7500	42	40	41
Cnnon Mines	5000	28	28	28
Carbec	3500	30	26	30
Cartier-Que	—	8	6½	—
Casavant	—	355	355	—
Cassidy's	100	9	9	9
Chemalloy	2740	520	510	510
Chipman	5000	8½	8½	8½
Comm H M	800	450	450	450
Cominga	1000	5	5	5
C Dolsan	500	39	39	39
C Manitoba	—	46	46	—
C New Pac	1000	93	93	93
C Pershcrt	7400	135	131	135
C Propriet	17900	58	55	56
C Virginia	2100	112	111	111
C McKinney	—	21	21	—
Corgemines	—	41	40	—
Crawford Ont	—	250	250	—
Credo	6500	34	33	34
Daering Ex.	3500	9	9	9
Dauphin	5500	20	19	19
Delta Elect	—	430	430	—
Devil's Elbow	3000	29	29	29
Dom Exp	17500	42	38½	39
Dom Lease	—	18	18	—
Domco	—	11	10¾	—
Dumont	5000	19	18	19
Duvan	10000	10	10	10
Eagle Gold	1100	540	530	540
East Sull	—	535	530	—
East Vent	—	11½	11½	—
Fab Met	—	7½	7½	—
Fano	—	9	8	—
Fidelity	12000	43	3 8	39
Fleet Mfg	600	395	395	395
Fontana	—	4½	4½	—
Fox Lake	4500	7	6½	7
Futurity	1000	43	43	43
Ghislau	—	4½	4½	—
Glen Lake	—	260	260	—
Grt W Min	2000	50	50	50
Grissol	700	6¾	6	6
Guardian M	16500	72	66	67
Mldepsa	1600	225	225	225
Miro Mines	2500	16	16	16
Mistango	2500	18	16	18
Molyb	—	165	165	—
Mt Pleast	2500	11	11	11
MR Rice	200	8¾	8¾	8¾
Muscocho	—	19	17	—
N Formag	19000	13	12	12
N Glacier	—	16	15	—
Nw Mt Costig	23500	50	48	48
Newrich	—	15½	15½	—
Nocana	3000	4½	4½	4½
NA Rare M	10800	36	35	35
NW Canalask	3500	9	8	9
Opem Ex

L'UGEQ manifeste contre l'invasion de la Tchécoslovaquie

L'Union générale des étudiants du Québec manifestera cet après-midi à cinq heures contre l'invasion de la Tchécoslovaquie devant le Consulat général de l'Union soviétique à Montréal, avenue Ontario.

Le bureau de direction de l'UGEQ a pris cette décision ce matin, en réponse, dit un porte-parole, à "de nombreuses demandes de gens qui veulent qu'on fasse quelque chose".

Il invite tous les étudiants et tous les travailleurs en général à participer à la manifestation, dont le but est de protester non contre le communisme ou le socialisme mais au contraire "contre l'oppression d'un régime socialiste démocratique qui était en train de s'installer" en Tchécoslovaquie.

De plus, il est question que les étudiants du Québec adressent à leurs confrères de Prague un télégramme de sympathie déplorant l'invasion des troupes russes.

D'autre part, la Ligue socialiste ouvrière et la Ligue des jeunes socialistes ont annoncé aujourd'hui qu'elles feraient une manifestation devant le consulat soviétique à 5 h 30 cet après-midi.

Indignation à Paris

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS. — Bien qu'elle ne suscite aucune crainte d'une nouvelle guerre, l'intervention armée de l'URSS et d'autres pays du Pacte de Varsovie contre la Tchécoslovaquie provoque à Paris une indignation générale qui aura d'importantes répercussions, aussi bien sur la politique étrangère que sur la politique intérieure française.

La condamnation de l'attitude de Moscou par le gouvernement français indique, selon les observateurs, que la coopération franco-soviétique est sérieusement compromise. Le communiqué publié après midi à la suite des entretiens du premier ministre Maurice Couve de Murville et du ministre des Affaires étrangères, M. Michel Debré, avec le général de Gaulle, à Colombey-les-deux-Eglises, n'a causé aucune surprise. Il s'inscrit dans la ligne de la conception gaulliste selon laquelle les deux super-puissances n'entendent pas abandonner leur hégémonie sur les régions du monde qu'ils se sont partagées à Yalta.

Dans les milieux de l'opposition, la réaction a été aussi très vive. La plus attendue était celle du parti communiste français, qui a catégoriquement désapprouvé l'intervention de Moscou. Cette réprobation a été accueillie avec une certaine surprise, le PC français étant jusqu'ici considéré comme un fidèle allié de Moscou. Elle évitera au parti dirigé par M. Waldeck Rochet de retomber dans l'isolement dans lequel il avait été plongé au moment de la guerre froide et dont il vient à peine de sortir.

Tous les autres partis de gauche ont, par ailleurs, dénoncé l'intervention armée des pays du Pacte de Varsovie. Les centrales syndicales, y compris le CGT (d'inspiration marxiste), ont adopté la même attitude.

Il est évident que ce nouveau "coup de Prague", selon l'expression de l'homme de la rue, ternit le prestige que l'URSS avait pu se faire auprès de certaines couches non communistes de la population française au cours de ces dernières années. Le dispositif de surveillance de l'ambassade de Moscou a été accru, et il n'est pas exclu que des manifestations hostiles s'y produisent au cours des prochains jours.

La radio et la télévision diffusent sans arrêt des informations sur l'évolution des événements, et les téléspectateurs ont pu voir, au journal de 13 heures, des images de l'intervention armée transmises clandestinement à Vienne et aussitôt relayées à Paris.

Il est trop tôt pour savoir quelles seront les conséquences de cette "occupation" sur les relations de Paris avec Moscou et ses alliés est-allemands, polonais, bulgares et hongrois. On ne croit pas, dans les milieux informés, que la France intervienne auprès des Nations unies, mais tous les informateurs prévoient que l'intervention contre la Tchécoslovaquie porte un dur coup à la politique de détente européenne que poursuivait le général de Gaulle.

Déclaration de l'ambassade tchèque

OTTAWA (PC) — L'ambassade tchécoslovaque à Ottawa a fait savoir aujourd'hui que la Tchécoslovaquie a demandé que cinq de ses voisins communistes mettent immédiatement fin à leur "occupation illégale".

Un porte-parole de l'ambassade a remis à la Presse canadienne une déclaration émise par le ministère tchèque des Affaires étrangères et reçue ici à 8 h 10 ce matin.

La déclaration précise que la Tchécoslovaquie a demandé à l'URSS, à la Pologne, à l'Allemagne de l'Est, à la Hongrie et à la Bulgarie de retirer sans délai du pays toutes leurs unités militaires. Elle ajoute :

"Nous croyons, en cet instant historique, que les gouvernements et les peuples de ces pays comprendront le sérieux de la situation créée par ce geste non motivé et inexpliqué et qu'ils permettront au peuple tchécoslovaque ainsi qu'à ses représentants constitutionnels de travailler et de continuer à s'acquitter de leur tâche."

Le porte-parole a déclaré qu'il n'avait pas été informé de combats à Prague, autres que ceux dont a parlé la radio.

La déclaration ajoute que les cinq pays ont "bafoué et enfreint les principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations unies interdisant le recours à la force ou à la menace armée dans les relations internationales contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat." Cette partie de la déclaration a été rendue publique à 5 h. 30 du matin, soit six heures et demie après l'invasion.

A Montréal, la police surveille les consulats de Russie et de Pologne

Les policiers du poste no 10 sont aux aguets aujourd'hui alors qu'ils ont reçu instruction d'apporter une attention spéciale au consulats soviétique, situé au 3655 avenue Ontario, et au consulat général de la Pologne, au 1570 ouest, avenue des Pins. On craint que ces immeubles soient la cible de vandales par suite de l'invasion de la Tchécoslovaquie par des troupes soviétiques, polonaises, hongroises et de l'Allemagne de l'Est.

A Terre des Hommes, les policiers ont également été invités à surveiller de façon plus particulière les abords du pavillon de la Pologne, qui pourrait constituer une autre cible pour les vandales.

En aucun de ces endroits il n'a toutefois été question de placer des hommes en faction. On se contentera pour l'instant de patrouiller ces endroits un peu plus fréquemment qu'à l'accoutumée.

Déjà, à 2 h. 15 la nuit dernière, un attentat a été perpétré contre l'immeuble du consulat soviétique, où quatre carreaux ont été brisés à l'aide de pierres.

Prague lance un appel aux communistes du monde entier

PRAGUE (AFP) — Voici le texte intégral de l'appel lancé ce matin par le praesidium du comité du parti communiste de la ville de Prague :

"Aux partis communistes et ouvriers du monde entier.

"Aujourd'hui 21 août, la république socialiste tchécoslovaque a été occupée par les armées de cinq pays du pacte de Varsovie. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du mouvement communiste international, un acte d'agression a été commis contre un Etat dirigé par un parti communiste, et ce par des troupes alliées.

"En raison du fait que le bâtiment du comité central du parti, où siège le praesidium, se trouve entre les mains des troupes d'occupation, le comité du parti de la ville de Prague lance un appel à tous les partis communistes et ouvriers du monde.

"Camarades, nous protestons contre cette violation sans précédent de l'internationalisme socialiste. Nous demandons que les comités centraux des partis communistes d'URSS, de Pologne, de Bulgarie, de Hongrie et de la République démocratique allemande ne paralysent pas les activités du gouvernement Cernik et du comité central dirigés par Alexandre Dubcek, en dépit de la présence provisoire des troupes. Nous demandons le retrait immédiat des forces d'occupation. Vive l'Internationalisme prolétarien".

HORAIRES

ALOUETTE : "Don't look now" : 1:00, 3:05, 5:05, 7:10, 9:20.
AMHERST : "Fleur d'oseille" : 11:00, 2:35, 6:20, 10:15. "Technique d'un meurtre" : 12:30, 4:15, 8:15.
ATWATER : "Yours, mine and ours" : 1:00, 3:10, 5:15, 7:20, 9:30.
AVALON : "Le retour des sept". "Comment tuer votre femme" : 6:00.
AVENUE : "I a woman" : 12:50, 3:45, 6:40, 9:20.
BEAUMONT : "Le démon dans la chair" : 6:30, 9:30. "A tout coeur Tokyo pour OSS 117" : 8:00.
BIBLIOTHEQUE NATIONALE : "La princesse orgueilleuse" : 2:00.
BIJOU : "En dansant le sirtaki" : 12:30, 3:46, 6:42, 9:58. "La petite Aurore, l'enfant martyre" : 1:48, 5:04, 8:20.
BONAVENTURE : "La mariée était en noir" : 1:00, 3:05, 5:09, 7:10, 9:20.
CANADIEN : "Deux macchabées dans un placard" : 12:30, 4:13, 8:05. "Fantomas contre Scotland Yard" : 2:15, 6:05, 10:00.
CAPITOL : "Dark of the Sun" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:10, 7:20, 9:35.
CHAMPLAIN : "Guêpier pour 3 abeilles" : 12:00, 4:06, 8:12. "Dans la chaleur de la nuit" : 2:19, 6:14, 10:27.
CHATEAU : "Fleur d'oseille" : 1:25, 5:35, 9:30. "Technique d'un meurtre" : 3:10, 7:25.
CINEMA DE MONTREAL : "Les vierges de Rome" : 12:50, 6:06. "Les compagnons de gloire" : 2:31, 7:49. "Opération Frère cadet" : 4:21, 9:39.
CINERAMA — THEATRE IMPERIAL : "2001, a space odyssey". Tous les soirs : 8:30. Dimanche : 2:00, 7:30. Mercredi, samedi, dimanche : 2:00.
COMEDIE-CANADIENNE : "Tintin" : En matinée : 1:30, 3:15. "Tit-Coq et Fridolin". En soirée : 6:15, 9:00.
CREMAZIE : "Millie" : 12:40, 3:22, 6:06, 8:49.
DAUPHIN : **Salle Rensir** : "La bataille d'Alger" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
Salle McLaren : "Vivre pour vivre" : Sur semaine : 7:30, 9:30.
DORVAL : **Salle Rouge** : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
Salle Dorée : "The secret war of Harry Frigg" : 7:30. "Madigan" : 9:30.
ELECTRA : "Le shérif au poing nu" : 12:20, 3:40, 6:50, 10:14. "Syndicat du meurtre" : 1:45, 5:00, 8:15.
ELYSEE : **Salle Resnais** : "Les biches" : 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Barbe rousse" : 6:15, 9:30.
EMPIRE : "Zorba the Greek". "Caprice" : 6:00.
FAIRVIEW (cinéma 1) : "Rosemary's baby" : 6:30, 9:00.
FAIRVIEW (cinéma 2) : "I a woman" : 2:15, 5:10, 8:05, 10:45.
FESTIVAL : "Night games" : 7:30, 9:30.
FLEUR DE LYS : "L'incompris" : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
FRANÇAIS : "La vengeance de Ringo" : 12:50, 4:10, 7:40. "Casse-tête chinois pour Judoka" : 2:30, 5:50, 9:20.
GRANADA : "Casse-tête chinois pour Judoka" : 12:50, 4:15, 7:45. "La vengeance de Ringo" : 2:40, 6:05, 9:35.
GREENFIELD PARK (cinéma 1) : "Manon 70" : 6:00, 9:20. "La jument verte" : 7:40.
GREENFIELD PARK (cinéma 2) : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
JEAN-TALON : "Fantomas no 2" : Sur semaine : 6:00, 9:45. "Fantomas no 1" : Sur semaine : 7:45.
KENT : "La Belle de jour" : 1:25, 3:20, 5:10, 7:15, 9:20.
LA SCALA : "Frankenstein s'est échappé" : 1:10, 5:30, 10:00. "L'homme robot" : 2:30, 7:00. "Le cauchemar de Dracula" : 4:10, 8:35.
LAVAL : "La grande vadrouille" : 1:40, 5:35, 9:30. "Le jeu de la mort" : 12:00, 3:50, 7:45.
LAVAL (cinéma 1) : "Moi une femme" : à partir de 1:00.
LAVAL (cinéma 2) : "Moi une femme" : 7:30, 9:30.
LOEW'S : "The Odd Couple" : 10:35, 12:45, 2:55, 5:05, 7:20, 9:35.
LUCERNE : "The sound of music" : 8:15.
MAISONNEUVE : "Fantomas no 2" : 6:00, 9:45. "Fantomas no 1" : 7:45.
MERCIER : "Syndicat du meurtre" : 6:34, 9:54. "Le shérif au poing nu" : 8:24.
MONKLAND : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
OUTREMONT : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
PALACE : "The Detective" : 10:25, 12:35, 2:45, 4:53, 7:00, 9:15.
PAPINEAU : "Darling" : 1:30, 4:00, 6:30, 9:05.
PARISIEN : "Caroline chérie" : 10:35, 12:45, 2:50, 4:55, 7:10, 9:35.
PLACE DU CANADA : "Prudence and the Pill" : 1:05, 3:10, 5:20, 7:25, 9:30.
PLACE VILLE-MARIE : "Graduate" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Suddenly a woman" : 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40.
PLAZA : "Deux macchabées dans un placard" : 12:30, 4:10, 8:05. "Fantomas contre Scotland Yard" : 2:15, 6:05, 10:00.
RITZ : "Hombre". "Baptême de feu". "Forum en folie" : 6:00.
RIVOLI : "La mélodie du bonheur" : 8:15.
ST-DENIS : "Aurore, l'enfant martyre" : 12:10, 3:28, 6:22, 9:38. "En dansant le sirtaki" : 1:48, 5:04, 8:20.
SAVOY : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
SNOWDON : "The Fox" : 1:00, 3:05, 5:20, 7:15, 9:25.
STRAND : "Sea pirate" : 10:00, 12:55, 3:55, 6:55, 9:55. "Tarzan and the great river" : 11:25, 2:25, 5:25, 8:25.
VAN HORNE : "Interlude" : 12:40, 2:50, 5:00, 7:15, 9:25.
VENDOME : "Casanova 70" : 12:45, 4:20, 7:55. "Bel Antonio" : 2:38, 6:13, 9:48.
VERDI : "Tom Jones" : 8:00. "Charlie Bubbles" : 6:25, 9:45.
VERSAILLES : **Salle Bleue** : "The sound of music" : 2:15, 8:15.
Salle Rouge : "Technique d'un meurtre" : 6:00, 9:40. "Fleur d'oseille" : 8:00.
VIAU : "Texas nous voilà". "Coup de gong à Hong-kong". "Les corrompus" : 6:00.
VILLERAY : "Le shérif au poing nu" : 8:02. "Syndicat du meurtre" : 6:10, 9:38.
WESTMOUNT : "Rosemary's baby" : 1:50, 4:20, 6:50, 9:20.
WESTMOUNT SQUARE : "Petulia" : 1:10, 3:20, 5:25, 7:30, 9:40.
YORK : "For Love of Ivy" : 1:00, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.

WARSHAW

CERTAINES CHOSES NE CHANGENT PAS CHEZ WARSHAW

L'une d'elles est la qualité supérieure de nos produits. Nous la garantissons même, car nous croyons que nos viandes, nos pâtisseries, nos fruits et légumes sont les plus frais sur le marché. De plus, vous obtenez cette qualité à bas prix. Les clients s'attendent à trouver ce qu'il y a de mieux et ils l'obtiennent toujours, semaine après semaine. Parce que chez Warshaw, nous ne sacrifierons jamais la qualité pour des prix plus bas. Nous savons bien que c'est la raison pour laquelle nos clients sont fidèles et nous n'allons sûrement pas changer cela !

WARSHAW NE VEND QUE LE MEILLEUR BOEUF DE MARQUE ROUGE

RÔTI DE PALETTE
BAS PRIX SPECIAL WARSHAW lb 49¢

RÔTI DE CÔTES CROISÉES
SPECIAL WARSHAW
lb 59¢

RÔTI DE CÔTES COURTES
OU DE PALETTE
(les os enlevés)
lb 59¢

JAMBON COTTAGE
FUME "SCHNEIDER"
lb 79¢

JAMBON CUIT
"MAPLE LEAF"
DANS L'EPAULE
lb 99¢

BACON
"MAPLE LEAF"
lb 73¢

POIS VERTS congelés "Frozo" Rég. 59¢ ch. spécial 2 cellos 2 lb 85¢

CRISTAUX D'ORANGE "TANG" SPECIAL WARSHAW 5 env. 99¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. — Spéciaux valides jusqu'à la fermeture samedi le 24 août.

SPECIAUX DE LA Boulangerie

ROULÉ aux pacannes Rég. 59¢ ch. SPECIAL WARSHAW ch. 39¢

BRIOCHES aux pacannes Rég. 1.50 douz. SPECIAL WARSHAW 6 pour 49¢

Appétissant et de bon goût

WHIPPET DE VIAU
Biscuits au chocolat
EXTRA SPECIAL — Ch. 39¢

CAFE INSTANTANE "MAXWELL HOUSE"
REG. $1.83
SPECIAL Pot 12 oz $1.59

GATEAUX AU CHOCOLAT CONGELES
'Sara Lee" — Prix rég. 79¢
Seulement chez Warshaw 59¢ ch.

PATATES FRITES
CONGELEES "FROZO"
Prix rég. 59¢ Cello 2 lb
SPECIAL WARSHAW ch. 29¢

LIMONADE
CONGELEE — "YORK"
BOITE 6 OZ
SPECIAL WARSHAW ch. 10¢

SUCRE BLANC
GRANULE
SPECIAL WARSHAW
SAC 10 LB 69¢
Limite 2 sacs par client

JUS DE TOMATES
"CLARK"
SPECIAL WARSHAW
7 boites 19 oz 99¢

FROMAGE COTTAGE SPECIAL 29¢
"SEALTEST" — Carton 16 oz — Prix rég. 34¢

HUILE VEGETALE PURE "BRAVO" BAS PRIX SPECIAL $1.79

CHOCOLAT INSTANT Boite 2 lb 89¢
"NESTLE QUICK"

FROMAGE en CREME 8 oz seulement 39¢
"PHILADELPHIA"

BAGEL FRAIS CUIT Doz 39¢

JUS DE PRUNEAUX 3 pour 99¢
"BENNETT — Bout 24 oz — SPECIAL

TOMATES ENTIERES Première qualité 3 boites 28 oz 89¢
"OAK LEAF"

BREUVAGES AUX FRUITS
Variés — "HI-C"
Rég. 3 pour $1.17
3 boites SPECIAL 99¢

FROMAGE GRUYERE Paquet 8 oz 39¢
"SWISS KNIGHT"
Rég. 49¢ — SPECIAL

SALADE AUX FRUITS Boite 28 oz 45¢
"AUSTRAL"

PECHES EN MOITIES OU TRANCHES 3 boites 28 oz 99¢
"AUSTRAL"

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE — C'EST GRATUIT

WARSHAW
3863, BOUL. ST-LAURENT

STATIONNEMENT GRATUIT et FACILE. Nous avons doublé l'espace de notre stationnement à l'arrière du magasin.

POUR LE PLUS VASTE CHOIX DE FRUITS et LEGUMES FRAIS aux PLUS BAS PRIX c'est WARSHAW qu'il faut visiter

M. Oldrick Cernik — M. Alexandre Dubcek — M. Ludvil Svoboda — M. Cestmir Cisar

Téléphoto UPI

Les leaders tchèques dans la tourmente

Les leaders tchécoslovaques, dont la photo apparaît ci-dessus sont demeurés emprisonnés dans divers édifices de la capitale entourés par les tanks soviétiques. Depuis le début de l'invasion, la population était de plus en plus inquiète du sort que l'occupant réserve au premier ministre, M. Cernick, au premier secrétaire du parti, M. Dubcek, au président Svoboda et au secrétaire du comité central et président du Conseil national, M. Cestmir Cisar. Dans un communiqué qu'elle vient de publier l'Assemblée nationale tchèque a demandé leur libération.

L'invasion de la Tchécoslovaquie peut nuire aux pourparlers sur le Vietnam

WASHINGTON, (PA-UPI) — L'invasion de la Tchécoslovaquie par l'URSS tombe bien mal pour les "colombes" du parti démocrate américain, qui s'efforcent actuellement d'inclure une "position pacifique" sur le Vietnam dans le programme du parti en vue du Congrès de Chicago la semaine prochaine.

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk était justement à défendre la position du président Johnson sur le Vietnam devant le comité du programme du parti quand la nouvelle des événements de Tchécoslovaquie est arrivée, hier soir.

Un journaliste lui a tendu la dépêche de Prague, qui a été lue à haute voix, et après une brève consultation, M. Rusk a déclaré : "Je pense qu'il faut que j'aille voir ce qui se passe" et a quitté la salle de conférence illico, avant que les adversaires de la guerre aient pu lui poser des questions sur son exposé.

Parmi les membres du comité, la nouvelle est tombée comme la foudre.

Pour les "colombes", à première vue c'est une catastrophe. Le durcissement des positions de l'URSS donnera à leurs adversaires la possibilité de relancer la campagne anti-communiste, anti-russe, et par extension anti-chinoise et anti-Hanoï qui semblait s'être calmée depuis quelques mois.

Ce sera, a prédit un observateur, une réaction du type "Serrons-nous les coudes" qui réduira de beaucoup les espoirs de détente qui se faisaient jour. Les déclarations de Dean Rusk, juste avant l'annonce des troubles de Tchécoslovaquie, allaient dans ce sens :

Un retrait au Vietnam, disait-il, et l'abandon de la défense de l'Asie contre le communisme serait "une invitation au désastre". De plus, à son avis, une convention politique, "si distinguée soit-elle", n'est pas l'endroit où dicter des instructions détaillées aux diplomates qui doivent négocier.

Par contre, certains partisans des sénateurs McCarthy et McGovern voient une leçon positive à tirer des événements de Tchécoslovaquie :

"Bien des gens, a déclaré une des "colombes" du comité, John Gilligan, vont se rendre compte que nous sommes tellement engagés dans l'affaire du Vietnam que les Etats-Unis ont perdu toute capacité d'intervenir ou de faire sentir leur influence ailleurs dans le monde."

Un autre membre du comité est d'avis que "devant cette nouvelle crise, Washington devrait rentrer un peu ses cornes au Vietnam et se préparer à faire face à d'autres fronts".

Même si le geste de l'Union soviétique risque de rendre bien plus difficiles les négociations de paix, la minorité des membres du comité qui prône le désengagement au Vietnam conserve bon espoir de faire triompher son point de vue.

Actuellement, environ 25 membres du comité s'efforcent ouvertement de faire inclure une déclaration sur la paix au Vietnam dans le programme, et une quinzaine d'autres, sans prendre position carrément, leur sont relativement sympathiques.

Le 15 mars 1939 c'était Hitler

d'après la Presse associée

Pour le petit pays biculturel né des cendres de la première Guerre mondiale, l'invasion par certains pays membres du Pacte de Varsovie est la seconde.

Le 15 mars 1939, les armées d'Hitler entraient en Bohème et en Moravie. Aucun pays ne bougea, selon les termes de l'accord de Munich, auquel la Tchécoslovaquie n'avait d'ailleurs pas participé.

Le 5 avril, Konstantin von Neurath représentait l'autorité suprême du Troisième Reich dans le pays. Karl Hermann Frank, qui fut reconnu plus tard comme instigateur de l'assassinat massif d'otages, occupait les fonctions de secrétaire d'Etat. Par décret d'Hitler, les territoires nouvellement acquis furent déclarés protectorat de l'Allemagne nazie.

En 1948, Klement Gottwald, leader du parti communiste tchèque, prend le pouvoir et succède au président Edvard Benes, malade. Les troupes soviétiques sont massées à la frontière de l'Allemagne de l'Est mais n'interviennent pas.

Il y a au sud les troupes hongroises, dévouées à la politique de l'URSS. A l'est, il y a les troupes polonaises.

Quelques observateurs pensèrent que la rapide accession au pouvoir de Gottwald rendait possible une intervention militaire soviétique. Gottwald fut aidé par l'aile gauche du parti social-démocrate, pro-communiste.

L'entrée des troupes communistes en Tchécoslovaquie se produit 29 ans, 11 mois et 20 jours après l'invasion de 1939. La deuxième Guerre mondiale suivit.

Pour ce pays, les années fatidiques furent 1938, 1948 et 1968. Le 11 mai 1945, les troupes soviétiques traversaient le square Vaclavake Namesti-Charles, et libéraient le pays.

On sort mais on n'entre pas

VIENNE (AFP) — "Les ressortissants étrangers peuvent sortir de Tchécoslovaquie, mais ne peuvent y entrer, les citoyens tchécoslovaques peuvent rentrer dans leur pays mais ne pas en sortir. Telle est la situation actuelle aux frontières", a déclaré cet après-midi à l'AFP un porte-parole de l'ambassade de Tchécoslovaquie à Vienne.

"Nous expliquons aux nombreux touristes tchécoslovaques qui viennent à l'ambassade la situation, mais c'est à eux de prendre une ultime décision", a ajouté le porte-parole.

"L'armée et la gendarmerie autrichiennes ont pris toutes leurs dispositions en vue d'une invasion éventuelle de réfugiés en Autriche", a déclaré en substance, ce matin, M. Andreas Maurer, gouverneur de Basse-Autriche, en tournée "d'inspection" à la frontière austro-tchécoslovaque à Berg.

A la demande d'un reporter autrichien qui demandait un visa pour entrer en Tchécoslovaquie, un officier tchécoslovaque lui a répondu : "C'est actuellement impossible, vous ne connaissez donc pas notre situation ?"

D'autre part, un autobus de couturières de Bratislava qui, comme chaque matin, devait conduire les ouvrières tchécoslovaques à leur travail dans des fabriques autrichiennes proches de la frontière a dû rebrousser chemin, arrêté à la frontière par les douaniers tchécoslovaques.

Les Tchèques ont vu l'invasion à la télévision

PRAGUE (UPI) — Les Tchécoslovaques ont pu voir aujourd'hui à la télévision les événements entourant l'occupation de leur capitale par les troupes soviétiques.

Les autorités russes avaient ordonné la fermeture de la station de télévision, mais malgré cet ordre, des émissions émanant du poste de Bratislava ont pu atteindre à peu près tous les coins du pays.

Les images montraient les tanks russes s'approchant de l'immeuble de la radiodiffusion à Prague et traversant le square Wenceslas, de même que plusieurs automobiles détruites et brûlant après le passage de ces tanks.

Brouillage des ondes radiophoniques

MOSCOU, (UPI) — L'URSS a imposé de nouveau aujourd'hui le brouillage des ondes radiophoniques des émissions venant de l'Ouest, pour la première fois depuis de longues années.

Les émissions diffusées en langue russe par le British Broadcasting Corporation (BBC) et la Voix de l'Amérique (Voice of America) ont été brouillées durant la période critique où les forces militaires du Pacte de Varsove ont fait leur entrée en Tchécoslovaquie.

On avait abandonné cette pratique depuis 1961.

LA CIE DE PAVAGE BROADWAY LIMITEE
Plus de 20 ans d'expérience en ouvrage d'asphalte et ciment.
Pour un estimé gratuit, appelez 352-5800

Woolco

Offre spéciale !

10 jours seulement !

Coordonnés 3 pièces pour hommes et jeunes gens

D'une élégance insurpassable et tout à fait nouveau pour l'automne . . . l'ensemble veston, gilet et pantalon est idéal pour l'homme d'affaires ou l'étudiant ! Le veston, de coupe experte, est accompagné d'un gilet assorti et d'un pantalon de teinte coordonnée. Le complet est superbement réalisé en tissus worsted de laine de qualité par un des tailleurs les plus réputés au Canada. Choix exceptionnel de quadrillés Prince-de-Galles, "vitre", "Tattersal", ou de motifs pieds-de-poule. Nouveaux coloris d'automne : Olive, Bleu, Whisky, Brun, Gris, Miel.

Pour 10 jours seulement, $49 chacun

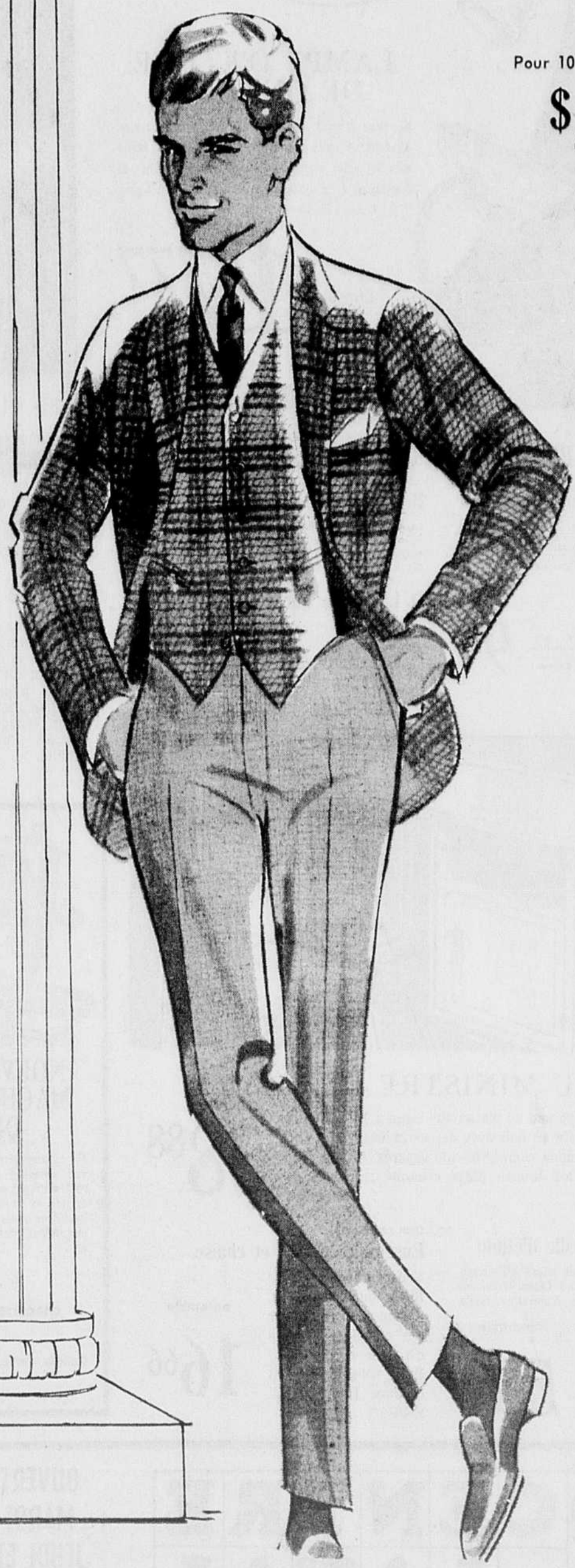

CENTRE LAVAL — OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. — Sortie de l'autoroute des LAURENTIDES et BOUL. ST-MARTIN

BROSSARD — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES — 7200, BOUL. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN

Woolco

Superbes demi-perruques

Idéale pour le golf ou après la baignade, cette ravissante demi-perruque en nylon avec bandeau amovible, conviendra parfaitement à la jeune fille sportive et dans le vent ! Faites votre choix dès maintenant parmi notre vaste sélection de couleurs. Longueur en vogue 18" à 20".

Vous pouvez aussi vous procurer cette demi-perruque en cheveux humains 100% au bas prix de $49 ! N'hésitez pas . . . assurez votre élégance dès maintenant . . . et profitez de notre prix exceptionnel !

$15

CENTRE LAVAL — OUVERT MARDI, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. — Sortie de l'autoroute des LAURENTIDES et BOUL. ST-MARTIN

BROSSARD — OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES — 7200, BOUL. TASCHEREAU et PONT CHAMPLAIN

CAHIER No 7 / PAGES 87-96 LA PRESSE LOISIR / BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 21 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 195

À midi, tous les klaxons de Prague ont crié leur défi aux troupes d'invasion soviétiques

téléphoto PA

Ceausescu crée une "garde populaire"

Une immense foule s'est rassemblée ce matin à Bucharest, capitale de la Roumanie, pour entendre le président Nicolae Ceausescu dénoncer vigoureusement l'invasion soviétique de la Tchécoslovaquie. Ce geste, a-t-il dit, est une "grave erreur" qui met en danger la paix de l'Europe. Il a annoncé la création d'une "garde populaire" pour assurer la protection de son pays.

par Vincent BUIST

de l'agence Reuter

PRAGUE — "Faites sonner vos klaxons, partout à travers la ville... Réveillez tout le monde... Ils sont là!..."

Le jeune homme qui me crie cela n'est qu'un parmi des centaines qui se sont répandus à travers les rues pour passer la même consigne. Cela a commencé tôt ce matin, et à midi, toutes les voitures de Prague ont bloqué leur klaxon pour manifester contre l'invasion des troupes soviétiques.

Debout, figés dans un garde-à-vous impressionnant, les Pragois respectent les dix minutes d'arrêt de toute activité demandées par les écrivains et les journalistes en signe de protestation.

Hommes, femmes et enfants, jeunes et vieux, certains décoiffés, certains pleurant, regardent passer les colonnes de tanks des "pays frères" en serrant les dents. Le grondement des blindés couvre tout, les cris, les klaxons, même les sirènes de la ville.

Au passage des troupes étrangères, des cris s'élèvent, repris par toute la foule : "Liberté!", "Fascistes, troupeau de fascistes!", "Dehors les Russes!" et "Où est Dubcek?"...

Toute la nuit les Ilyushin-18 à l'étoile rouge ont survolé la capitale tchèque, transportant des blindés, des troupes, de l'équipement pour renforcer le contrôle des forces du Pacte de Varsovie sur le pays. Dans les rues, les gens de Prague se rassemblaient, encore en pyjamas ou vêtus à la hâte, incrédules.

Quand je suis arrivé au siège de la Radio tchèque, ce matin, les blindés entouraient l'édifice. Je voulais stationner ma voiture dans l'allée qui mène à celui-ci, mais du canon de sa mitraillette, un soldat russe m'a fait signe de rebrousser chemin.

A quelque distance, pendant que les troupes soviétiques prenaient position aux abords de la Radio, des manifestants ont commencé à s'attrouper. Soudain des détonations éclatent, et des panaches de fumée blanche montent des fusils russes dans l'air du matin : une salve d'avertissement.

Je rentre vers le centre de la ville. Le soleil clair frappe partout les couleurs des drapeaux tchécoslovaques, pavoisés aux fenêtres, sur les voitures et aux portières des taxis. Dans les rues, les passants avancent lentement. Beaucoup d'entre eux ont un radio à transistors collé à l'oreille.

Les troupes soviétiques qui prennent position aux points stratégiques sont entourées par des foules furieuses. Les deux groupes se regardent en chiens de faïence, les canons des armes russes pointés carrément vers les manifestants.

Tout à coup, j'entends le staccato d'une mitrailleuse. Des gens courent partout se mettre à l'abri derrière les arbres et les maisons. Un homme, assis dans sa voiture, sanglote.

Devant l'immeuble du Comité central du Parti, la foule reste là, immobile, malgré le bruit des mitrailleuses qui font feu à quelques centaines de pieds de là. Un jeune homme grimpe sur un taxi et harangue les passants, tout près des troupes russes. Des coups de feu éclatent et je me mets à l'abri, sans pouvoir voir ce qui advient de l'orateur.

Un jeune Tchèque se réfugie à l'Ouest

MUNICH (AFP) — Un jeune Tchécoslovaque a réussi ce matin à se réfugier en République fédérale d'Allemagne, au poste frontière de Waidhaus. Les gardes-frontières tchécoslovaques tentèrent un moment de l'en empêcher et l'ont poursuivi, mais n'ont pas ouvert le feu.

D'autre part, les premiers touristes ouest-allemands en provenance de la Tchécoslovaquie sont arrivés à Waidhaus. Dans ce poste frontière, contrairement à ce qui se passe à Schirnding, les passages étaient encore autorisés dans les deux sens, en début de matinée. La police frontalière tchécoslovaque conseille cependant aux voyageurs qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'Est, de ne pas se rendre en Tchécoslovaquie, sauf en cas d'extrême urgence.

Au poste frontière de Waidhaus ce sont des chars est-allemands qui ont pris position du côté tchécoslovaque.

Les jeunes Pragois pleurent à l'arrivée des chars soviétiques dans la capitale

De l'envoyé spécial de l'AFP, Jean Leclerc de Sablon

PRAGUE, (AFP)—Cinq jeunes Pragois et Pragoises en larmes, levant vers la foule un drapeau tchécoslovaque taché de sang: c'est de cette façon tragique que se sont achevés les incidents qui ont éclaté cette nuit devant l'immeuble de la radio de Prague, au cours desquels deux personnes ont été blessées. Il était impossible de savoir, dans la fumée noire s'élevant de trois chars en feu, dans le hurlement des sirènes d'ambulances s'ils ont été atteints par les nombreuses rafales d'armes automatiques tirées en l'air par les soldats soviétiques cachés dans leurs automitrailleuses, par le feu, ou par des gravats décrochés des immeubles par les tirs.

De nombreuses autres personnes ont été blessées dans le haut de l'avenue Wenceslas, pour se protéger des balles ou des débris tombant des bâtiments. Couchés sur le trottoir, certains râlaient. Les chars ne cessent d'aller et venir, sous les sifflets et les injures d'une foule qui se regroupe sur la grande avenue du centre de Prague dès que la colonne est passée. Les jeunes sont de loin les plus nombreux et ne semblent nullement découragés.

Quelques minutes avant ces incidents, la foule sur la place Wenceslas s'était immobilisée autour d'un char soviétique submergé par une grappe de jeunes gens. Pendant quelques instants, le plus grand calme avait régné, déchiré par les accents de l'hymne national tchécoslovaque. Un vieux Pragois bouleversé n'a pu que bredouiller devant moi des mots "Occupace, occupace".

Ajoutant: "Déjà il y a trente ans, c'est trop". Pendant ce temps, trois têtes ressemblant plus à des petits ramonneurs qu'à des soldats d'occupation émergeaient du char isolé au milieu de la foule.

Des visages presque enfantins blonds, noirs de poussière, des petits hommes vêtus de combinaisons anthracite, éberlués de débarquer en plein coeur de la vieille Prague, ne sachant que répondre aux injures des jeunes qui les assaillaient expliquent qu'on les a appelés en raison du "danger fasciste". Sur leurs véhicules, les jeunes ont dessiné à la craie des croix gammées. Des adultes essaient de retenir les excès. Mais déjà les jeunes, drapeau en avant, courent vers les chars en flammes immobilisés devant la maison de la radio. Les premiers coups de feu après ceux du matin éclatent.

Téléphoto UPI

Les Moscovites s'arrachent les journaux

Les habitants de Moscou qui se rendaient à leur travail tôt ce matin ont pu se procurer le journal officiel les "Izvestia" qui publie en première page un communiqué de l'agence Tass selon lequel "le parti et les leaders tchécoslovaques" ont demandé l'aide de l'Union soviétique. Cette aide a pris la forme d'une invasion de la Tchécoslovaquie par les pays du Pacte de Varsovie.

téléphoto PA

Manifestation antisoviétique à Bonn

La police ouest-allemande a dû employer la force pour ouvrir la route à la voiture de l'ambassadeur soviétique à Bonn, M. Semyon Tsarapkin, qui tentait de quitter l'ambassade aujourd'hui. Plus de 400 manifestants, qui protestaient contre l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques, se sont opposés au passage de la voiture et ont lancé des tomates sur l'édifice qui abrite l'ambassade.

L'invasion de la Tchécoslovaquie a gravement atteint le prestige russe

par François FEJTO

(AFP) — C'est le clan des "durs" qui l'a emporté au Kremlin.

Vingt jours après la réunion de Cierna, dix-neuf jours après le sommet de Bratislava, qui semblait mettre un terme à la crise aiguë entre le PC de Tchécoslovaquie et les cinq partis "durs" du pacte de Varsovie, les troupes soviétiques, est-allemandes, polonaises, hongroises et bulgares, dans la nuit du 20 au 21 août, ont envahi la Tchécoslovaquie sans avoir prévenu le gouvernement et la direction du parti de ce pays.

Ainsi, n'ayant pas réussi à résoudre politiquement les problèmes qu'a posés pour l'URSS et ses alliés les plus proches la politique de démocratisation et d'émancipation adoptée par le parti communiste et le gouvernement tchécoslovaque, avec le soutien quasi unanime de la population, le Kremlin a décidé d'employer la force pour renverser le gouvernement de ce pays et pour susciter la formation d'un gouvernement plus enclin à répondre à ses exigences.

Sans doute cette décision lourde de conséquences a été prise par le Comité central soviétique à l'issue de sa réunion secrète qui, d'après des informations non encore confirmées, s'est tenue au Kremlin les 19 et 20 août.

Il faut croire que la majorité du Comité central soviétique a jugé que les accords de Bratislava n'ont pas été respectés par la direction tchécoslovaque.

D'ailleurs, la presse soviétique des derniers jours avait fait transparaître un mécontentement croissant devant l'indulgence que continuaient à manifester les autorités tchécoslovaques, à leur avis, à l'égard de l'action des forces que l'on qualifiait à Moscou d'anti-socialistes.

Pour le Kremlin, le processus de démocratisation engagé par la direction tchécoslovaque, et tout particulièrement l'abolition de la censure, s'identifiait à la contre-révolution. C'est dans ce sens que M. Brejnev, dès le 3 juillet dernier, a évoqué à propos de la situation de Prague le souvenir de Budapest en 1956. Depuis lors, notamment, dans la lettre de Varsovie du 14 juillet dernier, les dirigeants soviétiques, soutenus par les Hongrois, Est-Allemands, Polonais, et Bulgares, ont déclaré plus d'une fois qu'ils ne sauraient demeurer longtemps indifférents devant les dangers qui menaçaient le socialisme en Tchécoslovaquie, dangers que les dirigeants de ce pays, dans leur "aveuglement" affectaient de ne pas voir.

A l'argument des Tchécoslovaques affirmant qu'ils avaient le soutien du peuple tout entier pour leur politique qui visait à la rénovation et non pas à la destruction du socialisme, les "Cinq" de Varsovie répondirent:

"Nos partis ne sont pas uniquement responsables pour leurs actes devant leurs propres peuples, leur propre classe ouvrière, mais également devant la classe ouvrière internationale, devant le mouvement communiste international.

La presse soviétique n'a cessé de répéter depuis quelques semaines que "les communistes tchécoslovaques honnêtes pourront toujours compter sur le soutien du peuple soviétique".

On a pensé généralement qu'il s'agissait là, tout comme dans le cas des manoeuvres militaires incessantes aux frontières et à l'intérieur de la Tchécoslovaquie, de tentatives d'intimidation et que jamais les Soviétiques n'interviendraient par la force, à moins d'obtenir préalablement une justification semblable à celle que M. Janos Kadar leur avait fournie dans le Hongrie de 1956.

En effet, à cette époque, les formes, sinon l'esprit du droit international, ont été respectées par Khrouchtchev. C'est pour donner suite à l'appel d'un contre-gouvernement, formé en toute hâte par M. Kadar, que les Soviétiques avaient affirmé intervenir afin d'écraser l'insurrection hongroise.

Sur le plan du droit international, cette nouvelle intervention militaire de l'URSS apparaît comme complètement injustifiable. Aussi l'action soviétique risque-t-elle de porter un préjudice incommensurable au prestige de l'Union soviétique et d'aggraver sensiblement la crise morale et politique dont souffre le mouvement communiste internatonal depuis plusieurs années.

"Un mois de liberté, puis l'esclavage"

WAIDHAUS, Allemagne, (UPI) — Un citoyen de Laval, en banlieue de Montréal, M. Pierre Galley, qui demeure au 7,445, rue des Tilleuls, a décrit de cette façon comment il avait quitté la Tchécoslovaquie, au moment de l'invasion:

"J'ai quitté Prague aujourd'hui, avant l'arrivée des Russes. J'ai abandonné une ville où les citoyens étaient en pleurs.

Ma femme, Paulette, qui a 20 ans, et moi, visitions Prague; la nuit dernière, nous avons entendu le vrombissement des avions au-dessus de nos têtes. Nous n'avons pas porté attention.

Mais le coupie tchèque chez qui nous habitions — et qui a refusé que nous le dédommagions — nous éveilla et nous demanda de faire vite nos bagages pour déguerpir. Les Russes s'en venaient.

Nous avons vitement rangé nos bagages dans l'automobile que nous avions louée et nous sommes allés à la station de service pour faire le plein. Les citoyens de Prague causaient entre eux dans les rues et plusieurs pleuraient.

Il y avait une longue file à la station de service. Il nous a fallu une demi-heure avant de faire le plein. Comme nous traversions un pont, en quittant la ville, nous avons fait face à un canon et à des tanks. Nous avons fait un détour.

Je me suis souvenu de ce que notre hôte nous avait dit le matin: "Nous avons eu la liberté pour un mois et demi, après 20 années d'esclavage que nous imposaient les Russes. Et nous serons encore des esclaves."

Dans plusieurs villes, nous avions à nous informer à des citoyens de la direction que nous devions emprunter pour franchir la frontière de l'Allemagne de l'Ouest. Toutes les fois, je donnais solennellement la main à ces gens et leur disais: "Bonne chance!". Ils répliquaient: "Merci. Nous en aurons besoin".

A la frontière tchèque, je vis les douaniers qui pleuraient. Je leur lançai: "Au revoir". Ils répliquèrent: "Faites vite. Dépêchez-vous". Les Russes approchaient.

Le renversement du régime de Dubcek était inévitable

par Henry Shapiro

de l'agence UPI

MOSCOU. — Il était inévitable que le régime "libéral" tchèque d'Alexandre Dubeck soit renversé et remplacé par un gouvernement plus favorable aux vues du Kremlin, disent les diplomates occidentaux en URSS.

Le fait a d'ailleurs été confirmé par la déclaration soviétique d'hier soir, qui affirme que les troupes du Pacte de Varsovie seront retirées de Tchécoslovaquie "quand les autorités légitimes croiront que leur présence ne sera plus nécessaire".

Il est évident pour les observateurs que Dubeck et ses partisans ne sont plus considérés comme des "autorités légitimes" par leurs partenaires du bloc communiste, qui déclarent avoir envahi le pays "à la demande du parti et de leaders du gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque". Probablement, un nouveau gouvernement a déjà été formé quelque part en Tchécoslovaquie, et il sera incessamment reconnu par l'URSS et ses alliés comme régime légitime.

Moscou considère que les Tchèques n'ont pas rempli les conditions de l'entente de Bratislava. Le Kremlin a expliqué son intervention à la population russe en disant qu'il voulait prévenir une "contre-révolution" qui restorerait le capitalisme en Tchécoslovaquie et détacherait ce pays du bloc socialiste.

En envahissant le territoire tchèque, l'Union soviétique prend un risque grave, car les conséquences de son geste seront vraisemblablement:

—une séparation encore plus nette de la Roumanie, déjà en marge du bloc soviétique, et un nouvel éloignement de la Yougoslavie;

—une grave mésentente avec les partis communistes de l'Europe de l'Ouest, qui tous appuyaient ouvertement la réforme tchèque;

—la remise en question de l'amélioration récente des relations entre l'URSS et les Etats-Unis.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 8 / PAGES 97-112 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 21 AOUT 1968 — 84e ANNEE — No 195

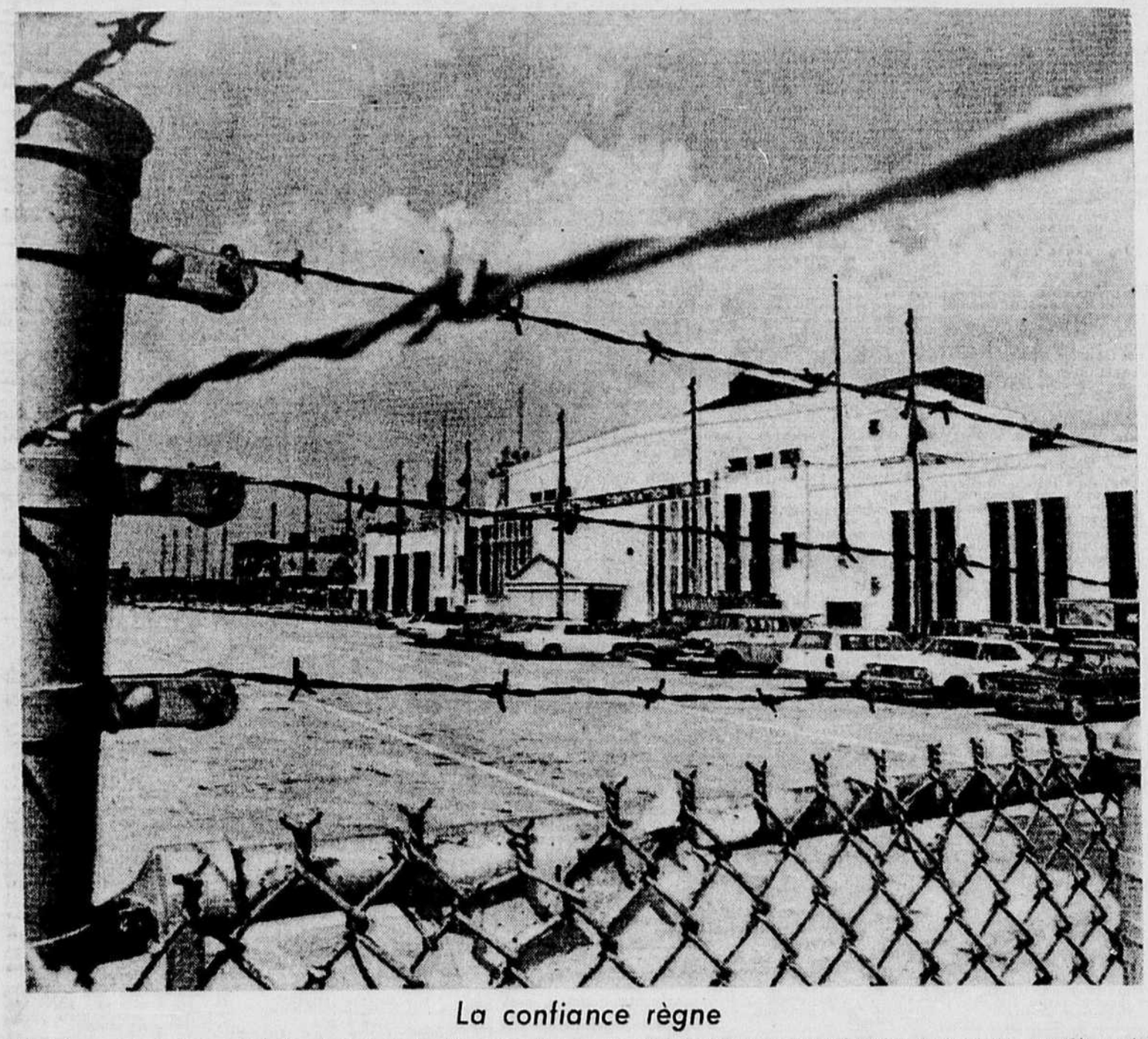

La confiance règne

Certaines précautions sont de rigueur pour la convention démocrate qui s'ouvre lundi prochain à Chicago. Ainsi, en plus de la clôture de fils de fer et de barbelés entourant l'amphithéâtre, des rues avoisinantes seront bloquées, la circulation sera détournée sur certaines rues, et les résidences et maisons d'affaires situées en vue de l'immeuble devront avoir leurs fenêtres fermées.

Le Biafra en est aux derniers jours de la sécession

D'après AFP, UPI et Reuters

Les négociations d'Addis Abéba reprennent aujourd'hui, mais dans un climat radicalement changé par la chute imminente d'Aba, aux mains d'un bataillon de 25,000 hommes commandé par le colonel Benjamin Adekunle surnommé le "scorpion noir d'Afrique".

Pendant ce temps, au siège du comité international de la Croix-Rouge à Genève, on a connu une journée aussi fébrile qu'il y a 12 ans au moment de l'affaire de Budapest.

La chute d'Aba est attendue d'un moment à l'autre, et même si aucun communiqué militaire n'est publié par les troupes fédérales à Lagos, on affirmé de source sûre que les soldats fédéraux sont virtuellement aux portes de la ville.

En outre, les fédéraux sont maintenant passés à l'attaque le long de la route Aba-Port Harcourt, ainsi que dans le secteur d'Ikot Ekpene, où ils tentent d'attaquer Aba par l'est.

A l'ouest, ils sont maintenant arrivés à une vingtaine de milles d'Owerri, où le colonel Ojukwu semble avoir transféré son état-major.

L'étau s'est donc tellement resserré autour de ce qui subsiste du Biafra qu'aucun point du territoire ne se trouve dorénavant à plus de 35 milles du front, et le son du canon partout dans le bastillon rythme la fuite désespérée des civils.

Seule Owerri et Umuahia restent provisoirement aux mains des Biafrais, qui continuent la lutte avec résolution, avec presque pas d'armes et des forces sensiblement inférieures en nombre à celles qu'oppose Lagos.

Pendant ce temps, le martyre des populations Ibos, entassées sur un territoire qui rétrécit sans cesse, devient chaque jour plus cruel.

Une sorte de compétition s'est instaurée entre les grandes organisations internationales de charité pour essayer de faire parvenir des secours malgré l'opposition du gouvernement de Lagos. La Croix-Rouge française, opérant à partir du Gabon — pays qui a reconnu le Biafra et qui bénéficie d'une certaine tolérance des autorités de Lagos — a commencé d'acheminer des secours au moyen de petits avions.

Au siège de la Croix-Rouge à Genève

Pendant la majeure partie de la journée hier, au siège du Comité international de la Croix-Rouge, on a tenté de coordonner le programme global d'assistance au Biafra.

N. Auguste Lindt, commissaire général du C.I.C.R. pour les actions d'entr'aide au Nigéria, a rencontré soit séparément soit ensemble les représentants des sociétés nationales de la Croix-Rouge, de l'UNICEF, du Conseil oecuménique des Eglises, du Secours Catholique et de l'Union internationale pour la Protection de l'Enfance.

Peu après, Monsieur Lindt a conféré avec l'ambassadeur du gouvernement fédéral nigérian à Genève, M. Sule Kolo, qui s'est refusé à toute déclaration, bien que l'on pense que Lagos est prêt à reconsidérer son refus d'autoriser les vols de secours à destination du Biafra.

Pour l'instant, le Comité annonce que deux avions "DC-4" sont actuellement en service entre Lagos, Enugu et Calabar, et deux navires de cabotage d'une capacité de plus de 500 tonnes ont été affrétés pour le transport de secours entre Lagos et Calabar. Les avions transportent 30 tonnes de secours par jour.

Reprise des négociations

Pendant ce temps, les autorités fédérales annonceraient à Addis Abéba la levée de leur opposition au transport par air, pourvu que les Biafrais acceptent aussi des secours par voie de terre. Jusqu'ici, les Biafrais les avaient refusés par routes, de crainte que les vivres ne soient empoisonnés et que le "couloir" ne serve avantageusement aux troupes fédérales.

Aucun symptôme de rupture à Paris

PARIS (AFP) — Venant après la déclaration du président Johnson à Détroit, écartant tout nouveau geste unilatéral de désescalade et refusant donc la cessation inconditionnelle des bombardements américains que réclament les Nord-Vietnamiens et au moment où sur place on note une intensification des opérations militaires, la 18e séance des conversations américano-vietnamiennes d'aujourd'hui ne peut être que négative.

C'est du moins l'appréciation que l'on recueillait hier après-midi, tant auprès de la délégation américaine que vietnamienne. Du côté américain, on n'attend rien de nouveau de la séance. Du côté vietnamien, on estime que le président Johnson n'a fait qu'insister, une fois de plus, sur l'idée de réciprocité qui est rejetée par Hanoï. Les Américains sont même "encore plus négatifs et obstinés" que jamais. Mais les Vietnamiens ne prennent pas au tragique les déclarations que les dirigeants américains multiplient ces temps derniers et dont l'intention est, avant tout, électorale. Ces déclarations, pas plus que les opérations militaires où les périodes d'accalmie et de grande activité se succédant très normalement, n'apportent rien de nouveau et ne devraient pas influer sur le cours des conversations de Paris. Il n'apparaît donc, ni des perspectives de progrès, ni des prodromes de rupture.

Le Vietcong lance une attaque générale contre 10 des 13 provinces du delta

SAIGON (AFP, UPI, PA) — Les Vietcongs ont lancé ce matin une attaque générale et coordonnée sur 13 villes et objectifs militaires du delta du Mékong qui avaient été épargnés lors des attaques de dimanche. Les attaques d'artillerie furent suivies d'assauts par des fantassins contre cinq villes. Ces assauts ont été notamment lancés contre: Ben Tre, à 45 milles au sud-ouest de Saigon; contre Tri Ton, à 105 milles à l'ouest de Saigon, en bordure du Cambodge; contre Cao Lanh, à 75 milles à l'ouest de Saigon; contre Cau Ke, à 60 milles au sud de Saigon; et contre Phong Dinh, au sud-ouest de Saigon. Ces villes ont subi l'assaut de forces s'élevant de 300 à 400 hommes au plus, mais les combats se poursuivent.

Les Vietcongs ont d'autre part bombardé l'aérodrome de Pan Thiet, au nord-est de Saigon, et les positions américaines de Dau Tieng, à une quarantaine de milles de Saigon. Les forces du Front national de libération ont repris par ailleurs leurs bombardements sur certains objectifs visés lors des attaques coordonnées de dimanche, dont un camp américain situé près de Loc Ninh à 75 milles au nord de la capitale.

Sur le front septentrional, deux compagnies de "Marines" ont accroché hier matin des forces communistes, à environ trois milles au nord-est de la base de Con Thien. Les "Marines", appuyés par des blindés, de l'artillerie et des chasseurs-bombardiers ont tué 20 Nord-Vietnamiens. Les pertes américaines se sont élevées à un tué et à sept blessés.

Dans la région de Danang, le camp d'une unité mixte de forces sud-vietnamiennes et de "Marines" a été complètement détruit par une section du Vietcong, et ses occupants ont tous été tués. Dix "Marines" américains, un attaché médical de la Marine américaine et 24 membres des forces populaires, l'une des deux milices sud-vietnamiennes, ont été attaqués dans leurs bunkers à quelque six milles au sud-ouest de Hoi An, hier matin.

Les Vietcongs ont fait sauter les barbelés du périmètre de défense à la mine, et ont envahi la position, tuant tous les occupants qui ne paraissent pas avoir eu le temps de se défendre.

Selon un porte-parole américain, Can Tho, la plus grande ville du delta et la troisième en importance du Sud-Vietnam, n'a pas été attaquée ce matin. La station de radio de la ville aurait cependant été pilonnée par des roquettes "B-40", dont la portée maximum est de 750 pieds. Seules trois provinces du delta ont été épargnées.

Toutes les forces sud-vietnamiennes dans le secteur militaire de Saigon sont en état d'alerte depuis lundi, mais le calme règne dans le voisinage immédiat de la capitale sud-vietnamienne, où aucune attaque ne s'est encore produite.

Les bombardiers géants américains "B-52" ont par ailleurs pilonné la ville de Tay Ninh, au nord-ouest de Saigon, près de la frontière cambodgienne, et la province de Hau Nghia, à proximité de la capitale.

Révoltes de détenus dans deux prisons de l'Ohio

COLUMBUS, Ohio (UPI, PA, AFP) — Quelque 400 détenus du pénitencier de Columbus, dans l'Ohio, où régnait une tension extrême depuis une émeute qui s'est déroulée il y a neuf semaines, ont capturé hier huit gardiens et les gardent comme otages jusqu'à ce que leurs revendications soient satisfaites. Les détenus menacent de brûler vifs leurs prisonniers. Des Gardes nationaux ont été appelés en service.

Cependant, le délai de l'ultimatum, fixé à trois heures de l'après-midi hier, expira, sans que les détenus aient mis leur menace à exécution. Ils ont fait savoir que les gardiens seraient brûlés, si les forces de l'ordre lançaient une attaque.

Les détenus en révolte ont demandé à rencontrer le gouverneur de l'Etat, mais le directeur de la prison leur a fait savoir que cela n'était pas possible. Les autorités pénitentiaires estiment que les gardes ne courent aucun danger dans l'immédiat.

Les gardiens ont été faits prisonniers quand environ 55 prisonniers se sont enfuis de deux blocs cellulaires de la prison.

Cinq détenus qui ont demandé à rencontrer des journalistes ont affirmé être les porte-parole de 150 de leurs compagnons de cellules, ajoutant qu'ils avaient un demi-gallon d'essence et 40 onces d'essence à briquet pour appuyer leurs revendications.

Rencontre avec la presse

Au cours d'une rencontre de 35 minutes avec les journalistes, les prisonniers ont demandé l'amnistie pour la révolte, le renvoi immédiat de 12 gardiens qu'ils ont qualifiés de "sadiques" et la tenue d'une enquête impartiale sur les conditions de détention au pénitencier.

La rencontre a eu lieu dans une cour de la prison, devant un bloc cellulaire où les gardiens étaient détenus en otages.

Les détenus avaient d'abord enlevé neuf gardiens, mais en ont relâché deux qui auraient souffert d'une légère attaque cardiaque. Un autre gardien fut capturé par la suite.

Les porte-parole des détenus ont déclaré que leur émeute dépendait du fait que 89 de leurs camarades étaient en détention solitaire depuis l'émeute et un incendie remontant au 24 juin. Cette émeute fait encore l'objet d'une enquête.

Les prisonniers ont affirmé que les autorités pénitentiaires essayaient de faire de ces 89 hommes des boucs émissaires et ont ajouté que toute la population de la prison avait pris part à la révolte de juin.

Selon les détenus, certains gardiens étaient "sadiques, brutaux et incompétents".

Un des dirigeants de la prison a demandé du temps pour étudier les problèmes qu'on lui présentait, mais les porte-parole ont refusé d'accéder à sa demande.

A Lebanon, une autre localité de l'Ohio, les autorités de l'institution de correction ont fait appel à des policiers pour réprimer une émeute. Les détenus en révolte se seraient emparés d'une aile de l'établissement. Par la suite, des Gardes nationaux ont été appelés en renfort. Peu avant minuit l'ordre était rétabli.

Pendant qu'à Montréal...

COPENHAGUE (Reuter) — Les vendeuses "topless" contribuent largement à promouvoir la vente de littérature pornographique au Danemark. Ce pays possède d'ailleurs l'une des sociétés les plus libérales au monde. Des quantités de boutiques "porno" se sont installées dans le quartier voisin de la plus grande gare de Copenhague, après que les lois interdisant la publication de pornographie écrite furent abolies, il y a 13 mois.

Les ventes sont montées en flèche dans les premières semaines qui ont suivi l'abolition de la loi, puis elles sont retombées. C'est pourquoi Joergen Hallum, qui est photographe et propriétaire d'une de ces boutiques, a eu l'idée de vendeuses "topless".

"Les ventes ont beaucoup monté", déclare Lykke Frikjaer, une vendeuse de 25 ans, qui accueille les journalistes, vêtue uniquement d'une petite culotte et d'une chemise transparente.

Mlle Frikjaer, qui est jolie, bien faite et qui porte des lunettes, est d'avis que son métier est "beaucoup mieux que de travailler dans une usine".

Elle ajoute que les clients apprécient beaucoup le service "topless". Désignant les nombreux rayons remplis de littérature pornographique, Mlle Frikjaer ajoute qu'elle est convaincue que ce genre de publication est nécessaire. "On n'en vendrait pas autant, si elle n'était pas nécessaire, n'est-ce pas ?".

La morale

Des études effectuées récemment sur le comportement sexuel des jeunes Danois confirment cette opinion, et il semble que l'abolition des restrictions sur la pornographie n'a en rien amené un déclin dans les moeurs.

"Le besoin de pornographie devait être très grand, déclare le psychiatre Anders Groth, membre de la commission gouvernementale sur l'éducation sexuelle. Il est remarquable que, au cours des six mois qui ont suivi l'abolition de la loi, il y a eu une retombée de 26 pour cent dans les crimes sexuels, à Copenhague. Il est fort probable qu'il existe un rapport entre les deux."

Un récent sondage parmi les jeunes Danoises a révélé que les deux tiers épousent l'homme avec lequel elles ont connu leur première expérience sexuelle, et que peu d'entre elles ont des aventures avec plus de deux ou trois partenaires, avant le mariage.

Au Danemark, les relations sexuelles précédant le mariage sont d'usage courant, et personne, dans les écoles et les collèges, ne serait puni pour avoir eu des relations de ce genre.

On discute librement de sexualité dans les journaux, ainsi qu'à la radio et à la télévision.

L'"Osservatore Romano" répond aux communistes que le voyage du Pape n'a rien de politique

CITE DU VATICAN, (AFP, PA) — Le journal "Unita", du parti communiste italien, écrivait lundi que le voyage du pape à Bogota constituait "un appui aux régimes réactionnaires et aux oligarchies qui oppressent le peuple colombien et les autres peuples sud-américains".

Le journal socialiste "Avanti" notait de son côté que la Colombie est un pays de sous-alimentation et d'oppression et ajoutait que "la pauvreté en Amérique latine est devenue gangreneuse à cause de l'attitude des castes militaires, souvent appuyées par un clergé conservateur et fataliste".

Répondant aux accusations des communistes italiens et des éléments de gauche pour qui le voyage de Paul VI en Amérique latine constitue un appui aux régimes dictatoriaux et aux intérêts économiques qui y règnent, l'"Osservatore Romano" déclare, dans son édition de mardi: "On dirait que l'on attend du pape pélerin à un autel eucharistique un verdict sur des choix politiques et sociaux: pour ou contre les pouvoirs constitués, pour ou contre les idéologies dominantes, pour ou contre la violence, pour l'évolution ou la révolution".

L'organe officiel du Vatican relève qu'à propos de ce voyage trop de journaux ont mis l'accent sur des "cas limites et des excentricités", négligeant l'oeuvre accomplie ces dernières années en Amérique latine par des centaines de prêtres obscurs. "Nous voulons dire, poursuit le journal, que le voyage de Paul VI ne devrait pas permettre à ceux qui considèrent l'action de l'Eglise non pas dans une vision de transcendance, mais selon des critères applicables à des situations politiques et sociales, de retomber dans cette erreur de perspective".

"Il faut rappeler, ajoute le journal, qu'à chaque voyage, le pape a eu une attitude de déférence et d'indépendance à l'égard des autorités politiques des pays qu'il a visités". L'"Osservatore Romano" conclut: "Le but religieux de la mission papale n'a jamais pu être mis en question et l'autonomie des initiatives pontificales découle de leur caractère apostolique et pastoral".

Voyages précédents

Ce n'est pas le première fois que les déplacements de Paul VI revêtent pour certains un aspect politique ambigu. Lorsqu'en 1964 il s'est rendu en Inde, plusieurs mouvements hindous y ont vu une tentative de prosélytisme de la part du Vatican.

Toutes les voies d'accès à l'aéroport d'Eldorado, à Bogota, seront interdites dès les premières heures demain, avant l'arrivée du pape, prévue dans la matinée. Personne ne pourra pénétrer dans l'aérogare sans invitation spéciale.

Par ailleurs, le "Boeing 707" de la compagnie "Avanca" à bord duquel Paul VI entreprendra son voyage en Colombie a atterri hier à l'aérodrome international de Madrid-Bajaras pour une escale d'une heure. Le président de la compagnie colombienne, M. Juan Pablo Ortega, se trouvait à bord de l'appareil qui venait directement de Bogota. Le "Boeing" est ensuite reparti pour Francfort via Paris. L'aérobus doit être entièrement revisé dans les ateliers de la compagnie "Panamerican" avant de gagner Rome. Les portes de la cabine réservée au pape et qui a subi des aménagements exceptionnels sont scellées et l'appareil est sous surveillance constante.

L'armée déjoue une tentative de coup d'état en Bolivie

LA PAZ, (AFP) — Une tentative de coup d'état a été déjouée sans effusion de sang aujourd'hui. Son principal dirigeant, le général Marcos Vasquez Sempertegui, a été destitué et est probablement en fuite.

Le général Vasquez Sempertegui, après avoir été démis la semaine dernière de ses fonctions de chef d'Etat major de l'armée, avait été désigné il y a trois jours comme délégué bolivien auprès de l'Organisation inter-américaine de défense dont le siège est à Washington.

Dans la nuit, le général Vasquez a lancé un message à la radio annonçant qu'il brandissait le drapeau de la rébellion. Mais peu de temps après, le général Alfredo Ovando, commandant en chef des forces armées, qui remplace actuellement le président Barrientos absent de la capitale, a annoncé laconiquement la destitution du putschiste pour traîtrise.

Les forces armées ont été placées en état d'alerte dans tout le pays et les rapports qui parviennent de toutes les garnisons affirment leur fidélité au gouvernement constitutionnel.

Le gouvernement a indiqué dans la matinée que le général Vasquez Sempertegui comptait, du côté civil, sur l'appui du Mouvement nationaliste révolutionnaire, la Phalange socialiste et le Parti révolutionnaire de la gauche nationale.

Dans son message de cette nuit à la radio, l'auteur de la tentative de putsch a justifié son attitude en déclarant notamment que l'affaire Arguedas était une preuve de la décomposition du régime et que le général Ovando préparait une action contre le général Barrientos pour établir la dictature.

Aussitôt après avoir entendu la proclamation du général Vasquez Sempertegui, le général Ovando a réuni les chefs de l'armée et lancé à la radio un bref message annonçant la trahison et la destitution du général Putschiste, et soulignant qu'il ne permettrait pas l'anarchie.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé la fermeture des écoles jusqu'à nouvel ordre et lancé un appel à la population pour qu'elle respecte l'ordre. Il a ajouté que le gouvernement contrôle la situation, affirmant que les personnes arrêtées après la tentative de subversion ont révélé tous leurs plans.

Ike va mieux mais sa vie demeure en danger

WASHINGTON, (AFP) — Le bulletin de santé du général Eisenhower, ce matin, déclare qu'il a "passé la nuit très à l'aise et son moral demeure excellent".

"La tendance à la diminution de fréquence des irrégularités cardiaques — ainsi que des périodes de battements de coeur rapides — s'est poursuivie pendant toute la nuit.

"Les médecins estiment qu'il s'agit là d'un signe encourageant. Ils considèrent néanmoins que l'état de l'ancien président est critique."

Un nouveau remède expérimental tendant à stabiliser la fonction cardiaque a été administré à l'ex-président, a déclaré le porte-parole de l'Hôpital militaire Walter Reed au cours d'une conférence de presse.

Il s'est néanmoins inscrit en faux contre une information parue dans le "Washington Post" selon laquelle ce remède — le tosylate de bretylium — aurait pu contribuer à l'amélioration notée depuis un jour et demi dans l'état du général.

En revanche un autre remède dont le journal avait contesté l'efficacité "semble avoir produit un effet et on continue de l'utiliser.

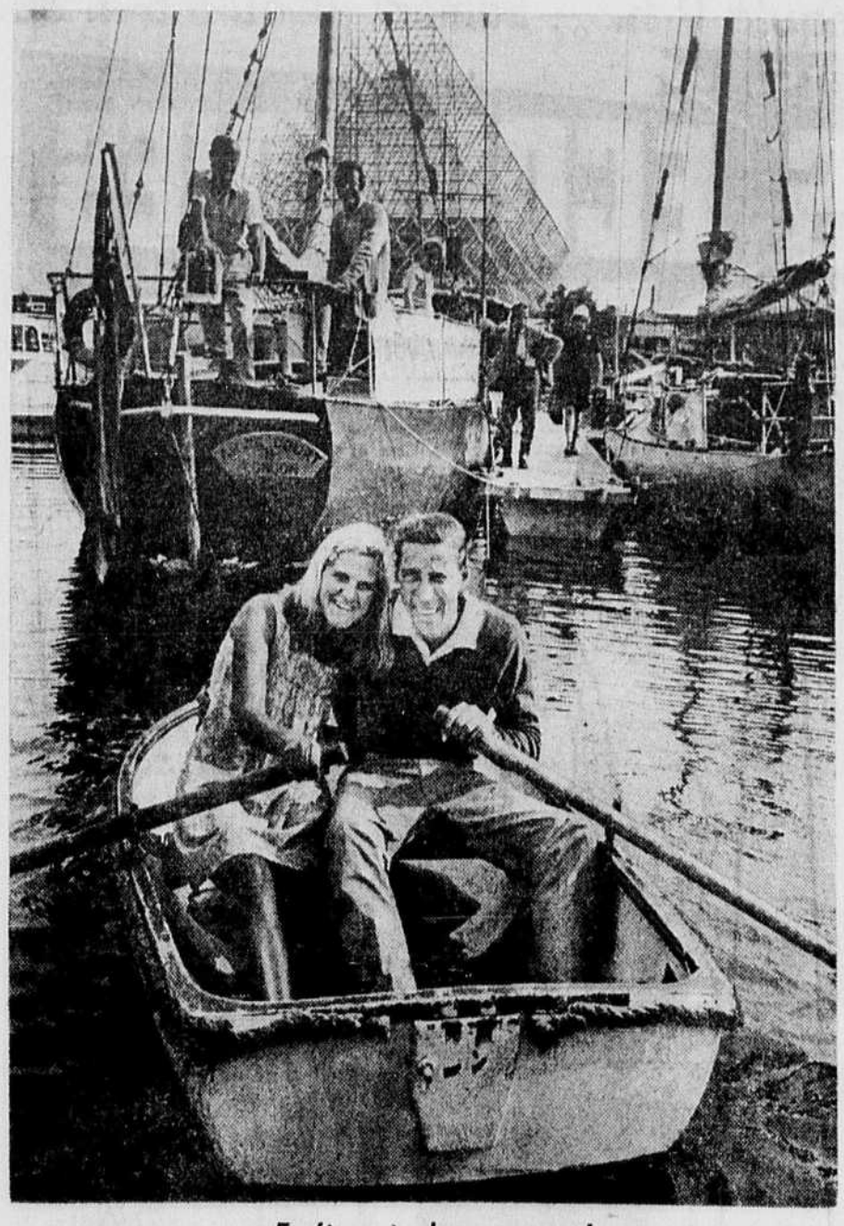

Enfin, à bon port!

Le "Lancer" et le "Arvin Court II", deux voiliers qui ont effectué la traversée de l'Atlantique pour venir à Terre des hommes, ont finalement accosté à la marina de l'île Ste-Hélène tard lundi soir. Ils ont causé une certaine inquiétude en accusant un retard d'une dizaine d'heures sur leur horaire. Au premier plan, M. et Mme Tom Stacey, propriétaires du "Arvin Court II", qui projettent de continuer leur tour du monde. A la poupe du "Arvin", M. Ken Williams (à gauche), capitaine du "Lancer", qui est de retour à son port d'attache, après avoir navigué pendant un an sur l'Atlantique. Il est en compagnie du mousse du "Arvin", M. William Bishop.

Les deux voiliers "fantômes" accostent à Terre des hommes

par Lise BLAIS

Les deux voiliers en provenance d'Angleterre attendus à Terre des hommes lundi après-midi ont finalement accosté à la marina tard dans la soirée d'avant-hier. Le retard d'une dizaine d'heures est attribuable aux forts courants du Saint-Laurent entre Montréal et Sorel, ont expliqué hier les capitaines des voiliers, au cours d'une conférence de presse.

Le "Lancer" et le "Arwin Court II" ont quitté New York le 23 juillet dernier pour se rendre à Montréal en empruntant la route des anciens trafiquants de fourrure des premiers temps de la colonie, soit la rivière Hudson, le lac Champlain, le Richelieu jusqu'à son embouchure à Sorel pour ensuite s'engager dans le St-Laurent où les navigateurs de la minuscule flottille se sont fait surprendre par les grands courants du fleuve.

Les deux bâtiments avaient au préalable traversé l'Atlantique à compter de Falmouth, Angleterre, en longeant la côte africaine pour mettre le cap sur les Antilles.

Le capitaine du "Lancer", M. Ken Williams, est un Montréalais d'origine anglaise. En juin 1967, il partait pour l'Angleterre prendre possession du voilier qu'il avait acheté en vue de passer une année de vacances à naviguer sur l'Atlantique. A plusieurs reprises, en cours de route, il a croisé le "Arwin Court II", parti du même endroit en octobre 1967 pour effectuer une tournée autour du monde. L'équipage du "Arwin" se compose du capitaine Tom Stacey, de sa femme et d'un ami du nom de William Bishop.

Le "Lancer" a mis une vingtaine de jours à traverser l'Atlantique, des Iles du Cap Vert, à l'ouest de l'Afrique, jusqu'aux Barbades. Il en a fallu 39 au "Arwin Court II" pour se rendre des Iles Canaries jusqu'aux Barbades.

C'est au cours d'une rencontre à New York que les deux capitaines ont décidé de naviguer ensemble en mettant le cap sur Terre des hommes.

NECROLOGIE

Frère J.-Jacques Pelletier

Dans la nuit du 17 au 18 août, alors qu'il conduisait l'automobile où avaient pris place sa mère et deux de ses frères, Gilles et Roger, le Frère Jean-Jacques Pelletier, Mariste, a été tué accidentellement à la suite d'une collision de voitures, près de Marieville. Sa mère, Mme Pelletier de Sainte-Angèle-de-Monnoir, grièvement blessée, est hospitalisée à Notre-Dame de Montréal. Son frère Roger, Mariste, plus légèrement atteint, après des soins au même hôpital, a pu être transporté à l'Infirmerie de la communauté. Le défunt, né à Marieville en 1931, appartenait à la congrégation des FF. Maristes. Il a enseigné à l'école Champagnat (Montréal), au Juvénat Mariste de Sherbrooke et à l'école Champagnat (Weedon). Il suivait depuis un an les cours de la licence ès sciences à l'Université de Sherbrooke. Les funérailles ont eu lieu à la Maison Provinciale d'Iberville, aujourd'hui.

M. J.-A. Morasse

M. J.-Alfred Morasse, ancien inspecteur de la Metropolitan Life Insurance Co., est décédé à l'âge de 78 ans, avant-hier soir, à son domicile, au 5378, rue de Bellechasse, à la suite d'une longue maladie.

Outre son épouse née Laetitia Guérard, M. Morasse qui était natif de Cap-Santé, laisse : deux filles, Mme Raymond Masse (Gisèle), de Montréal, et Mme Roland Laverdière (Denyse), de Québec; un frère, M. Aurélien Morasse, autrefois de Baie-Comeau; une soeur, la R. S. Saint-Léon (Gabrielle), des Soeurs Saint-Joseph de Saint-Vallier, de Québec; une belle-soeur, Mme Rosario Guérard (Germaine Lussier); un gendre, M. Raymond Masse; puis quatre petits-enfants, M. R.-Paul Masse, Mme Gilles Binette (Louise Masse), ainsi que Mme Pierre Morel (Lyne Bernier) et Mlle Josette Bernier.

La dépouille est exposée à 3254, rue de Bellechasse. Les funérailles auront lieu à 2 h de l'après-midi, demain (jeudi), à l'église Notre-Dame-du-Foyer. L'inhumation suivra au Cimetière de l'Est.

Corps repêché

Un homme de 54 ans que l'on croyait égaré en forêt, M. Roch Ethier de Saint-Michel-des-Saints, dans le comté de Berthier, a été retrouvé noyé, vers 3 h. 30 hier après-midi, dans le lac Rocheleau, à Saint-Guillaume, dans le comté de Joliette.

MERCREDI 21 août — 195-294 — Gameroff, Fenster, Kandestin et Gelfand — FF — 39 —

CANADA
Province de Québec
District de Montréal
No 754,968

COUR SUPERIEURE

THE CANADA TRUST COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporée et ayant son bureau chef en la ville de London, en la province d'Ontario, et sa principale place d'affaires pour la province de Québec, en la cité de Montréal, district de Montréal, à 631, boulevard Dorchester ouest,

demanderesse,

contre

FELICE TEOLIS, de Duvernay, district de Montréal, sa dernière adresse étant 1132, rue Jolicoeur; CATIA INC., corps politique et incorporé, dûment incorporée, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal, à 2425, rue de Salaberry; GRAZIANO FARINACCI, des cité et district de Montréal, sa dernière adresse étant 2425, rue de Salaberry; ERNEST DI ZAZZO, de St-Léonard, district de Montréal, sa dernière adresse étant 6009, rue DeBellefeuille; DAME GIOVANNINA D'ERRICO, épouse séparée de biens dudit Ernest Di Zazzo, de St-Léonard, district de Montréal, sa dernière adresse étant 6009, rue DeBellefeuille; et ENRICO SADORI, des cité et district de Montréal, sa dernière adresse étant 11910, rue Valmont,

défendeurs.

IL EST ENJOINT aux défendeurs CATIA INC. et GRAZIANO FARINACCI, à l'intention de qui une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 7 août 1968.

R. PARE
J.C.S.

GAMEROFF, FENSTER,
KANDESTIN & GELFAND
Avocats
Suite 2204 — Place Victoria
800 Carré Victoria
Montréal, Qué.
Procureurs de la demanderesse

DIRECT D'AUSTRALIE

Cherchons partenaire-distributeur pour fameux "KOALA BEARS" et "FUR TOYS" Australiens. Informations :

CASE 10,839 LA PRESSE

LABELLE FOURRURE

ON DEMANDE
VENDEUSES

Compétentes, situation permanente, salaire maximum conditions de travail agréables, boni, vacances, etc.

Demandez Mlle Jarret
6570, rue ST-HUBERT

DESSINATEUR-DESSINATRICE

Une des plus importantes manufactures de vêtements de sport pour dames du Canada demande dessinateur ou dessinatrice de très haut calibre, parfaitement expérimenté en blouses et vêtements sport de haut ton. Magnifique occasion pour la personne voulue de participer à l'avenir prometteur de la compagnie. Salaire à débattre. Discrétion assurée aux réponses.

Case 10,838 La Presse

naissances · décès · remerciements · in memoriam

BERTRAND (Florence) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Roger Bertrand, née Florence Painchaud, demeurant 1981 Cardinal. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1735, rue De l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière St-Georges, Ville Jacques-Cartier. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARROLL (Oméril) — Subitement à Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 50 ans 4 mois est décédé M. Oméril Carroll, époux de Léona Lévesque, demeurant 6867, 12e avenue, Rosemont, père de Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse,
angle 11e avenue, Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND (Albertine) — A la maison mère des Saints-Noms de Jésus et Marie, d'Outremont, le 19 août 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée la Rév. soeur Marie-Auréla, fille de feu Aurèle Chamberland, et de feu Louise Roy; soeur de Charles, de Lavaltrie, de Rév. Soeur Raoul-Joseph (Marie-Jeanne), Paul, d'Ahuntsic. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le service aura lieu à 9 h, à la chapelle de la communauté, 1410 boulevard Mont-Royal, et de là au cimetière de la communauté à Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTIER (Jean-Louis) — Accidentellement à Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 39 ans, est décédé Jean-Louis Chartier, époux de Mercedès Turgeon, père de Danielle, demeurant 7025, Chateaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Hubert) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Hubert Côté, époux de Raymonde Sauriol-Cadieux, demeurant 8198 Daunis, St-Léonard. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745, rue Crémazie est
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Léonard, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Marguerite) — A Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 60 ans est décédée Mme Léo Cournoyer, née Marguerite Boisvert, mère de Mme M. Bélanger (Gisèle), et Maurice. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROTEAU (Marie-Claire) — Accidentellement, le 17 août 1968, à l'âge de 31 ans, est décédée Marie-Claire Lanthier, épouse de René Croteau, demeurant à 100, Ile D'Embarras, Ste-Anne de Sorel. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche et Fils Inc.,
3219, rue Grande Allée, Laflèche
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Eudes où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Victor) — Subitement à Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 59 ans est décédé M. Victor Desmarais, chauffeur de taxi (Métropole), époux d'Emilienne Légaré, il laisse dans le deuil 1 fille Jeannine (Mme Claude Lippé), 1 fils Jean, 1 belle-fille Henriette Galarneau. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils,
4733, rue Papineau,
à 8 h 50, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Reine) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Benjamin Desrochers, née Reine Paquet, demeurant 7576, Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais funéraires,
2251, rue Jean-Talon est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESOURDY (Louis) — A St-Bruno, le 18 août 1968, à l'âge de 77 ans 6 mois, est décédé M. Louis Desourdy, époux de feu Blanche Paquette, demeurant 2050, rue Bedford, St-Bruno. Lui survivent ses enfants Roland et son épouse Solange Bisaillon, Marcel et son épouse Juliette Bergeron, Germain et son épouse Madeleine Favreau, Gervais et son épouse Monique Raymond, Gustave, prêtre, Bernard et son épouse Rachel Poudrette, Paul et son épouse Renée Perrault, Raymond et son épouse Pierina Sala, René, prêtre, Rita et son époux Louis P. Gauthier, Gloria, Gertrude et son époux André Bouchard, soeur Huguette S.N.J.M., Rachel et son époux Dr Jean-Guy Bonnier, Marie et son époux William Breen, ainsi que 89 petits-enfants et 2 arrière-petits-fils, 1 soeur et 6 frères. Les funérailles auront lieu mercredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville, St-Bruno
à 4 h. pour se rendre à l'église St-Bruno où le service sera célébré à 4 h. 30 et de là au cimetière de St-Bruno, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Charlotte) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 65 ans est décédée Charlotte Millerioux, épouse de Camille Dubois, soeur de Mme Albert Springer (Marie) et Mme veuve Yvonne Gorlier. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, est Boul. Henri-Bourassa,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Jude, (Auteuil) où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN (Mary) — A sa demeure, le 19 août 1968, à l'âge de 67 ans, est décédée Mary Keane, épouse de Raymond Dumoulin, mère de Earl et Harvey; soeur de Nellie (Mme Belisle); grand-mère de Valerie-Ann, Neil, Linda et Joanne. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. F. Wilson and Sons
5784, av. Verdun
Le service funèbre aura lieu à l'église St-Willibrord, le jeudi 22 août, à 9 a.m. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

FIELD (Henry John) — A l'hôpital Queen Mary pour les anciens combattants, le 20 août 1968, est décédé, dans sa 78e année, Henry John Field, vétéran du 13th Black Watch Highlanders, époux de Ada Lindup, père de Adeline, Irene (Mme I. Warren) et James; frère de Eva et Alice; grand-père de Maurice, Kim et Jamie. Le service funèbre aura lieu à la chapelle du salon
D. A. Collins,
5310, rue Sherbrooke ouest
jeudi après-midi à 3 heures. Inhumation au Champ d'honneur.

GAGNON (Amanda) — A Montréal, le 20 août 1968 à l'âge de 88 ans est décédée Mme veuve J.-P. Gagnon, née Amanda Théberge, demeurant rue Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Ducios Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Juliette) — A Verdun, le 21 août 1968, à l'âge de 53 ans 3 mois, est décédée Mme Romuald Girard, née Juliette Moquin, mère de Réjeanne, Romuald, Mme G. Emond (Claudette), Mme W. Lauzon, (Nicole), Claude, Mme R. Houde (Jocelyne; demeurant à 1497, Gladstone, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de St-Zotique, comté Soulanges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYER (Albertin André) — Accidentellement, à Montréal, le 17 août 1968, à l'âge de 38 ans, est décédé Albertin André Goyer, époux de Jeanne Deom, employé de la Commission de Transport de Montréal, demeurant 1457 Letourneux. Il laisse dans le deuil 3 filles Jocelyne, Christiane, Linda, 1 fils Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 est, rue Ste-Catherine
pour se rendre à l'église Très-St-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (J.-Cléo) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé J.-Cléo Guimond, C.R., avocat et ex greffier de la couronne de Montréal, époux de feu Andrée Longtin, père de Constance, (Mme Jacques Thibaudeau). Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée.
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMEL, Napoléon (Paul) — A Jacques-Cartier, le 20 août 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Napoléon (Paul) Hamel, époux de Gertrude Bienvenue, demeurant 893, St-Georges, Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu samedi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 11 h 15 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 11 h 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (Ovide) — A Québec, le 19 août 1968, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Ovide Jolicoeur, entrepreneur en construction, époux de dame Berthe Grégoire, père d'Odette (Mme Jack Fleming), Christine, André, Nicole et Hélène, frère de Wilfrid, Philippe, Aline, Albert, Ernest, Léopold, Roland, Jeanne et Jean-Louis Jolicoeur, demeurant 1756, boul. Laurier, Sillery. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du
funérarium Lépine Ltée,
1584, chemin St-Louis
à 8 hres 50, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE (Walter) — Subitement à St-Bruno, le 20 août 1968 à l'âge de 55 ans 10 mois est décédé M. Walter Laberge, époux de Madeleine Brunet. Outre son épouse il laisse dans le deuil sa fille, Elaine (Mme Jean-Claude Bourcier), son père M. Joseph-Alfred Laberge, et 6 frères et 2 soeurs demeurant 1376 rue Montarville, à St-Bruno. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétreault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de l'Est, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABONTE (Taigi) — Accidentellement, le 18 août 1968, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Jacques Labonté, née Taigi St-Germain, demeurant à 684 Moffat, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Berthe) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Berthe Gingras, épouse d'Henri Lamontagne, demeurant 4393, rue St-Hubert, app. 11. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Marie-Anna) — A LaSalle, le 20 août 1968, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Armand Larivée, née Marie-Anna Larente. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1347, rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Claudette) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 31 ans, est décédée Claudette Lamothe, épouse de Raymond Leduc, mère de Johanne, Michel, Raymond, Linda. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 9 h 40, pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Joseph) — A Verdun, le 17 août 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Joseph Léveillé, époux de feu Jeanne Lafrenière et père de Gilles et Mario, demeurant 3786 rue Gertrude. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 9 h 30 et de là au cimetière de Joliette, P.Q., où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALONEY (Gordon) — A l'hôpital Reddy Memorial, le lundi 19 août 1968, est décédé subitement Gordon Maloney, fils de George Maloney et de Viola Sauvé; frère de Mme L. Gougeon (Gertrude), Lawrence, George Jr., Mme P. McSween (Pearl), Mme J. McSween (Theresa). La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron and Sons,
2252, rue St-Antoine
Le service funèbre aura lieu à l'église St. Anthony, jeudi matin à 8 h 30. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

MANSEAU (Henri-Paul) — A Valleyfield, le 19 août 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Henri-Paul Manseau, fils de feu Eugène Manseau et de feu Caroline Leblanc. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (Antoinette) — A St-Michel de Napierville, le 20 août 1968 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Louis Marcil, née Antoinette Marcil. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. N. Ostiguy,
44, rue Chevrefils, St-Rémi
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Antonio) — A Louiseville le 20 août 1968 est décédé M. N. Antonio Mathieu, époux de Jacqueline Beaudoin, père de Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est,
à 10 h 15, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORASSE (J.-Alfred) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 78 ans, est décédé M. J.-Alfred Morasse, retraité de la Metropolitain Life; époux de Laetitia Guérard, demeurant 5378 Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse et 11e av.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 2 h p.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOREAU (Armand) — A Longueuil, 18 août 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Moreau, époux de Claire Ménard, père de Louise, Rose-Line et Paulette, demeurant 702 Dollard, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salon.
Ed. Darche et Fils Inc.,
527, rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Germaine) — A Montréal-Nord, le 20 août 1968, à l'âge de 54 ans est décédée Mme Paul-Emile Ouellette, née Germaine Bourbonnais, mère de Claude et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Alice) — A Outremont, le 20 août 1968, à l'âge de 70 ans, est décédée Alice Métivier, épouse de feu docteur J.-H. Rivard, mère de Thérèse, Pauline (Mme Guy Benoit), Pierre et Louise. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
1111 ouest, rue Laurier,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROULIER (Pierre) — A Lorretteville, Québec, le 19 août 1968 à l'âge de 20 ans est décédé accidentellement, Pierre Roulier, membre de l'Armée Active du Royal 22e Régiment de la base militaire de Jacques-Cartier, fils de Léon Roulier, et de Marguerite Deland, frère d'Yves, militaire également, Normand, Alain, Mme J.-R. Tremblay (Lise), Mme L. Lapierre (Lorraine). Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont,
à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de L'Acadie, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

In memoriam

BONHOMME (Jacques-René) — A la douce mémoire d'un cher époux, bon père et grand-père. Tu nous as laissé le 21 août 1964. Ta présence ne nous quitte pas, repose en paix. Ta femme Mary, et famille.

SAVAGE (Yves) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 36 ans, est décédé Yves Savage, époux de Denise Rodrigue; père de Carl; demeurant à 72, Winder, Lennoxville, Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bélisle
rue Short, Sherbrooke
pour se rendre à l'église St-Antoine de Lennoxville où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Stoke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SHAW (Alvin Daniel) — A l'Hôpital général de Montréal, le 19 août 1068, à l'âge de 81 ans, est décédé Alvin Daniel Shaw, de Shawbridge, Québec, époux d'Angeline Martin, père de Martin, Lloyd, Carlos, Greta (Mme Len Stiffel), Colin et Alvin; frère de Mme Berta Campbell. La dépouille mortelle est exposée au salon
Trudel
boul. Labelle, St-Jérôme
Le service funèbre aura lieu à l'église United Church, de Shawbridge, le jeudi 22 août, à 2 p.m. Inhumation au cimetière de Shawbridge.

THERRIEN (Armand) — A Montréal, le 19 août 1968 à l'âge de 76 ans est décédé M. Armand Therrien, époux de Rose Villeneuve, demeurant 1678 rue Tougas. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMAS (Cyprien) — A Montréal, le 19 août 1968, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Cyprien Thomas, époux de feu Anna Gabouryi; demeurant à 8801 Marseille. Les funérailles auront lieu Jeudi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.,
4240, rue Adam,
à 8 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Arthur) — A Montréal, le 20 août 1968, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Trudeau, ex-constable de la ville de Montréal, époux de Ida Bond, père de Jacques et Jean-Guy. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asister sans autre invitation.

Naissances

BEAUSEJOUR — Luc et Rose sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, à l'Hôpital Reine Elizabeth, le 16 août, 1968.

JONCAS — Maître, et Mme Claude Joncas (née Claire Barrette) annoncent la naissance à l'hôpital Notre-Dame, le 16 août 1968, de leur second enfant, une soeur pour Louis, qui sera baptisée, Marie-Lea-Cécile-Lucie. Parrain et marraine: l'Honorable et Mme Jean Barrette, grands-parents. Porteuse: Mlle Suzanne Barrette, cousine de l'enfant.

SCHWARTZ — Earl et Stephane née Rapoport sont heureux d'annoncer la naissance de leur seconde fille, le 17 août 1968, à l'Hôpital Reddy Memorial.

REMERCIEMENTS

HUET (Thérèse) — M. Cyrille Huet et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies lors du décès de Mme Cyrille Huet de Boucherville, soit par offrande messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Votre sympathie en ces jours de deuil, nous fut particulièrement sensible.

DÉCÈS

BEAULIEU (Lucien) — A Verdun, le 21 août 1968, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lucien Beaulieu, époux d'Aline Roberge, demeurant 4064 boul. LaSalle, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 8 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Georgette) — A Montréal-Nord, le 20 août 1968, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Maurice Boivin, née Georgette Alarie, demeurant 3924, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

Rémi Allard
autrefois directeur de funérailles

Mlles Marie-Paule, Thérèse et Monique; M. et Mme Alphonse Marois (Jacqueline), M. et Mme Georges Persechino (Aline), M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme André Allard, M. et Mme Raymond Allard, ainsi que ses soeurs, Mlles Yvonne et Marie Allard, remercient sincèrement les personnes qui, lors du décès de M. Rémi Allard, leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, soit par visite ou assistance aux funérailles. Celles qui ont omis de s'inscrire au salon sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Clément Meunier
(Marie-Anne Charbonneau)

Samedi, le 24 août, à 8 h 30, à l'église Saint-Alphonse d'Youville, sera chantée une messe pour le repos de l'âme de Mme Clément Meunier, décédée le 25 août 1967. Recommandée par ses enfants : Gérard, Rita et Lise.

CARTES MORTUAIRES et REMERCIEMENTS
MAISON H.R. Roy LTEE
IMPRIMERIE
RUE ST-HUBERT
527-9268

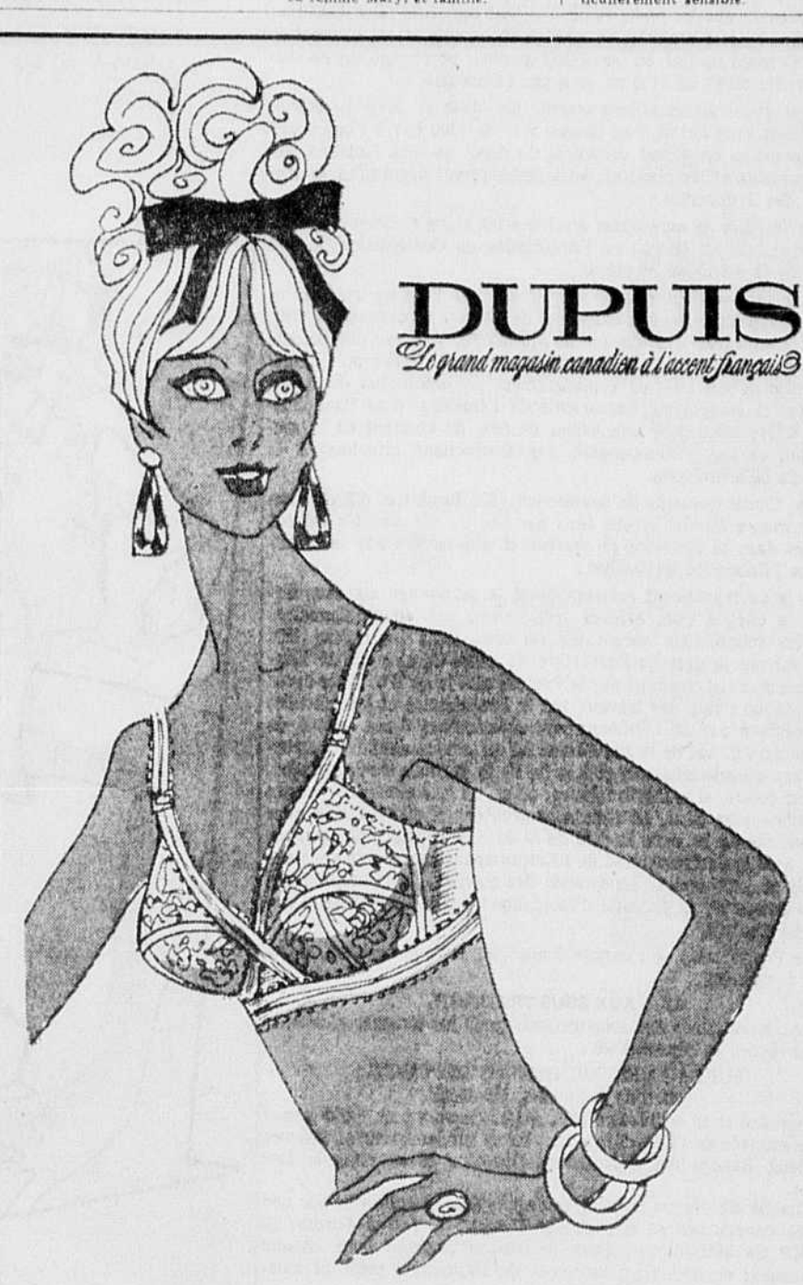

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

Soutien-gorge raffiné tout nylon : "Playtex"

Un nouveau soutien-gorge "Playtex" à bonnets en dentelle de nylon légèrement coussinés, côtés en élastique de nylon. Bretelles extensibles et réglables. Blanc : A 32 à 36, B 32 à 38. 6.00

CO